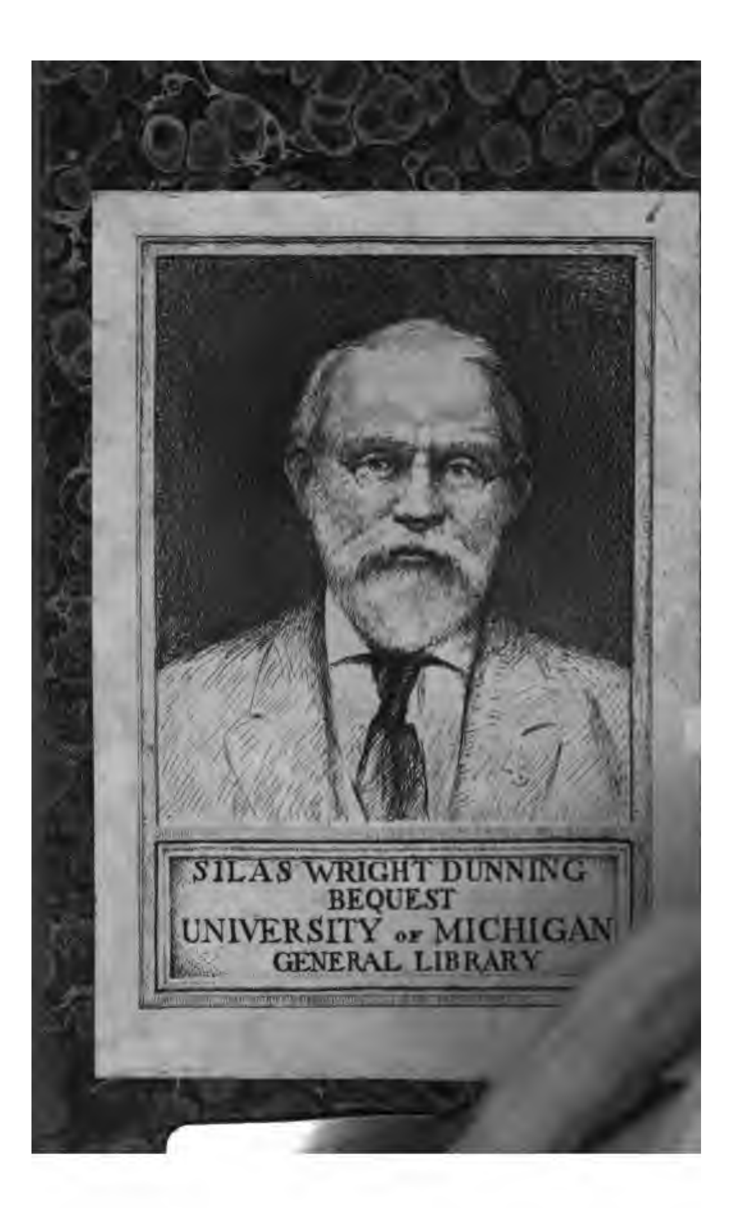
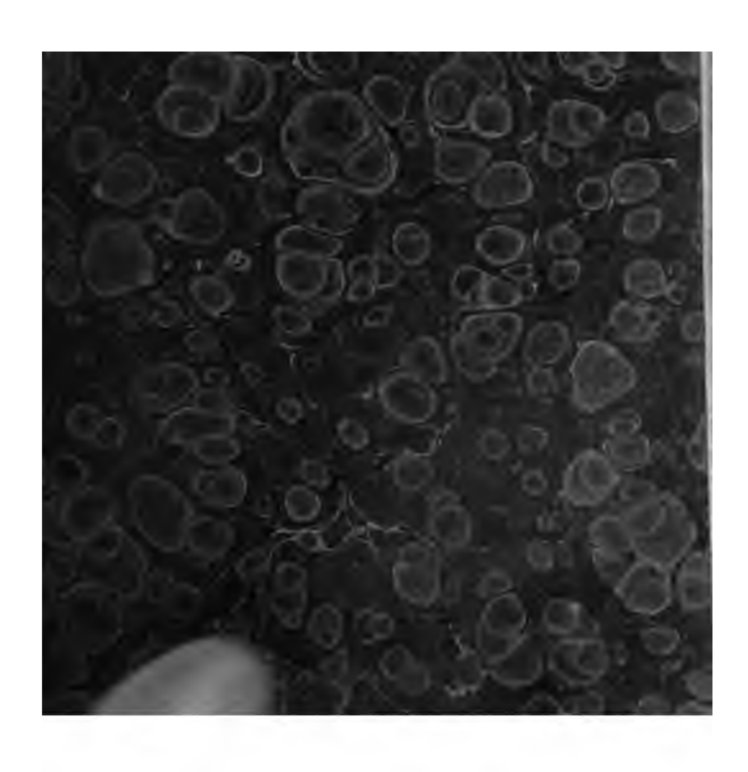



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



NOUVELLES

LETTRES ÉDIFIANTES.

NOUVELLES

LETTRES ÉDIFIANTES

DES MISSIONS DE LA CHINE

ET DES INDES ORIENTALES.

TOME SIXIÈME.



A PARIS,

Chez Ad. Le Clere, Imprimeur de S. Em. Mgr. le Cardinal Archevêque de Paris, quai des Augustins, nº. 35.

1821.

90
18
6

MISSIONS

DU TONG-KING

ET

DE LA COCHINCHINE.

INTRODUCTION.

Il y a dans le Tong-king deux missions, ou vicariats apostoliques, qui ont chacune deux évêques, l'un vicaire apostolique, l'autre coadjuteur. Ces deux missions sont séparées par un grand fleuve, qui partage le *Tong*-king en deux portions à peu près égales, l'une située à l'orient, l'autre à l'occident. Le Tong-king occidental est confié aux missionnaires françois envoyés par le séminaire des Missions-Etrangères de Paris. Des religieux espagnols de l'ordre de Saint-Dominique sont chargés du Tong-king oriental.

Il n'y a en Cochinchine qu'un seul évêque vicaire apostolique, qui a ordinairement un coadjuteur. Ces deux évêques et plusieurs des missionnaires qui travaillent

dans cette mission sont françois. Ci-devant il y avoit dans cette même mission des Jésuites de diverses nations, des missionnaires italiens de divers ordres religieux, envoyés par la Propagande, et des Franciscains espagnols. Il n'y a plus maintenant que deux ou trois Franciscains italiens, soumis à la juridiction du vicaire apostolique.

Nous ne publions que les lettres des missionnaires françois; mais il y est quelquefois fait mention de ce qui regarde les missionnaires des autres nations.

Nous ne donnons point séparément les lettres des missionnaires du Tong-king et des missionnaires de la Cochinchine; 1°. parce que le Tong-king et la Cochinchine ne forment qu'un seul royaume; 2°. parce que les événemens rapportés dans les lettres des missionnaires de ces deux pays ont souvent ensemble une liaison intime.

Nous croyons nécessaire, pour l'intelligence de ces lettres, de donner, 1°. une notice géographique des pays qui forment les missions du Tong-king et de la Cochinchine; 2°. une notice historique et chronologique des souverains du Tong-king; 3°. la succession des vicaires apostoliques du Tong-king et de la Cochinchine; 4°. l'ordre établi dans ces deux missions.

Avant d'entrer en matière, nous croyons nécessaire de faire quelques observations sur la manière d'écrire et de lire les noms propres qui se rencontrent fréquemment.

1°. Il y au Tong-king et en Cochinchine deux langues, savoir, la langue savante, qui est la chinoise, et la langue usuelle et familière, laquelle est particulière au pays. La première est en usage pour les actes publics et dans les livres qui traitent des sciences; elle n'est entendue que des lettrés. Les caractères qui servent à écrire cette langue sont les mêmes qu'en Chine; mais la manière de les prononcer est différente; c'est pourquoi un Chinois et un Tong-kinois, qui savent écrire cette langue, peuvent s'entendre en écrivant, mais non en parlant. La seconde est celle dont on se sert dans la conversation; elle est entendue des ignorans comme des savans. La langue qu'on parle en Cochinchine diffère peu de celle qu'on parle au Tong-king. Il y a, comme partout ailleurs, des provinces où l'on parle un langage moins pur que dans d'autres. Il y a aussi dans les montagnes des peuples qui, non-seulement ont des coutumes différentes du reste des Tong-kinois, mais encore parlent une autre langue. La langue familière qu'on parle au Tong-king et en Cochinchine s'écrit avec des caractères chinois; mais souvent les caractères chinois qu'on emploie à cet usage ne conservent ni la prononciation, ni le sens qu'ils ont dans le chinois; quelques-uns conservent la même

signification, mais se prononcent différemment; d'autres retiennent leur prononciation, mais ne signifient point la même chose qu'en chinois : souvent, pour écrire un mot tong-kinois, ils unissent, en les mettant l'un à côté de l'autre, et quelquefois, mais plus rarement, l'un au-dessous de l'autre, deux caractères chinois, dont l'un détermine la signification de ce caractère composé, l'autre sa prononciation. Le caractère qui indique la signification, l'indique quelquefois d'une manière claire et précise, parce que dans le chinois il signifie précisément la chose que l'on veut exprimer par le mot tong-kinois. Par exemple, pour écrire le mot tong-kinois qui signifie bouche, on place le caractère chinois qui signifie bouche à côté du caractère qui désigne le son; d'autres fois le caractère employé pour déterminer la signification du mot qu'on veut écrire ne la désigne que d'une manière vague; il ne signifie pas dans le chinois l'objet qu'on veut exprimer, mais seulement que cet objet appartient à telle cathégorie. Par exemple, pour écrire le mot tong-kinois qui signifie canard, on met à côté du caractère qui détermine la prononciation le caractère qui signifie oiseau en général; pour écrire le mot qui signifie parler, on met le caractère qui signifie la bouche à côté du caractère qui indique la manière de prononcer. Tout le monde sait que l'oiseau qui porte tel nom est un canard. La bouche, placée à côté de tel caractère, exprime qu'il s'agit d'une action qui se fait par la bouche.

Il y a encore plus d'irrégularité dans l'usage que font les Tong-kinois des caractères qu'ils emploient pour déterminer la prononciation de leurs mots composés. Nous avons dit tout à l'heure que les Tong-kinois ne prononcent point la plupart des caractères de la langue chinoise comme les Chinois les prononcent; mais, lorsqu'ils emploient ces caractères pour écrire leur langue propre, ils *les* prononcent encore presque toujours d'une autre manière. Un même caractère se prononce souvent de quatre ou cinq manières différentes, selon les objets auxquels il est joint. De plus, comme dans la langue chinoise il y a une grande quantité de caractères qui ont la même prononciation, il arrive souvent que deux Tong-kinois n'empruntent pas le même caractère chinois pour exprimer le même son, ou même qu'une personne emploie, pour exprimer un même son, tantôt un caractère, tantôt un autre.

Les missionnaires européens se servent des caractères latins pour écrire ces langues orientales; mais cette écriture ne peut point donner une juste idée de la manière dont on doit prononcer. 1°. Il y a dans ces langues des sons particuliers qui ne sont point en usage dans nos langues. Il a donc fallu, pour les exprimer, faire des conventions. Pour cela, on emploie celle de nos vingt-quatre lettres qui exprime le son le plus approchant de celui qu'on veut rendre, tantôt en y joignant quelque accent ou quelque trait qui marque que le son de cette lettre doit être modifié, tantôt sans

y rien ajouter; ce qui a lieu lorsque le son que cette lettre a, dans nos langues, manque dans le chinois ou le tong-kinois. Ainsi, dans le systême d'orthographe adopté par les missionnaires du Tong-king et de la Cochinchine, on emploie la lettre *a*, couronnée d'un accent circonflexe (*â*), pour exprimer un son qui n'est celui d'aucune de nos voyelles; on ajoute aux lettres *o* et *u* une petite cédille ou virgule, à droite dans le haut, pour exprimer deux autres sons que nous n'avons point dans nos langues. La lettre *x* au contraire, quoique seule et sans aucune addition, exprime une consonne dont le son est mitoyen entre celui de la lettre *s* et de la diphtongue *ch*, telle qu'on prononce l'une et l'autre dans le françois.

2°. Les différens peuples qui se servent des caractères latins ne prononcent pas les mêmes lettres d'une manière uniforme. Ainsi la même lettre ne représente pas toujours, à un Anglois ou à un Italien, le même son qu'à un François. Les mêmes mots chinois ou tongkinois, écrits en lettres latines, seront donc prononcés différemment par des hommes de diverses nations. Les auteurs du systême en usage parmi les missionnaires, pour écrire le tong-kinois et le cochinchinois, paroissent avoir été portugais. Les missionnaires des autres nations n'ont point changé ce systême pour l'adapter à la prononciation usitée dans leurs pays respectifs. S'il a été fait dans la suite des temps quelques changemens dans cette orthographe, elle n'a eu pour objet que

d'y rétablir plus d'uniformité. Ainsi les missionnaires, de quelque nation qu'ils soient, écrivent le tong-kinois de la même manière, et se comportent, pour la prononciation des mots tong-kinois écrits en lettres latines, comme un Anglois qui lit du françois, ou un François qui lit de l'italien; il prononce plusieurs lettres autrement qu'il ne les prononce dans sa langue naturelle. Les missionnaires de Chine, et encore plus les écrivains séculiers qui ont travaillé sur la langue chinoise, n'ont pas tous tenu la même conduite. Non-seulement on aperçoit de la différence dans la manière dont les missionnaires des différentes nations écrivent le chinois en lettres latines, mais même les missionnaires d'une même nation ne s'accordent pas sur la manière d'écrire les mêmes mots chinois. Ainsi les deux provinces de Chine appelées communément *Chen-si* et *Chan-si*, sont appelées par d'autres *Xen-si* et *Xan-si;* le nom de la province du *Su-tchuen* se trouve écrit, tantôt *Su-tchuen*, tantôt *Tze-tchuen*, tantôt *Ss'-tchoan*. Tous prononcent de la même manière; la différence n'est que dans la manière d'écrire. Chacun se sert, pour écrire certains sons qui n'existent point dans nos langues européennes, des lettres de notre alphabet dont le son paroît le plus approchant de ces sons chinois. Cette diversité, dans la manière d'écrire les mêmes mots et d'exprimer les mêmes sons, paroît un grand inconvénient.

3°. Comme dans la langue chinoise et les autres langues qui en dépendent, où tous les

mots sont d'une seule syllabe, un même mot, prononcé avec différentes inflexions de voix, a des sens différens; il faut ajouter aux lettres certains signes qui déterminent avec quelle inflexion de voix il faut prononcer chaque mot; ces signes, joints aux accents ou aux traits qu'on ajoute à certaines lettres pour en modifier le son, font que la manière d'écrire ces langues, avec des caractères latins, est nécessairement compliquée.

De toutes ces observations, il résulte que ce seroit une tâche trop pénible d'imprimer tous les noms tong-kinois et cochinchinois qui se rencontrent fréquemment dans cet ouvrage avec tous les accens et les signes qu'on ajoute aux lettres de notre alphabet pour les écrire. Cela ne seroit pas d'une grande utilité aux lecteurs, qui presque tous ignorent la langue tong-kinoise. Nous conserverons seulement ceux de ces signes qui sont en usage dans le françois. Nous écrirons d'ailleurs tous les noms tong-kinois selon l'orthographe adoptée par les missionnaires, sans changer celles des lettres qui, dans cette orthographe, se prononcent autrement que dans la langue françoise, parce qu'il importe peu au lecteur de les lire selon leur véritable prononciation.

SECTION PREMIÈRE.

Des pays qui forment les missions du Tong-king et de la Cochinchine.

Le vicaire apostolique du Tong-king occidental a sous sa juridiction, non-seulement la moitié du royaume du Tong-king, mais encore tout le royaume du Laos. La mission de Cochinchine comprend toute la Cochinchine, le Ciampa et le Camboge.

Tong-king.

Le royaume du Tong-king, ou Tonquin, qui est maintenant réuni à celui de Cochinchine, s'étend, du midi au nord, depuis environ le dix-septième degré de latitude nord jusqu'au vingt-troisième. Il est borné au nord par la Chine, à l'orient par la Chine et par la mer, au midi, partie par la mer, partie par la basse Cochinchine, enfin à l'occident par le royaume du Laos.

Le nom sous lequel ce royaume est connu n'est point celui qu'il porte dans la langue du pays. Il a souvent changé de nom; *Giao-chi*, *Giao-chu*, *An-nam*, *Nam-viêt*, *Dai-viêt*, *Viêt-nam* (1), sont les noms qu'il a

(1) Le nom de *Giao-chi*, donné au Tong-king ...

eus à diverses époques. Depuis long-temps il portoit le nom d'*An-nam*, et de là vient que, dans les lettres des missionnaires, les Tong-kinois sont souvent appelés Annamites, et qu'on dit aussi la langue annamite, des prêtres annamites; mais, depuis peu d'années, ce nom n'est plus en usage; le roi qui règne maintenant a substitué le nom de *Viět-nam* à celui d'*An-nam*, et a fait défense de se servir de ce dernier nom. Le motif de cette défense est que le mot *An*, qui entre dans le nom *An-nam*, est le nom secret de quelque proche parent du roi. Car c'est un usage chez ces peuples que chacun a un nom sous lequel il n'est connu que pendant son

---

dans les temps reculés, vient de la forme des pieds des Tong-kinois, qui est telle, que leurs orteils sont écartés en dehors, et peuvent se toucher lorsqu'ils approchent les pieds l'un de l'autre. *Giao* signifie union, et *chi* signifie orteil. Leurs pieds sont ainsi conformés, parce qu'étant habitués à marcher nu-pieds dans une boue très-glissante, ils sont obligés d'écarter leurs orteils des autres doigts de pieds, pour pouvoir faire une espèce de fourche qui leur serve d'appui.

Giao-chu signifie pays aquatique appelé *Giao*. Le Tong-king n'a guère eu ces deux noms que pendant qu'il étoit immédiatement soumis aux empereurs de Chine.

An-nam signifie la paix du midi; *Nam-viět* et *Viět-nam* signifient le *Viět* méridional; *Dai-viět* veut dire le grand *Viět*.

enfance : mais, lorsqu'une personne est devenue grande, on ne peut plus proférer ce nom sans lui faire injure. C'est pourquoi il est défendu de prononcer et d'écrire les mots qui forment les noms du roi, des princes et princesses du sang royal, et de leurs ancêtres; il faut, lorsqu'on veut exprimer la pensée signifiée par ces mots, leur substituer d'autres expressions qui aient la même signification, ou bien changer quelque chose dans leur prononciation et dans la manière de les écrire.

Quant à l'origine du nom de Tong-king, sous lequel le royaume de ce nom est connu des Européens, on ne peut avoir que des conjectures fort incertaines. Ce nom est composé de deux mots chinois, *Tong* et *King*, que les Tong-kinois prononcent *Dong-kinh*. Le premier signifie l'orient, le second ville royale; le nom entier veut dire ville royale située à l'orient.

Le Tong-king est divisé en onze provinces, ou *xu* (*tchu*), qui sont : 1°. *Son-nam-xu*, ou, en langage vulgaire et familier, *Xu-nam*, la province du midi; 2°. *Hai-duong-xu*, ou *Xu-dong*, la province de l'est; 3°. *Kinh-bac-xu*, ou *Xu-bac*, la province du nord; 4°. *Son-tây-xu*, ou *Xu-doai*, la province de l'ouest; 5°. *Yên-quang-xu*, ou *Xu-yên-quang*; 6°. *Lang-bac-xu*, ou *Xu-lang*; 7°. *Thai-*

nguyễn-xu, ou *Xu-thai;* 8°. *Tuyên-quang-xu*, ou *Xu-tuyên;* 9°. *Hung-hoa-xu*, ou *Xu-hung;* 10°. *Thanh-hoa-xu*, ou *Xu-thanh;* 11°. *Nghê-an-xu*, ou *Xu-nghê* (1). La ville royale, nommée *Ke-cho* dans le langage familier, mais dont le nom véritable est *Thang-lông-thanh* (la ville du dragon jaune) (2), n'appartient à aucune

(1) Le catalogue tong-kinois des provinces du Tong-king compte treize provinces au lieu de onze; il en place deux au midi de *Nghé-an*, qui sont *Thuan-hoa* et *Quang-nam*. Ces deux provinces sont une partie de la Cochinchine, qui, à l'époque où fut faite la division des provinces, c'est-à-dire, à la fin du quinzième siècle, venoit d'être conquise et unie au Tong-king par le roi *Lê-thanh-tông*, quatrième roi de la dernière dynastie tong-kinoise.

(2) Le nom de *Ke-cho* signifie lieu appelé marché, ou le grand marché, le marché par excellence. Dans les autres marchés, on ne s'assemble pour vendre et acheter qu'à certains jours; mais à la ville royale il y a marché tous les jours. La ville de *Ke-cho* fut construite dans le commencement du septième siècle, lorsque le Tong-king n'étoit encore qu'une province de l'empire de Chine, gouvernée par un officier de l'empereur. Elle fut appelée *La-thanh*, c'est-à-dire, la ville nommée *La*. Sur la fin du dixième siècle, le premier roi de la dynastie *Dinh* fit bâtir une autre ville dans un endroit situé plus à l'occident, nommé *Hoa-lu*. Cette ville ne servit de résidence aux rois du Tong-king qu'environ quarante ou cinquante ans: elle n'existe plus; on en voit seulement encore quelques légers vestiges. Le premier roi de la dynastie

de ces provinces ; elle sert comme de noyau, ou centre commun, aux quatre premières provinces, qui sont appelées les provinces du midi, de l'est, du nord et de l'ouest, pour indiquer la position qu'elles occupent par rapport à cette ville. Ces quatre provinces sont appelées *Tu-trân*, les quatre gouvernemens principaux ; les autres sont appelées *Phiên-trân*, les gouvernemens du dehors ou limitrophes, parce qu'elles sont rangées autour des quatre premières, et leur servent comme d'enveloppe et de barrières de séparation d'avec les Etats voisins. La province de *Yên-quang*, la plus orientale de toutes ; celles de *Lang-bac*, *Thai-nguyên* et *Tuyên-quang*, au nord, confinent avec la Chine. Les trois autres, *Hung-hoa*, *Thanh-hoa* et *Nghê-an*, touchent le Laos. Celle de *Nghê-an*, la plus méridionale de toutes, confine avec la Cochinchine. Cinq de ces provinces sont maritimes, savoir : *Yên-quang*, la province de l'est, celle du midi, *Thanh-hoa* et *Nghê-an*.

Les trois principales provinces sont celles

Ly, qui monta sur le trône en 1010, rétablit la ville de *La-thang*, et changea son nom en celui de *Thang-lông-thanh*, qui signifie la ville du dragon jaune, à cause d'une vision que ce prince eut sur le grand fleuve.

du midi, *Nghé-an* et *Thanh-hoa*. Cette dernière est illustre, parce qu'elle est la patrie des trois familles *Lê, Trinh* et *Nguyễn*, qui ont gouverné le Tong-king et la Cochinchine depuis près de quatre cents ans, et dont il sera parlé ci-après. La province du midi n'est pas la plus étendue; mais elle est la plus belle, la plus fertile et la plus peuplée : elle n'a presque point de montagnes. Les autres provinces ont au contraire plus de montagnes que de plaines et de vallées.

Le Tong-king est arrosé par un grand nombre de fleuves et de rivières. Le fleuve le plus remarquable est celui qu'on appelle *Sông-ca*, le grand fleuve; il prend sa source en Chine, et, coulant du nord ouest au sud-est, il traverse la province de *Tuyễn-quang*, celle de l'ouest, la ville royale et la province du midi, au bas de laquelle il se décharge, par plusieurs bouches, dans la mer, au fond du golfe du Tong-king. Autrefois les vaisseaux pouvoient remonter ce fleuve jusqu'à *Hiến* ou *Héan*, à environ vingt lieues de la mer. Maintenant l'embouchure de ce fleuve est obstruée par des bancs qui ne permettent plus aux vaisseaux d'y entrer; les grandes barques même n'y peuvent quelquefois entrer que difficilement.

Chaque province a un gouverneur gé-

néral militaire, nommé *quan-trân* ou *trân-thu*, et un juge civil, nommé *hiëp-trân*. La province du midi et celle de *Thanh-hoa* ont chacune deux gouverneurs généraux et deux juges civils, parce que les rebelles de Cochinchine, connus sous le nom de *Tây-son*, après s'être rendus maîtres du Tong-king, en 1788, partagèrent en deux chacune de ces deux provinces. La partie supérieure de la province du midi se nomme *Nam-thuong* (midi supérieur), la partie la plus voisine de la mer s'appelle *Nam-ha* (midi inférieur). *Hiến* ou *Héan* étoit autrefois le siége du gouverneur général de la province du midi. Maintenant le gouverneur de la partie inférieure réside à *Vi-hoang*, lieu situé également sur le grand fleuve, à quelques lieues au-dessous de *Hiến*; celui de la partie supérieure a son siége à *Trân-châu*, à environ vingt lieues au-dessous de la ville royale, sur la grande route qui conduit par terre de la ville royale du Tong-king à la Cochinchine. La partie septentrionale de la province *Thanh-hoa* s'appelle *Thanh-hoa-ngoai*, et la partie méridionale se nomme *Thanh-hoa-nôi* (*nôi* signifie intérieur, et *ngoai* extérieur).

Chaque province est divisée en un certain nombre de *phu*, ou départemens, qui ont chacun un préfet militaire et un pré-

fet civil. Chaque *phu* est encore sous-divisé en un certain nombre de *huyēn*, ou arrondissemens, dont chacun est aussi gouverné par un mandarin militaire, *quan-phân-sucât*, et un mandarin civil, *quan-phân-tri*. Les missionnaires, dans leurs lettres, emploient souvent le mot de bailliage pour signifier un *huyēn*. Chaque *huyēn* est encore composé de plusieurs *tông*, ou cantons, et chaque canton renferme plusieurs *xa*. Ces *xa* sont comme nos communes ou municipalités. Il y en a un grand nombre qui sont partagées en plusieurs *thôn*, ou sections, qui ont chacune leur maire ou président. La ville royale n'appartient, comme on l'a dit plus haut (1), à aucune province; mais elle forme elle seule un *phu*, partagé en deux *huyēn*, qui ont chacun dix-huit *phuong*, ou quartiers.

Cochinchine.

La Cochinchine a été ainsi nommée par les Portugais, pour la distinguer du royaume de Cochin, situé à la côte Malabar. Dans la langue du pays, elle s'appelle, comme le Tong-king, *An-nam* ou *Viêt-nam* (2);

---

(1) Voyez ci-dessus, page 12.
(2) Voyez ci-dessus, pag. 10.

mais, pour la distinguer du Tong-king, on l'appelle *Dang-traong*, qui signifie pays ou chemin intérieur; et on appelle le Tong-king *Dang-ngoai*, pays ou chemin extérieur, parce que, quand on passe de la Cochinchine au Tong-king, l'on dit qu'on sort; on dit au contraire qu'on entre du Tong-king dans la Cochinchine. Ces deux expressions marquent plutôt la situation respective de ces deux pays qu'elles ne sont leurs véritables noms. Les Tong-kinois appellent aussi la Cochinchine *Quang*, du nom d'une de ses provinces, et les Cochinchinois appellent le Tong-king *Ke-bac*, le pays du nord. Mais les Cochinchinois ne souffrent pas d'être appelés *Quang*, ni les Tong-kinois n'aiment à être appelés *Ke-bac*.

Le peuple qui habite maintenant la Cochinchine paroît évidemment tirer son origine du Tong-king. C'est ce qu'on peut conclure, tant de ce qui sera dit lorsque nous parlerons du Ciampa, que des nombreux traits de ressemblance qu'il y a entre les Tong-kinois et les Cochinchinois. La couleur et les traits du visage sont les mêmes chez ces deux peuples; ils parlent, à quelques expressions près, la même langue, portent dans cette langue le même nom, professent la même religion, et pratiquent les mêmes superstitions. Malgré ces

marques d'une commune origine, il règne entre les Tong-kinois et les Cochinchinois une antipathie, qui est l'effet des guerres presque continuelles qu'il y a eu, pendant plusieurs siècles, entre ces deux peuples; antipathie qui n'est point entièrement éteinte depuis qu'ils sont soumis au même monarque, qui est même entretenue par différentes causes qu'il n'est pas de notre objet de détailler.

Dans le commencement du siècle dernier, les limites de la Cochinchine étoient, au nord, le Tong-king; à l'orient, la mer de Chine; au midi, le royaume de Ciampa; et, à l'occident, le Laos et les barbares des montagnes, appelés *Moi*, ou *Ro-moi*, ou *Ke-moi*. Ces barbares, qui vivent en hordes indépendantes, occupent une lisière longue d'environ cent vingt lieues, du nord au midi, sur vingt et quelquefois trente, de l'orient à l'occident, entre la Cochinchine et le Camboge. Le royaume de Ciampa et une grande partie des côtes du Camboge, ayant été, dans le siècle dernier, incorporés à la Cochinchine, dont ils forment des provinces, la Cochinchine s'étend maintenant tout le long de la côte, depuis le Tong-king jusque dans le golfe de Siam : elle a donc environ trois cents lieues de long; mais, dans sa plus grande largeur, elle n'en a pas plus de cinquante,

et presque partout elle en a moins de vingt; il y a même quelques provinces séparées les unes des autres par des déserts et des montagnes escarpées.

On peut partager la Cochinchine en trois portions principales, la haute Cochinchine, la basse Cochinchine, et la Cochinchine du milieu. La haute Cochinchine, qu'on nomme vulgairement *Huê*, du nom de la province où réside la cour, ou *Phu-xuân*, du nom de la ville royale de Cochinchine, s'étend depuis le Tong-king jusqu'au-dessous de *Fai-fo*, ville située par le seizième degré de latitude. La Cochinchine du milieu s'étend depuis l'extrémité de la haute Cochinchine jusqu'à l'extrémité occidentale du Ciampa (1), lequel en fait partie. La basse Cochinchine comprend toute la portion du Camboge qui a été envahie par les Cochinchinois : on la nomme tantôt *Dong-nai*, du nom d'une de ses provinces la plus voisine du Ciampa, tan-

(1) La plupart des géographes placent l'extrémité occidentale du Ciampa au cap Saint-Jacques; plusieurs même en reculent les limites, vers l'ouest, jusqu'au grand fleuve du Camboge. Il faut les placer un peu au nord-est du cap Saint-Jacques, vers la latitude de 10°. 45', et avancer ses limites, vers l'est, jusqu'à l'endroit où la côte commence à prendre sa direction directement du sud au nord, à 11°. 50' de latitude.


SILAS WRIGHT
BEQUES
UNIVERSITY OF
GENERAL L

t elle en a moins
elques provinces
es par des déser
pées.
ger la Cochinchin
les, la haute Cocl
chine, et la Coc
aute Cochinchin
ment *Huë*, du n
le la cour, ou *Pl*
le royale de Cocl
le Tong-king
fo, ville située p
latitude. La Coc
d depuis l'extrém
ne jusqu'à l'extré
ampa (1), leque
e Cochinchine c
du Camboge qui
chinchinois : on la
ai, du nom d'un
s voisine du Ciam

---

des géographes place
u Ciampa au cap Sain
reculent les limites, v
uve du Camboge. Il fa
d-est du cap Saint-Jac
45', et avancer ses li
droit où la côte comme
directement du sud a
ide.

tôt *Sai-gon*, du nom de la ville où les rois légitimes de Cochinchine firent leur résidence, sur la fin du siècle dernier, pendant que les usurpateurs étoient maîtres du reste de la Cochinchine. Son vrai nom est *Gia-dinh-phu*.

Le royaume de Cochinchine est divisé en quinze provinces; toutes sont rangées le long de la côte. Mais tous les écrivains et les missionnaires qui ont donné la nomenclature des provinces de Cochinchine, ne s'accordent point sur la distribution de ces provinces; ils ne s'accordent pas non plus sur le nombre. Ces différences viennent de ce qu'ils n'ont point écrit à la même époque. La Cochinchine ayant eu des accroissemens progressifs, le nombre des provinces a dû augmenter à mesure que le territoire de ce royaume s'est accru. Le R. P. Alexandre de Rhode, Jésuite, un des premiers missionnaires qui aient prêché la foi dans la Cochinchine, et qui en sortit en 1645, n'y comptoit que six provinces, qu'il nomme *Thuân-hoa*, *Quang-binch*, *Cham*, *Quang-nghia*, *Quininh* et *Rau-van;* cette dernière dans les terres : d'où il suit qu'alors la Cochinchine ne s'étendoit que jusqu'à ce qu'on nomme maintenant la province de *Phu-yên*, et que la côte de cet endroit faisoit encore partie du Ciampa. Un peu plus tard,

les missionnaires qui étoient en Cochinchine y comptoient huit provinces : *Quang-binh*, *Dinh-cat*, *Hoë*, *Cham*, *Quang-nghia*, *Qui-ninh* ou *Qui-nhon*, *Phu-yên* et *Nha-ru* ou *Binh-khang*. Au commencement du dix-huitième siècle, ils en comptoient dix, savoir, outre les huit nommées ci-dessus, *Ding-ngoi*, au nord de *Quang-binh*, et *Nha-trang*, au midi de *Nha-ru*. *Dinh-ngoi* est au nord d'une muraille appelée *Luy-say*, construite pour empêcher les Tong-kinois d'entrer en Cochinchine; cette muraille est à six ou sept lieues des limites actuelles du Tong-king et de la Cochinchine. Vers le milieu du même siècle, on comptoit en Cochinchine douze provinces, savoir, les dix déjà nommées, qui appartiennent à la Cochinchine proprement dite; *Phan-rang*, autrement dite *Binh-thuân*, et *Dông-nai*. La province de *Binh-thuân* est ce qu'on connoît dans les cartes sous le nom de Ciampa, qui n'est plus qu'une simple province de Cochinchine. *Dông-nai* est le nom d'une partie de la basse Cochinchine, celle qui est la plus voisine du Ciampa, et la première conquise sur le Camboge. La basse Cochinchine n'étoit pas alors aussi étendue qu'elle l'est maintenant, et ne formoit encore qu'une province. Plus tard, elle fut partagée en quatre provinces, *Dông-nai*,

Sai-gon, *Mi-tho* et *Lông-hô*. Depuis peu d'années, le roi l'a partagée en cinq provinces, auxquelles il a donné de nouveaux noms, que nous ignorons encore. Les gouverneurs de ces cinq provinces dépendent d'un vice-roi qui réside à *Sai-gon*. Les dix autres provinces de Cochinchine relèvent immédiatement de la cour, mais nous ne connoissons pas parfaitement leur nouvelle distribution. La haute Cochinchine en a quatre : *Quang-binh*, qui renferme *Dinh-ngoi*, *Dinh-cat* ou *Quang-duc*, *Huế* ou *Quang-tri*, *Cham* ou *Quang-nam*. Il y en a par conséquent six dans la Cochinchine du milieu, savoir : *Quang-nghia*, *Qui-nhon*, *Phu-yến*, *Nha-ru* ou *Binh-khang*, *Nha-trang* et *Binh-thuân*. Mais quelques-uns ne font qu'une province de *Binh-khang* et de *Nha-trang*; quelques-uns distinguent *Dinh-ngoi* de *Quang-Binh*; il en est aussi qui partagent la province de *Binh-thuân* en deux, *Phan-rang* et *Phan-ri*.

La ville de *Phu-xuân*, capitale de tout le royaume, est dans la province de *Huế*, à 16°. 30' de latitude nord; elle est bâtie dans une île formée par plusieurs bras d'un fleuve, que d'assez grands vaisseaux peuvent remonter, mais dont l'entrée est difficile. Les fortifications de cette ville ont été construites à la manière européenne, en 1804. Il n'y a dans l'intérieur de ces

fortifications que le palais du roi, les habitations de sa garde et les tribunaux. Le peuple et une grande partie des mandarins demeurent dans les communes environnantes situées de l'autre côté du fleuve.

Le port de Touron ou Touranne, que les Cochinchinois nomment *Hôi-an* ou *Cua-han*, dans lequel abordent presque tous les vaisseaux qui vont faire le commerce dans la haute Cochinchine, est situé dans la province de *Quang-nam*, vers le seizième degré de latitude; ce port est très-beau, très-grand et très-sûr. A quatre ou cinq lieues, au sud de cette baie, est la ville de *Fai-fo*, bâtie sur une rivière, à sept ou huit lieues de la mer. Cette ville a été pendant long-temps le centre du commerce de la Cochinchine avec les étrangers. Les guerres qui désolèrent ce royaume sur la fin du siècle dernier l'ont ruinée.

La province de *Qui-nhon* est une des plus grandes et des plus belles provinces de la Cochinchine. Ses habitans passent pour avoir plus de caractère et d'énergie que ceux des autres provinces. C'est de cette province que sortirent les rebelles dits *Tây-son*, qui usurpèrent le trône de Cochinchine et celui du Tong-king sur la fin du siècle dernier. La province de *Qui-nhon* fut le principal théâtre de la longue guerre que le roi actuellement régnant eut

à soutenir contre ces rebelles pour recouvrer ses Etats. La ville de *Qui-phu*, ville grande et bien fortifiée, quoiqu'elle ne le soit qu'à la manière cochinchinoise, fut prise et reprise plusieurs fois.

La province de *Nha-trang* a aussi une forteresse construite à l'européenne, par un officier françois, vers 1791. Le même officier avoit auparavant entouré de fortifications la ville de *Sai-gon*, capitale de la basse Cochinchine, où résidoit alors le roi, qui n'avoit encore, à cette époque, recouvré que cette partie de ses Etats. Comme cette ville n'est plus que la résidence d'un vice-roi, et que, comme dans les autres villes de ce pays, le peuple n'y habite point, elle est en grande partie déserte.

A l'exception de quelques monticules, qui sont à l'est du cap Saint-Jacques, tout le terrein de la basse Cochinchine est bas et uni, et arrosé par une quantité innombrable de canaux, formés par les différentes branches, tant du grand fleuve qui descend du Laos et du Camboge, que de plusieurs autres rivières qui prennent leurs sources dans les montagnes du Ciampa, et se jettent dans la mer, entre le cap Saint-Jacques à l'est, et les branches du grand fleuve à l'ouest. Car toutes ces rivières communiquent ensemble, par des canaux, en si grand nombre, qu'ils forment une es-

pèce

pèce de labyrinthe, et qu'on ne peut guère voyager que par eau. Pour rendre les communications plus promptes et plus faciles, le roi a fait, depuis peu, creuser de nouveaux canaux, par le moyen desquels on évite les coudes trop multipliés des rivières et des canaux naturels. Les vaisseaux européens peuvent remonter la rivière qui passe à Sai-gon, jusqu'auprès de cette ville, qui est distante de la mer de plus de trente lieues. Cette rivière n'est pas large, mais elle est très-profonde. Ce pays est, comme on le voit, très-plat, humide et malsain; il est très-fertile et très-abondant. Tout le reste de la Cochinchine est montagneux; mais on y trouve des plaines et des vallées fertiles : il y a aussi en quelques endroits des montagnes très-hautes bien cultivées.

Ciampa.

Le Ciampa, dont on trouve souvent mention dans les lettres des missionnaires et dans les auteurs qui ont écrit sur la Cochinchine, est nommé, par les Tong-kinois et Cochinchinois, Chiêm-thanh ou Xiêm-thanh. C'étoit autrefois un royaume considérable, que les Européens n'ont connu que dans son état de décadence, et qui n'existe plus maintenant. Avant le quinzième siècle de l'ère chrétienne, il étoit

borné au nord par le Tong-king et au midi par le Çamboge, et renfermoit tout ce qui est connu sous le nom de Cochinchine et de Ciampa. Les rois de Chiêm-thanh étoient tributaires de ceux du Tong-king; mais souvent ils leur faisoient la guerre, soutenus par les rois du Camboge, leurs alliés. Les annales tong-kinoises qui rapportent ces guerres ne font plus mention des rois du Camboge après le quatorzième siècle; peut-être étoient-ils eux-mêmes occupés à quelque autre guerre. Les rois de Chiêm-thanh n'étant plus secourus par leurs auxiliaires, eurent plus de peine à soutenir le choc de la guerre. Le roi du Tong-king, Lê-thanh-tông, quatrième de la seconde dynastie Lê, s'empara, vers la fin du quinzième siècle, d'une grande partie du royaume de Chiêm-thanh, la réunit à ses Etats, et en forma deux provinces, qu'il nomma Thuân-hoa et Quang-nam. Ces deux provinces en forment maintenant quatre ou cinq de la Cochinchine, dont une conserve encore le nom de Quang-nam (1). Le Tong-king ayant été, pendant presque tout le seizième siècle, agité de grands troubles, le Ciampa, ou Chiêm-thanh, quoique considérablement affoibli, se soutint; mais les vices-rois qui gouver-

(1) Voyez ci-dessus, page xviij.

noient les deux provinces nouvellement conquises, au nom du roi du Tong-king (1), eurent de fréquentes guerres à soutenir contre les Chua du Tong-king, de la famille Trinh, qui s'étoient emparés de toute l'autorité (2), et n'en laissoient que le nom aux rois, ou vua, de la famille Lê; ce qui rendit les habitans de ces provinces très-belliqueux. D'ailleurs, trop resserrés dans un pays étroit et peu fertile, ils cherchèrent à s'étendre vers le midi, et s'emparèrent peu à peu des terres du Ciampa. Il faut que les guerres qui eurent lieu entre les nouveaux habitans de la Cochinchine et les anciens, nommés Chiêm-thanh, aient été bien meurtrières; car, non-seulement le pays a été subjugué par les Cochinchinois, mais encore les anciens habitans sont réduits à un très-petit nombre; ils vivent retirés dans les montagnes de la seule province de Binh-thuân, dont ils ont abandonné toutes les côtes aux Cochinchinois. Ils conservent leurs anciens usages. Ils ont un chef de leur nation, qui est subordonné au gouverneur cochinchinois de la pro-

---

(1) Ces vices-rois étoient de la famille Nguyên, originaire de la province de Thanh-hoa, au Tong-king; cette dignité étoit héréditaire. C'est cette famille Nguyên qui règne maintenant sur le Tong-king et la Cochinchine réunis.

(2) Voyez ci-après, pag. l.

vince de Binh-thuân. Ce chef, quoique soumis à un simple gouverneur de province, avoit encore, il n'y a pas longtemps, le titre de roi; mais il n'a plus maintenant que celui de *trân*, qui correspond à celui de gouverneur, et il est toujours sous la dépendance du gouverneur cochinchinois.

Camboge.

Le royaume de Camboge étoit appelé autrefois par les Tong-kinois Chân-lap; ils le nomment maintenant Caô-miên ou Caô-mên : les Chinois l'appellent Chim-la; c'est le même nom que Chân-lap en tongkinois. Ce royaume confine au nord avec le Laos, et à l'occident avec le royaume de Siam. Du côté de l'orient, les montagnes habitées par les sauvages appelés Moi (1) et celles du Ciampa le séparent de la Cochinchine; au midi, il est borné par la mer et par la basse Cochinchine, qui, comme on l'a dit plus haut (2), étoit elle-même autrefois une partie du Camboge.

Le Camboge est arrosé par le Mécon, ou Ménam, grand fleuve qui prend sa source en Chine, et qui, coulant du nord au sud, un peu vers l'est, après avoir tra-

---

(1) Voyez ci-dessus, page xviij.
(2) *Ibid.*

versé tout le Laos, entre dans le Camboge, s'y partage en deux bras à peu près parallèles, qui, de distance en distance, sont unis par des canaux, et vont se jeter dans la mer par plusieurs embouchures. A l'embouchure la plus occidentale est le port de Bassac; qui appartenoit, il n'y a pas encore long-temps, au roi du Camboge, mais dont le roi de Cochinchine s'est emparé. Autrefois, les vaisseaux remontoient ce fleuve jusqu'à la capitale du Camboge, qui est à environ soixante lieues de la mer; mais, depuis que Bassac est au pouvoir des rois de Cochinchine, les étrangers ne peuvent plus entrer dans le Camboge, par ce fleuve, sans la permission des Cochinchinois.

Le Camboge est une longue plaine, située entre deux chaînes de montagnes, placées à l'occident et à l'orient. Le fleuve qui coule au milieu se déborde régulièrement tous les ans, et répand sur cette plaine la même fertilité que le Nil communique à l'Egypte. Malgré sa grande fertilité, le Camboge est mal peuplé; les ravages causés par de fréquentes guerres civiles, et par les incursions des Siamois et des Cochinchinois, lui ont enlevé beaucoup d'habitans, dont les uns ont été moissonnés par le glaive, les autres emmenés captifs.

Le roi de Camboge paie tribut et au roi de Siam et au roi de Cochinchine. Placé entre deux souverains plus puissans que lui, il est bien exposé à s'attirer le ressentiment et la vengeance de l'un ou de l'autre, et à devenir l'occasion de quelque guerre, dont son peuple ne peut qu'être la victime. Au reste, les Cochinchinois sont des voisins bien plus redoutables pour lui que les Siamois : ces derniers sont un peuple mou et lâche; tandis que les Cochinchinois sont un peuple laborieux et aguerri, qui a beaucoup plus d'énergie que les Siamois et les Cambogiens. Une grande partie des terres du Camboge restant incultes, les Cochinchinois s'enfoncent de plus en plus dans le pays pour cultiver ces terres, dont la fertilité est étonnante. Ainsi, peu à peu ils finiront peut-être par devenir entièrement maîtres du Camboge.

Can-cao.

Can-cao, que les Cochinchinois appellent Hà-tiên, et les Portugais Palmérinha, est une petite souveraineté située à l'extrémité méridionale du Camboge, sur la côte orientale du golfe de Siam. Le chef de cette souveraineté ne prend point le titre de roi, mais celui de gouverneur. Il relevoit d'abord des rois du Camboge,

maintenant il est tributaire du roi de Cochinchine : ses Etats sont contigus à la basse Cochinchine, et sont censés en faire partie. La ville de Can-cao ou Hà-tiên, qui est la résidence du gouverneur, est au dixième degré de latitude nord, à l'embouchure d'une rivière qui communique avec le grand fleuve du Camboge. Les chrétiens qui sont dans cette ville sont tous des Cochinchinois.

Laos.

Le pays connu sous le nom de Laos est appelé par les Tong-kinois Lao, ou Ai-lao. Il a pour limites : au nord, la province du Yun-nan, en Chine; à l'orient, les royaumes d'Ava et de Siam; au midi, le Camboge; à l'occident, le Tong-king et la Cochinchine. Il est long et étroit, environné d'épaisses forêts, et arrosé, dans toute sa longueur, par le Mécon, dont il a été parlé ci-dessus (1). Ce pays est peu connu; et, comme les tentatives qui ont été faites, à différentes reprises, par les missionnaires du Tong-king et de la Cochinchine pour y pénétrer et y annoncer l'Evangile, ont été infructueuses, nous ne croyons pas à propos de nous étendre davantage sur ce qui y a rapport.

---

(1) Voyez ci-dessus, page xxviij.

SECONDE SECTION.

Chronologie des rois du Tong-king.

Le Tong-king a toujours été sous la dépendance des empereurs de Chine, tantôt comme royaume tributaire, tantôt comme simple province de l'empire, administrée par un gouverneur ou vice-roi choisi par l'empereur.

Les annales tong-kinoises, dont est extraite la chronologie des rois du Tong-king, sont mêlées de beaucoup de fables, même dans les époques récentes. Néanmoins, pour ce qui regarde la succession des dynasties et des rois, et les différentes révolutions que ce royaume a essuyées, on n'a pas de raison d'en contester l'authenticité, surtout depuis le commencement du dixième siècle de l'ère chrétienne, époque depuis laquelle le Tong-king, qui, au moins depuis plus de huit siècles, avoit presque toujours été une simple province de Chine, gouvernée par des vices-rois, recommença à avoir ses souverains particuliers, dont la succession n'a souffert que quelques interruptions de peu de durée.

En donnant la chronologie des rois du Tong-king, nous la partageons en cinq époques principales : la première, depuis

l'origine de la monarchie tong-kinoise jusqu'à l'an 110 ou 112 de l'ère chrétienne. Les commencemens de cette époque sont un tissu de fables; la fin ne présente aucun caractère assuré de certitude. Pendant la seconde époque, depuis l'an 110 ou 112 de l'ère chrétienne jusqu'à l'an 968, le Tong-king fut presque toujours soumis immédiatement à la Chine, et n'eut de roi que pendant de courts intervalles. La troisième époque, depuis l'an 968 jusqu'à l'an 1428, vit se succéder quatre dynasties, dont la dernière cessa de régner en 1414, et le Tong-king retomba sous la domination immédiate des Chinois. La quatrième époque est celle du règne de la seconde dynastie Lê, qui monta sur le trône en 1428, fut renversée en 1528 par les Mac, rétablie en 1533 par le chef de la famille Nguyên, et tout-à-fait détrônée en 1788. Enfin la cinquième époque commence à cette année 1788, depuis laquelle ce royaume est soumis aux Cochinchinois. Il fut d'abord envahi par les rebelles de Cochinchine appelés Tay-son, et depuis 1802 il est soumis à la puissance du souverain légitime de Cochinchine, de la famille dite Nguyên, et ne forme plus avec la Cochinchine qu'un seul Etat (1).

---

(1) Voyez ci-dessus, page ij.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES ROIS DU TONG-KING.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Depuis l'an 2874 avant l'ère chrétienne jusqu'à l'an 252 avant la même ère.

DYNASTIE HÔNG-MANG.

King-duong-vuong.

(Les annales tong-kinoises le font arrière-petit-fils du second empereur de Chine Thân-nông ou Chin-nong.)

Lac-lông-quân (fils du précédent).

Hung-vuong (descendans du précédent).

(On nomme ainsi une suite de rois qui régnèrent, aprè Lac-lông-quân, pendant 1800 ans. C'est pourquoi on les nomme aussi les rois des dix-huit siècles. On peut restreindre à 540 ans la durée des dix-huit siècles de Hung-vuong; car le mot chinois *xi*, ou *thé* en tong-kinois, que l'on rend par siècle ou génération, ne signifie qu'une durée de trente ans. Mais, dans ce cas, King-duong-vuong n'auroit paru au monde que plus de 1200 ans après Thân-nông, et n'auroit pu être son arrière-petit-fils.)

Hâu-vuong.

Cette dynastie régna en tout 2622 ans.

Tout ce que les annales tong-kinoises rapportent sur cette dynastie n'est qu'un tissu de fables. Elles font remonter l'origine de la monarchie tong-kinoise à l'an 2874 avant la naissance de notre Seigneur Jésus-

Christ, c'est-à-dire, plus de cinq cents ans avant le déluge, en suivant la chronologie de l'Ecriture sainte selon le texte hébreu. Il est vrai qu'en adoptant la chronologie des Septante, qui place le déluge 3235 ans avant l'ère chrétienne, et l'opinion du Père Tournemine, qui place la dispersion des peuples vers l'an 173 après le déluge, ou 3062 ans avant la naissance de notre Sauveur, l'antiquité que les Tong-kinois attribuent à leurs souverains n'auroit rien d'incompatible avec la chronologie sacrée (1); mais elle porte beaucoup d'autres caractères de fausseté qui sautent aux yeux. L'empereur de Chine, Thân-nông ou Chin-nong, monta sur le trône, selon les annales chinoises, l'an 2818 avant l'ère chrétienne. Comment Kinh-duong-vuong, arrière-petit-fils de cet empereur, auroit-il pu commencer à régner dès l'an 2874, c'est-à-dire, plus de 50 ans avant son bisaïeul?

Outre les rois des dix-huit siècles, les annales ne nomment que trois rois, deux auparavant et un après. Si les Hung-vuong

(1) Voyez les dissertations chronologiques du Père Tournemine, qui sont à la suite du *Commentaire de Menochius sur l'Ecriture sainte*. Elles se trouvent dans l'édition de Venise de 1758, tome III, pages 271, 272 et 273, et dans l'édition de Paris de 1719, tome II, page 427 et 428.

ont régné 1800 ans, les trois autres rois ont donc régné en somme 822 ans : chose incroyable.

DYNASTIE THUC.

Années avant J. C.	Noms des rois.	Durée de leur règne.
252	An-duông-vuong.	50 ans.

DYNASTIE TRIÊU.

202	Vu-dê. (Le premier empereur de la cinquième dynastie chinoise Han l'institua roi de Nam-viêt.)	71
131	Van-vuong.	12
119	Minh-vuong.	12
107	Ai-vuong.	1
106	Thuât-duong.	1

SECONDE ÉPOQUE.

Depuis l'an 110 *avant Jésus-Christ jusqu'à l'année* 968 *de l'ère chrétienne.*

Pendant presque toute cette époque, le Tong-king fut soumis immédiatement à la Chine, et gouverné par des vices-rois. Dans les commencemens de cette époque, peu d'années avant la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ, une femme, appelée Trung ou Trung-nu-vuong, se mit à la tête d'une armée, et délivra son pays de la domination des Chinois. Mais son

règne ne dura que trois ans; elle fut défaite et mise à mort par un général chinois nommé Ma-viên, qui fit rentrer le Tong-king sous la domination de son maître.

L'an 542 après la naissance du Sauveur, un général chinois, nommé Tiên-ly-nam-dê, moins fidèle que Ma-viên, profita de l'état de décadence où étoit alors l'empire de Chine pour se déclarer roi du Tong-king, après avoir fait mourir le vice-roi, et mis en fuite la portion des troupes qui s'opposoit à son usurpation. Après sept ans de règne, il fut supplanté par un commandant de ses armées, nommé Triêu-viêt-vuong, qui régna vingt-sept ans, et fut à son tour détrôné par Hâu-ly-nam-dê, fils de Tiên-ly-nam-dê. Ce troisième roi régna trente deux ans. Après lui, le Tong-king retomba sous la puissance immédiate des empereurs de Chine.

Au commencement du dixième siècle, l'empire de Chine étoit déchiré par des guerres intestines. Il étoit partagé en plusieurs royaumes, dont les souverains se disputoient le titre d'empereur. Aussi, dans l'espace de cinquante-quatre ans, on vit se succéder cinq dynasties impériales, dont les chefs se prétendoient descendans de quelques-unes des dynasties anciennes. Le Tong-king participa aux troubles de

l'empire. En 932, un général, nommé Duong-chinh-công, chassa le vice-roi qui gouvernoit alors, et s'empara du gouvernement, qu'il continua d'exercer au nom de l'empereur de Chine. Au bout de sept ans, il fut tué par un autre général, nommé Công-tiên, qui jouit à peine une année du fruit de sa victoire. Le gendre de Duong-chinh-công vengea la mort de son beau-père, et se déclara indépendant. Il fut le fondateur et le chef de la dynastie appelée Ngô, que nous plaçons encore dans la seconde époque, qui est celle pendant laquelle le Tong-king dépendit presque toujours des Chinois, parce que cette famille Ngô étoit encore une famille chinoise (1).

DYNASTIE NGÔ.

Années après J. C.	Noms des rois.	Durée de leur règne.
940	Tiên-ngô-vuong.	6 ans.
946	Duong-tam-kha. (Il étoit tuteur du fils de Tiên-ngô, dont il usurpa les droits.)	6
952	Hâu-ngô-vuong (fils de Tiên-ngô).	15
967	Ngô-su-quân.	2

C'est ainsi qu'on nomme douze préfets

(1) *Ngô* est un des noms que les Tong-kinois ent aux Chinois.

ou gouverneurs, qui, après la mort de Hâu-ngô, se partagèrent le gouvernement du Tong-king. Un Tong-kinois, nommé Bô-linh, qui de pâtre étoit devenu général d'armée, chassa ces douze préfets, et s'empara du trône la neuvième année du règne de Hâu-tông-thai-tô, premier empereur de la dix-neuvième dynastie des empereurs de la Chine. Cet empereur reconnut et institua Bô-linh roi de Giao-chi. Bô-linh prit le nom de Tiên-hoang. Il est chef de la dynastie Dinh, qu'on compte pour la première dynastie tong-kinoise. Son règne ouvre la troisième époque, pendant laquelle le Tong-king fut gouverné par des rois tong-kinois, si l'on excepte les quatre dernières années.

TROISIÈME ÉPOQUE.

DYNASTIE DINH.

Années après J. C.	Noms des rois.	Durée de leur règne.
968	Tiên-hoàng.	12 ans.
980	Phê-dê.	1
	(Ce nom signifie roi ou empereur déchu de sa dignité. Le prince auquel il fut donné fut détrôné par le commandant de ses troupes.)	

DYNASTIE LÊ, 1re. DE CE NOM.

981	Dai-hành.	24
1005	Il y eut interrègne d'un an, pendant lequel les fils de	

Années après J. C.	Noms des rois.	Durée d leur règn
	Dai-hành se disputèrent la couronne les armes à la main.	1 an
1006	Trung-tông (fils de Dai-hành). (Il ne régna que trois jours; il fut tué par son frère.)	1
1006	Ngoa-triêù. (Ce nom signifie dynastie détrônée.)	4

DYNASTIE LY.

Avant de donner la suite des rois d cette dynastie et des suivantes, il est né cessaire d'observer, 1°. que les rois d Tong-king, à l'imitation des empereurs d Chine, adoptent en montant sur le trôn un nom qui sert à compter les années d leur règne. Voici ce qui est dit, touchan cet usage des empereurs chinois, à la pag 1re. du tome XII de l'*Histoire générale d la Chine,* par le R. P. de Maillat, dan une note qui est de l'éditeur de cette his toire : « Indépendamment des titres qu » les empereurs chinois prennent en mon » tant sur le trône, l'usage s'est introduit » depuis l'an 63 avant l'ère chrétienne » que l'empereur Ouen-ty fut abusé pa » un *tao-ssé* (magicien) (comme on peu » le voir à cette époque dans l'*Histoire d*

» *la Chine*, tome II, page 562), de don-
» ner aux années de leur règne des noms
» particuliers, empruntés de quelque évé-
» nement mémorable, ou de pure fantai-
» sie. Ces noms ont changé autant de fois
» qu'il leur a plu, parce qu'il dépend de
» l'empereur seul de continuer un nom,
» ou d'en prendre un nouveau, lorsque
» quelque révolution considérable semble
» l'inviter à ce changement. Ces noms
» d'années, composés pour l'ordinaire de
» deux mots, tiennent lieu de date dans
» les lettres, dans les livres de compte,
» dans les almanachs et dans la conversa-
» tion. L'histoire les marque avec exacti-
» tude, et ils s'y trouvent toujours accom-
» pagnés de la note cyclique de l'année.
» Les Japonois, imitateurs des Chinois,
» en ont introduit l'usage dans leur em-
» pire l'an 650 de l'ère chrétienne ». Il paroît que c'est au commencement du onzième siècle que cet usage a été introduit au Tong-king par le premier roi de la dynastie Ly. Ce prince ne changea point ce nom pendant tout son règne, qui fut de dix-huit ans : son successeur, qui régna vingt-sept ans, changea cinq fois le nom des années de son règne ; et depuis, la plupart des autres rois du Tong-king ont changé ce nom plus ou moins souvent. Le motif qui détermine ces souverains à chan-

ger ce nom est souvent superstitieux; ils regardent ce changement comme un moyen de faire cesser les calamités publiques, et d'obtenir un règne plus tranquille et plus heureux.

2°. C'est aussi la coutume au Tong-king, comme en Chine, de décerner aux souverains, après leur mort, un nom honorifique, qui exprime quelque vertu, quelque qualité brillante ou quelque prérogative éminente. C'est ce nom dont on se sert communément dans les histoires écrites pour les désigner. Les souverains qui ont été détrônés par quelque usurpateur ne reçoivent pas ordinairement de nom honorifique, à moins que quelque prince de leur famille ne remonte sur le trône. On leur donne au contraire un nom qui exprime leur disgrâce, ou on continue de ne les désigner que par le nom des années de leur règne.

En continuant le catalogue des rois du Tong-king, nous les désignerons par les noms qui leur furent décernés après leur mort, sans donner la nomenclature des années de leur règne. Cependant il en est quelques-uns que nous ne pourrons pas désigner autrement que par le nom des années de leur règne, parce qu'ils n'ont point reçu après leur mort de noms honorifiques. Pour qu'on puisse distinguer

ceux que nous désignerons ainsi, nous mettrons avant leur nom une étoile *.

Années après J. C.	Noms des rois.	Durée de leur règne.
1010	Thai-tô.	18 ans.
1028	Thai-tông.	27
1055	Thanh-tông.	17
1072	Nhân-tông.	56
1128	Thân-tông (petit-fils de Thanh-tông).	11
1139	Anh-tông. (Il fut institué roi d'An-nam.)	
1176	Cao-tông.	35
1211	Huê-tông.	14
1225	Chiêu-hoàng (fille de Huê-tông). (En se mariant elle porta la couronne dans la famille Tran.)	1

DYNASTIE TRAN.

1226	Thai-tông.	32
1258	Thanh-tông.	21
1279	Nhân-tông.	14
1293	Anh-tông.	21
1314	Minh-tông.	15
1329	Hiên-tông.	12
1341	Du-tông (frère de Hiên-tông).	29
1370	Nghê-tông (frère des deux précédens). (Après trois ans de règne, il abdiqua la couronne en faveur d'un de ses frères.)	

Années après J. C.	Noms des rois.	Durée de leur règne
1373	Duê-tông.	4 ans
1377	Phê-dê (1) (fils de Duê-tông).	12
	(Il fut étranglé par son oncle Nghê-tông).	
1389	Thuân-tông (fils de Nhgê-tông).	9
	(Il fut forcé de laisser sa couronne à son fils, et ensuite mis à mort.)	
1398	Thiêu-dê.	2
1400	Hô-qui-ly (usurpateur).	1
1401	Han-xuong (fils de Hô-qui-ly.	6
1407	Gian-dinh-dê (fils de Nghê-tông).	2
1409	Trung-quang-dê (petit-fils de Nghê-tông).	5
	(Ce dernier roi de la famille Trân fut fait prisonnier par les troupes de l'empereur de Chine. Pendant qu'on l'emmenoit, il se précipita dans un fleuve. Le royaume du Tong-king fut pendant quatorze ans soumis immédiatement à la domination chinoise. Un descendant des rois de la famille Lê, nommé Loi, rassembla, en 1418, des troupes pour combattre les Chinois. Après dix ans de guerre, il les chassa, et rétablit sa dynastie sur le trône.)	

(1) Voyez ci-dessus, page xxxix.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

DYNASTIE LÊ, POUR LA IIe. FOIS.

Années après J. C.	Noms des rois.	Durée de leur règne.
1428	Thai-tô.	7 ans.
1435	Thai-tông (fils de Thai-tô).	8
1443	Nhân-tông (fils de Thai-tông).	17
1460	Thanh-tông (fils de Thai-tông).	38
	(Ce roi se rendit très-illustre. Il promulgua un Code de lois, et divisa ses Etats en treize provinces. Les deux plus méridionales, appelées Thuân-hoa et Quang-nam, furent formées d'une portion considérable du royaume de Chiêm-thành ou Ciampa, qu'il venoit de conquérir. (Voyez ci-dessus, page xxvj.)	
1498	Hiên-tông (fils du précédent).	6
1504	Tuc-tông (fils du précédent).	1
1505	Uy-muc-dê (frère de Tuc-tông.)	4
1509	Tuong-duc (petit-fils de Thanh-tông.)	7
	(Il fut tué.)	
1516	Chiêu-tông (arrière-petit-fils de Thanh-tông.)	7
	(Il fut détrôné.)	
1523	Cung-hoàng (frère de Chiêu-tông.)	5

Cette époque est celle d'une révolution qui eut lieu au Tong-king. Mac-dang-daong, qui avoit quitté la profession de pêcheur pour prendre celle des armes, parvint à la dignité de général, et défit un rebelle, nommé Lê-du. Pour le récompenser de ses services, le roi Chiêu-tong lui conféra, en la cinquième année de son règne, le titre de généralissime de toutes les troupes du royaume, tant de mer que de terre. Deux ans après, Mac-dang-daong contraignit Chiêu-tong à abdiquer la royauté, et proclama roi en sa place son frère cadet, Cung-hoàng. Celui-ci, au bout de cinq ans, fut aussi contraint de laisser le sceptre à Mac-dang-daong. Cet usurpateur, après deux ans de règne, résigna la couronne à son fils Mac-dang-duanh, et vécut encore douze ans. Mac-dang-duanh régnoit depuis trois ans, lorsqu'un général d'armée, nommé Nguyên-dô, né dans la province de Thanh-hoa, plaça sur le trône un prince de la dynastie Lê, fils de Chieu-tông, mais sans chasser entièrement les Mac, qui restèrent encore maîtres d'une partie considérable du royaume jusque vers la fin du seizième siècle. Les deux familles se firent la guerre pendant tout ce temps. Enfin les Mac succombèrent, et se retirèrent dans des montagnes de la partie septentrionale du Tong-king,

appelées Cao-bàng, dont l'empereur de Chine leur accorda la souveraineté. Ils en furent dépossédés vers 1680, et rétablis, deux ans après, par ordre de l'empereur Khang-ki : mais peu après cette famille se retira en Chine, et abandonna entièrement le pays de Cao-bàng, qui depuis est toujours resté soumis au roi du Tong-king.

SUITE DE LA DYNASTIE LÊ II.

Années après J. C.	Noms des rois.	Durée de leur règne.
1533	Trang-tông (fils de Chiêu-tông).	16 ans.
1549	Trung-tông (fils du précédent).	8
1557	Anh-tông (descendant de Thai-tô à la cinquième génération).	16
1573	Thê-tông (fils du précédent).	27
1600	Kinh-tông (fils de Thê-tông).	19
1619	Thân-tông (fils de Kinh-tông).	24
	(Après avoir régné vingt-quatre ans, il résigna à son fils.)	
1643	Chân-tông (fils de Thân-tông).	6
1649	Thân-tông reprit le sceptre après la mort de son fils.	14
1663	Huyên-tong (fils de Thàn-tông.)	9
1672	Gia-tông (frère du précédent).	3

Années après J. C.	Noms des rois.	Durée de leur règne.
1675	Hi-tông (fils posthume de Thân-tông.	30 ans.
1705	Du-tông (fils du précédent).	24
1729	* Vinh-khanh.)	3
	(Ce roi étoit fils adoptif de Du-tông. Il fut mis à mort par le *chua*, ou régent perpétuel du royaume, à cause de ses adultères, et ne reçut point de nom honorifique après sa mort.)	
1732	Thuân-tông (fils de Du-tông.	3
1735	* Vinh-huu.	5
	(Ce roi étoit frère de Thuân-tông. Après cinq ans de règne, il se démit de la royauté en faveur d'un neveu encore en bas âge, afin que le changement de roi occasionnât du changement dans le cours des temps, et fit cesser les calamités qui affligeoient le royaume. Il mourut la vingtième année de son successeur.)	
1740	* Canh-hung (fils de Thuân-tong.)	46
1786	* Chiêu-thong (fils du précédent).	2
	(Il ne régna pas deux ans entiers. Détrôné par les rebelles de Cochinchine nommés Tay-son, en 1788, il se retira à Péking, et y finit ses jours. (Voyez plus bas, page lvj, le précis historique des dernières révolutions du Tong-king et de la Cochinchine.)	

CINQUIÈM

CINQUIÈME ÉPOQUE.

Règne des usurpateurs appelés Tây-son.

Années après J. C.	Noms des rois.	Durée de leur règne.
1788	* Quang-trung.	5 ans.
1793	* Canh-thinh (fils de Quang-trung). (En 1801, il changea le nom des années de son règne, et les appela Bao-hung.)	9

DYNASTIE NGUYÊN.

1802	* Gia-laong. (Avant de régner sur le Tong-king, il avoit régné vingt-deux ans sur la partie méridionale de la Cochinchine, et pendant un an sur toute la Cochinchine.)	18
1820	* Minh-Mênh (fils du précédent).	

Précis historique des dernières révolutions du Tong-king et de la Cochinchine.

Le général Nguyên-dô, qui rétablit, en 1533, la famille Lê sur le trône du Tong-king, usurpé par les Mac, mourut treize

ans après, empoisonné par un chef des rebelles, qui avoit feint de rentrer dans le devoir. Les fils qu'il laissa étoient trop jeunes pour commander. La place de généralissime des troupes et de premier ministre fut conférée à son gendre Trinh-kiêm, et elle devint héréditaire dans la famille de celui-ci. Trinh-kiêm et ses enfans continuèrent de faire la guerre aux Mac, qui, comme on l'a dit, ne furent entièrement chassés du royaume que long-temps après (1). Les rois Lê, incapables de se soutenir sur le trône et de gouverner leurs Etats par eux-mêmes, vivoient dans l'indolence et la mollesse, et laissoient le maniement de presque toutes les affaires à leurs premiers ministres, dont la puissance alla toujours croissant, au détriment de l'autorité royale. Celle-ci, s'affoiblissant de jour en jour, se trouva entièrement anéantie avant la fin du 17e. siècle. Le chef de la famille Lê étoit seul appelé *Vua* (2), c'est-à-dire, roi : on lui rendoit les honneurs de la royauté ; il possédoit de grands trésors ; les troupes lui prêtoient serment de fidélité ; tous les actes du gouvernement étoient faits en son nom ; mais il n'y avoit aucune part. Le chef de la famille Trinh, sous le

---

(1) Voyez ci-dessus, page xlvj.

(2) On prononce *voua*.

nom de *Chua* (1), qui signifie *seigneur*, exerçoit toute l'autorité en maître absolu : il avoit à sa disposition toutes les troupes du royaume, levoit les impôts, distribuoit toutes les places : il étoit le chef réel de toute l'administration. Il y avoit donc au Tong-king deux souverains héréditaires ; l'un qui n'avoit que le nom et les honneurs de roi ; l'autre qui, sans en avoir le nom, en exerçoit toutes les fonctions et en avoit toute la puissance. Au reste, c'étoit dans le langage ordinaire et familier qu'on ne donnoit point au régent ou administrateur général du royaume le nom de vua, roi ; car, dans le brevet de sa dignité conçu en langue chinoise ou mandarine, le titre de vuong lui étoit conféré (2). Or, ce mot vuong signifie roi. Il exprime pourtant quelque chose de moins relevé que le titre de hoàng-dê que portoit le vua ou roi de la famille Lê, lequel, comme on l'a dit ci-dessus, signifie roi et empereur. Cette explication est nécessaire pour faire comprendre pourquoi quelques-uns des missionnaires du Tong-king ont indistinctement appelé roi, et le vua, et le chua de ce royaume.

---

(1) Ce mot se prononce comme s'il y avoit kioua.

(2) Trinh-taong, fils de Trinh-kiêm, fut le premier qui reçut ce titre vers l'an 1600.

En parlant de la Cochinchine et du Ciampa, l'on a fait observer que ce qu'on appelle la haute Cochinchine avoit appartenu, dans les temps reculés, au royaume de Ciampa, et en avoit été démembré, vers la fin du 15e. siècle, par le quatrième roi de la dynastie Lê, seconde du nom, et que ce prince en avoit fait deux provinces du Tong-king, nommées Thuân-hoa et Quang-nam. Vers l'an 1596, ou, selon d'autres, en 1553, elles eurent pour gouverneur Nguyên-hoang, fils de Nguyên-dô et beau-frère de Trinh-kiêm. Il exerça d'abord son autorité sur ces provinces, sous la dépendance de Trinh-kiêm et de son fils Trinh-taong. Il fit, pendant long-temps, la guerre contre les Mac. Vers 1600, Trinh-taong ayant pris le titre de vuong, Nguyên-hoàng secoua son joug, et gouverna désormais ces deux provinces au nom du roi ou vua, de la famille Lê, mais sans dépendre du chua de la famille Trinh. Il transmit cette puissance à ses descendans. Depuis cette époque, la guerre eut presque toujours lieu entre les deux familles Trinh et Nguyên. Les Trinh envoyèrent, à diverses reprises, des armées formidables en Cochinchine, pour réduire les Nguyên à l'obéissance, mais toutes leurs tentatives furent inutiles. Les Cochinchinois non-seulement repoussèrent toutes les attaques des Tong-

kinois du côté du nord, mais encore ils étendirent leur domination vers le midi, en s'emparant de presque tout le territoire du Ciampa et d'une partie du Camboge.

Ainsi, pendant tout le 17e. siècle et une grande partie du 18e., le Tong-king et la Cochinchine formèrent deux États réellement distincts, et dont les peuples, par l'effet de ces guerres continuelles, devinrent ennemis l'un de l'autre. Chacun de ces Etats obéissoit à des maîtres différens. Cependant ces deux peuples ennemis reconnoissoient un même roi dans la personne des princes de la famille Lê; mais ces rois fainéans n'avoient qu'une ombre de royauté; ils étoient plus réellement sous la dépendance des régens ou chua de la famille Trinh, qu'ils n'étoient souverains. Comme ils résidoient toujours au Tong-king, l'on ne connoissoit réellement en Cochinchine d'autre maître que le chua, ou régent de la famille Nguyên, qui régnoit véritablement; c'est pourquoi les missionnaires et les écrivains qui ont parlé de la Cochinchine ont toujours appelé roi le chua ou régent qui exerçoit l'autorité suprême en Cochinchine; et en parlant des révolutions qui eurent lieu au Tong-king et en Cochinchine, sur la fin du siècle dernier, nous lui donnerons également ce titre.

Vers l'an 1765, le roi de Cochinchine

nommé Vo-vuong voulut faire placer sur le trône, après sa mort, le fils d'une concubine qu'il aimoit éperdument, au préjudice de son fils aîné et légitime, qui avoit déjà été reconnu par la nation pour héritier de la couronne. Il chargea secrètement de l'exécution de ce dessein un de ses ministres; celui-ci entra dans ses vues, et prit des mesures pour réussir; il fit garder à vue le prince héritier légitime, et déplaça les mandarins qu'il croyoit opposés à son entreprise. Le roi étant mort, la même année, ce ministre fit proclamer roi, sous le nom de Huê-vuong, le fils de la concubine, encore en bas âge, et se fit déclarer régent du royaume. Deux des principaux ministres s'efforcèrent de soutenir les droits du prince légitime; mais ils échouèrent dans leur projet. Ce prince, détenu dans une espèce de prison, y finit ses jours la même année, laissant deux fils en bas âge.

Le fils de la concubine, incapable, vu son âge, de régner par lui-même, s'adonna à la mollesse et aux plaisirs, et laissa le régent maître absolu de la destinée de ses sujets. Ce régent gouverna en vrai tyran; il opprima et vexa tellement tous les ordres de l'Etat, que les principaux officiers prirent le parti de s'en défaire. Ils offrirent au chua ou régent du Tong-king de lui ouvrir les re-

tranchemens qui ferment l'entrée de la Cochinchine, et que jusqu'alors il n'avoit pu forcer, s'il vouloit les délivrer de la cruelle oppression sous laquelle ils gémissoient. Le chua du Tong-king pénètre dans la Cochinchine avec une armée formidable, en 1774. Il fait écrire au prince qu'il n'est venu que pour le délivrer d'une tutèle dont il auroit dû rougir, et pour délivrer ses peuples de la cruelle oppression qu'ils éprouvoient de la part du régent; que s'il veut lui livrer ce ministre mort ou vif, il sortira sur-le-champ de Cochinchine et reprendra la route du Tong-king. Le prince assemble son conseil : tout le monde est d'avis de livrer le régent aux Tongkinois. A peine ceux-ci l'ont-ils entre leurs mains, qu'ils avancent dans le pays et arrivent jusqu'à la province de la cour. Le prince illégitime veut assembler une armée, mais il n'a personne pour la commander; la division se met parmi ses officiers, son armée est mise en déroute, et il est obligé de fuir dans les provinces méridionales.

Pendant ces troubles, un homme du peuple, nommé Nhac, de la province de Qui-nhon, collecteur d'impositions et joueur de profession, s'annonce comme voulant remettre sur le trône le prince légitime. Cet homme ramasse une troupe

de brigands, auxquels il réunit des Chinois : il dépose le gouverneur de la province de Qui-nhon, sous prétexte d'infidélité à son prince et d'insensibilité aux maux de l'Etat. Le peuple, trompé par ses promesses et persuadé qu'il défendoit les intérêts du prince légitime, se rassemble sous ses étendards. Il compose en peu de temps une armée nombreuse, arrête les Tong-kinois, les chasse de la province de Cham, enlève le peuple de cette province, l'amène dans celle de Qui-nhon, et commence à s'étendre du côté du midi. Telle est l'origine des rebelles Cochinchinois connus sous le nom de Tây-son, mots qui signifient montagnes de l'occident, parce que leurs chefs étoient sortis des montagnes occidentales de la province de Qui-nhon.

Lorsque le roi s'enfuit dans les provinces les plus méridionales, ses deux neveux, fils de son frère aîné, prirent aussi la fuite. Le cadet, nommé Nguyên-anh, suivit le roi, et, quoiqu'il ne fût alors âgé que de treize à quatorze ans, il commandoit déjà un corps d'armée. L'aîné, qu'on nommoit Hoàng-tôn, c'est-à-dire, petit-fils du roi Vo-vuong, voulant s'enfuir par terre, fut pris par les Tây-son. Ceux-ci, voulant profiter de son nom, disent à tout le peuple que ce prince est le seul qui doit ré-

gner, et qu'ils ne ramassent des troupes que pour le mettre sur le trône qui lui étoit dû. Nhac, chef de ces rebelles, lui donne sa fille en mariage. Ce prince resta avec son beau-père pendant quelques années; mais, s'étant aperçu que ces rebelles ne travailloient que pour eux, il s'évade, et vient trouver le roi dans la basse Cochinchine. Là, une partie des mandarins force le roi à lui céder la couronne; les autres continuent à suivre leur ancien maître, qui s'enfuit à Can-cao, dans la partie la plus occidentale de la basse Cochinchine. Il tombe bientôt entre les mains des Tây-son, et est mis à mort. Hoàng-tôn se renferme dans des retranchemens, et s'y défend pendant six mois. Enfin, trahi par ceux qui gardoient le fort, il est contraint de se rendre à discrétion. Les ennemis, qui craignoient le peuple, le traitent en apparence avec beaucoup d'égards; mais ils le font mourir secrètement. Nguyên-anh, son frère, restoit seul de toute la famille royale. Lorsque le roi son oncle fut pris par les Tây-son, il s'échappa, et resta caché, pendant un mois, dans la maison de Mgr. Pigneaux, évêque d'Adran, vicaire apostolique de Cochinchine. Les Tây-son s'étant retirés à Sai-gon, ville capitale de la basse Cochinchine, Nguyên-anh sort de sa retraite, et rassemble quelques soldats; son parti

grossit de jour en jour. Il se rend maître de presque toute la basse Cochinchine, et est proclamé roi, en 1779, par les peuples de cette contrée. De son côté, Nhac, le chef des rebelles, s'étoit déclaré roi et empereur (hoang-dê), et avoit pris le nom de Thai-duc. En 1782, son armée pénétra de nouveau dans les provinces les plus méridionales; le roi légitime fut obligé de s'enfuir dans des îles désertes. Il rentra dans ces provinces la même année; mais, dès l'année suivante, il lui fallut de nouveau prendre la fuite.

Le roi de Siam offrit du secours à ce roi fugitif, et envoya en basse Cochinchine, en 1784, une armée qui pilla ces provinces, et y commit tant d'excès et d'horreurs en tous genres, que les habitans, par le conseil même du roi légitime, appelèrent les rebelles pour chasser ces étrangers. Le roi, ramené à Siam, s'en échappa bientôt; et, ayant rencontré dans les îles du golfe de Siam Mgr. Pigneaux, évêque d'Adran, qui avoit aussi été obligé de fuir, et qui se disposoit à passer à Pondichéry, il confia à ce prélat ce qu'il avoit de plus précieux, son fils aîné, fils de la reine, héritier présomptif de la couronne, âgé seulement de cinq ans. Cet évêque s'étoit concilié, par ses rares qualités, par l'éclat de sa vertu, par les services signalés qu'il avoit rendus au roi

légitime, l'amitié et la confiance de ce prince, l'estime et la vénération de presque tous ceux qui le connoissoient, tant païens que chrétiens. Il passa en France avec son royal élève, en 1786, afin d'implorer la protection de Louis XVI en faveur du roi légitime de Cochinchine. Louis XVI, qui ne prévoyoit pas les malheurs qui l'attendoient prochainement, non content de faire au jeune prince cochinchinois un accueil distingué, promit d'envoyer des secours à son père. Mais les ordres donnés par ce prince généreux et bienfaisant ne furent point exécutés. Cependant le roi de Cochinchine, pendant l'absence de son fils et de l'évêque d'Adran, étoit rentré, dès 1785 ou 1786, en possession des provinces qu'on appelle la basse Cochinchine, et s'y étoit maintenu à la faveur de la division survenue entre les chefs des rebelles Tây-son, après qu'ils eurent pillé le Tong-king, en 1786.

Ce royaume étoit, depuis plusieurs années, en proie aux plus terribles fléaux et à l'anarchie la plus complète. Le prince-régent ou chua, qui avoit cruellement persécuté les chrétiens, se voyant attaqué d'une affreuse maladie qui le faisoit tomber en pourriture, choisit pour son successeur un jeune enfant, fils d'une de ses concubines, au préjudice d'un autre de

ses fils plus âgé, qu'il avoit eu de la reine. Il nomma sa concubine favorite régente du royaume, et lui donna un premier ministre. Il mourut, rongé de vers, comme Antiochus-Epiphanes, en 1782, âgé de trente-cinq ans. Aussitôt la plupart des mandarins, de concert, vinrent attaquer le palais, tuèrent le premier ministre, et placèrent sur le trône l'héritier légitime. Ce jeune prince, pour récompenser ses soldats, leur conféra des dignités et des titres; ceux-ci, devenus fiers et insolens, portèrent le trouble partout. En 1784, ils tuèrent plusieurs grands mandarins, pilièrent et détruisirent leurs palais, et firent trembler le jeune prince qu'ils avoient placé sur le trône. Ils se répandirent ensuite dans les provinces, où tout ne fut que pillage et désolation. Cependant un parti s'étoit formé, ayant le dessein de renverser la domination du chua Trinh ou régent perpétuel du Tong-king, et de rétablir le vua ou roi titulaire de la famille Lê en pleine possession de l'autorité. Un grand mandarin tong-kinois, nommé Công-chinh, étoit entré en Cochinchine pour appeler au secours du vua le chua Nguyên, ou régent perpétuel de la Cochinchine. Ce prince étoit en fuite. Les Tong-kinois étoient encore maîtres de la haute Cochinchine, et Nhac, chef des rebelles, tenoit sous l'op-

pression le reste de ce royaume. Il crut cette occasion favorable pour satisfaire son ambition. Il ne demanda pas mieux que de marcher sur le Tong-king. Cet usurpateur avoit deux frères, qui commandoient ses armées, et prenoient le titre de *duc-ong*, qui est le titre qu'on donne aux princes du sang royal. Le plus jeune, nommé Long-nhung, étoit le plus actif, le plus entreprenant et le plus habile dans le métier de la guerre. Nhac avoit établi sa cour à Qui-phu, ville capitale de la province de Qui-nhon, parce que la ville de Phu-xuàn, résidence ordinaire des rois de Cochinchine, étoit encore sous la domination tong-kinoise. Le second des trois frères commandoit les armées qui occupoient la basse Cochinchine. Long-nhung fut envoyé vers le Tong-king. Dans l'été de 1786, il s'empara de toute la Cochinchine septentrionale, ravagea le pays, força tous les hommes en état de porter les armes de s'enrôler dans son armée, traversa, avec la rapidité de l'éclair, tout le Tong-king. A son arrivée à la ville royale, le régent perpétuel du Tong-king, abandonné de ses troupes, prend la fuite et se donne la mort. Le vieux roi, ou vua Canh-hung, qui étoit assis sur le trône depuis 1740, mourut sur ces entrefaites, et eut pour successeur son petit-fils, qui régna à peine

deux ans. Il est connu sous le nom de Chiêu-thông. Le tyran Nhac, instruit des succès de son frère, vint au-devant du butin. Les deux frères revinrent en Cochinchine, chargés d'immenses trésors, dont le partage fut l'occasion d'une rupture et d'une guerre entre les frères. Les deux frères de Nhac voulurent aussi avoir des Etats à gouverner. Long-nhung se déclara souverain de la haute Cochinchine, sous le titre de *chua*, ou régent perpétuel de Phu-xuân (1). Le second des frères, imitant l'exemple de son cadet, garda pour sa part la basse Cochinchine, et Nhac ou Thai-duc, l'aîné, fut réduit aux provinces du milieu de la Cochinchine. En 1787, il fut assiégé dans sa ville capitale par ses frères, et fut obligé de reconnoître leur souveraineté. Mais celui qui avoit eu la basse Cochinchine en partage mourut peu de temps après, et le roi légitime Nguyên-anh avoit profité de ces circonstances pour rentrer dans cette portion de ses Etats. Cependant le Tong-king resta, pendant plus de deux ans, plongé dans l'anarchie, et fut horriblement ravagé par toutes sortes de fléaux. Les Tây-son, en se retirant, portèrent partout le fer et la flamme, pillèrent et

---

(1) C'est le nom de la ville royale de Cochinchine. Voyez ci-dessus, page xxij.

saccagèrent tout le royaume, mais surtout les deux provinces de Nghê-an et de Thanh-hoa, les plus voisines de la Cochinchine, où le peuple leur opposa de la résistance. Des factions se formèrent, l'une pour soutenir l'indépendance du jeune roi Chiêu-thông, l'autre pour le forcer de reconnoître un chua ou régent perpétuel de la famille Trinh. Ces deux partis se firent une guerre d'autant plus cruelle, qu'il n'y avoit plus nulle forme de gouvernement, plus d'armée disciplinée; partout les villages étoient armés les uns contre les autres; ce n'étoit, de tous côtés, que meurtres, pillages et incendies. La famine et la peste furent les résultats de ce désordre convulsif. La mortalité fut si affreuse, qu'elle enleva près de la moitié des habitans du royaume. Des cantons restèrent presque entièrement dépeuplés, des communes tout-à-fait désertes. Long-nhung, après avoir dicté la loi à son frère, accourut de nouveau au Tong-king, au commencement de 1788, répandit partout la terreur par les cruautés qu'il faisoit exercer par ses soldats, se déclara roi du Tong-king, et prit le nom de Quang-trung. Le prétendant à la dignité de chua avoit été tué par la faction qui lui étoit opposée. Le jeune roi Chiêu-thông s'enfuit en Chine, et sollicita la protection de l'empereur. Ce

monarque envoya, en 1789, une nombreuse armée de Chinois pour replacer Chiêu-thông sur le trône; mais Quang-trung, qui, après sa conquête, étoit retourné à la ville royale de Cochinchine, vint à marches forcées, avec une armée peu nombreuse, fondre sur l'armée chinoise, et la défit si complètement que fort peu échappèrent au carnage. Après cette victoire, il resta paisible possesseur de tout le Tong-king et de la haute Cochinchine. Cet usurpateur ne jouit pas long-temps du fruit de ses conquêtes; il mourut au mois de septembre 1792, et laissa ses Etats à un de ses fils encore en bas âge, qui fut reconnu roi, sous le nom de Canh-thinh, auquel, en 1801, il substitua celui de Bao-hung. Un conseil de régence, composé de grands mandarins, administra le royaume en son nom, fut occupé à soutenir la guerre contre le roi légitime de Cochinchine, Nguyên-anh. Ce prince, depuis le retour de Mgr. l'évêque d'Adran, aidé par les conseils de ce prélat et par les services signalés que lui rendirent plusieurs officiers françois qui s'étoient attachés à son service, avoit remporté de grands succès sur ses ennemis, et étoit venu, en 1793, assiéger Thai-duc, l'aîné des trois frères, chefs des rebelles, dans Qui-phu, sa capitale. L'usurpateur, dans cette extrémité, appela son neveu

Canh-thinh à son secours. Celui-ci envoya une armée qui fit lever le siége de la place, et força ensuite Thai-duc à abdiquer l'empire, lui laissant à peine une honnête subsistance. Ce tyran mourut la même année, accablé de honte et de chagrin. La guerre continua, avec un succès varié, entre le roi légitime, qui avoit reconquis plusieurs provinces, et le fils de Quang-trung, qui étoit maître de tout le Tong-king et de plus de la moitié de la Cochinchine. Les provinces de Qui-nhon, de Phu-yên et de Nha-trang, furent le principal théâtre de cette guerre, qui ne fut terminée qu'en 1802. Le roi légitime remportoit chaque année des avantages sur ses ennemis, mais dont il ne tiroit point tout le parti qu'il auroit pu. Il brûla plusieurs fois leur flotte dans le port même de Qui-nhon; et comme il avoit plusieurs vaisseaux de construction européenne, commandés par des officiers françois, sa marine étoit beaucoup supérieure à celle des Tây-son; mais, sur terre, ceux-ci avoient l'avantage de pouvoir lui opposer des armées beaucoup plus nombreuses, parce qu'ils étoient maîtres d'une bien plus vaste étendue de pays. Il prit Qui-phu au mois d'août 1799; Mgr. l'évêque d'Adran mourut la même année, au mois d'octobre. Le jeune prince, que ce prélat avoit amené en France, ne lui survécut

pas deux ans ; la petite vérole l'enleva en 1801. La même année, pendant que les Tây-son assiégeoient la ville de Qui-phu avec une armée formidable, le roi conduisit sa flotte à Phu-xuân, capitale de la haute Cochinchine, résidence du jeune tyran Canh-thinh, et se rendit maître, presque sans coup férir, de toute la haute Cochinchine. Il ne crut pas devoir pousser sa conquête plus loin cette année. Il craignoit que, pendant qu'il seroit occupé au Tong-king, l'armée ennemie, qui étoit devant Qui-phu, composée de l'élite des troupes des Tây-son, et commandée par leurs deux plus habiles généraux, ne reprît d'abord Phu-xuân, et ensuite tout le reste de la Cochinchine. D'ailleurs, son armée étoit peu nombreuse. Il se borna donc à fortifier la muraille qui sert de barrière à la Cochinchine, près des frontières du Tong-king. Le jeune roi des Tây-son qui, à l'arrivée du roi légitime, s'étoit enfui précipitamment au Tong-king, crut échapper au malheur qui le menaçoit en changeant le nom des années de son règne, et substituant le nom de Bao-hung à celui de Canh-thinh. Il fit des levées de troupes extraordinaires ; et, au mois de février 1802, il alla en personne, à la tête d'une nombreuse armée, attaquer la muraille qui ferme la Cochinchine ; mais son armée fut mise en

déroute. Après cet échec, il fit encore de nouvelles levées de soldats, et fit fortifier tous les passages tant sur terre que sur les rivières; mais tous ces préparatifs de défense furent inutiles. L'armée du roi légitime de Cochinchine, qui entra au Tong-king au mois de juin de la même année, n'éprouva presque aucune résistance. Dès le mois de juillet, ce prince fut le maître de tout le Tong-king. Le jeune roi Tây-son, tous ses frères, tous les membres de sa famille, et tous les grands mandarins qui étoient à son service, tombèrent entre les mains du vainqueur, et furent amenés à Phu-xuân. Tous les membres de la prétendue famille royale des rebelles Tây-son, sans exception, furent mis à mort. Les grands mandarins furent aussi presque tous punis du dernier supplice. Ainsi finit cette race cruelle des Tây-son, après trente ans continus de troubles et de guerres. Depuis ce temps, le roi légitime de Cochinchine, de la famille Nguyên, règne seul en souverain absolu sur toute la Cochinchine et sur tout le Tong-king. Avant l'année 1802, ce prince ne prenoit encore que le titre de chua, ou régent perpétuel, et tous les actes de son règne, même après la chute entière de la famille Lê, étoient datés des années de Canh-hung, qui sont celles de l'avant-dernier vua du Tong-king de cette

famille, mort en 1786. Il ne comptoit point celles de Chiêu-thong, successeur de Canh-hung. Ainsi au commencement de l'année 1802, il datoit encore ses actes de la soixante-troisième année de Canh-hung, comme si le prince de la famille Lê, qui avoit régné sous ce nom, régnoit encore. Les Tong-kinois s'étoient flattés que le roi de Cochinchine, après avoir anéanti la faction des Tây-son, se contenteroit de régner en maître absolu sur la Cochinchine, et replaceroit sur le trône du Tong-king un prince de la famille Lê, comme le chef de sa famille. Nguyên-dô rétablit cette famille sur le trône usurpé par la faction Mac. Il avoit effectivement toujours témoigné qu'il faisoit la guerre pour soutenir aussi bien les droits de la famille Lê que ceux de sa propre famille. Mais Nguyên-anh, avant de partir de Phu-xuân pour la conquête du Tong-king, en juin 1802, se déclara souverain indépendant de tout le Tong-king et de toute la Cochinchine, et donna à son règne le nom de Gia-laong. En 1804, il fut reconnu roi par l'empereur de Chine, et la même année, il changea le nom du royaume, qui, depuis longtemps, se nommoit An-nam, et est maintenant appelé Viêt-nam. La conduite de ce prince envers la famille Lê, la pesanteur des impositions et des corvées, et les vexa-

tions exercées par ses officiers, lui aliénèrent le cœur de la plupart des Tongkinois. Aussi pendant son règne se forma-t-il à plusieurs reprises des factions pour faire valoir les droits de divers prétendans, qui étoient ou se disoient descendans de quelqu'une des anciennes dynasties qui avoient régné dans les siècles passés. Toutes ces factions ont été étouffées, mais la tranquillité n'a point cessé d'être troublée par des brigands qui ravagent tout ce royaume, et n'ont point encore été entièrement détruits. Le roi Gia-laong est mort le 25 janvier 1820. Son successeur a été installé le premier jour de l'année tongkinoise, qui, cette année, étoit le 14 ou le 15 de février. Il a nommé les années de son règne Minh-mênh, c'est-à-dire, destin brillant. Ce nouveau roi ou empereur est fils du précédent, né d'une concubine. Il avoit été désigné, en 1816, par son père pour héritier de la couronne, préférablement aux fils du jeune prince qui étoit venu en France avec Mgr. l'évêque d'Adran : ce jeune prince étoit fils de la reine légitime; mais les enfans qu'il laissa en mourant sont nés de concubines.

Nous ajoutons ici la succession des *chua*, ou régens perpétuels, tant de la famille Trinh que de la famille Nguyên.

Succession des chua ou régens perpétuels du Tong-king de la famille Trinh.

Cette notice des chua du Tong-king n'est pas complète; nous ne savons ni les noms ni la durée du règne des deux ou trois derniers chua.

Voyez ce qui a été dit ci-dessus, page l et lj, sur la distinction des vua et des chua du Tong-king.

Années après J. C.	Noms des chua.	Durée de leur règne.
1545	Trinh-kiêm (gendre de Nguyên-dô). (Il succéda à son beau-père dans les dignités de généralissime et de premier ministre, au préjudice du fils aîné de Nguyên-dô, qui étoit encore jeune. Il ne reçut le titre de *vuong*, qui signifie roi, qu'après sa mort.)	25 ans.
1570	Trinh-taong, ou Binh-an-vuong (fils du précédent). (Il reçut le titre de Binh-an-vuong en 1598. Tous ses successeurs reçurent aussi le titre de vuong.)	53
1623	Trinh-trang, ou Thanh-dô-vuong (fils du précédent).	28
1651	Trinh-tac, ou Tây-dinh-vuong (fils du précédent).	22
1673	Trinh-can, ou Dinh-nam-vuong (fils du précédent). (Il fut installé du vivant de son père. Ce fut lui qui porta les derniers	35

Années après J. C.	Noms des chua.	Durée de leur règne.
	coups à l'autorité chancelante du *vua*, et s'empara de toute l'administration du royaume.)	
1708	Trinh-cang, ou An-vuong (petit-fils du précédent).	20
1728	Trinh-giang, ou Uy-vuong (fils du précédent).	11
1739	Trinh-danh, ou Minh-vuong (frère du précédent).	

C'est le dernier chua dont nous connoissions le nom; mais nous ignorons combien de temps il régna. En 1782, le chua qui régnoit alors mourut, âgé de trente-cinq ans. Ce ne pouvoit donc être Minh-vuong. Ce chua, qui mourut en 1782, désigna pour son successeur un jeune enfant fils de sa concubine favorite, au préjudice du fils de sa première femme. La même année, les mandarins détrônèrent le fils cadet, et placèrent sur le trône l'aîné, qui fut le dernier des chua du Tong-king. Il fut tué, en 1786, par les Tây-son.

Succession des rois de Cochinchine de la famille Nguyễn.

Il faut se rappeler ce qui a été dit plus haut, pages lij et liij, que les princes de cette famille n'avoient que le titre de chua, ou régent perpétuel; qu'ils reconnoissoient

Succession des chua ou
du Tong-king de la

Cette notice des chua d
pas complète; nous ne s
ni la durée du règne d
derniers chua.

Voyez ce qui a été di
et lj, sur la distinction d
du Tong-king.

Années après J. C. — Noms des

1545 Trinh-kiêm (
Nguyên-dô).

(Il succéda à son
les dignités de géné
premier ministre, au
aîné de Nguyên-dô,
jeune. Il ne reçut le
qui signifie roi, qu'a

1570 Trinh-taong, o
vuong (fils du

(Il reçut le titre d
en 1598. Tous ses suc
aussi le titre de vuo

1623 Trinh-trang, ou
vuong (fils du

1651 Trinh-tac, ou
vuong (fils du

1673 Trinh-can, ou
vuong (fils du

(Il fut installé du
père. Ce fut lui qui p

Années après J. C.	Noms des rois.	Durée de leur règne.
1686	Ngai-vuong (fils du précédent).	6
1692	Minh-vuong (fils du précédent).	32
1724	Ninh-vuong (fils du précédent).	13
1737	Vo-vuong (fils du précédent).	28
1765	Hân, ou Huê-vuong (fils du précédent).	12
	(Il étoit fils d'une concubine; il fut désigné par son père pour lui succéder, à l'exclusion de l'héritier légitime, fils de la reine. Il n'avoit que douze ans. En 1777, il fut pris et mis à mort par les rebelles Tây-son. Peu auparavant, il avoit été forcé de céder la royauté à son neveu, fils de son frère aîné, qui essuya le même sort quelques mois après.)	
1777	Interrégne de près de deux ans.	
	(Les Tong-kinois étoient alors maîtres de la haute Cochinchine; les usurpateurs Tây-son occupoient le reste.)	
1779	Nguyên-anh (neveu de Huê-vuong).	
	(Il ne régna d'abord que sur la basse Cochinchine; il en fut chassé plusieurs fois, en 1782, 1783 et 1784. Il y rentra en 1785. En 1801, il devient maître de toute la Cochinchine; en 1802, il soumet le Tong-king, prend le titre de hoang-dê, roi et empereur, et donne à son règne le nom de Gia-laong. Voyez ci-dessus, p. xlix.)	

SECTION TROISIÈME.

Succession des évêques françois, vicaires apostoliques du Tong-king et de la Cochinchine.

L'on a rapporté, dans la *Préface* qui est à la tête du tome Ier. de cet ouvrage, l'origine de l'institution des évêques envoyés en qualité de vicaires apostoliques dans la Chine, le Tong-king et la Cochinchine (1). Nous ne répéterons point ici ce qui a été dit en cet endroit, et nous nous bornerons à donner d'abord la succession des évêques françois qui ont été vicaires apostoliques du Tong-king occidental et de la Cochinchine, ou simplement coadjuteurs.

Succession des évêques françois vicaires apostoliques du Tong-king.

Mgr. François Pallu, évêque d'Héliopolis, dont il a été fait mention à l'endroit cité ci-dessus, fut d'abord vicaire apostolique de tout le royaume du Tong-king, de celui du Laos et de cinq pro-

---

(1) Voyez tome Ier., page XIII.

vinces de Chine. Sacré à Rome en 1659, il quitta la France le 2 janvier 1662, et arriva à Siam le 27 janvier 1664. Ayant fait d'inutiles tentatives pour passer au Tong-king, et les affaires des missions exigeant sa présence à Rome, il partit de Siam le 19 janvier 1665, et arriva l'année suivante, au mois d'avril, dans la capitale du monde chrétien. Après y avoir terminé ses affaires, il vint à Paris dans l'intention de repartir promptement pour Siam; mais de nouvelles affaires l'appelèrent à Rome en 1668. Il s'embarqua au mois de mai 1670, au Port-Louis, pour retourner dans les Indes. Il n'arriva à Siam qu'en 1673. Au mois d'août de l'année suivante, ce prélat partit de Siam pour le Tong-king sur un bâtiment françois. Des orages continuels forcèrent ce bâtiment à venir mouiller dans le port de Cavite, proche de Manille. Le gouverneur et les magistrats de cette colonie espagnole, qui croyoient que la guerre étoit déclarée entre la France et l'Espagne, s'emparèrent du vaisseau, emprisonnèrent le capitaine et le pilote, et enfermèrent le prélat dans un couvent. Il fut de là envoyé en Espagne par le Mexique. Pendant sa détention et son voyage, il fut presque toujours traité avec honneur, mais il ne recouvra sa liberté qu'en Espagne; elle lui fut rendue presque aussitôt

après son arrivée. Il en profita pour faire un nouveau voyage à Rome, en 1678. Sa présence y fut très-utile pour l'affermissement des nouvelles missions de Chine et des royaumes voisins. Mgr. l'évêque d'Héliopolis cessa, en 1679, d'être vicaire apostolique du Tong-king; il fut alors établi vicaire apostolique de neuf provinces de Chine. Etant retourné à Siam en 1681, il en partit, au mois de juin 1683, pour entrer dans la province de Fo-kien en Chine. Il n'y put entrer qu'au mois de mars 1684, et il y termina sa carrière apostolique, le 24 octobre de la même année, dans l'exercice de son zèle (1).

La religion chrétienne faisant de grands progrès dans le Tong-king, le saint Siége jugea convenable d'y établir deux évêques vicaires apostoliques. Ce royaume fut donc, en 1679, partagé en deux vicariats apostoliques, l'un à l'orient, l'autre à l'occident.

Le premier vicaire apostolique du Tong-king oriental fut Mgr. François Deydier, évêque d'Ascalon. Il étoit natif de Toulon. Il partit de France en 1660, avec Mgr. de

---

(1) Les auteurs du *Gallia christiana* (tome VII, col. 1030) disent que l'évêque d'Héliopolis mourut en 1685. C'est une erreur de leur part ou une faute d'impression. C'est en 1684 que ce prélat mourut.

la Mothe Lambert, évêque de Bérithe, n'étant encore que prêtre, et arriva à Siam en 1662. Cette même année, les missionnaires Jésuites qui étoient au Tong-king en avoient été chassés en haine de la foi, et n'y rentrèrent qu'en 1669. M. Deydier y arriva en 1666. Il y travailla avec beaucoup de succès à propager la foi parmi les infidèles, s'occupa à prendre soin des nombreux néophytes que renfermoit ce royaume, et s'appliqua surtout avec beaucoup de zèle à instruire et préparer au sacerdoce les plus fervens des catéchistes, dont plusieurs furent ordonnés prêtres par Mgr. l'évêque de Bérithe, les uns à Siam, où ils furent envoyés à cet effet, les autres au Tong-king, dans un voyage que ce prélat y fit en 1669. M. Deydier, nommé en 1679 évêque d'Ascalon et vicaire apostolique du Tong-king oriental, reçut la consécration épiscopale au Tong-king, le 21 décembre 1682, des mains de Mgr. de Bourges, évêque d'Auren, dont il va être parlé. Mgr. l'évêque d'Ascalon mourut le 1er. juillet 1693. Tous ses successeurs, dans la dignité de vicaires apostoliques du Tong-king oriental, ont été des religieux italiens ou espagnols, presque tous de l'ordre de saint Dominique; un seul étoit de l'ordre des Augustins déchaussés.

Les Jésuites étoient les seuls mission-

naires qui eussent annoncé l'Evangile au Tong-king avant l'arrivée de M. Deydier. Depuis cette époque, des religieux de divers ordres, envoyés directement par la congrégation de la Propagande, et entretenus à ses frais, et des Dominicains de la province des Philippines, défrayés par le roi d'Espagne, vinrent aider à recueillir l'abondante moisson qu'offroit cette mission. Selon un arrangement fait entre ces nouveaux missionnaires et les missionnaires françois, et approuvé par la Propagande, ceux-ci, qui précédemment avoient exercé leur zèle des deux côtés du grand fleuve, se bornèrent à la partie occidentale, depuis ce fleuve jusqu'à la Cochinchine et au Laos; la partie située à l'orient du même fleuve fut confiée aux missionnaires italiens et espagnols, qui la cultivèrent conjointement. Quant aux Jésuites, ils continuèrent de travailler dans les districts qu'ils avoient déjà formés de l'un et de l'autre côté du fleuve, sous la juridiction des vicaires apostoliques respectifs.

Vicaires apostoliques du Tong-king occidental.

I. Le premier vicaire apostolique du Tong-king occidental fut M. Jacques de Bourges, évêque d'Auren. Ce missionnaire, né à Paris, avoit été, comme M. Deydier,

compagnon de voyage de Mgr. l'évêque de Bérithe, depuis Paris jusqu'à Siam. Il fut député à Rome par ce prélat, en 1663, pour les affaires des missions. De retour à Siam vers 1666, il accompagna, en 1669, Mgr. l'évêque de Bérithe dans le voyage que ce prélat fit au Tong-king, et assista à un synode que le même évêque y célébra l'année suivante, au mois de mars, avant de repartir pour Siam. M. de Bourges resta au Tong-king, et y travailla, de concert avec M. Deydier, à la propagation de l'Evangile et à l'accroissement du clergé indigène, avec un zèle infatigable et un succès merveilleux. Nommé évêque d'Auren et vicaire apostolique du Tong-king occidental, il alla à Siam se faire sacrer, en 1682, et revint au Tong-king la même année. Vingt ans après, il sacra évêque de Basilée M. Edme Bélot, missionnaire zélé, qui étoit au Tong-king depuis plus de vingt ans, et qu'il avoit demandé et obtenu pour son coadjuteur. Une cruelle persécution s'étant élevée au Tong-king en 1712, les deux évêques d'Auren et de Basilée, et M. Guisain, missionnaire, furent arrêtés, emprisonnés et chassés du royaume. On les embarqua sur un vaisseau qui alloit à Siam. Des chrétiens allèrent en bateau rejoindre ce vaisseau en pleine mer, et ramenèrent à terre Mgr. l'évêque de Basilée

et M. Guisain, qui se cachèrent dans la province de Nghê-an, la plus éloignée de la cour. Mgr. l'évêque d'Auren, accablé de vieillesse, se retira à Siam, et y termina sa carrière apostolique dans les exercices de la piété, le 9 août 1714, âgé de quatre-vingt-trois ans (1).

II. Après la mort de l'évêque d'Auren, M. Edme Bélot, évêque de Basilée, qui avoit été son coadjuteur, devint vicaire apostolique du Tong-king occidental; mais pour peu de temps. Une mort prématurée l'enleva le 2 janvier 1717.

III. Son successeur fut M. François-Gabriel Guisain, natif de Paris, qui étoit parti de France pour le Tong-king en 1688. Il fut nommé, en 1718, évêque de Laranda et vicaire apostolique; mais il ne fut sacré qu'en 1721. Il mourut le 17 novembre 1723.

IV. Après la mort de Mgr. l'évêque de Laranda, le Tong-king occidental resta quinze ans sans avoir de vicaire apostolique. M. Louis Néez, pro-vicaire, ou vicaire-général de l'évêque de Laranda, gouverna la mission pendant tout ce temps (2).

---

(1) Les auteurs du *Gallia christiana* placent la mort de ce prélat en 1713. C'est encore une fausse date.

(2) Lorsqu'un évêque vicaire apostolique meurt

Il étoit du diocèse de Bayeux, et étoit au Tong-king depuis 1715. Nommé évêque de Céomanie et vicaire apostolique en 1738, il fut sacré le 22 novembre 1739, par le vicaire apostolique du Tong-king oriental. L'évêque de Céomanie fut un prélat recommandable par sa science, son zèle, sa piété, sa prudence, sa fermeté et son désintéressement. Il est à juste titre regardé comme un des principaux soutiens et des plus beaux ornemens de la mission du Tong-king occidental, à laquelle il rendit de longs et importans services. Il mourut le 19 octobre 1764, âgé de quatre-vingt-trois ans, après cinquante ans passés dans l'exercice des fonctions apostoliques, et vingt-cinq ans d'épiscopat.

Il eut successivement trois coadjuteurs; 1°. M. Louis Deveaux, du diocèse de Saint-Malo, qui étoit missionnaire au Tong-king depuis 1737, fut sacré, en 1746, évêque

---

sans coadjuteur, son vicaire-général, s'il n'en avoit qu'un, ou le plus ancien des vicaires-généraux, s'il en avoit plusieurs, est, par une disposition spéciale du saint Siége, chargé du gouvernement provisoire de la mission jusqu'à ce qu'un autre évêque, nommé par le saint Siége, ait pris possession du vicariat apostolique, et il est, à cet effet et pour ce temps, muni de toutes les facultés ordinaires et extraordinaires que le vicaire apostolique défunt avoit reçues du souverain Pontife, excepté celles qui requièrent le caractère épiscopal.

...

de Léros, et mourut le 1er. janvier 1756. 2°. M. Edme Beunetat, évêque d'Eucarpie, qui fut d'abord coadjuteur du vicaire apostolique de Cochinchine, et dont il sera parlé plus bas. 3°. M. Bertrand Reydelet, évêque de Gabale.

V. M. Bertrand Reydelet, né dans la partie françoise du diocèse de Genève, étoit parti pour les missions en 1747. Il n'arriva au Tong-king qu'en 1750. Il fut nommé, en 1762, évêque de Gabale et coadjuteur de l'évêque de Céomanie. Il reçut la nouvelle de sa nomination en 1764, quelques mois avant la mort de l'évêque de Céomanie; mais, ses bulles n'étant arrivées qu'en 1766, il ne fut sacré que cette année, par le vicaire apostolique du Tong-king oriental. Il expira le 18 juillet 1780.

VI. M. Jean Davoust, évêque de Céram, qui, depuis 1772, étoit coadjuteur de Mgr. l'évêque de Gabale, lui succéda dans la dignité de vicaire apostolique. M. Davoust, né à Mayenne, partit pour les missions en 1754. Il arriva au Tong-king l'année suivante. Député à Rome vers 1760, par Mgr. l'évêque de Céomanie, pour y suivre des affaires importantes, particulières à sa mission, il y resta plusieurs années, vint ensuite à Paris, où il fut retenu par d'autres affaires qui intéressoient toutes les missions. Mgr. l'évêque

de Gabale l'avoit demandé à plusieurs reprises pour son coadjuteur; il obtint l'effet de sa demande en 1772. M. Davoust, qui étoit retourné à Rome, y fut nommé et sacré évêque de Céram. De retour à Paris la même année, il y resta encore neuf ans, toujours occupé des affaires des missions, auxquelles il rendit des services de la plus haute importance. Ayant appris, en 1781, la mort de Mgr. l'évêque de Gabale, il repartit la même année pour retourner au Tong-king. Il y arriva au commencement de janvier 1784. Cette année et les suivantes, le Tong-king fut en proie à de rudes calamités, et agité par de grands troubles, pendant lesquels ce prélat eut beaucoup à souffrir. Comme un bon pasteur, il fut surtout sensiblement affligé des maux sans nombre qui accabloient son troupeau pendant ces temps de calamités et de désordres. Il sortit de cette vallée de larmes le 17 août 1789, à l'âge de soixante-trois ans.

VII. Le successeur de Mgr. l'évêque de Céram est M. Jacques-Benjamin Longer, évêque de Gortyne, qui vit encore. Il est natif du Hâvre. Il avoit d'abord été missionnaire en Cochinchine depuis 1776. Mgr. l'évêque de Céram l'avoit demandé pour son coadjuteur; mais les bulles n'arrivèrent qu'après la mort de ce prélat. Il

n'y avoit plus alors aucun évêque sacré, ni au Tong-king, ni dans la haute Cochinchine, et la guerre empêchoit toute communication directe entre le Tong-king et la basse Cochinchine, où étoit Mgr. l'évêque d'Adran, vicaire apostolique de la Cochinchine. En conséquence, M. Longer fut obligé d'aller à Macao, où il fut sacré par l'évêque de cette ville, le 30 septembre 1792. Il revint au Tong-king en mars 1793, et sacra la même année deux évêques; savoir, un Dominicain espagnol, nommé évêque de Feissetein et vicaire apostolique du Tong-king oriental, et M. Jean la Bartette, missionnaire françois, nommé évêque de Véren et coadjuteur de l'évêque d'Adran.

Mgr. l'évêque de Gortyne a eu déjà deux coadjuteurs; le premier est M. Charles Lamothe, évêque de Castorie, natif du diocèse de Sens. Il étoit venu au Tong-king dans la compagnie de Mgr. l'évêque de Céram, en 1784. Dès 1791, il avoit été nommé évêque de Castorie et vicaire apostolique du Tong-king occidental, dans le cas où M. Longer n'accepteroit pas cette dignité, ou coadjuteur de ce prélat, s'il l'acceptoit; mais il ne fut sacré que le 10 avril 1796. Il mourut le 22 mai 1816. Dès le 25 juillet de la même année, Mgr. l'évêque de Gortyne sacra son second coadjuteur, en vertu

d'une faculté extraordinaire accordée, le 23 juillet 1798, par N. T. S. P. le Pape Pie VI, alors détenu captif à Florence, à tous les évêques vicaires apostoliques de Chine et des royaumes voisins de se choisir eux-mêmes chacun un coadjuteur, s'ils n'en avoient pas, et d'en choisir et sacrer un second, s'ils survivoient à celui qu'ils avoient présentement. Ce nouveau coadjuteur, qui vit encore, est M. Jean-Jacques Guérard, né au diocèse de Bayeux, parti de France au mois de mars 1790, et arrivé au Toug-king la même année. Il a aussi été sacré sous le titre d'évêque de Castorie.

Succession des vicaires apotosliques de Cochinchine.

I. Le premier vicaire apostolique de Cochinchine est M. Pierre de la Mothe-Lambert, évêque de Bérithe, né dans le diocèse de Lisieux. Avant de se consacrer aux travaux de l'apostolat, il avoit exercé pendant plusieurs années les fonctions de conseiller-clerc au parlement de Rouen. Son mérite le fit distinguer parmi les ecclésiastiques qui s'étoient associés, vers le milieu du dix-septième siècle, pour aller propager l'Evangile dans la Chine et les royaumes voisins, et travailler à y former,

selon les vues du saint Siége, un clergé de naturels du pays. Il fut sacré évêque de Bérithe en 1660, et partit la même année pour la Chine, avec MM. Deydier et de Bourges, dont il a été parlé ci-dessus (1). Il arriva le 22 avril 1662 à Juthia, ville capitale du royaume de Siam, et y forma un établissement destiné à être le centre de communication entre les différentes missions. En 1663, il s'embarqua pour passer en Chine; mais une horrible tempête l'obligea de revenir à Siam. Mgr. Pallu, évêque d'Héliopolis, y étant arrivé en 1664, avec plusieurs missionnaires, les deux prélats y dressèrent des instructions apostoliques à l'usage des missionnaires, dans lesquelles sont tracées les règles de conduite que ceux-ci doivent observer pour s'acquitter fidèlement de leurs fonctions.

Mgr. l'évêque de Bérithe fonda à Siam un séminaire pour y former des prêtres et des catéchistes chinois, tong-kinois, cochinchinois et siamois; un collége pour élever des jeunes gens de ces pays, et un hôpital où les pauvres étoient secourus gratuitement. En 1669, ce prélat fit, comme on l'a dit plus haut, un voyage au Tong-king (2); il en fit dans la suite deux

(1) Voyez ci-dessus, pages lxxvj et suiv.
(2) Voyez ci-dessus, pages lxxvij et lxxix.

en Cochinchine, l'un en 1671, l'autre en 1675. Il n'y resta à chaque fois que quelques mois; mais sa présence y fut toujours signalée par les succès les plus glorieux pour la religion. Dans son second voyage, il eut une audience du roi de Cochinchine, et en obtint la permission d'y exercer ses fonctions, d'y laisser et d'y envoyer des missionnaires. De retour à Siam en 1676, il continua de s'y appliquer au gouvernement de toutes les missions nouvellement fondées par les missionnaires françois en Cochinchine, au Tong-king et à Siam, missions dont il étoit administrateur général. Enfin, le 15 juin 1679, il termina, par une mort sainte et précieuse aux yeux de Dieu, une vie qui avoit été toute consacrée à la gloire de son saint nom et au salut du prochain.

II. Le second vicaire apostolique de Cochinchine fut Mgr. Guillaume Mahot, évêque de Bide. Il étoit né en Normandie. Il partit de France en 1666, et entra en Cochinchine en 1671. Mgr. Laneau, évêque de Métellopolis, vicaire apostolique de Siam, qui, depuis la mort de Mr l'évêque de Bérithe, étoit devenu administrateur général de toutes les missions françoises de ces contrées, ayant reçu les brefs qui nommoient M. Mahot évêque de Bide et vicaire apostolique de Cochinchine, se ren-

dit en Cochinchine exprès pour faire la cérémonie de son sacre, parce qu'il prévoyoit que ce pieux missionnaire n'auroit jamais consenti à accepter l'épiscopat, si on ne lui faisoit violence. En effet, M. Mahot ne consentit à sa consécration qu'après que tous les missionnaires, les prêtres cochinchinois et les catéchistes, réunis dans un synode convoqué par l'évêque de Métellopolis, prosternés à ses genoux, eurent protesté qu'ils abandonneroient tous leurs fonctions, s'il persistoit dans son refus d'accepter la dignité épiscopale. Il fut sacré le premier dimanche de l'Avent 1682. Mais la mission de Cochinchine ne posséda pas long-temps ce digne pasteur; une mort prématurée l'enleva le 15 juin 1684. M. Joseph Duchêne, docteur de Sorbonne, né dans le Périgord, qui étoit parti pour les missions en 1679, avoit été élu évêque de Bérithe et vicaire apostolique de Cochinchine en place de Mgr. l'évêque de Bide; mais ce choix n'eut lieu que parce qu'on ignoroit à Rome et en Cochinchine la mort de M. Duchêne, qui étoit décédé dès le 17 juin 1684, à Siam, où il étoit toujours resté depuis son entrée en mission. C'est pourquoi on ne peut le compter entre les vicaires apostoliques de Cochinchine.

III. Le troisième vicaire apostolique de Cochinchine fut donc M. François Perez,

évêque de Bugie. Il étoit né à Ténassérim, ville du royaume de Siam, d'un Manillois et d'une Siamoise. Il avoit été élevé dès l'âge de sept ans dans le séminaire de Siam, et avoit dans la suite été ordonné prêtre par Mgr. de la Mothe-Lambert, évêque de Bérithe. Il fut sacré évêque à Siam par Mgr. Laneau, évêque de Métellopolis, en juillet 1691, et fit son entrée en Cochinchine dès la même année. On lui donna par la suite pour coadjuteur M. Marin Labbé, évêque de Tilopolis. Ce missionnaire, né dans le diocèse de Bayeux, étoit parti de France pour les missions en 1679. En 1697, la mission de Cochinchine l'envoya à Rome et à Paris pour les affaires de cette mission. Il fut, vers l'an 1700, nommé et sacré évêque de Tilopolis. Il repartit pour la Cochinchine vers 1704, et n'y arriva que plusieurs années après. Il y termina sa carrière apostolique le 24 mars 1723. Mgr. l'évêque de Bugie lui survécut plus de cinq ans; il mourut le 29 septembre 1728.

IV. L'évêque de Bugie fut remplacé par Mgr. Alexandre de Alexandris, évêque de Nabuce. C'étoit un religieux Barnabite, italien, missionnaire de la Propagande. Il avoit été sacré évêque dès l'année 1727, en qualité de coadjuteur de l'évêque de Bugie. Le R. P. Valère Rist, religieux Francis-

cain, qui avoit été nommé coadjuteur de Mgr. de Nabuce, fut sacré évêque de Minda par ce prélat; mais il mourut la même année. L'évêque de Nabuce mourut en septembre de l'année suivante 1738.

V. M. Armand-François Lefèvre, évêque de Noëlène, succéda à l'évêque de Nabuce. Il étoit né à Calais. Il partit de France en 1737, travailla d'abord dans la mission de Siam. Il y fut sacré évêque en 1743, et se rendit l'année suivante en Cochinchine. En 1750, une violente persécution contre la religion chrétienne s'alluma dans ce royaume. L'évêque de Noëlène et tous les missionnaires en furent chassés. Ce prélat se retira à Macao, et, plusieurs années après, passa dans le Camboge, où il mourut le 27 mars 1760.

L'évêque de Noëlène avoit eu, pendant plusieurs années, pour coadjuteur M. Edme Bennetat, qu'il avoit sacré lui-même évêque d'Eucarpie le 1er. mai 1748. M. Bennetat étoit natif de Troyes. Il travailloit en Cochinchine depuis le commencement de l'année 1737. La persécution de 1750 l'ayant forcé, comme les autres missionnaires, de sortir de Cochinchine, il y rentra, en 1752, avec des présens pour le roi de Cochinchine, envoyés par M. Dupleix, gouverneur de Pondichéry et des colonies françoises dans l'Inde. L'évêque d'Eucar-

pie fut bien accueilli par ce prince, et eut la liberté de rester en Cochinchine avec un missionnaire françois qui l'accompagnoit. Mais, en 1753, un nouvel orage s'éleva contre les missionnaires. Mgr. l'évêque d'Eucarpie et son compagnon furent de nouveau obligés de sortir de Cochinchine. Le prélat repassa en France, alla à Rome, et se rembarqua, en 1760, pour passer au Tong-king, parce que, de coadjuteur du vicaire apostolique de Cochinchine, il venoit d'être fait coadjuteur du vicaire apostolique du Tong-king occidental. Il mourut en chemin, à l'île de France, le 22 mai 1761.

VI. Le sixième vicaire apostolique de Cochinchine fut Mgr. Guillaume Piguel, du diocèse de Rennes, évêque de Canathe. Il étoit parti pour les missions en 1747. Il fut sacré évêque à Siam, le 9 décembre 1764, par Mgr. Brigot, évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam. Il résida presque toujours au Camboge, soit avant, soit après son élévation à l'épiscopat, à cause de la cruelle persécution dont nous avons parlé plus haut et des troubles civils qui agitèrent ensuite la Cochinchine. Il mourut au Camboge le 21 juin 1771.

VII. Son successeur fut Mgr. Georges-Pierre-Joseph Pigneaux, évêque d'Adran. Ce prélat, qui unissoit une piété éminente

aux qualités les plus brillantes de l'esprit et du cœur, et dont la mémoire est devenue célèbre, étoit né à Aurigny, dans le diocèse de Laon. Il fit ses études ecclésiastiques à Paris, dans le séminaire dit de la Sainte-Famille ou des Trente-Trois. Il partit pour les missions sur la fin de 1765. Il étoit destiné pour la Cochinchine; mais étant arrivé, en 1767, à Hon-dât, dans le territoire de Can-cao (1), où le collége général des missions établi à Siam venoit d'être transféré, à cause du saccage du royaume de Siam par les Barmas (2), il fut établi supérieur de ce collége par Mgr. Piguel, évêque de Canathe, vicaire apostolique de Cochinchine. L'année suivante, 1768, M. Pigneaux fut détenu en prison pendant trois mois, avec un autre missionnaire françois et un prêtre chinois, par ordre du gouverneur de Can-cao (3) Sur la fin de l'année 1769, une séditio s'étant élevée à Can-cao, M. Pigneaux fu obligé de fuir avec le collége; il amena to les écoliers à Pondichéry, et y établit collége général dans un endroit peu dista de la ville (4). Il continua encore quelq

(1) Voyez ci-dessus, page lviij.
(2 Voyez tome V, pages 498 et suiv.
(3) *Ibid.* pages 466 et suiv.
(4) *Ibid.* pages 508 et suiv.

années de le gouverner comme supérieur. En 1770, le saint Siége le nomma évêque d'Adran, et coadjuteur de Mgr. l'évêque de Canathe. Ce prélat étant mort, en 1771, M. Pigneaux devint vicaire apostolique. Ayant été sacré évêque, il alla, en 1774, à Macao, et de là au Camboge, d'où il entra dans la basse Cochinchine, qui étoit, à cette époque, en proie à la guerre civile (1). Le roi légitime, encore jeune, dépouillé d'une grande partie de ses Etats, étoit réfugié dans les provinces les plus méridionales voisines du Camboge (2). La Providence ménagea à Mgr. l'évêque d'Adran les occasions et les moyens de rendre des services importans à ce jeune monarque, qui conçut dès-lors et conserva toujours dans la suite les sentimens d'une véritable amitié envers ce vertueux évêque. Plusieurs fois obligé de fuir pour échapper aux mains des rebelles, qui vinrent s'emparer des provinces où il résidoit, l'évêque d'Adran se retira tantôt dans le royaume du Camboge, tantôt dans des îles désertes du golfe de Siam (3). En 1784, le roi de Cochinchine, fugitif et errant au milieu de ces îles, y ayant rencontré l'évêque d'Adran, lui confia l'édu-

(1) Voyez ci-dessus, pages lv et suiv.
(2) *Ibid.* pages lvij et suiv.
(3) *Ibid.* page lviij.

cation de son fils aîné, fils de la reine légitime, héritier présomptif de la couronne. Ce prélat vint en France, en 1786, avec cet enfant royal, et le présenta au roi Louis XVI, dont il implora la protection et l'assistance pour aider son père à remonter sur le trône (1). En 1788, l'évêque d'Adran reprit le chemin de la Cochinchine : il y arriva en 1789, avec sept nouveaux missionnaires, qu'il amena de France, dont plusieurs étoient d'un mérite rare. Pendant son absence, le roi de Cochinchine étoit rentré en possession des provinces voisines du Camboge, et soutenoit la guerre contre ses ennemis, qui étoient maîtres de tout le reste de la Cochinchine et du Tong-king. Cette guerre ne fut entièrement terminée qu'en 1802 (2).

Depuis son retour en Cochinchine, l'évêque d'Adran résida communément auprès de la cour : il n'alloit qu'une ou deux fois l'an au palais du roi ; mais ce prince venoit souvent le visiter et le consulter. La confiance et l'estime que le roi témoignoit à un étranger, à un ministre de la religion chrétienne, inspira aux courtisans et à plusieurs des principaux mandarins de la jalousie contre l'évêque d'Adran.

---

(1) Voyez ci-dessus, page lix.
(2) *Ibid.* page lxvij.

plus funeste effet de cette jalousie
le déterminer le roi à retirer à cet
ue l'éducation du prince royal, dans
ainte que ce jeune prince ne persé-
t dans le désir qu'il témoignoit d'être
tien, et ne demandât le baptême. Il
donc de demeurer avec l'évêque
lran; mais il lui faisoit de fréquentes
es. Le prélat fut même quelquefois
gé d'accompagner et d'aider de ses
eils le prince héritier dans ses pre-
res expéditions militaires. Au reste,
onneurs et les embarras attachés à la
tion de Mgr. l'évêque d'Adran, ne lui
t jamais oublier ni négliger les devoirs
asteur. S'il ne put visiter en personne
es les portions de son troupeau, il leur
ura les secours spirituels par le moyen
ses missionnaires et des prêtres du
, dont il surveilla, dirigea et encou-
a les travaux avec une application
enue, une vigilance exacte et une rare
lence. Aussitôt que les victoires du roi
ochinchine lui eurent ouvert la porte
provinces du milieu, qui, ayant été le
cipal théâtre de la guerre, étoient sans
eurs depuis plusieurs années, il s'y
sporta lui-même, accompagné de plu-
rs prêtres. Il ne put prendre soin par
même des provinces septentrionales,
étoient sous la domination des rebelles;

mais il avoit dans ces provinces un évêque-coadjuteur, plusieurs missionnaires françois, et plusieurs prêtres cochinchinois. Dans le dessein d'augmenter le nombre des prêtres du pays, il établit deux colléges ou séminaires dans la basse Cochinchine. D'ailleurs, le crédit et la faveur dont ce prélat jouissoit auprès du roi, attirèrent à la religion chrétienne et à ses ministres le respect d'un grand nombre d'idolâtres, et le mirent souvent à portée de soustraire des chrétiens aux vexations des ennemis de la religion.

Ce grand évêque mourut le 9 octobre 1799. Le roi de Cochinchine voulut témoigner le regret et la douleur que lui causoit cette perte, en assistant lui-même, avec toute sa cour, aux obsèques de l'évêque d'Adran, et, pour perpétuer les témoignages de sa reconnoissance, il lui fit ériger un riche mausolée. Le prince royal, qui avoit été élève de ce prélat, ne lui survécut pas deux ans entiers : il fut victime de la petite vérole en 1801. Ce jeune prince, malheureuse victime d'une contagion plus funeste, s'étoit laissé séduire et entraîner par les maximes corrompues et les exemples pervers d'une cour idolâtre et dépravée, aussi bien que par le torrent de ses passions. Mais, dans sa dernière maladie, les sentimens de foi et de piété qu'il avoit reçus

dans

dans son enfance, se réveillèrent; et, sur sa demande, il fut baptisé par un fervent chrétien attaché à son service, lequel profita d'un moment où il étoit seul dans la chambre du jeune prince, pour le disposer au baptême et le lui conférer.

VIII. Le successeur de Mgr. l'évêque d'Adran est Mgr. Jean la Bartette, évêque de Véren. Ce prélat est né dans le diocèse de Bayonne. Il partit de France pour la Cochinchine en 1774. Il arriva, l'année suivante, dans la haute Cochinchine, qui venoit d'être envahie par les Tong-kinois, et qui tomba ensuite sous la domination des rebelles *Tây-son* (1). Dès 1782, il fut nommé évêque de Véren et coadjuteur de Mgr. l'évêque d'Adran; mais il ne fut sacré qu'en 1793. Ce prélat vit encore; il est âgé d'environ soixante-quinze ans. Le 2 octobre 1808, il sacra évêque d'Adran Mgr. Jean-André Doussain, prêtre du diocèse d'Angers, missionnaire en Cochinchine depuis 1784. Il l'avoit choisi pour son coadjuteur, en vertu de la faculté extraordinaire accordée en juillet 1798, par Pie VI, à tous les évêques et vicaires apostoliques de Chine et des royaumes voisins, dont il a été fait mention plus haut (2). Ce

(1) Voyez ci-dessus, pages lv et lvj.
(2) *Ibid.* page lxxxv.

premier coadjuteur étant mort le 14 décembre 1809, et Mgr. l'évêque de Véren ayant reçu du Pape la permission d'en élire un second parmi ses missionnaires, choisit, en 1817, M. Jean-Joseph Audemar, du diocèse de Digne. Il étoit parti de Rome pour les missions en 1805; mais il n'arriva en Cochinchine qu'en 1808. Il fut sacré évêque d'Adran le 29 mars 1818. Il vit encore : il est âgé d'environ soixante-trois ans.

SECTION QUATRIÈME.

Ordre établi dans les missions françoises du Tong-king et de la Cochinchine.

Ordre établi dans la mission françoise du Tong-king.

Le Tong-king est, comme on l'a dit plus haut, divisé en deux vicariats apostoliques; l'un oriental, l'autre occidental. Le premier est gouverné par un évêque vicaire apostolique, de l'ordre de Saint-Dominique, Espagnol de nation. Le second est confié aux soins des évêques françois,

du séminaire des Missions-Etrangères. On ne parle que de ce dernier vicariat. On y compte près de deux cents mille chrétiens. Il y a maintenant un évêque vicaire apostolique, un autre évêque coadjuteur, deux missionnaires françois, et plus de quatre-vingts prêtres du pays. Le nombre des missionnaires françois n'y a jamais été au-delà de dix, même en comptant les évêques.

Cette mission est distribuée en trente-huit districts ou paroisses. Les moindres ont trois ou quatre lieues d'étendue en longueur; la plupart sont beaucoup plus étendus, et plusieurs ont cinquante ou soixante lieues de long. De ces districts, les uns ont trois ou quatre mille chrétiens, beaucoup en ont cinq à six mille, quelques-uns plus de huit mille.

Les missionnaires européens, à raison de leur petit nombre, ne peuvent gouverner aucun district particulier. Quelques-uns sont occupés à enseigner la langue latine et la théologie à des sujets du pays, qu'on destine à l'état ecclésiastique; les autres vont de côté et d'autre visiter les différens districts confiés aux prêtres du pays, tant pour les diriger dans l'exercice du saint ministère, que pour établir et maintenir le bon ordre dans leurs résidences, et pour inspirer l'amour de la piété et de la vertu

aux jeunes gens qu'on y élève pour le service de la mission. Ils vont aussi visiter les principales chrétientés de chaque district, où ils prêchent et administrent les sacremens. Quand les circonstances le permettent, ils y donnent des retraites spirituelles, auxquelles on invite tous les chrétiens des lieux circonvoisins. Quoique les peuples aient beaucoup de confiance aux prêtres du pays, celle qu'ils ont pour les prêtres européens est incomparablement plus grande: c'est pourquoi ils viennent en foule de tous côtés pour leur demander les sacremens ; et, quelque part que se trouvent les Européens, ils sont accablés de travail et ne peuvent y suffire.

Les prêtres du pays ont la charge des différens districts particuliers. Il y a deux prêtres dans la plupart de ces districts ; l'un faisant les fonctions de curé, l'autre celles de vicaire ; mais il y a toujours un bon nombre de ces prêtres qui ne peut rien faire ou presque rien, à raison de vieillesse ou d'infirmités. C'est pourquoi il n'en est presque pas un qui n'ait à sa charge au moins trois mille chrétiens : plusieurs en ont un plus grand nombre. Bon Dieu ! un seul prêtre pour trois à quatre mille chrétiens fort éloignés les uns des autres ! quelle disette ! Ne peut-on pas s'écrier, avec raison : *Messis quidem multa, operarii autem*

pauci (1)? Ne doit-on pas faire retentir en Europe les cris de tant de milliers de païens qui sont très-disposés à recevoir la foi chrétienne, mais que l'on ne peut instruire, les missionnaires suffisant à peine au service des nouveaux chrétiens. *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis* (2).

Parmi ces prêtres du pays, plusieurs ne savent que lire le latin sans l'entendre : le saint Siége a permis de les ordonner, eu égard aux grands besoins des missions. On les oblige de se présenter une fois chaque année devant l'évêque, son pro-vicaire, ou au moins devant un missionnaire européen, pour repasser l'ordinaire de la messe, la forme des sacremens, et y exercer les cérémonies du saint sacrifice, etc., de crainte qu'ils n'y commettent des fautes essentielles, comme il pourroit arriver, si on n'y prenoit garde.

Le vicaire apostolique les change de district quand il le juge à propos; et, en ce cas, chacun laisse sa maison garnie, et

---

(1) La moisson est abondante ; mais les ouvriers sont en petit nombre. (Saint Matthieu, chap. IX, ℣. 37.)

(2) Les petits enfans ont demandé du pain, et personne ne s'est trouvé pour leur en distribuer. (Lament. de Jérém. ch. IV, ℣. 4.

n'emporte que sa chapelle, c'est-à-dire, tout ce qui est nécessaire pour célébrer le saint sacrifice. Outre que par là on veut prévenir les dangers que pourroit entraîner après soi le transport du bagage dans un pays où cela n'est point d'usage, et où la religion est souvent proscrite, on a aussi en vue de conserver parmi eux l'esprit de pauvreté et de détachement, si nécessaire aux missionnaires. Afin qu'ils puissent s'appliquer tout entiers au saint ministère sans inquiétude pour l'avenir, il est réglé que, quand quelque prêtre ne peut travailler, il lui est permis de rester dans son ancien district avec son successeur, qui le nourrit et l'entretient, ou de se retirer à la communauté, où il trouve les mêmes secours. Quoique ces prêtres ne fassent aucun vœu de pauvreté, cependant, comme dans la mission tout est commun, ils sont obligés, chaque année, de rendre compte à l'évêque des aumônes qu'ils ont reçues et des dépenses qu'ils ont faites.

Les prêtres ne pouvant suffire à tout, à raison du grand nombre de chrétiens et de l'étendue des districts, ont des catéchistes pour les aider et les suppléer en quelques circonstances. Il y en a environ quatre cents. Leurs fonctions sont de servir les prêtres dans l'administration des sacremens, de visiter les districts des chrétiens

pour les instruire, de prêcher la religion aux infidèles, et de les disposer au saint baptême, quand ils veulent se convertir. On ne peut être élevé à cette fonction qu'après l'âge de vingt-cinq ans. Outre les bonnes mœurs et le zèle, il faut, avant d'être reçu, avoir récité, devant l'évêque ou un de ses pro-vicaires, un livre qui contient les enseignemens nécessaires pour l'instruction des chrétiens, et pour les mettre eux-mêmes en état d'annoncer la religion aux infidèles. Les catéchistes qui se signalent par leur piété et par leurs bonnes mœurs, leurs talens et leur zèle, sont promus au sacerdoce; ils font partie des gens de la maison de Dieu.

C'est ainsi qu'on appelle tous ceux qui sont attachés au service de la mission. Il y en a environ onze ou douze cents, qu'on nourrit, qu'on loge et qu'on entretient avec un soin tout paternel; ils sont obligés de garder le célibat, sans en faire le vœu; quiconque veut se marier, quitte la mission. Les uns sont à la suite des prêtres européens, d'autres demeurent chez les prêtres du pays chargés d'un district. Chacun d'eux en élève ordinairement vingt-cinq ou trente; quelques-uns en élèvent un plus grand nombre : comme ils sont souvent absens, et par conséquent ne peuvent toujours veiller par eux-mêmes sur

la conduite de ces jeunes gens, on charge un ancien catéchiste d'en prendre soin, et de les instruire. On leur apprend d'abord à lire les caractères de leur langue et le latin; ensuite on leur fait apprendre par cœur le livre des prédications. Après cela, ces jeunes gens sont employés au service de la mission, chacun selon ses talens. Ceux qui paroissent avoir de la facilité pour la langue latine sont envoyés dans un collége; les autres sont faits catéchistes, etc. On ne les admet au collége que quand ils ont au moins dix-huit ans. Il y a deux colléges où l'on enseigne la langue latine; le principal est dans la province du midi, l'autre est situé sur les confins de la Cochinchine : un missionnaire européen est chargé du premier; un prêtre tong-kinois est à la tête du second : l'un et l'autre ont pour coadjuteurs quelques catéchistes qui savent la langue latine. Il y a quelquefois jusqu'à quatre-vingts jeunes étudians dans le grand collége, et cinquante dans l'autre; présentement celui-ci n'en a que quarante, et celui-là cinquante. C'est le manque de ressources qui a obligé de diminuer le nombre des étudians.

Outre ces deux colléges pour la langue latine, il y a un séminaire pour enseigner la théologie aux catéchistes qu'on juge dignes d'être élevés au sacerdoce; il est

quelquefois composé de quarante sujets; maintenant il n'y en a que vingt-cinq, tous bien éprouvés pour les bonnes mœurs, la piété et le zèle. On n'y admet ordinairement personne avant l'âge de trente à trente-deux ans, parce que les Indiens, étant plus tardifs à se former, ont besoin d'une plus grande épreuve : c'est aussi un missionnaire européen qui est chargé de les instruire et de les former, etc. (1).

Persuadés que la religion ne peut s'établir solidement dans les pays infidèles tant qu'on n'y formera pas un clergé indigène, les premiers vicaires apostoliques et les missionnaires françois se sont proposés de travailler à ce point si essentiel. Plusieurs souverains pontifes, pour les y encourager, ont dit à quelques-uns d'entre eux, qui se trouvoient à Rome, qu'ils seroient plus satisfaits d'apprendre l'ordination d'un seul prêtre indien, que la conversion de plusieurs milliers de païens. C'est d'après ces principes et ces intentions que l'on a toujours travaillé au Tong-king, et qu'aujourd'hui on s'applique d'une manière parti-

(1) Depuis plusieurs années, le même missionnaire est chargé de la direction du séminaire et du grand collége, qui ont été réunis dans un même local.

culière à y former un clergé du pays. Ce qu'on a indiqué ci-dessus en est une preuve évidente; mais les missionnaires européens manquent, et on ne fait pas la moitié de ce que l'on feroit avec un plus grand nombre. Daigne le Seigneur envoyer de dignes ouvriers pour coopérer à une œuvre si sainte, et d'une si grande importance!

De tout temps et dans tous les pays, Dieu s'est choisi, parmi les personnes du sexe, des ames fortes, qui, renonçant courageusement à la chair et au monde, se consacrent à la perfection évangélique, et répandent partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Le Tong-king a la consolation d'en avoir un certain nombre, qu'on appelle les amantes de la croix. On y en compte six ou sept cents. Elles sont dispersées dans trente-huit ou quarante maisons, où elles vivent de leur petit commerce et du travail de leurs mains. Leur vie est pénible, laborieuse et pénitente; quelques-unes sont admises à faire des vœux simples, mais seulement après qu'elles ont atteint l'âge de quarante ans; elles ne les font que pour une année seulement, après laquelle elles les renouvellent, si on le juge à propos. Quoiqu'elles aient beaucoup moins de secours spirituels que nos religieuses d'Europe, elles ne leur cèdent

point en ferveur. Les vertus de chasteté, de pauvreté et d'obéissance brillent tellement en elles, que les païens mêmes en sont édifiés.

Après avoir parlé de l'ordre établi dans la mission, nous allons rendre compte de la méthode que l'on suit dans l'administration ou visite des différentes chrétientés.

Quand le prêtre va en visiter une, il conduit avec lui un ou plusieurs catéchistes et deux jeunes gens pour l'aider. Arrivé, après avoir reçu le salut des chrétiens, il s'informe des abus qui pourroient s'être introduits, afin d'y remédier. Ensuite commence le cours ordinaire; le prêtre emploie le jour à réciter son office, à faire ses exercices spirituels, à recevoir les chrétiens qui viennent le consulter sur les embarras où ils se trouvent, à rétablir la paix là où elle pourroit être troublée, à baptiser, à confesser, à visiter et administrer les malades, etc. Après son dîner, il prend un peu de repos, si les affaires le permettent. Le catéchiste, avec un des jeunes gens qui suivent le prêtre, passe le jour à visiter les maisons des chrétiens, pour les exhorter à venir aux instructions, et à se préparer à la réception des sacremens; il prend aussi des informations pour connoître s'il se passe quelque chose de scandaleux dans

la chrétienté, afin d'en instruire les prêtres, etc.

Vers les sept ou huit heures du soir, les chrétiens se rendent à l'église; les chrétiens une fois réunis, le catéchiste fait, à ceux qui veulent se confesser, une instruction sur les qualités nécessaires pour le bien faire, et une énumération des péchés, afin de les disposer à cette action sainte, et leur faciliter l'examen de conscience. Il termine cette instruction par une exhortation sur quelqu'une des fins dernières, pour les exciter à la contrition. Cette instruction finie, le prêtre se met au confessionnal, où il reste jusqu'à onze heures ou minuit, et quelquefois plus tard. Le catéchiste, de son côté, fait d'abord la prière en commun avec tous les chrétiens, et ensuite des instructions aux grandes personnes. Pendant ce temps-là, les deux autres jeunes gens enseignent les prières et le catéchisme aux enfans. A onze heures ou minuit, on va prendre un peu de repos. A quatre heures du matin, les exercices recommencent. La prière, qui se fait, comme le soir, en commun, est suivie d'une exhortation par le prêtre : il célèbre ensuite la sainte messe, après laquelle chacun se retire chez soi. Telle est la méthode que l'on observe en visitant les chrétientés. On passe

de l'une à l'autre, et toutes reçoivent la visite du prêtre au moins une fois l'an; mais heureuses celles qui la reçoivent deux fois!

Pour écarter tout péril en matière de mœurs, et éloigner jusqu'aux moindres soupçons, on use, avec les personnes du sexe, des précautions les plus strictes. Il est expressément défendu, par le réglement de la mission, de les laisser entrer, sous quelque prétexte que ce puisse être, dans l'intérieur des résidences des missionnaires et des prêtres. Il y a pour cette raison, dans chaque résidence, un petit appartement extérieur; c'est là qu'on les reçoit; et, quand elles ont quelques affaires à traiter avec le missionnaire, il y a toujours un catéchiste ou un jeune homme de la mission qui sert de témoin. S'il s'agit d'affaires secrètes à communiquer, le prêtre va les entendre au confessionnal.

Dans les différentes chrétientés où le prêtre est obligé de loger chez les chrétiens, il demeure avec ses gens dans un appartement séparé de la famille qui lui donne l'hospitalité; et là il garde, autant que faire se peut, les mêmes règles que ci-dessus, surtout celle d'avoir quelqu'un de présent, quand les personnes du sexe viennent le trouver.

Les catéchistes, ou autres gens de la mission, ne sortent jamais que deux à deux, pour se servir réciproquement de témoin.

Et quel moyen a-t-on de subvenir à l'entretien de tant de personnes attachées à la mission? Les rétributions de messes perçues par les missionnaires et par les prêtres du pays, quelques aumônes faites par les chrétiens du Tong-king, ou envoyées du dehors : voilà les principales ressources pour nourrir et entretenir environ douze cents personnes (1). On met tout en com-

(1) Avant la révolution françoise, le séminaire des Missions-Etrangères fournissoit annuellement à l'évêque vicaire apostolique 2000 francs, tant pour sa pension, que pour les dépenses communes de la mission, et à chaque missionnaire françois un viatique de 500 francs. A cette époque, le nombre des prêtres du pays, des catéchistes, des étudians et autres élèves de la maison de Dieu, étoit beaucoup moindre qu'il n'est présentement; mais les ressources pour les nourrir ont au contraire considérablement diminué. Le séminaire des Missions-Etrangères ne peut plus envoyer aux missionnaires que quelques secours éventuels, proportionnés à la quantité d'aumônes qu'il reçoit. D'ailleurs la misère des chrétiens, causée par les ravages continuels qu'exercent des troupes de brigands qui désolent le Tong-king, et par plusieurs autres causes, est telle que les missionnaires et les prêtres ne reçoivent que fort peu d'aumônes, et

mun; chaque missionnaire ne prend que ce qui lui est absolument nécessaire, et, par cette économie, on nourrit et on entretient comme l'on peut tant de monde. Le Seigneur, content de ce détachement, daigne répandre ses bénédictions. Depuis l'établissement de la mission, on a eu la consolation de former un certain nombre de bons prêtres et d'excellens catéchistes, qui ont rendu de grands services à la religion.

II. *Ordre établi dans la mission de Cochinchine.*

Il n'y a en Cochinchine qu'un vicariat apostolique, dont le Camboge fait partie. Autrefois il y avoit dans cette mission des missionnaires de quatre instituts différens; savoir, des Jésuites de différentes nations, des Franciscains espagnols de la province des Philippines, des missionnaires de la Propagande de divers ordres religieux, presque tous italiens; enfin des missionnaires françois du séminaire des Missions-Etrangères. Les prêtres du pays y étoient en petit nombre, et ne travailloient que dans

---

que beaucoup d'entre eux manquent de rétributions de messes.

les chrétientés confiées aux missionnaires françois. Maintenant il y a dans cette mission un évêque vicaire apostolique et son coadjuteur, l'un et l'autre françois; deux prêtres françois, trois religieux Franciscains italiens, envoyés par la Propagande, et environ trente prêtres du pays; tous travaillent dans les endroits qui leur sont assignés par le vicaire apostolique.

La mission est divisée en une vingtaine de districts ou paroisses, les unes de trois ou quatre mille ames, d'autres plus nombreuses. Quelques-unes comprennent une province toute entière, et ont quarante ou cinquante lieues d'étendue. Dans la basse Cochinchine, plusieurs missionnaires se réunissent ordinairement pour aller visiter et administrer certaines chrétientés très-nombreuses, qui sont situées dans des contrées où il est impossible de faire un long séjour sans s'exposer à des maladies dangereuses. Les chrétiens du Camboge, qui ne sont qu'au nombre de quelques centaines, sont visités de temps en temps par un prêtre de la basse Cochinchine, qui n'y peut pas aller tous les ans.

Il y a un collége dans la basse Cochinchine où l'on n'enseigne que la langue latine; il y en a un autre dans la haute Cochinchine où l'on enseigne et la langue

latine et la théologie morale. Il y a ordinairement environ trente élèves dans chacun de ces établissemens; ceux qui étudient la théologie y sont communément au nombre de douze ou quinze. Parmi les prêtres du pays, deux ou trois seulement nourrissent et entretiennent vingt ou trente personnes, tant catéchistes que jeunes gens qui étudient pour le devenir; les autres n'en nourrissent que cinq ou six, ou même moins. Outre les catéchistes qui suivent les missionnaires et les prêtres (lesquels sont célibataires), il y a dans chaque chrétienté un ou plusieurs catéchistes attachés à cette chrétienté. Ces catéchistes sont des chefs de famille zélés, instruits, et d'un âge mûr; ils sont choisis par les prêtres, et l'évêque vicaire apostolique, ou l'un de ses vicaires-généraux, leur donne une patente. Ces catéchistes président aux assemblées de leur chrétienté; en l'absence du prêtre, ils instruisent les catéchumènes et les néophytes, font le catéchisme aux enfans, baptisent les petits enfans en cas de nécessité, veillent à ce que le bon ordre et la discipline de l'Eglise soient observés parmi les chrétiens, et rendent compte au prêtre, lorsqu'il vient dans l'endroit, de tout ce qui s'y est passé d'important depuis sa dernière visite. Il y a sept ou huit communautés de reli-

gieuses dans la haute Cochinchine et u
dans la province de Phu-yên.

L'ordre que les prêtres suivent dans
visite et l'administration des chrétien
est à peu près le même qu'au Tong-ki

NOUVELLES

LETTRES ÉDIFIANTES

DES MISSIONS DE LA CHINE

ET DES INDES ORIENTALES.

Lettre de Mgr. Reydellet, évêque de Gabale, vicaire apostolique du Tong-king occidental, à M. Reydellet, son frère, sous-principal du collége de la Marche, à Paris.

Au Tong-king, 7 mai 1766.

MON TRÈS-CHER FRÈRE,

J'ai reçu au commencement de cette année la lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire en octobre 1764. Je ne puis vous exprimer le plaisir que m'a causé cette lettre; comme elle me faisoit un détail assez circonstancié de toute la famille, quoique éloigné de six mille lieues, il me paroissoit dans ce moment être placé au milieu de

cette chère famille, que j'aime de tout mon cœur.

Maintenant il faut vous dire quelque chose de ce qui me regarde, et le pays où je suis. Je sens que mes forces diminuent considérablement, que je deviens maladif, que je maigris, et que bref je deviens vieux. Je n'ai ni pain, ni vin, ni soupe, qu'on ne connoît point dans ce pays-ci; le lait, le beurre et le fromage n'y sont pas d'usage : c'est toujours du riz chaud à manger, et de l'eau chaude à boire (1), même dans les plus grandes chaleurs. Le bouillon des Tong-kinois, c'est de l'eau pure cuite avec quelques herbes, sans sel, ni poivre, ni aucun autre assaisonnement. Le poisson, la viande et les herbes des campagnes, crues ou cuites à l'eau, sont les mets ordinaires des tables. En guise de beurre, de sel et de poivre, on sert sur la table un peu d'eau salée (2); cette eau salée est l'assaisonnement ordinaire, et entre dans toutes les sauces. Depuis que je suis au Tong-king, je n'ai fait aucun repas de mon goût : j'ai demandé des choux d'Europe; j'en ai

(1) L'eau chaude que l'on boit au Tong-king n'est point de l'eau pure; c'est une forte infusion de feuilles de thé, plus grossier que le thé de Chine, ou d'autres feuilles. Beaucoup de mandarins et de riches boivent du thé de Chine.

(2) Cette eau salée est une saumure extraite de la sardine après qu'on l'a pressée.

eu; et, ces deux années dernières, j'en ai fait usage tout le carême. Dans les Indes, les Européens ont permission de se servir de graisse de cochon, à la place de beurre et d'huile d'olive, qu'on ne connoît point ici. Voilà pour la table.

Voici la manière de s'asseoir et de manger : on se sert de petites tables rondes ou carrées, portatives, de la hauteur d'un tambour; on s'assied quatre à quatre *in plano*, autour de chaque table, les jambes croisées et repliées, de façon que les deux plantes des pieds se trouvent sous les deux genoux, à la manière de nos tailleurs d'Europe; on ne se sert ni de bancs ni de chaises; l'usage des fourchettes et des cuillères est inconnu. Chaque personne prend une écuelle de riz, qu'il tient de la main gauche, et prend de la main droite deux petits bâtonnets de bois, ou d'ivoire, ou d'ébène, pour faire entrer le riz petit à petit dans sa bouche, en en approchant à chaque bouchée l'écuelle; ces mêmes bâtonnets servent de fourchettes pour prendre les mets dans les plats. On ne boit point en mangeant; à la fin du repas, on boit d'un seul trait de l'eau chaude à grandes écuellées.

Le lit est un plancher, avec une natte étendue par-dessus, ou un bois de lit avec trois ou quatre tringles de bois en travers, qui en font le fond; on étend une claie de bambou

avec une natte par-dessus. Plusieurs ne se servent point d'oreiller ni de traversin; ceux qui veulent en avoir roulent une natte, qu'ils mettent sous leur tête. En été, plusieurs couchent sur la terre même, afin d'être plus fraîchement; quand, en hiver, le vent de bise souffle, et que le froid se fait sentir, ils mettent une litière de paille par-dessous la natte. Toutes ces manières sont simples, et sentent la pauvreté.

Leurs maisons et leurs habitations n'annoncent rien de plus grand ni de plus recherché; ce sont des espèces de halles de marchés : elles n'ont que le rez-de-chaussée, et elles sont pour la plupart fort basses. On couvre ces maisons avec de la paille ou avec une espèce de jonc; il faut les recouvrir souvent. Les murailles sont faites avec quelques roseaux, et plâtrées de terre à peu près de l'épaisseur de deux doigts; quand les murailles se sèchent, le ciment se crevasse et se fend partout. Le jour, les portes fermées, sans aucune fenêtre, on voit clair dans sa chambre; quand il fait du vent, on a bien de la peine à y conserver une lampe allumée. Il y a peu de maisons où l'on pratique quelques fenêtres. En tout ceci, le riche et le pauvre ne diffèrent pas beaucoup l'un de l'autre.

La cuisine se fait sur la terre nue, dans la maison ou dans la cour. Les riches ont quelques batteries de cuisine en cuivre, et

le reste sont des pots de terre. Chez les pauvres, tout est en terre; quelques-uns font usage de trépieds de fer; le plus grand nombre se sert de trois morceaux de terre glaise ou de trois pierres, en guise de trépieds. Il n'y a dans leur cuisine ni crémaillère, ni tournebroche, ni fourneau, ni cheminée. Tout mets qui sort de la cuisine sent ordinairement la fumée ou le traîné par les cendres. Leur pratique est de ne jamais écumer le pot, de peur d'enlever ce qu'il y a de meilleur. Ils ne cuisent les mets qu'à demi, de peur de leur ôter leur vertu nutritive et confortative.

Les caves sous terre ne sont point praticables, parce que ce pays est bas, pluvieux et sujet aux inondations. A peine a-t-on creusé deux pieds que l'eau remplit le trou. C'est pour cela que l'air n'est pas sain; il engendre beaucoup de maladies, comme scorbut, goutte sciatique, fièvres de différentes espèces, érésipèle, rhumatisme d'une partie ou de tout le corps, paralysie, enflure des pieds...... Les jeunes femmes surtout à leurs premières couches sont sujettes à mourir, à cause de cette trop grande humidité. Les livres, les habits et autres meubles, dans la maison, se moisissent et se pourrissent bien vîte; il faut souvent les mettre au soleil. Quelquefois il se passe un mois entier sans qu'on puisse voir le soleil.

Ce mauvais air engendre aussi une grande quantité d'insectes, qui mangent et gâtent tout, surtout le papier et nos livres d'Europe; parmi ces insectes, les plus à craindre sont les fourmis blanches; partout où elles entrent elles font de grands dégâts; en une seule nuit, elles mangent un coffre entier d'effets.

Ce royaume est situé sur le bord de la mer; il est plein de rivières, d'étangs et de ruisseaux sans nombre. Les pays élevés et éloignés de la mer sont des montagnes et des forêts remplies de toutes sortes de bois. L'air de ces montagnes est moins sain que celui du plat pays : ces montagnes sont désertes; on y trouve cependant quelques peuplades qui sont fort éloignées les unes des autres, et qui n'ont aucun rapport entre elles : elles n'ont point de roi; elles ont seulement chacune leur chef ou leur capitaine. Les Tong-kinois regardent les habitans de ces montagnes comme des rustiques et une espèce de sauvages. Ces prétendus sauvages sont cependant aussi polis que les Tong-kinois eux-mêmes, ou, pour mieux dire, ce sont des Tong-kinois qui, autrefois pressés par la faim et par la misère, se sont retirés dans les montagnes, et s'y perpétuent. Ils parlent la langue tong-kinoise, quoiqu'ils aient beaucoup de mots et beaucoup d'accens qui leur sont particuliers. Ces peu-

ples

ples ne sont pas impliqués de mille superstitions comme les Tong-kinois; ils adorent le soleil, la lune et leurs ancêtres défunts. Par là ils seroient plus propres et plus disposés à embrasser notre sainte religion; mais jusqu'ici aucun missionnaire n'a pénétré jusqu'à eux. Tout ce que je sais touchant ces gens-là, je l'ai appris des marchands chrétiens qui vont faire commerce avec ces peuples. Il n'y a point de chemin dans ces montagnes; d'ailleurs on craint le tigre, l'ours, le buffle sauvage et l'éléphant. Les marchands pénètrent jusqu'au milieu de ces peuples en bateau, par le moyen des rivières. Je vous avoue que j'ai eu ci-devant grande envie de faire une tentative chez eux. J'avois disposé et approvisionné un de nos prêtres tong-kinois avec deux catéchistes pour cette expédition, et tout étoit prêt lorsqu'un de nos prêtres chargé d'un district vint à mourir; et, n'en ayant point d'autre pour le remplacer, je fus obligé d'y mettre celui sur qui j'avois jeté mes vues pour cette tentative, et par là la partie est rompue. Quoi qu'il en soit, je suis persuadé que ces peuples simples sont beaucoup plus disposés à recevoir la religion que les Tong-kinois, qui sont fort attachés à leurs superstitions, qui sont enflés de leur prétendue science, dont grand nombre, sans être chrétiens, connoissent cependant notre religion. Mais un certain

orgueil secret, une certaine foiblesse, un je ne sais quoi, les empêchent de parvenir à la vérité. Si dans la suite je ne trouve pas de prêtres à leur envoyer, je tâcherai, par le moyen des marchands, d'avoir un jeune homme de ces pays-là, de l'instruire et de le former, pour le renvoyer dans son pays faire les fonctions de catéchiste.

Le plat pays, qui est proprement le royaume, est fort peuplé, et par là assez misérable, parce que la terre ne suffit pas pour nourrir ses habitans. Outre cela, il y a grand nombre de faineans, dont tout le métier est d'aller piller les moissons, voler dans les maisons par force ou par ruse, d'intenter un procès par calomnie, et de ruiner les autres. Dans ce pays c'est un grand péché d'être riche. Tout le monde en veut à un homme riche jusqu'à ce qu'il soit réduit à la pauvreté. Les riches ne dorment point la nuit; ils sont obligés de faire sentinelle. Comme les Tong-kinois aiment les grandeurs et les richesses, tous veulent devenir grands et riches; ceux qui savent quelques caractères, et qui sont adroits à faire une calomnie et à la bien soutenir, peuvent parvenir à la dignité de mandarins. Comme le pays ne manque point de pareils sujets, le nombre des mandarins et des grands se multiplie extrêmement partout. Ces pauvres, devenus grands dans un moment, pour sou-

tenir leur état, vexent le menu peuple, et le font ramper sous leurs pieds; ils pillent la veuve et l'orphelin; ils inquiètent le voisin, et tourmentent le pauvre. Ce portrait n'est ni édifiant, ni charitable; mais ce sont des gentils et des infidèles. S'il plaît à Dieu de les éclairer et de les convertir à la religion, ils pourront devenir honnêtes gens.

La raison qui fait que ce pays est si peuplé, est que tous se marient, et même de bonne heure; tous veulent devenir pères d'une famille nombreuse. Celui dont la femme est stérile, la quitte bien vîte pour en prendre une ou plusieurs autres en même temps. On trouve des Tong-kinois qui ont chacun soixante-dix enfans vivans, sans compter les morts; ces enfans en ont d'autres; de sorte que le bisaïeul ou trisaïeul peut, avant sa mort, voir sa race et sa lignée multipliée jusqu'à plusieurs centaines de personnes. Que ces enfans soient pauvres, ce n'est pas ce dont il s'embarrasse le plus; il leur laisse à chacun le soin de s'avancer, de se produire et de s'établir, comme il a été obligé de le faire lui-même.

Dans tout le Tong-king, il n'y a point d'autres villes que la ville royale; tout le reste sont des villages, assez proches les uns des autres. Le Tong-king a son roi particulier, qui paie tribut à l'empereur de Chine, et par lequel il doit être couronné. Le

roi a son conseil. Le royaume est divisé en plusieurs provinces; chaque province a son gouverneur nommé par le roi lui-même; chaque province est divisée en généralités. L'intendant de généralité est un docteur du pays; cette charge est aussi à la nomination du roi : chaque généralité est divisée en bailliages; le baillif doit être licencié, et nommé par le roi à cette charge : chaque bailliage est divisé en territoires, le territoire en cantons, et le canton en villages. Le chef civil du territoire est choisi par les différens cantons qui composent le territoire; il doit être approuvé et confirmé par le gouverneur de la province. Voilà l'ordre et la subordination qui s'observent au Tong-king.

Pour la police et les lois du royaume, il seroit trop long d'entrer dans un pareil détail. Je vous dirai seulement en général que les lois pour l'ordinaire sont fort sages et bien rédigées. Le mal est qu'elles ne sont pas bien observées : ceux qui sont préposés pour les faire observer sont les premiers à les violer. L'argent et les présens donnés sous main lavent toutes sortes de crimes. Le plus grand scélérat, pourvu qu'il sache bien cacher son jeu, est un honnête homme; il n'y a que les maladroits, les gens simples et les pauvres qui soient punis. Ceci fait voir clairement l'insuffisance de la sagesse humaine pour faire des honnêtes gens.

Il y a deux langues dans ce pays; l'une plus usitée, que tout le monde parle et entend; l'autre est la langue des lettrés, qui n'est entendue que des savans. Ceux qui savent cette langue sont estimés et considérés dans le pays : tous les postes du royaume sont occupés par ces savans; tous ceux qui ne savent pas cette langue sont censés ignorans, et réduits à la classe du simple peuple.

Cette nation aime fort la politesse. Le dernier du peuple s'étudie à se montrer poli. Dans le temps même qu'ils sont fâchés, pourvu qu'ils possèdent encore leur ame, ils sont polis; en revanche, quand la colère ou toute autre passion les a emportés et mis hors des gonds, ils portent l'insolence plus loin que tout autre peuple.

C'est une maxime universelle parmi eux, qu'il faut être humble; on en voit peu qui osent se vanter. Si quelqu'un osoit le faire, il seroit moqué et raillé par les autres; de sorte que, sans être humble de cœur, il est nécessaire de se montrer humble à l'extérieur. Il leur manque l'humilité chrétienne pour surnaturaliser cette vertu purement humaine et apparente. Sur ce principe, un riche se dit pauvre, et un savant se dit ignorant.

Parmi les Tong-kinois, les vieillards sont fort respectés. A l'âge de cinquante ans, ils sont exempts des impôts et des corvées publiques. Le roi lui-même donne l'exemple

aux autres par sa conduite. Un vieillard pris en faute sera repris et grondé, mais on n'oseroit le punir; les lois lui pardonnent, et le génie de la nation est naturellement tout porté à lui pardonner.

Les Tong-kinois ont un grand respect pour leurs pères et mères. Les lois punissent sévèrement tout enfant qui manque de respect à ses parens; il en est de même des disciples envers leur maître, qu'ils doivent honorer pendant sa vie, et adorer après sa mort. De là vient ce culte superstitieux qu'ils rendent à leurs parens et à leurs maîtres défunts, et que les missionnaires ont tant de peine à déraciner, même parmi les chrétiens. Ils sont nés dans ces préjugés, et la coutume universellement reçue dans tout le royaume est une espèce de loi pour eux.

Les pères et mères à cinquante ans sont censés dispensés de travailler; ils distribuent leurs biens entre leurs enfans, qui doivent les nourrir tour à tour chacun un mois; quand le tour est fini, ils recommencent, et continuent ainsi jusqu'à la mort du père et de la mère.

On trouve au Tong-king, tout comme en Europe, des ivrognes et des joueurs de profession. Ces gens-là communément ne se corrigent qu'à la mort; ils sont tous pauvres, parce qu'ils dissipent tout, et souvent 's ruinent leurs parens et leurs proches. Un

chrétien qui donne dans un de ces vices ou dans tous les deux est communément un homme perdu.

Une grande cérémonie au Tong-king est celle de l'enterrement; elle demande de grands préparatifs, et occasionne de grandes dépenses. D'abord ils habillent le corps mort de tous ses plus beaux habits, et mettent auprès de lui dans le cercueil beaucoup de provisions pour l'autre monde. Ils font le cercueil de quatre grosses planches, dont une seule fait la charge de deux hommes des plus robustes; ils ferment bien exactement ce cercueil, et le font vernisser; les jointures des planches sont bien bouchées, de peur que la mauvaise odeur du mort n'infecte les vivans. Pour avoir le temps de faire tout avec pompe, ils diffèrent l'enterrement jusqu'à des six mois, quelquefois un an. Les parens et les amis viennent rendre leurs derniers devoirs au défunt, et personne ne manque à cette cérémonie, de peur de perdre un bon repas. Quand le jour marqué pour faire l'enterrement est arrivé, toute la parenté du défunt, tous ses amis et tout le village, s'assemblent pour porter le corps à la fosse; ils battent toutes sortes d'instrumens. Il faut jusqu'à vingt ou trente personnes pour porter le corps. Ils font différentes stations et différentes pauses, et à chaque station, ils font un sacrifice au mort.

Pour que cette cérémonie, qu'ils goûtent beaucoup, dure plus long-temps, ils marchent fort gravement et fort lentement : ils mettent sur le cercueil une écuelle pleine d'eau, qui sert comme de boussole au maître des cérémonies, pour juger si les porteurs gardent l'équilibre, ou n'inclinent point de côté et d'autre. Les cérémonies qu'ils observent dans l'enterrement font un livre entier. Je n'en dis pas davantage sur cette matière diffuse, qui ruine souvent des familles entières.

Le deuil des pères et mères est de trois ans; celui des autres parens est plus court à mesure que le degré de parenté est plus reculé. L'habit de deuil est blanc, sans ourlet, et de la toile la plus simple et la plus grossière. Ceux qui sont en deuil ne peuvent assister à aucun spectacle, ni se trouver à aucune assemblée, ni se marier, etc.; les lois le défendent, et punissent ceux qui violent le deuil des défunts. Jusqu'ici je n'ai parlé que du Tong-king infidèle.

Maintenant il faut vous dire deux mots de l'église tong-kinoise naissante, au milieu de tant d'infidèles. Il y a environ cent quarante ans que la religion est introduite dans le Tong-king. Différens corps de religieux y sont venus prêcher l'Evangile; les Jésuites sont les premiers qui aient pénétré au Tong-king : ils en furent ensuite chassés par le roi.

Pendant cet intervalle de temps, nos messieurs y vinrent continuer ce que les Jésuites avoient été obligés d'interrompre. M. Deydier, provençal, licencié de Sorbonne, fut le premier de notre corps qui y vint. Il y a cent un ans qu'il se mit à prêcher dans ce pays, qu'il commença d'exécuter les ordres de la sacrée congrégation, et qu'il s'étudia à former un clergé séculier des naturels du pays. Comme nos messieurs étoient pour lors peu de missionnaires, et qu'ils avoient beaucoup de travail, ils invitèrent les pères Dominicains espagnols, de la province de Manille, à venir leur prêter une main secourable. Les Jésuites vinrent aussi remettre la main à l'œuvre.

Tout le royaume est divisé en deux vicariats apostoliques; savoir, le vicariat oriental et le vicariat occidental. Les pères Dominicains espagnols ont soin du vicariat oriental, où ils ont beaucoup de missionnaires d'Europe et de prêtres du pays, et où ils tâchent de faire du bien le plus qu'ils peuvent. Mes confrères et moi nous avons soin du vicariat occidental. Les pères Jésuites sont répandus dans les deux vicariats. On estime qu'il y a trois cent mille chrétiens dans tout le royaume.

Vous seriez sans doute curieux de savoir quelle est la proportion de ces trois cent mille chrétiens à ce qu'il y a encore d'infidèles! Je me contenterai de vous dire ce

Pour [illegible] ici, sans fixer précisément beau[illegible] de peur de me tromper. Quel- chen[illegible] que, sur dix infidèles, il y me[illegible] d'autres disent un sur quinze, d'[illegible] sur vingt, d'autres un sur trente. de[illegible] ceux qui disent que sur vingt [illegible] y a un chrétien, estiment plus [illegible] maintenant la multiplication, et [illegible]uverez, à quelque chose près, le [illegible] des habitans de ce royaume.

[illegible]tenant je ne vous parle plus que du [illegible] occidental, des missionnaires fran[illegible] et du clergé séculier du pays que nous [illegible]mes chargés de former, d'instruire et [illegible] perpétuer. Dans l'espace de cent ans, il y a eu dans ce vicariat quatre vicaires apostoliques; je suis le cinquième (1). J'ai avec moi deux missionnaires françois, savoir, M. Savary, et M. Bricart, que vous avez connu. Nous avons sous notre direction vingt-neuf prêtres du pays; chacun d'eux est chargé d'un district, plus ou moins vaste, selon ses forces. Il faut jusqu'à trois jours pour aller d'un bout du plus grand district jusqu'à l'autre. Une des grandes fatigues des missionnaires est le soin des malades; il faut quelquefois deux jours pour aller, et deux pour revenir. Qu'il fasse de la pluie ou des chaleurs excessives, il faut marcher. La plu-

---

(1) Voyez ci-dessus, pages lxxviij et suiv.

part de nos prêtres sont âgés; les plus jeunes parmi eux se servent de lunettes : étant dociles et respectueux, il n'est pas difficile de les gouverner. La famille de chaque prêtre est de quinze à vingt personnes; chaque prêtre a cinq ou six catéchistes : les autres sont des servans de messes, et des écoliers qui se forment peu à peu pour devenir catéchistes dans la suite. Pour être fait catéchiste, il faut avoir dix ans de probation à la maison de Dieu, c'est-à-dire, dans la famille du prêtre, et vingt-cinq ans d'âge accomplis. Comme ces enfans entrent à la maison de Dieu de bonne heure, et qu'on ne connoît pas encore leur vocation, il s'en trouve plusieurs qui, n'étant pas appelés au ministère, sont obligés de retourner au siècle; c'est là la raison pour laquelle nous sommes obligés d'en élever et d'en nourrir un grand nombre, afin que dans la suite il nous en reste suffisamment pour nous servir et servir la mission.

Les missionnaires européens ne prennent point de districts particuliers; ils sont chargés de veiller sur les prêtres du pays chargés de districts, et sur leur famille. Tous les ans, ou au moins de deux en deux ans, on fait faire au prêtre, à ses catéchistes et à toute sa famille, une retraite de huit jours pour ranimer leurs vertus et leur zèle. Il faut veiller sur la manière dont ils condui-

sent leurs districts et leurs familles, sur la manière dont ils administrent les sacremens, sur les cérémonies de la messe et les autres fonctions, résoudre leurs doutes, et leur faire rendre un compte exact de tout. Le prêtre est obligé de faire par an deux administrations complètes dans tout son district. La plupart de ces prêtres ne savent que lire le latin sans l'entendre. Comme ils ne sont ordonnés qu'à l'âge de quarante ou cinquante ans, au bout de quelques années, ils sont vieux et cassés. Aussitôt qu'un cours de théologie morale est fini, il faut sur-le-champ en commencer un autre. Par ce moyen, toute notre vie se passe à enseigner. M. Savary et moi nous nous donnons tout entiers à cette occupation.

M. Bricart est chargé du collége latin; il a sous lui plus de quarante écoliers partagés en deux classes. La première classe, qu'il enseigne lui-même, contient les plus avancés : ils parlent déjà un peu latin; ils peuvent entendre et se faire entendre. Les autres sont enseignés par deux sous-maîtres tong-kinois, et apprennent le rudiment, les premiers élémens de la langue latine et de la religion; ils s'exercent aussi à lire et à écrire les caractères du pays : en même temps qu'ils apprennent les règles de la langue latine, ils apprennent aussi par cœur beaucoup de mots latins dont ils doivent sa-

voir la signification sans secours d'aucun dictionnaire. Par ce moyen, en moins de trois ans, ils entendent déjà un peu. On les exerce aux cérémonies romaines et au chant. Dans le temps de paix et de tranquillité, ils chantent la messe et les vêpres les fêtes et les dimanches.

Nous ne sommes que trois missionnaires européens; nous faisons tout notre possible; nous nous portons à toutes sortes d'occupations, grandes et petites, au loin et auprès, mais il faut convenir que nous ne faisons pas tout le bien qu'il y auroit à faire dans cette mission. Il y a du bien à faire dans ces pays, mais il faut des missionnaires pour faire ce bien, et des viatiques pour nourrir le missionnaire et les gens qui le servent. Cent missionnaires trouveroient ici de quoi s'occuper; comment trois pourroient-ils suffire? Vous serez surpris quand vous saurez que les gens que nous nourrissons et entretenons se montent à plus de quatre cent cinquante personnes. Aussi il faut convenir que nous nous refusons jusqu'au nécessaire.

Avant de finir celle-ci, il faut vous dire quelque chose de ce qui regarde nos chrétiens, et premièrement des religieuses amantes de la croix.

Cet institut a été établi, avec la permission et l'agrément de Rome, par nos vicaires apostoliques, et ensuite confirmé par le saint

Siége. Dans tout ce vicariat, il y en a vingt maisons. Chaque maison a sa supérieure, et est composée de quinze ou vingt, ou vingt-cinq, ou trente personnes. Ces filles ainsi réunies dans une même maison, sous une même règle et sous la direction de la supérieure, mènent une vie pauvre et mortifiée, pratiquent l'obéissance, l'humilité et le désintéressement des biens de ce monde. Comme elles sont pauvres, elles vivent du travail de leurs mains, et de leur commerce; elles sont dispensées de garder la clôture, à raison des périls où elles sont continuellement exposées : on ne leur permet de faire les vœux qu'à l'âge de quarante ou cinquante ans. Elles ont de la piété; on peut dire qu'elles sont la bonne odeur de Jésus-Christ. Elles sont généralement aimées et estimées des chrétiens et des infidèles qui les connoissent.

C'est une pratique ancienne dans cette mission de faire pendant la nuit toutes les fonctions du saint ministère. Les chrétiens s'assemblent à l'église le soir après souper. Le catéchiste commence par faire une lecture spirituelle ou une exhortation; ensuite on récite les prières et le chapelet. Toutes ces prières se disent à haute voix et à deux chœurs; c'est une espèce de chant. Après les prières, chacun repose. Avant que de commencer les prières du soir, un ou deux

autres catéchistes enseignent le catéchisme aux enfans et autres ignorans. C'est aussi dans ce même temps qu'on prêche la religion aux catéchumènes. Pour le prêtre, il est occupé à entendre les confessions toute la soirée et même toute la nuit, jusqu'à la messe, quand il y a grand concours de monde. Le matin, avant le jour, on récite les prières et le chapelet, et on entend la messe; le catéchiste lit à haute voix les prières de la préparation à la communion et de l'action de grâces, qui durent une demi-heure. Ils ont soin que tout soit fini au jour. C'est la crainte qu'ils ont des infidèles et leur état de pauvreté qui les oblige de faire ainsi pendant la nuit toutes leurs fonctions. Les chrétiens étant pauvres sont obligés de se réserver le jour entier pour vaquer à leurs travaux et gagner leur vie. Le missionnaire, dans sa course d'administration, continue ces mêmes exercices tous les jours, de sorte que, tout le temps qu'il est dans une chrétienté, c'est comme autant de jours de fêtes pour eux. Les jours ouvriers, lorsque le prêtre est absent, les chrétiens ne s'assemblent point à l'église; ils disent leurs prières soir et matin, chacun dans sa famille, les pères et mères avec leurs enfans et leurs domestiques.

Voilà, mon cher frère, une foible idée de ce qui se passe dans cette petite portion

de la vigne du Seigneur. J'ai cru vous faire plaisir de vous le marquer. Je recommande à vos prières, et à celles de vos amis qui s'intéressent au bien des néophytes tongkinois, le petit clergé séculier naissant, et ceux qui travaillent à la conversion, à l'instruction et à la formation des uns et des autres. Nous avons besoin de bons missionnaires pour nous aider et nous seconder; si vous trouvez quelques sujets qui aient de la bonne volonté et quelque attrait à la vie apostolique, ne manquez pas d'appuyer et d'affermir cette bonne disposition.

Je suis avec toute l'affection possible,
Monsieur et très-cher frère,
Votre très-humble serviteur
et frère,

✠ B. Reydellet, *évêque de Gabale.*

P. S. Vous trouverez ici le rôle des sacremens administrés l'année dernière (1765) dans le Tong-king occidental, par trois missionnaires européens et vingt-neuf prêtres du clergé séculier du pays:

Enfans baptisés, 2597; enfans à qui les cérémonies du baptême ont été suppléées, 885; adultes baptisés, 592; confessions, 71,476; communions, 57,903; malades qui ont reçu l'extrême-onction, 1995; mariages bénis, 498.

Lettre de M. Bricart, missionnaire apostolique au Tong-king, à M. Hody, directeur du séminaire des Missions-Etrangères, écrite le 7 mai 1766.

A Ke-vinh, le 7 mai 1766.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de recevoir, au commencement de cette année, votre chère lettre, datée du 24 janvier 1763. Vous ne doutez point qu'elle ne m'ait été des plus agréables. J'y vois les sentimens d'un père tendre, qui ne se rallentissent pas, malgré le peu de correspondance du fils aux bontés paternelles. Vous me marquez que vous offrez au Seigneur des prières pour le succès de mes travaux, et pour ma sanctification personnelle. Je vous en ai de grandes obligations, et je vous prie instamment de m'en accorder la continuation; car je sens mes besoins spirituels s'augmenter de plus en plus. Oui, Monsieur et très-cher Père en notre Seigneur, j'ose rendre témoignage que c'est en très-grande partie à la ferveur de vos prières et de celles de nos amis en Dieu, que je suis redevable d'avoir été délivré de bien des

dangers, tant du côté du corps que du côté de l'ame, depuis que je suis séparé de votre chère personne.

Il y a déjà long-temps, sans doute, que vous avez appris la nouvelle affligeante de la mort de Mgr. de Céomanie (1), ou, pour parler plus juste, la nouvelle de la mort précieuse de Mgr. de Céomanie. C'étoit véritablement un prélat d'un mérite rare. C'étoit un homme apostolique digne des premiers siècles de l'Eglise. Je n'entreprendrai pas de vous faire le détail des vertus et des belles actions d'une personne dont le mérite étoit connu au séminaire des Missions-Etrangères, long-temps avant que je vinsse au monde. La mission du Tong-king seroit inconsolable d'une telle perte, si elle ne considéroit que celui qui a été son pasteur fidèle pendant cinquante ans, sera désormais, jusqu'à la fin des siècles, son protecteur assuré auprès du Tout-Puissant, et si elle n'entrevoyoit dans la personne de Mgr. de Gabale un autre évêque de Céomanie. En effet, notre nouveau prélat marche d'un pied ferme sur les traces de son prédécesseur, et met admirablement en pratique les leçons qu'il en a reçues pendant quatorze ans qu'ils ont vécu ensemble : c'est pourquoi nous aimons à nous persuader que l'illustrissime disciple ne le

---

(1) Voyez ci-dessus, page lxxxj.

cède en rien à feu son très-respectable maître. Il ne nous reste maintenant qu'à supplier le souverain arbitre de la destinée des hommes de rendre la ressemblance entre les deux prélats encore plus parfaite, en conservant Mgr. de Gabale assez long-temps pour pouvoir un jour, comme Mgr. de Céomanie, compter par demi-siècle des années si utilement employées au service des missions.

Le 18 octobre 1765, Mgr. Reydellet reçut ses brefs de Rome pour l'épiscopat et le vicariat apostolique. Comme il étoit alors dans les douleurs d'une cruelle fistule, dont il étoit tourmenté depuis long-temps, et que, malgré quantité de remèdes, il ne se trouvoit aucunement soulagé, il vouloit absolument refuser l'épiscopat. Mais le Seigneur, qui avoit ses desseins, permit qu'il se trouvât un certain chirurgien qui ne s'applique qu'à la cure des fistules. Cet homme, d'ailleurs tout-à-fait ignorant et à demi aveugle, fait beaucoup souffrir tous ceux qui passent par ses mains. Des opérations que nos chirurgiens européens commenceroient et acheveroient presque dans la même minute, ce chirurgien tong-kinois les fait durer des quarts-d'heures entiers, pour ne pas dire des heures, et il les réitère pendant des vingt jours de suite. Ses opérations consistent à déchiqueter, avec la pointe d'un couteau,

les endroits attaqués de la fistule, et à y appliquer ensuite une poudre qui n'est autre chose, à ce que je crois, que de l'arsénic qu'il a mis à tremper dans du vin, et qu'il a ensuite fait sécher. Cette poudre consume les chairs et attire beaucoup d'eau, laquelle, au bout d'un certain nombre de jours, cessant de couler, on applique des emplâtres pour faire revenir les chairs. Bref, monseigneur souffrit cette opération avec constance; et, au bout d'un mois et demi environ, sa grandeur se trouva en état d'être sacrée. Elle se laissa vaincre enfin par nos prières et nos importunités, et fut effectivement sacrée le 15 décembre, par Mgr. l'évêque d'Hiérocésarée (vicaire apostolique du Tong-king oriental). Notre nouveau prélat a célébré pontificalement, pour la première fois, le jour de l'Epiphanie. Sa grandeur chanta la messe dans l'église paroissiale de Ke-vinh, et l'après-dîner elle chanta vêpres dans la chapelle du collége de Saint-Pierre. Au commencement du carême, sa grandeur donna à toute la communauté une retraite de huit jours, à laquelle plusieurs personnes du dehors ont assisté avec beaucoup d'édification. Après la retraite, elle ordonna un diacre, trois sous-diacres, et sept acolythes. Elle a aussi donné, en
ns temps, la tonsure à une dixaine de
istes.

En 1765, un bonze des plus distingués du Tong-king fut mis à mort à la ville royale, pour des crimes énormes. Le roi porta, à cette occasion, un édit qui contenoit certaines défenses et autres réglemens touchant les monastères de Satan. Le roi, craignant qu'un édit porté contre les bonzes ne devînt une espèce d'approbation tacite de la religion chrétienne, crut devoir y insérer aussi un article particulier pour renouveler les défenses faites anciennement dans tout le royaume d'enseigner, embrasser ou professer notre sainte religion, sous peine, pour les prêtres qui seroient pris, d'avoir la tête tranchée : quant à ceux qui ne sont pas prêtres, il y a pour eux d'autres peines plus ou moins grandes, selon qu'ils seront jugés plus ou moins coupables par les juges devant lesquels ils seront traduits. Cet édit fut publié et affiché à la ville royale, le 14 septembre dernier. Depuis ce temps, les commissaires et tous ceux qui font profession de voler, poussés plutôt par l'amour de l'argent que par la haine pour notre sainte religion, cherchent continuellement l'occasion de prendre les chrétiens lorsqu'ils s'assemblent pour réciter leurs prières en commun, chacun dans son village, ou lorsqu'ils vont en foule trouver le prêtre dans les grandes fêtes. Il est arrivé dernièrement plusieurs avanies dans de pareilles circonstances. Il y en

a une surtout qui a déjà coûté plus de trois cents piastres depuis un mois, et qui vraisemblablement coûtera encore beaucoup avant que cette affaire puisse être terminée. L'an passé, un Jésuite portugais fut sur le point d'être pris en retournant à sa résidence, accompagné de ses gens et de plusieurs chrétiens portant des effets de religion. Le missionnaire put s'échapper; mais ses gens et les effets furent saisis. Il lui en a coûté environ huit cents piastres, pour racheter les uns et les autres.

Les maladies épidémiques continuent toujours à faire beaucoup de ravages dans ce royaume. Il y a des villages où, dans l'espace de quelques mois, il est mort plusieurs centaines de personnes. Des familles nombreuses ont été, en peu de jours, réduites à une ou deux personnes, d'autres entièrement éteintes. Le collége de Saint-Pierre s'est aussi ressenti de ces maladies. Vers la fin de 1765, presque tous les écoliers ont été successivement malades: il en est mort quatre en assez peu de temps. On remarque que les maladies épidémiques ont fait, jusqu'à présent, beaucoup plus de ravages parmi les infidèles que parmi les chrétiens, même dans les villages où ceux-ci habitent pêle-mêle avec ceux-là. Quel spectacle pour un cœur animé de la charité chrétienne, que de voir tant de moribonds souffrir les dernières misères du

côté du corps, plus misérables encore du côté de l'ame, sans pouvoir les secourir! C'est ce qui tire les larmes des yeux de Mgr. Reydellet. L'autre jour un catéchiste vint dire à ce prélat que dans un village voisin il y avoit une pauvre famille idolâtre dont le chef venoit de mourir de la peste. Quelque affligée que fût cette famille d'avoir perdu son chef, elle paroissoit cependant l'être encore davantage de ne pas savoir de quel côté se tourner pour avoir de quoi acheter un cercueil; car les Tong-kinois regardent comme la dernière ignominie d'être enterré sans cercueil. Mgr. Reydellet fit donner quelques deniers à cette famille, en leur recommandant de faire l'enterrement sans aucune superstition. Cette famille, vaincue par la libéralité de monseigneur, demande à se faire instruire pour embrasser notre sainte religion. On espère que dans peu elle sera baptisée. On peut voir, par ce trait, combien une aumône faite à propos est avantageuse dans ce pays-ci. Il y a au Tong-king mille autres occasions de faire le bien; mais les facultés temporelles des ouvriers évangéliques ne correspondent pas à leur bonne volonté. Ces maladies épidémiques ouvrent une belle moisson aux missionnaires, s'ils étoient en assez grand nombre; mais il y en a si peu, qu'ils suffisent à peine pour entretenir et conserver ce qui est déjà fait. Comment pour-

roient-ils faire de nouvelles entreprises ? Les prêtres tong-kinois, chargés de districts particuliers, sont occupés nuit et jour à courir aux malades ; les prêtres invalides, qui demeurent à la communauté, sont aussi obligés de se prêter dans ces occasions. L'an passé, un prêtre tong-kinois, chargé d'un district, étant allé administrer les sacremens à un pestiféré, fut attaqué de la maladie. Dernièrement deux prêtres de la communauté, après avoir administré des malades, de retour à la maison, restèrent sur le grabat.

Ke-vinh, village situé dans la province du midi, est devenu une des principales résidences de Mgr. de Gabale. Le nombre des habitans de ce village, en comptant tout, grands et petits, hommes et femmes, se monte tout au plus à trois cents personnes. Ils sont tous chrétiens. Parmi les villages des environs, il y en a peu dont tous les habitans soient chrétiens. Dans les uns, il y a un tiers de chrétiens et deux tiers d'infidèles ; dans d'autres, on en compte la moitié plus ou moins. C'est le petit village de Ke-vinh que monseigneur a choisi pour y cacher ses trésors spirituels. C'est là où il a placé ses chères délices, ses plus belles espérances : je veux dire qu'il y a établi son séminaire et son collége. Ces deux maisons ne sont séparées l'une de l'autre que par une simple cloison.

cloison. Le réfectoire est commun aux deux maisons, afin d'éviter les dépenses qui se multiplient nécessairement en multipliant les cuisines, et afin qu'en cas de besoin une seule personne puisse veiller sur ces deux endroits. Mgr. de Gabale a sa chambre dans le séminaire, d'où il gouverne les deux maisons et dirige tout le vicariat. J'ai soin du collége, sous les auspices et la direction de sa grandeur. Nous avons actuellement dans le collége quarante-trois écoliers, qui s'appliquent de tout leur cœur à l'étude de la grammaire. Il y a deux sous-maîtres ; à savoir, un acolythe, ancien étudiant de Siam, et un clerc, autrefois écolier de M. Davoust. Dans le séminaire, il y a habituellement au moins quarante personnes, et souvent même cinquante et au-delà. Il est difficile d'en fixer le nombre, parce qu'ils se rencontrent rarement tous ensemble à la communauté : les uns sont en voyage pour aller visiter les anciens chrétiens, ou pour préparer les voies à en faire de nouveaux ; d'autres, étant les pieds et les mains des procureurs, sont continuellement par voies et par chemins : car ici on est obligé de faire faire tout par les gens de la maison, partie pour éviter les dépenses, partie pour n'être point dupés par les gens du dehors. Vous voudriez peut-être savoir quel est tout ce monde qui demeure dans le séminaire, et quelles sont ses occu-

pations; le voici : Il y a cinq prêtres tong-kinois, dont quatre ont été autrefois chargés de districts particuliers; maintenant qu'ils sont chargés d'années et d'infirmités, ils ont le séminaire pour hôtel des invalides et maison de repos. Il y a en outre une quinzaine de grands, je dirois mieux, de vieux catéchistes (car la plupart d'entre eux ont plus de quarante ans, et se servent déjà de lunettes), qui font leur cours de théologie : c'est Mgr. de Gabale lui-même qui leur fait la conférence tous les jours. Tous les autres ou sont déjà catéchistes ou étudient les traités pour le devenir. Ils s'appliquent en même temps à l'étude des caractères chinois. C'est dans ce séminaire que sa grandeur forme ce grand nombre de catéchistes dont elle a soin de pourvoir les vingt-un prêtres tong-kinois chargés de districts particuliers, qui ont chacun quatre, cinq ou six catéchistes, pour les aider dans leurs fonctions.

Les dimanches et jours de fêtes, ainsi que les autres jours de congé, Mgr. de Gabale envoie ces catéchistes, deux à deux, prêcher et catéchiser dans les villages des environs, pour les exercer; et on a la consolation de voir que le Seigneur daigne seconder les pieuses intentions de ce prélat. En 1765, sa grandeur envoya quatre grands catéchistes avec leurs compagnons, qui faisoient en tout huit personnes, prêcher la religion pendant

tout le carême dans un village voisin d'ici, nommé Ke-nguôi. La tentative ne fut pas inutile; car, le samedi-saint, plus de soixante-dix adultes furent en état de recevoir le baptême, et le reçurent en effet tous le même jour. Depuis ce temps, beaucoup d'autres ont été baptisés dans ce même village, tantôt une vingtaine, tantôt une trentaine : je n'en sais pas précisément le nombre. Un de nos catéchistes me disoit ce matin qu'en 1763 il y avoit, tout au plus, cent quarante chrétiens dans le village de Ke-nguôi; à présent, grâces à Dieu, on en compte plus de trois cents. Les deux tiers des habitans de ce village sont encore idolâtres. Ceux qui se sont convertis sont les plus pauvres et les plus misérables; pour les autres, ils sont bien attachés aux superstitions; ils paroissent peu disposés à se convertir. Actuellement même, pendant que je vous écris cette lettre, j'entends les sons des tambours de ce village. Je viens de demander ce que cela signifioit : on m'a répondu que les infidèles de ce village travailloient à rétablir le temple du génie tutélaire, et qu'ils se disposoient à faire la cérémonie d'aller au-devant de ce mauvais tutélaire, qu'ils disent avoir pris la fuite à cause de nos catéchistes, qui vont et viennent continuellement dans le village. Cela fait voir que ce génie n'est guère attaché à ceux qui ont mis toute leur confiance en lui,

ou qu'il est bien foible et bien peureux, puisqu'il prend si aisément la fuite. Lorsque les païens font la cérémonie d'aller au-devant du génie, ils préparent une espèce de reposoir à quelque distance du temple qui lui est dédié : ils y placent sa statue, et la rapportent dans le temple au son des tambours, et en tirant des fusées et des pétards. Ce qui fait croire aux infidèles de Ke-nguôi que leur génie tutélaire les a abandonnés, c'est que depuis peu les premiers de ce village ont essuyé différentes disgrâces. Ce fait n'est pas extraordinaire au Tong-king, surtout dans les endroits où les chrétiens sont mêlés avec les infidèles. Si ceux-ci viennent à essuyer quelque revers de fortune, ils en attribuent aussitôt la cause aux chrétiens. Ils vont ensuite consulter le devin, qui les confirme dans leurs préjugés, en leur disant que le génie tutélaire de leur village est courroucé, et qu'il les abandonne parce qu'ils souffrent des chrétiens au milieu d'eux. Quelquefois le devin se contente de leur dire que les chrétiens récitent leurs prières à trop haute voix, que c'est ce qui épouvante et fâche le génie.

Dans les autres villages où monseigneur a envoyé annoncer la religion, le Seigneur n'a pas également versé ses bénédictions, ou, si vous voulez, les esprits et les cœurs ne sont pas également bien disposés. Dans les

uns, il y a eu une dixaine de personnes qui ont embrassé notre sainte religion; dans d'autres, une quinzaine.

Il y a ici près un village nommé Ke-mom, situé sur le bord de la rivière, au sud-ouest de Ke-vinh. Cet endroit est renommé dans tout le Tong-king, à cause de son génie tutélaire. L'histoire ou la fable rapporte qu'autrefois la rivière, en se débordant, jeta un poisson d'une grandeur énorme sur le rivage près d'un village nommé Ke-vê. Les habitans de Ke-vê, par respect pour le poisson, couvrirent entièrement son cadavre de nattes. Depuis ce temps-là, il s'est fait dans le district de ce village une accrue considérable par les terres que la rivière a entraînées et déposées en cet endroit. Ces gens, accoutumés à trouver du prodige dans les choses qui arrivent le plus naturellement, pour peu que la cause en soit cachée, ne manquèrent pas dans la suite de publier que ce poisson s'étoit déclaré le génie tutélaire de ces contrées-là, et qu'il récompensoit Ke-vê du bienfait qu'il en reçut autrefois. Les habitans de Ke-mom lui ont élevé un temple, qui est devenu des plus célèbres; et voici comment. Dans la rivière qui passe le long de Ke-mom, il y a un gouffre qui a fait périr beaucoup de bateaux. Ceux qui passent par cet endroit s'imaginant que c'est un effet de la puissance du poisson tutélaire, lui font des

vœux et des sacrifices pour l'appaiser et éviter les effets de son indignation. Le bruit du prétendu pouvoir de ce poisson s'est répandu dans tout le royaume. Le roi lui-même envoie de temps en temps un mandarin à Ke-mom, pour faire des offrandes et des sacrifices au poisson tutélaire. Il peut y avoir, dans ce village, six cents personnes, parmi lesquelles on ne compte que dix chrétiens environ, et une vingtaine d'autres qui sont venus d'ailleurs s'établir là. Mgr. Reydellet regarde la conversion de Ke-mom comme très-difficile. Cependant il a désigné des catéchistes, qui y ont été à plusieurs reprises. Ils ont eu peu de succès jusqu'à présent. Il faut avoir patience.

Le 29 janvier dernier, arrivèrent ici cinq étudians tong-kinois, venant de Siam. Deux d'entre eux sont clercs, et ont fait six ans de théologie à Siam : les trois autres ne font que d'achever leur cours d'humanités. Aussitôt après leur arrivée, Mgr. de Gabale les a mis tous les cinq à l'étude des caractères chinois. La mission du Tong-king a encore à Siam huit étudians, à ce que je crois, sans compter quatre que monseigneur envoya en 1764.

Notre clergé tong-kinois n'est actuellement composé que de vingt-neuf prêtres, deux diacres, trois sous-diacres, et bon nombre d'acolythes et de clercs. Je n'en sais pas le nombre précis, parce que la plupart d'entre

eux sont répandus dans les différentes résidences des prêtres chargés de districts particuliers. Nous espérons que dans peu le nombre des prêtres sera augmenté, parce que les théologiens de Mgr. de Gabale sont à la fin de leur cours. De seize sujets qui composent ce cours, il y en a onze qui seront incessamment en état d'être ordonnés prêtres. La difficulté, présentement, est de leur préparer à chacun une chapelle, un calice, un ciboire, etc. Ce n'est point une petite dépense. Dans cette mission, tous les prêtres, même ceux qui sont à la communauté, sont obligés d'avoir chacun sa chapelle particulière, parce qu'ils vont administrer les sacremens, donner des retraites, faire une mission chacun de son côté, selon que le vicaire apostolique les envoie, pour suppléer à ce que les prêtres chargés de districts particuliers ne peuvent pas faire. Si parmi nos bons amis, nos chères connoissances et autres personnes pieuses affectionnées à l'œuvre des missions, il s'en trouvoit quelques-unes qui voulussent partager, avec la mission du Tong-king, le mérite de pourvoir de chapelle portative ces nouveaux prêtres, ce seroit un grand soulagement pour cette mission; car il y a encore une infinité d'autres dépenses qu'elle est obligée de supporter.

On voit clairement que six cents piastres

par an (1) ne sont pas, à beaucoup près, une somme suffisante pour procurer la nourriture, l'habillement, le logement, les médicamens, etc. à des centaines de catéchistes et d'écoliers, sans compter les dépenses particulières d'un évêque et de deux missionnaires européens. Il faut avouer que, si Mgr. Reydellet vouloit s'accorder un peu de ce qu'en Europe on regarde comme nécessaire, et qu'on regarde dans les missions comme superflu, les six cents piastres seroient déjà dépensées avant même de parvenir au Tongking. Alors il faudroit renvoyer les trois quarts de tous nos catéchistes et écoliers chez leurs parens. Mais, bien loin que sa grandeur veuille retrancher la moindre partie du bien que feu Mgr. de Céomanie a commencé d'une manière si louable, elle se propose, au contraire, moyennant le secours de la divine Providence, de le continuer et augmenter de tout son possible, aux dépens de sa propre santé, et en sacrifiant tous les petits soulagemens que sa grandeur pourroit honnêtement se procurer. Maintes fois je l'ai vu sortir du réfectoire l'estomac aussi vide que lorsqu'elle y étoit entrée. Nos gens voyant cela, lui portoient compassion, et vouloient l'exhorter à se traiter à la manière européen-

(1) Voyez ci-dessus, page xc, la note au bas de la page.

ne : mais ce prélat leur donnoit presque la même réponse que notre Seigneur fit à saint Pierre, lorsque ce zélé disciple, tout scandalisé de la prédiction que son divin Maître venoit de faire de ce qu'il devoit souffrir dans Jérusalem, vouloit le dissuader d'y aller.

Je bénis la divine Providence de ce que vous avez auprès de vous grand nombre de bons sujets postulans pour aller dans les missions. Je prie cette même Providence de vouloir bien en augmenter le nombre, non-seulement d'années en années, mais plutôt de jour en jour, et de leur accorder la persévérance. J'ose me recommander à vos saints sacrifices, et aux ferventes prières des ames pieuses qui prennent part à l'œuvre des missions, et soyez persuadé que personne n'est avec plus de respect et de reconnoissance,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BRICART.

Abrégé du Journal du Tong-king pour l'année 1767, envoyé à la procure de Macao, par Mgr. l'évêque de Gabale, vicaire apostolique de cette mission, le 11 juin 1767.

1°. M. Jean, prêtre tong-kinois, de notre corps, célébrant la fête de Pâque l'année dernière, dans le village de sa résidence, fut investi par l'inspecteur du bailliage du lieu, avec ses soldats et plus de deux cents infidèles. Les chrétiens, qui étoient venus à la fête en grand nombre, firent résistance pendant un jour et une nuit. Le prêtre, à la faveur de la nuit, se sauva avec les effets de religion. Trois chrétiens furent pris et conduits prisonniers au gouverneur de la province, qui leur fit subir plusieurs interrogatoires, et les fit appliquer à la question. L'affaire, après avoir passé par tous les tribunaux de la ville et avoir beaucoup coûté, a été enfin terminée par l'intervention de quelques protecteurs.

2°. Vers le même temps, M. Barnabé, prêtre tong-kinois, chargé du district de la ville royale et des villages voisins, fut appelé pour administrer les sacremens à un malade dans la ville; un espion en donna avis au

lieutenant de police, qui détacha deux officiers et des soldats pour prendre le prêtre. M. Barnabé, qui ne se défioit de rien, fut pris avec sa chapelle, ses effets et son servant de messe. Le maître de la maison, saisi de peur, sauta sur le toit, passa chez le voisin et s'enfuit. Les deux officiers, qui s'en aperçurent, crurent que c'étoit là le prêtre, et qu'ils ne tenoient que des catéchistes. Cette méprise, jointe à une grosse pluie qui inondoit les rues, leur fit accepter quarante-sept piastres, que les chrétiens leur présentèrent, et ils lâchèrent les prisonniers avec les effets de religion.

3°. Au milieu du carême dernier, le même missionnaire fut encore sur le point d'être pris. Un chrétien, du haut d'un arbre, aperçut, dans la cour d'un temple d'idole voisin, grand nombre de gentils qui délibéroient sur la manière de prendre M. Barnabé. Le chrétien se hâta de donner avis du complot, et aussitôt une soixantaine de chrétiens gardèrent l'enceinte de l'église. Les infidèles étonnés, et voyant la bonne contenance des chrétiens, rebroussèrent chemin.

4°. Dans une autre province, au temps de la Pâque dernière, un grand nombre d'infidèles vinrent pour se saisir de MM. Thomas et Pierre, prêtres tong-kinois, qui étoient à entendre les confessions des chrétiens. Les

deux prêtres se retirèrent dans une maison voisine. Le maître les obligea à se cacher dans un grand coffre, dont il prit la clef et sortit. Les infidèles entrèrent peu après, et virent bien le coffre, mais sans insister pour le faire ouvrir, ils se retirèrent. Le maître rentra, et à peine les deux prêtres furent-ils sortis du coffre, que les infidèles reparurent. Les prêtres n'eurent que le temps de se jeter sous un lit, et heureusement ils ne furent pas découverts. Les chrétiens donnèrent un petit repas aux infidèles, qui s'appaisèrent pour lors. Mais, peu de temps après, ils présentèrent au deuxième fils du roi une plainte portant que dans leur village il y a des chrétiens qui reçoivent chez eux les missionnaires, et qu'à cause de cela le génie tutélaire a abandonné le village et ne veut plus y revenir. Il y a dans le palais du prince un mandarin chrétien, capitaine des gardes, qui a su, par sa franchise et sa droiture, gagner les bonnes grâces de tout le monde, et particulièrement du prince. Celui-ci a de tels égards pour lui, que, connoissant son exactitude à observer les jours d'abstinence, il s'informe lui-même de ces jours pour donner ordre de lui préparer du poisson. Ce mandarin, déjà connu par les services qu'il a rendus aux chrétiens, s'est chargé de leur cause, et a si bien fait l'office d'avocat auprès du deuxième fils du roi, que ce prince, au

lieu de prêter l'oreille aux plaintes des infidèles, a déclaré, par des lettres-patentes, qu'il prend sous sa protection les chrétiens qu'on accusoit, et par là il les met à l'abri des insultes des infidèles.

5°. La nuit du vendredi au samedi-saint dernier, un père Dominicain espagnol et un Dominicain tong-kinois furent investis. On trouva le moyen de faire échapper l'Européen; le père Tong-kinois fut pris avec les effets de religion. Les pères Dominicains ont cherché en vain tous les moyens de le délivrer; il a été livré au gouverneur de la province.

6°. Le père Nuntius Orta, Jésuite italien, a été pris dans une maison où il avoit été appelé pour administrer les sacremens. Le gouverneur de la province et les grands mandarins de la ville royale en ont pris connoissance, et il n'y a plus guère lieu d'espérer que le père Orta puisse échapper. Il est détenu dans la prison du gouverneur de la province. Un soldat chrétien l'a rencontré sur la route. Il étoit escorté de plus de deux cents soldats, et de grand nombre d'infidèles armés de bâtons. Le missionnaire marchoit, et son catéchiste après lui, suivis de deux cages, pour y enfermer les prisonniers pendant la nuit.

7°. Au milieu de ces troubles, Mgr. de Gabale a célébré tranquillement la fête de

Pâque dans un village où, de mille habitans, les trois quarts sont chrétiens. Dès la mi-carême, ces chrétiens construisirent près de l'église cinq maisons, assez grandes pour faire un reposoir et multiplier les autels. Le jour de Pâque, les chrétiens des autres villages vinrent en grand concours. Mgr. de Gabale, accompagné de deux prêtres européens, de dix prêtres tong-kinois, un diacre, quatre sous-diacres, et de beaucoup de ministres inférieurs, célébra la fête avec une grande solennité; le mandarin du village sut, par ses espions, que l'évêque y étoit avec les chrétiens; mais, soit crainte, soit prudence, il n'osa attaquer la multitude de chrétiens qui faisoient bonne garde. Il se tenoit seulement au dehors avec ses soldats, pour fouiller les allans et les venans, examinant s'ils n'avoient pas quelques effets de religion; mais ses recherches furent inutiles. Le lendemain de l'Ascension, Mgr. de Gabale retourna à son séminaire, éloigné d'une demi-journée. Un grand nombre de chrétiens l'escorta dans la route, de peur d'insultes de la part du mandarin, qui étoit aux aguets. Il ne s'est passé presque aucun jour qu'il n'y ait eu des adultes à baptiser et des chrétiens à confirmer. Tous les dimanches, après la messe, des catéchistes étoient envoyés, deux à deux, dans les villages voisins, tant chrétiens qu'infidèles, pour y prêcher la religion, instruire les ca-

téchumènes, et disposer les chrétiens non confirmés. Les catéchistes, pour ne pas perdre la messe les dimanches, revenoient tous les samedis au séminaire.

Liste des sacremens administrés en 1766, par Mgr. de Gabale, deux missionnaires européens et vingt-neuf prêtres tong-kinois, élèves des vicaires apostoliques et missionnaires françois dans le vicariat occidental du Tong-king.

Baptêmes d'enfans,	2709
Baptêmes d'adultes,	546
Cérémonies du baptême suppléées,	851
Confirmations,	3294
Confessions,	69,565
Communions,	55,913
Extrême-onctions,	2074
Mariages bénis,	399

8°. Un mandarin infidèle avoit une nièce pareillement infidèle et possédée du démon depuis trois ans. Cette fille avoit les mains presque fermées et étoit sans connoissance. Le mandarin, après avoir fait de grandes dépenses en médicamens, consulté les devins, employé l'art des sorciers, fait des sacrifices au démon, etc., sans aucun soulagement, se détermina à l'amener aux prêtres chrétiens. Le vendredi-saint dernier, il la conduisit à l'église d'un curé tong-kinois de notre corps. En l'absence du prêtre, le premier catéchiste

fit diverses interrogations, auxquelles elle ne répondit qu'en baissant la tête et détournant le visage. Il eut ensuite recours à la prière. Le lundi d'après Pâque, elle commença à ouvrir les mains et à parler. Le dimanche de Quasimodo, elle avoit déjà appris par cœur trois ou quatre prières. Le prêtre, à son retour, ne se pressa pas de la baptiser. Il la fit instruire de son mieux jusqu'au 27 mai, veille de l'Ascension, jour où elle reçut le baptême. Durant le temps de son catéchuménat, il lui arrivoit encore quelquefois de tenir les mains fermées, et de perdre entièrement connoissance. Pendant l'administration du baptême, lorsqu'on commença les exorcismes, elle se mit à fuir de toutes ses forces. On courut après elle pour la ramener. Lorsqu'elle fut de retour aux pieds du prêtre, une sueur abondante coula aussitôt de tout son corps, et elle parut presque sans connoissance. Les cérémonies du baptême durèrent une demi-journée, et ce ne fut que plusieurs heures après que la baptisée revint en pleine connoissance et fut entièrement délivrée. Les parens de la nouvelle convertie, ravis d'une telle délivrance, veulent aussi embrasser la religion.

9°. L'année dernière, Mgr. de Gabale a ordonné treize prêtres du pays, sept élèves de la compagnie de Jésus, deux de notre séminaire de Siam, et quatre qui n'ont étudié

qu'au séminaire du Tong-king. Sa grandeur a ordonné cinq sous-diacres non latins, et elle espère les ordonner prêtres cette année. Une vingtaine d'autres sujets ont reçu la tonsure.

10°. Deux de nos prêtres tong-kinois sont morts cette année; savoir, M. Benoît Nghiêm et M. Jean Tri.

M. Nghiêm, le plus ancien des prêtres du Tong-king, est mort le 7 mars dernier, muni de tous les sacremens: il étoit septuagénaire. Il avoit été élevé à Siam, où il fut conduit, en 1713, par Mgr. l'évêque d'Auren. Il fut fait prêtre en 1730. Depuis ce temps-là, il a été chargé successivement de plusieurs districts, où il s'est comporté avec zèle et succès. Il a toujours donné des preuves de ferveur; mais surtout dans les dernières années de sa vie, qu'il a essayé de mettre en exécution un dessein qu'il avoit formé depuis long-temps; c'étoit de vivre en hermite au milieu des forêts. Il partit de la communauté en cachette; et alla, par des voies détournées, s'enfoncer dans une forêt éloignée d'une journée et demie, où il construisit une petite cabane, et y vécut d'herbes et de racines pendant environ un mois, jusqu'à ce qu'il fut enfin découvert par ceux que nos seigneurs les évêques de Céomanie et de Gabale avoient envoyés pour le chercher. L'obéissance, qui étoit sa vertu favorite, le ramena auprès de ses confrères.

M. Jean Tri étoit curé d'un district de neuf à dix mille ames. En secourant les moribonds, il a été attaqué de la maladie épidémique qui règne dans le pays. Il en est mort le 26 avril dernier, muni de tous les sacremens. Il étoit âgé de soixante-deux ans. Mgr. de Gabale l'a assisté pendant sa maladie et à la mort. Sa grandeur a fait elle-même l'enterrement. Depuis 1748 que M. Jean Tri fut fait prêtre, il a eu soin de différens districts, et s'en est toujours acquitté d'une manière louable. Il a été fort regretté de ses chrétiens, qui le pleurent encore aujourd'hui. Il avoit beaucoup de zèle, et savoit se faire aimer.

Nous avons ressenti cette année plusieurs tremblemens de terre ; savoir, le 20 janvier, le 1er. février et le 28 du même mois. Les infidèles les ont attribués au courroux de leurs génies tutélaires, d'autres les ont pris pour des pronostics sinistres ; plusieurs ont publié quantité de signes extraordinaires arrivés, mais que nous ne regardons point comme assez avérés pour leur donner place ici. La mort du chua, ou régent perpétuel du royaume (1), qui arriva vers le même temps, ne servit qu'à confirmer ces païens dans leurs préjugés.

Le 19 janvier, un catéchiste étant dans un

(1) Voyez ci-dessus, pages 1 et suiv.

village pour y prêcher notre sainte religion, les infidèles y vinrent en grand nombre pour l'entendre. Le lendemain, lorsqu'ils sentirent les secousses du tremblement de terre, ils s'écrièrent que c'étoit un effet du courroux du génie tutélaire de leur village, occasionné par la présence des maîtres de la religion. Mais lorsqu'au bout de quelque temps ils apprirent que ce tremblement de terre avoit été universel dans toutes les provinces du Tong-king, ils revinrent facilement de leur erreur sur ce point.

Lettre de Mgr. Piguel, évêque de Canathe, vicaire apostolique de Cochinchine, à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, à Paris, écrite le 10 mai 1767.

J'ai passé la moitié de l'année dernière en Cochinchine. Le Seigneur a daigné m'y faire trouver beaucoup de consolations. Le concours des chrétiens étoit si grand et si continuel, que les plus grandes maisons ne suffisoient pas pour les contenir, quoique je ne passasse que deux ou trois jours tout au plus dans chaque bourgade. Il y a eu, pendant ma course, sept mille personnes confirmées,

plus de six cents adultes baptisés. Les confessions et les communions sont innombrables. Les gentils viennent d'eux-mêmes demander à être instruits et baptisés. Le roi, qui n'est âgé que de quatorze ans, ne montre point d'opposition à notre sainte religion. La reine mère et trois des quatre mandarins régens du royaume, favorisent beaucoup la religion chrétienne. Parmi les mandarins inférieurs, quelques-uns chrétiens, et un plus grand nombre, quoique gentils, protégent le christianisme. On ne laisse cependant pas d'éprouver des persécutions de la part de quelques mandarins, qui se servent des anciens édits non révoqués, pour autoriser leurs vexations. Tout nouvellement, M. Halbout a perdu sa chapelle et tous ses effets, et il auroit été pris lui-même, s'il n'avoit eu assez d'agilité pour sauter par la fenêtre et s'enfuir. Dans ces provinces intérieures, des soldats ont pris deux pères Franciscains, sans en avoir reçu ordre de leurs mandarins, qui leur en ont ensuite fait des reproches. Les officiers n'ont fait aux pères aucun mauvais traitement. Ils leur ont seulement prescrit de se retirer ici, au Camboge, d'où ils pourront rentrer en Cochinchine, sans courir plus de danger qu'aucun autre missionnaire. Pour moi, le danger est tout autre que pour un simple missionnaire. Dès que les chrétiens apprennent que l'évêque est dans les en-

virons, ils accourent en foule de toutes parts, même de plusieurs journées de chemin, sans aucune discrétion, comme un troupeau nombreux autour de son pasteur. On a beau leur représenter que, par ce peu de modération, et le pasteur et le troupeau se trouvent exposés à de grands dangers, on ne peut les retenir sur cet article. J'ai cru, en conséquence, qu'il valoit mieux me retirer ici. D'ailleurs, mes infirmités, qui ne sont plus passagères et par intervalles, comme ces années précédentes, mais continuelles, ne me permettent pas de soutenir de si grandes fatigues. (J'ose dire qu'en Europe un prêtre qui auroit la moitié de mes infirmités, se regarderoit comme incapable des fonctions les moins pénibles du ministère.) Il m'a fallu, dans l'état où je suis, aller tantôt dans un petit bateau fort incommode, tantôt à cheval, tantôt en charrette, très-souvent à pied, de temps en temps une partie du corps dans l'eau, plus fréquemment les pieds nus dans la boue; quelquefois dormir au grand air, avec la fièvre, ma fidèle compagne. Elle a coutume de me prendre dès que je fatigue plus qu'à l'ordinaire, ne fût-ce qu'à prêcher ou entendre des confessions; dans le temps même que je ne l'ai point, je ne suis pas sans douleurs; celles que j'éprouve dans les reins, la rate, et de la part de mon asthme, ne me laissent pas un moment sans souffrir.

Si je vous fais l'énumération de tous ces maux, ce n'est pas que je m'en plaigne, à Dieu ne plaise; je les regarde, au contraire, comme des grâces précieuses dont je me reconnois indigne; c'est uniquement pour vous engager efficacement à m'envoyer des secours. M. Pigneaux vient d'arriver, grâces au Seigneur, en bonne santé. Il auroit pu m'être d'un grand secours; mais, le voyant si propre à l'instructiou de notre jeunesse, j'ai cru que je ferois mieux de le laisser au collége, sacrifiant au bien général de toutes les missions la satisfaction que j'aurois eue à le retenir auprès de moi. Il me faudroit quelques missionnaires pour la Cochinchine. Ceux qui y sont ne suffisent pas, à beaucoup près. Outre cela, il y a, à quelques journées d'ici, une nation entre le royaume du Camboge, le Tong-king et la Cochinchine. Je souhaiterois bien envoyer un couple de missionnaires pour ouvrir cette mission. Ces gens-là paroissent nés pour le christianisme. Ils ont beaucoup de vertus morales et peu de défauts; ils n'ont ni pagodes ni talapoins; j'espère qu'on y recueillera de grands fruits. J'ai ici quelques-uns de ces gens qui se sont faits chrétiens, et qui me disent que des missionnaires seroient très-bien accueillis de leurs compatriotes. Je me suis informé de tout ce qui regarde ce pays, et, si j'avois des missionnaires suffi-

samment, je n'hésiterois pas à y en envoyer. Quand il en arriveroit ici, par un seul envoi, sept ou huit, je n'en serois nullement embarrassé, pas même du côté du gouvernement du Camboge, à qui cela ne feroit rien; le roi a pour moi toutes sortes de bontés. Je serois encore moins embarrassé pour leur donner à tous de l'occupation.

Je viens d'apprendre, par un bateau arrivé de Cochinchine, que les Cochinchinois confesseurs pour la foi sont toujours très-fervens. Ils sont toujours traités avec la même dureté, et supportent ces mauvais traitemens avec la même constance; on leur fait porter tout le poids du jour et de la chaleur, en les employant à couper des herbes pour les éléphans. Malgré l'ardeur extraordinaire du soleil et leurs fatigues, ils trouvent encore assez de forces pour chanter les louanges du Seigneur pendant leurs travaux, et s'exciter mutuellement à souffrir généreusement pour notre aimable Sauveur. Le nouveau roi, à son avènement à la couronne, a donné ordre de les élargir. Le mandarin, qui en étoit chargé, voulut exiger d'eux auparavant une certaine somme, que les chrétiens auroient volontairement fournie; mais les saints confesseurs se recrièrent qu'ils n'y consentoient point, et qu'ils étoient bien éloignés de vouloir être rachetés de l'esclavage de Jésus-Christ et d'une captivité

honorable, qui leur paroissoit préférable à tous les plaisirs.

Lettre de M. Pigneaux, missionnaire apostolique, qui devint par la suite évêque d'Adran et vicaire apostolique de Cochinchine, à ses père et mère, écrite le 9 décembre 1766 (1).

Nota. Nous donnons place ici à cette lettre, quoiqu'elle n'ait point été écrite de Cochinchine, parce que le missionnaire qui l'a écrite étoit destiné pour la Cochinchine, et devint par la suite un des plus illustres vicaires apostoliques de cette mission. D'ailleurs cette lettre contient des particularités intéressantes, tant sur la mission de Cochinchine, que sur quelques circonstances de la vie de ce grand évêque.

Macao en Chine, le 9 décembre 1766.

MON TRÈS-CHER PÈRE ET MA TRÈS-CHÈRE MÈRE,

M'avez-vous bien pardonné de vous avoir quittés sans vous en demander la permission (2)? Je n'en doute presque point. J'ai

---

(1) Voyez ci-dessus, pages xcj et suiv.

(2) M. Pigneaux partit de Paris pour aller s'embarquer à Lorient, sans prévenir ses parens de son

une

une grande confiance que les sentimens de religion que vous m'avez souvent inspirés auront étouffé ceux de la nature. Le bon Dieu souffre tant de choses de nous continuellement; il faut bien souffrir un peu pour

---

départ. Ils n'en furent instruits qu'après qu'il fut embarqué. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en insérant ici un extrait de la lettre qu'il écrivit à ses chers et respectables parens, peu de jours avant de s'embarquer, en décembre 1765 : « Nous » gémirions encore sous l'empire du démon et dans » les ténèbres de l'idolâtrie, si des hommes, rem- » plis de l'esprit de Dieu et d'un zèle vraiment » apostolique, n'avoient eu le courage de s'expa- » trier pour venir nous éclairer des lumières de » l'Evangile. L'amour, la tendresse et le respect » qu'ils avoient pour leurs parens ne furent pas » capables de les arrêter, et leurs parens, si di- » gnes de l'attachement inviolable de leurs en- » fans, surent étouffer tous les sentimens de la » nature, pour ne suivre que les impressions de » la grâce.

» Un nombre presque infini d'ames qui mar- » chent dans la même voie où nous étions alors, » nous tendent les bras, et nous conjurent d'aller » leur faire part de l'avantage qu'on nous a pro- » curé. Nous sommes chrétiens, et, si nous n'étouf- » fons pas le germe de la foi que nous portons » dans nos cœurs, nous devons sentir une ardeur » insatiable pour la propagation de notre sainte re- » ligion. Chacun doit y contribuer selon son état, » et, si la divine Providence ne vous a pas destinés » vous-mêmes à voler au secours de tant de per- » sonnes abandonnées, vous aurez au moins la joie » et la consolation de voir que le Seigneur ne dé-

lui. Quand il nous en fournit lui-même les occasions, nous ne devons pas les rejeter, mais adorer avec une résignation entière sa sainte volonté. Je suppose donc que nous

---

» daigne pas les soins et le ministère de ceux à qui » vous avez donné le jour. Je me sens intérieurement pressé depuis plusieurs années d'aller travailler au salut de tant de malheureux qui sacrifient leurs ames au démon de l'erreur et du mensonge. J'espère que vous ne ferez qu'applaudir » à un dessein si conforme à votre manière de » penser, et que vous ne me refuserez pas votre » bénédiction. Je ne l'ai pas attendue pour partir, » parce que je connois ma foiblesse et votre amitié »..... Dans une autre lettre, écrite de Cadix en Espagne, le 27 décembre 1765, ce zélé missionnaire parloit ainsi à ses parens : « Il m'en a » coûté beaucoup pour prendre mon parti sans » vous en avertir ; mais, comme j'avois tout à » craindre de votre opposition dont j'étois bien assuré, j'ai cru être obligé par la religion à tenir » toutes mes démarches secrètes pour ne pas m'exposer à manquer à ma vocation. Aujourd'hui que » je suis en chemin de la remplir, j'en bénis tous » les jours le Seigneur, et je vous demande en » grâce de vous unir à moi. Je vous connois assez » de piété pour croire que vous ne ferez qu'applaudir à une entreprise aussi grande, et que vous » me pardonnerez volontiers ce manque de soumission qui n'a pour but que la gloire de Dieu et le » salut des ames. Sur douze enfans que nous sommes, pourriez-vous faire moins que d'en sacrifier » un à une si belle œuvre ? Je remercierai le bon » Dieu toute ma vie d'avoir jeté les yeux sur moi » par préférence aux autres ».

avons la paix ensemble; que vous m'aimez aussi tendrement que jamais, et que même vous avez plus de satisfaction (au moins en Dieu) de me voir, dans ces pays éloignés, travailler au salut des ames, que dans tout autre endroit. Si vous connoissiez la misère extrême de ces pays-ci, combien d'hommes vivent dans l'aveuglement faute de missionnaires; peut-être désireriez-vous que mes autres frères eussent le bonheur d'être appelés à une si sainte œuvre; et en effet, ne pouvant vous-même donner du secours à ces pauvres aveugles, en permettant que ceux qui vous appartiennent suivent la voie de la Providence, vous avez part aux bonnes œuvres qu'ils font.

Je viens de faire un fort long voyage; et, grâces à Dieu, je me trouve actuellement en parfaite santé. Nous avons été très-favorisés pendant notre voyage; presque toujours nous avons eu du beau temps. La première île infidèle que nous avons vue se nomme Madagascar; elle est presque aussi grande que les deux tiers de la France. Il n'y a cependant pas dans toute cette île un seul prêtre. Nous avons relâché à Anjouan, qui est habité par des Arabes mahométans, et des noirs qui sont leurs esclaves. Nous y sommes restés environ quinze jours. Nous partîmes ensuite, toujours avec assez beau temps, et nous arrivâmes le 21 juin à Pondichéry, où

nous avons un procureur (1). Nous avions l'espérance de passer de là dans la mission de Siam; mais le procureur nous apprit que le royaume étoit actuellement en guerre; que les missionnaires y avoient été dispersés, et qu'il falloit aller ailleurs. En conséquence, nous profitâmes des vaisseaux qui alloient de Madras en Chine. Nous arrivâmes à Malaca; j'y restai plus long-temps que mes confrères, parce que j'espérois toujours pouvoir me rendre au Camboge, par la commodité d'une somme chinoise (2); mais, voyant que cela ne finissoit pas, pour ne point m'exposer à rester un an à Malaca, je m'embarquai sur un vaisseau portugais, et j'arrivai ici le 21 ou le 22 septembre. Je dois partir vers la fin de ce mois, pour me rendre en Cochinchine; je suis actuellement occupé à apprendre la langue du pays. Nous sommes ici cinq missionnaires françois, dont l'un est procureur; deux vont en Chine, un autre au Tong-king, et moi en Cochinchine. La persécution a cessé l'année dernière dans la mission où je vais; on peut actuellement y prêcher la religion sans

(1) Autrefois le séminaire des Missions-Etrangères avoit une maison de correspondance à Macao, et une à Pondichéry; elle n'en a plus dans cette dernière ville.

(2) On appelle sommes les vaisseaux marchands chinois.

beaucoup de danger. Il y a déjà un nombre considérable de chrétiens; mais de bons chrétiens, qui feront au jugement dernier la confusion de ceux qui sont nés en pays catholique. Ces pauvres gens exposent leurs biens et leur vie pour les intérêts de Jésus-Christ; continuellement ils souffrent pour la gloire de la religion, et dans nos pays (nous-mêmes les premiers), nous ne sommes occupés que de cette misérable vie, sans penser jamais, ou presque jamais, à notre salut. Si vous étiez témoins de ce qui se passe ici, avec quelle joie les chrétiens reçoivent les prêtres, avec quelle piété ils approchent des sacremens quand ils le peuvent, je suis persuadé que cela vous feroit une grande impression. A la vérité, ils sont quelquefois dix, vingt ans sans aller à confesse; mais parce qu'ils n'ont pas de prêtres. Quand ils savent qu'il y en a un dans les environs, ils s'empressent de l'envoyer chercher, mais souvent le pauvre missionnaire, ne pouvant seul suffire à tout, est obligé de les refuser. Un des nôtres s'est trouvé dans cette fâcheuse circonstance il n'y a pas long-temps.

Lettre de M. Pigneaux, missionnaire apostolique en Cochinchine, à ses père et mère, écrite le 3 juillet 1767.

A Can-cao, le 3 juillet 1767.

Je suis ici dans un endroit bien solitaire, où je prends soin, avec deux de mes confrères, d'une quarantaine de jeunes gens siamois, chinois, cochinchinois, tong-kinois, etc. que nous élevons, et à qui nous enseignons ce qui est nécessaire pour en faire des prêtres. Ces pauvres enfans, qui demeuroient à Siam autrefois, ont été obligés de fuir à cause de la guerre, et de se retirer dans ce désert, où nous ne voyons que la mer, des montagnes et des forêts immenses (1). Si j'avois plus de loisir, il me seroit facile de vivre aussi inconnu et aussi tranquille que les premiers pères du désert. Nos enfans nous ont bâti une chaumière, dans laquelle nous sommes à l'abri des injures de l'air. Le bon Dieu nous y remplit de consolations par leur ferveur, et il est évident qu'il protége ce petit troupeau d'une manière bien

(1) Voyez tome V, pages 498 et suiv.

particulière. Il n'y a que trois jours qu'est arrivé un de nos confrères qui est resté dans la ville de Siam, pendant trois ans que le siége a duré (1). La misère a été si grande durant ce siége, qu'on y mangeoit des cadavres brûlés. Près de dix mille enfans moribonds ont reçu le saint baptême. Nous ne savons encore quelle sera la suite de cette guerre. Le séminaire que nous avions à Siam est encore subsistant (2); mais nous ignorons quand nous pourrons y retourner; nous en sommes à présent à plus de cent lieues. Il est arrivé au missionnaire, dont j'ai parlé plus haut, une chose assez singulière. Après que la ville fut rendue, n'ayant aucune confiance aux belles promesses de l'ennemi, il prit le parti de fuir avec environ trois cents chrétiens (3); il vint au bord de la mer, où il étoit absolument sans secours, sans vivres, sans argent, sans vaisseau pour s'en aller. Dans cet embarras, il ne savoit trop que faire. L'état de ces pauvres chrétiens lui faisoit bien plus de peine que le sien. Ayant une parfaite confiance en la divine Providence, il se promenoit seul sur le bord de la mer, et disoit intérieurement : « J'aime » beaucoup ces pauvres chrétiens; mais le

(1) Ce missionnaire est M. Corre.
(2) M. Pigneaux ne parle que du bâtiment.
(3) Voyez tome V, pages 456 et 498.

» bon Dieu les aime bien davantage : il en » prendra soin ». Il les exhortoit ensuite à la patience. Dans le même moment (chose qui paroît assez surprenante), ils aperçoivent un vaisseau, qui venoit droit à eux, sans voiles, sans gouvernail, et sans hommes pour le conduire; il suivoit le courant de l'eau. Cette vue les rassura beaucoup; mais cela ne suffisoit pas : il leur falloit des voiles et bien d'autres choses pour mettre le vaisseau en état de faire route. Aussi le bon Dieu y pourvut. Un vaisseau chinois, qui avoit quitté le même endroit depuis quelques jours, fut obligé d'y rentrer pour prendre de l'eau. Aussitôt qu'il aperçut le vaisseau, il fit à nos chréstens une proposition bien avantageuse dans les circonstances où ils se trouvoient; il leur promit que, s'ils vouloient lui donner le vaisseau, et l'aider à l'équiper, il les conduiroit tous ici gratis. Tous acceptèrent bien volontiers. Il y en a déjà cinquante-deux arrivés ici avec notre confrère; les autres doivent arriver incessamment. Que leur donnerons-nous pour vivre? Nous n'avons presque rien : nous ne sommes cependant pas embarrassés; nous sommes bien riches, puisque nous avons les fonds de la divine Providence. Admirez donc l'infinie bonté de Dieu; remerciez-le souvent d'avoir un soin si particulier de votre fils. Si j'étois resté en France, peut-être ne se-

rois-je attaché aux biens très-méprisables de ce monde; au lieu qu'en venant dans ces pays-ci, je m'y trouve dans l'heureuse et inestimable nécessité de ne compter que sur Dieu seul. O mon Dieu! que vous rendrai-je pour tant de bienfaits? Aimable solitude où je vis actuellement! La nature, les arbres, les oiseaux, le silence qui y règne, tout cela me rappelle continuellement les grandeurs de mon Créateur. Ah! que les gens du monde sont insensés de ne chercher que les richesses, et d'oublier Dieu! De quoi leurs biens leur serviront-ils au lit de la mort?

Un de nos prêtres chinois avec quatre écoliers est resté sur le chemin de Siam, où il a été dépouillé de tout, et réduit à la dernière misère; peut-être actuellement sont-ils morts de faim. Nous allons envoyer les prendre, s'ils sont encore en vie.

Mgr. l'évêque de Tabraca, affligé d'une lèpre qu'il a gagnée en administrant les sacremens, et de beaucoup d'autres infirmités, est obligé de suivre l'ennemi (1). Dieu soit béni à jamais; les souffrances ne sont que des moyens pour arriver au ciel, et le chemin le plus sûr de la bienheureuse éternité est celui de la croix. Que je fais bien volontiers le sacrifice de vous revoir en ce monde, quand je pense que j'aurai le bon-

---

(1) Voyez tome V, pages 454 et suiv.

heur d'être en votre compagnie pendant toute l'éternité! Priez souvent pour moi, et soyez assurés que je ne vous oublierai jamais. Je suis avec la plus tendre affection, dans les cœurs sacrés de Jésus et de Marie, etc.

Lettre du même aux mêmes, écrite le 23 juin 1768.

Hon-dât, le 23 juin 1708.

MON TRÈS-CHER PÈRE ET MA TRÈS-CHÈRE MÈRE,

J'ai lu avec une espèce d'admiration les lettres que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire, et je vous avoue franchement que je ne m'attendois pas à une si généreuse résolution. Je bénis mille fois le Seigneur de vous avoir donné des sentimens si chrétiens, et j'espère que sa sainte miséricorde ne laissera pas imparfait l'ouvrage qu'elle a si heureusement commencé. Vos chères lettres m'ont fait une impression que je ne puis exprimer, et j'en ai été touché jusqu'aux larmes. J'en suis demeuré plus convaincu que jamais que la sainte grâce de Dieu opère bien admirablement dans les ames qui lui sont dociles.

Quoique je sois bien éloigné de vous de corps, je vous suis néanmoins souvent uni de cœur et d'esprit. Je me figure quelquefois avoir le bonheur de vous retrouver dans le sacré cœur de Jésus. Puissé-je vous inspirer la dévotion de ne quitter jamais cette aimable demeure, où vous trouveriez bien des consolations! Oh! souvenez-vous bien que nous ne sommes que passagers en ce monde; que le temps de notre exil sera bientôt fini, et qu'enfin nous serons tous réunis dans notre sainte patrie pour ne plus jamais nous séparer. Travaillez bien sérieusement á vous sanctifier vous et toute notre famille. Pensez à laisser à vos enfans pour héritage un ardent désir du ciel et un grand mépris des choses de la terre. Je ne célèbre jamais la sainte messe sans y faire une mention spéciale de vous tous, et je demande bien ardemment au bon Dieu qu'il fasse de tous des saints. J'ai une grande confiance que vous n'en restez pas à des propos vagues et généraux : la multitude des désirs tue les paresseux. Notre foi, pour être vivante, demande des œuvres.

J'ai eu le bonheur de passer cette année le saint temps de carême en prison, portant au cou une échelle d'environ six pieds (1). Les chrétiens qui venoient nous y visiter

(1) Voyez tome V, page 466 et suiv.

fondoient en larmes, et, malgré la joie bien sincère que nous leur témoignions de notre sort, nous ne pouvions les consoler. J'y fus saisi d'une fièvre qui m'a duré plus de quatre mois, et dont je suis actuellement guéri. Bénissez donc mille fois le Seigneur d'avoir fait tant d'honneur à votre famille. Remerciez-le pour vous, remerciez-le pour moi; demandez-lui qu'il me fasse la grâce d'y rentrer bientôt, et d'y souffrir pour son saint nom.

La persécution est toujours des plus ardentes dans le royaume de Cochinchine. Plusieurs chrétiens sont morts dans les tourmens, et d'autres ont souffert avec beaucoup de générosité pour notre sainte religion.

Il y en a encore environ une trentaine qui furent pris il y a plus de vingt ans, et condamnés à couper de l'herbe pour nourrir les éléphans du roi. On leur a souvent offert de se racheter : mais ces généreux soldats de Jésus-Christ ont répondu qu'on obtiendroit d'eux bien plus facilement de l'argent, si on leur promettoit de les laisser mourir en cet état.

Je suis en Dieu, pour Dieu et à jamais, dans les sentimens du plus sincère attachement, etc.

Lettre de M. Artaud, missionnaire apostolique au Camboge, à MM. les élèves de la petite communauté de Saint-Sulpice, à Paris, écrite le 22 juillet 1768.

A Pambrichom, au Camboge, 22 juillet 1768.

Benedictus Deus. (Dieu soit béni.)

Qu'il est bien juste, Messieurs, de bénir, d'aimer, de remercier Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes, dont la providence est si aimable et si attentive sur tous ceux qui font profession de le servir ; qui nous envoie toutes sortes de consolations dans nos tribulations, qui sait même changer les tribulations en consolations ineffables. Ses perfections infinies méritent bien sans doute tout notre amour ; mais ses bontés à notre égard sont un nouveau motif pour nous attacher irrévocablement à son service. Qui jamais s'est repenti d'avoir fait quelque sacrifice pour son amour? qui a pu le vaincre en libéralité? et que sont toutes les bagatelles de ce monde que nous pouvons quitter pour

nous attacher à lui? que sont toutes les petites souffrances que nous avons lieu d'espérer, chacun dans notre vocation, si nous les comparons à la possession de notre bien-aimé pendant toute l'éternité, ou même au bonheur qu'éprouvent dès cette vie ceux qui sont à lui sans réserve? Ne sont-ils pas obligés de s'écrier quelquefois, avec une sainte allégresse, dans le temps même que le monde aveugle et insensé les croit les plus à plaindre : *Venite, audite et narrabo, omnes qui timetis Deum, quanta fecit animæ meæ* (1)? *Gustate et videte, quoniam suavis est Dominus* (2). Oui sans doute il est doux et miséricordieux au-delà de toute expression, spécialement à l'égard de ceux qui ne respirent que sa plus grande gloire. Je suis bien certain, Messieurs, qu'une heureuse expérience vous fait rendre ce glorieux témoignage à la bonté de notre divin Maître; c'est aussi celui que lui rendent d'une voix unanime ces fervens missionnaires avec lesquels j'ai le bonheur de travailler dans ces pays infidèles. D'où me vient une pareille grâce que je ne méritai jamais? Je m'étonne

(1) Venez et écoutez, vous tous qui craignez le Seigneur, je vous raconterai tout ce qu'il a fait pour moi. (Ps. LXV, ℣. 16.)

(1) Goûtez et éprouvez combien le Seigneur est doux. (Ps. XXXIII, ℣. 9.)

souvent avec raison comment j'ai pu leur être associé. C'est pourquoi, les regardant comme les amis de l'Epoux, assis avec lui à une même table, je me trouve trop heureux de pouvoir ramasser quelques parcelles avec la Chananéenne; elles me paroissent encore plus estimables que l'or, les pierreries, et toutes les autres pauvretés que le monde trompeur appelle richesses. Et quelles richesses, qui conduisent presque tous ceux qui les possèdent à une misère éternelle? Combien plus précieuse est cette aimable pauvreté de Jésus, qui nous procurera, si nous l'aimons sincèrement, un trésor infini de gloire et de bonheur? C'est une des plus grandes obligations que j'aie à la petite communauté, dont je me souviens toujours avec reconnoissance; c'est d'y avoir connu la sainte vertu de pauvreté. De loin, elle n'a rien que de rebutant pour la nature; mais, considérée de plus près, elle est d'une beauté admirable; elle ravit le cœur de Jésus : aussi fut-elle toujours sa fidèle compagne. Il est né dans son sein; il a passé toute sa vie avec elle; il est mort entre ses bras. Sainte pauvreté, riche héritage que notre Seigneur a laissé à ses apôtres et à tous ceux qu'il a le plus tendrement aimés, vous fûtes aussi le partage de notre petite communauté, dont le nom doit être d'autant plus précieux et plus cher, qu'il est plus pauvre et plus hum-

ble (1). Nous sommes heureux, Messieurs, si cependant nous connoissons notre bonheur, de pouvoir nous dire *les pauvres écoliers de Saint-Sulpice*. C'est par ce glorieux titre de *pauvres* que nous appartenons à la pauvre famille de Jésus, Marie et Joseph, au pauvre collége des apôtres et des disciples du Sauveur, aux pauvres chrétiens des premiers siècles, aux saints pauvres de tous les temps, qui sont d'autant plus riches dans le ciel qu'ils ont été plus pauvres sur la terre. Sur ces principes, Messieurs, je dois me persuader que vous ne respirez que la pauvreté, pour vous unir de plus en plus à notre Seigneur Jésus-Christ. Ce sera donc faire plaisir à ceux d'entre vous qui sont le plus remplis de l'esprit primitif de la petite communauté, que de leur montrer comment ils pourront pratiquer ici la pauvreté, en travaillant à la conversion des infidèles. Si vous le permettez, j'entrerai dans le détail de mes richesses, pour faire connoître à ceux qui sont avides de mérites, et passionnés pour les biens éternels, la fortune qu'ils

(1) Il y avoit autrefois à Saint-Sulpice quatre séminaires; le grand et le petit séminaire, où l'on ne recevoit que des théologiens; la communauté dite des Philosophes, dans laquelle il n'y avoit que des étudians en philosophie; et la petite communauté dite des pauvres Clercs de Saint-Sulpice : on y étudioit la philosophie et la théologie.

peuvent se promettre dans ces pays-ci. Dans les lieux où il y a persécution, nous nous cachons sous les habits du pays; là où l'exercice de la religion est toléré, comme dans ce royaume, nous portons des habits ecclésiastiques. Les miens se réduisent à une seule soutane, respectable par son antiquité. Ces jours passés, Mgr. l'évêque de Canathe fut obligé, pour que je pusse la faire raccommoder, de me prêter sa soutane de relai, qui jadis avoit été noire, et commençoit à grisonner. Il eut ensuite la bonté de me faire teindre une pièce de toile, et il voulut que je l'acceptasse : mais, deux jours après, j'en fis présent à M. Corre. Nous étions l'un et l'autre également dépourvus; mais, le mérite n'étant pas égal, je le forçai de la prendre. Ces trois dernières années, pendant la guerre de Siam, ce fervent missionnaire s'est ruiné la santé à courir continuellement dans les villes et les bourgades, malgré l'ardeur extrême du soleil, que l'ardeur plus grande de sa charité lui faisoit mépriser, pour baptiser les enfans moribonds (1). Il ne peut supputer au juste le nombre prodigieux de ces enfans qu'il a baptisés. Quelle bénédiction, Messieurs, quelle consolation, quels mérites pour ce zélé ministre du Seigneur! S'il eût manqué sa vocation; si, tan-

(1) Voyez tome V, pages 431 et suiv.

dis qu'il étoit dans le pauvre et fervent séminaire du Saint-Esprit, il se fût amusé à se faire une vaine réputation de science, à poursuivre une fumée d'honneur, et qu'il se fût par là rendu indigne d'entendre la voix de Dieu, ou qu'il y eût été infidèle sous quelque vain prétexte de famille, de communauté, quel compte auroit-il eu à rendre au jour du jugement, ou quel compte auroit à rendre celui qui l'auroit détourné d'une si sainte entreprise? Ce fut donc à ce zélé serviteur de Dieu que je fis, avec bien du plaisir, le petit présent de cette pièce de toile, que Monseigneur m'avoit donnée pour me faire une soutane neuve. J'ai ainsi eu le plaisir de revenir à mon unique soutane; j'ai en outre une seule chemise, et un morceau de toile qui me sert successivement de mouchoir, de bonnet de nuit, de serviette et d'essuie-main. Voilà toute ma garde-robe des quatre saisons; elle me suffit : elle est d'une commodité admirable pour le transport dans la course apostolique. Pour ce qui me sert à dire la messe, tout est d'emprunt, même les souliers. Cela me suffit aussi, tandis que je serai avec quelqu'un de mes chers confrères, qui ont tous beaucoup de charité pour moi; et, si j'étois seul, le bon Dieu, qui est un bon père, y pourvoiroit, j'en suis très-assuré. Je compte plus sur sa divine providence, qui ne m'a jamais manqué, que

je ne compterois sur les revenus de tous les bénéfices de l'Europe. Vous demanderez peut-être ce que deviennent donc les sommes que MM. les directeurs des Missions-Etrangères font passer chaque année dans les Indes. Il est vrai, Messieurs, qu'elles sont considérables. Ce qui est envoyé dans chaque mission, pour chacun de nous, suffiroit pour un honnête entretien; mais il y a d'autres dépenses que nous augmentons ou diminuons, selon que les aumônes que nous recevons sont plus ou moins abondantes; elles ont pour objet la formation d'un clergé du pays, les voyages fréquens des missionnaires, l'entretien des catéchistes, les médecines pour les enfans moribonds, pour avoir occasion de les baptiser, les courriers qu'il faut envoyer porter les lettres, le soutien des familles réduites à la mendicité par la persécution, par les injustices et les vexations des infidèles, etc. On pourroit épuiser ici des sommes immenses en différentes bonnes œuvres; mais l'on fait ce qu'on peut, et chaque missionnaire est bien aise d'y contribuer de tout son pouvoir, en y appliquant presque tout ce qu'il reçoit de Paris. Quand chacun recevroit dix fois davantage, il seroit bien fâché de quitter cette pauvreté volontaire à laquelle il s'est réduit.

Au reste, Messieurs, ne croyez pas que

ce soit un goût particulier qui me fait parler de la sorte, et me distingue des autres missionnaires de notre corps, ou, qu'étant le dernier de tous et le plus inutile, j'aie seul la prérogative d'être pauvre. Si, pour bien juger du total de notre pauvre petite congrégation, vous voulez passer de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure, je vous ferai volontiers le détail de la pauvreté de nosseigneurs les vicaires apostoliques. Ils n'ont pas cru pouvoir mieux décorer l'épiscopat que par la pauvreté. Je n'en ai connu que trois; mais je suis témoin oculaire de leur amour pour cette sainte vertu.

Le premier est Mgr. Brigot, évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam, élève de la petite communauté. Je l'ai toujours vu en soutane noire, de la même toile dont il habilloit les domestiques, excepté les jours des plus grandes fêtes, qu'il étoit en violet. Il alloit toujours pieds nus et tête nue, même en allant chercher les enfans moribonds pour les baptiser; ce qu'il faisoit très-souvent, malgré ses infirmités continuelles, et quoique ce travail soit très-pénible. Il n'avoit aucun des domestiques du séminaire qui le servît spécialement, et je l'ai surpris à balayer sa chambre. Il faisoit le catéchisme aux enfans et aux pauvres, et les soignoit volontiers dans leurs maladies.

Le second est Mgr. Kerhervé, vicaire

apostolique du Su-tchuen, élu évêque de Gortyne, élève du séminaire du Saint-Esprit (1). Pendant plus d'un an que nous avons demeuré ensemble, je n'ai rien remarqué en lui qui ne ressentît la pauvreté; il n'avoit qu'une seule soutane fort vieille; lorsqu'elle fut hors d'état d'être raccommodée, il ne permit pas qu'on lui en fît une neuve; il prit celle d'un écolier, et la fit allonger. Il n'avoit point de chapeau, et ne se servoit de souliers que pour monter à l'autel; il n'avoit, outre son Bréviaire, que quatre livres à son usage; tous les quatre étoient des livres de piété. Son livre favori étoit le Traité des voies de la croix, par M. Boudon. Quelque abondance de mets que les chrétiens nous présentassent, il n'en laissoit mettre que deux sur notre table; le reste étoit distribué aux écoliers, ou réservé au lendemain. Quoiqu'il eût beaucoup de littérature, comme le font voir les ouvrages qu'il a composés pour l'éducation de notre jeunesse, il faisoit ses délices de catéchiser les enfans, et de passer les journées entières

(1) Voyez, tome V, la note qui est au bas des pages 500 et suivantes. Cette note contient un assez long extrait de la lettre que nous donnons ici presque en entier. Lorsque nous fîmes cette note, nous n'avions sous les yeux que cet extrait. Ce n'est qu'après l'impression du tome V que nous avons trouvé la lettre de M. Artaud toute entière.

à instruire les pauvres catéchumènes, même ceux qui étoient les plus bouchés. Pendant les deux voyages que nous fîmes ensemble sur mer, pour transporter deux fois le collége, et le soustraire à la fureur des Barmas, il coucha toujours au grand air, faisant entrer les écoliers dans les chambres. Il dormoit sur les cables, sans couverture, et sans avoir sous lui une seule natte, ce que les plus pauvres du pays même ne se refusent pas. Lorsque je fus malade, je ne pus jamais l'empêcher de me servir lui-même. Etant à Chantebun, plusieurs mois avant sa mort, il coucha toujours sur un banc très-étroit dans l'escalier, plus incommodément que s'il eût couché sur l'escalier même. Ayant appris que des écoliers chinois et tong-kinois venoient d'arriver à Siam, et y étoient en grand danger d'être massacrés par les ennemis, il se remit en mer, et se jeta dans un péril évident pour sauver ces pauvres enfans. A son départ, je lui fis toutes les instances possibles pour le déterminer à prendre quelque argent du peu qui nous restoit; mais il le remit, à mon insu, à un écolier, qui ne me l'apporta qu'après que ce saint prélat fut déjà sous voile; il ne se réserva pas même un denier, voulant, disoit-il, mourir pauvre. Quoiqu'il fût encore dans la force de l'âge, et d'une forte complexion, il avoit un pressentiment de sa mort pro-

chaine. Il laissa à l'écolier, avec l'argent, une lettre pour moi, dans laquelle il me recommandoit de faire observer différentes choses après son décès, qui ne tarda que d'un mois. Il mourut martyr de son zèle pour le collége, et je ne doute pas que son amour pour la pauvreté ne lui ait mérité cette grâce. C'est, je pense, à cette même vertu de pauvreté que Dieu accorda la délivrance du collége d'une infinité de dangers. A Siam, délivrance des mains des Barmas, au milieu desquels nous passâmes, et que nous eûmes à droite et à gauche pendant plus de vingt jours; sur mer, délivrance des pirates malais et cochinchinois, qui couvroient alors le golfe, et nous poursuivirent inutilement; à Chantebun, délivrance des voleurs et des assassins qui étoient attroupés par milliers, et qui avoient fait le complot de nous massacrer. Nous avions attendu au port plus de trois semaines pour chercher une embarcation; nous n'en trouvâmes enfin une que par une espèce de miracle, et nous nous embarquâmes sur-le-champ. Le lendemain de notre départ, les ennemis arrivèrent, massacrèrent plusieurs milliers d'hommes, et brûlèrent la maison dans laquelle nous avions couché la veille, nous et nos écoliers. Je ne finirois pas si je voulois vous rapporter toutes les marques d'une Providence spéciale dont nous avons

été favorisés sous sa conduite. C'est cette même Providence qui, ne l'ayant jamais abandonné pendant sa vie, prit encore, après sa mort, le soin de ses funérailles. Quoiqu'il n'eût absolument rien laissé, et qu'il n'y eût aucun Européen qui pût prendre soin de ses obsèques, elles furent cependant magnifiques, et durèrent très-long-temps. On y voyoit, non-seulement des chrétiens, mais aussi un nombre prodigieux d'infidèles. Pendant sa vie, ils l'avoient respecté, jusqu'au point que le gouverneur de Chantebun et les quatre premiers mandarins vinrent lui offrir les clefs de la ville à son arrivée, et le prièrent de les aider de ses avis, sans lesquels, disoient-ils, ils n'osoient rien entreprendre. Après sa mort, ces mandarins n'oublièrent rien pour témoigner l'estime et la vénération qu'ils avoient pour lui; ils ne se contentèrent pas de verser des larmes sur son tombeau, ils voulurent contribuer, avec les chrétiens, pour les dépenses de la pompe funèbre. Quoiqu'il fût mort dans l'église même où il fut enterré, on le porta partout en triomphe avec un appareil qu'on n'avoit jamais vu dans le pays. On y voyoit des Portugais de l'Inde, des Mores, des Siamois, des Chinois, des Cochinchinois, des Malais; tous étoient dans la désolation, et on n'entendoit de tous côtés que gémissemens. C'est ainsi que Dieu glorifioit dès ce

monde

monde la pauvreté de ce généreux prélat.

Le troisième vicaire apostolique avec lequel j'ai eu le bonheur de demeurer pour mon édification, et qui vient de m'appeler auprès de lui, est Mgr. Pignel, évêque de Canathe, vicaire apostolique de Cochinchine, Camboge, etc., pareillement élève du séminaire du Saint-Esprit. Dès en entrant dans son palais épiscopal, je dirois mieux dans sa chaumière, je crus entrer dans le réduit de la pauvreté. N'étant jamais sortis de l'Europe, vous auriez de la peine à vous imaginer un logis où l'on fût plus pauvrement et plus incommodément. Dans toute la maison, il n'y avoit pas une seule table, pas une seule chaise. Monseigneur, aussi bien que les autres, étoit assis *in plano*. Les feuilles qui couvrent la maison sont si clairsemées, qu'à peine nous avons de l'ombre; s'il pleut pendant le repas, nous sommes obligés de changer de place pour manger, et de chercher dans toute la maison, qui n'est pas bien grande, le recoin où il tombe le moins d'eau. Un de nos confrères disoit, en plaisantant, que Monseigneur logeoit dans un observatoire, d'où il pouvoit, sans se fatiguer, étudier les astres. Sa grandeur a eu la complaisance d'aller loger dans son bateau pour me céder sa chambre. Les murs en sont de feuilles, comme le toit. Tout y est si bien éclairé, que, quoique je

ferme porte et fenêtre, j'ai encore quelquefois plus de lumière et de vent que je n'en voudrois; si le vent souffle trop fort, il faut en venir aux expédiens pour conserver la lumière pendant la nuit. Le vestiaire de Mgr. de Canathe répond très-bien à son logement. En lui exposant, à mon arrivée, les besoins du collége, je lui dis que nos écoliers, qui, à Siam, avoient tout en assez grande abondance, n'avoient actuellement que trois ou quatre chemises chacun, et deux ou trois mouchoirs....... « Comment! deux » ou trois mouchoirs, me répondit ce pré- » lat; je n'ai que celui que vous voyez, qui » est déjà déchiré : trois ou quatre chemi- » ses; je n'en ai que deux, une mouillée sur » moi par mes sueurs continuelles, et l'autre » à sécher sur la haie. Au reste, ajouta-t-il, » ne croyez pas que je blâme votre tendresse » pour ces enfans : au contraire; et, de ce » côté-là, je ne prétends pas vous céder en » rien; ils me sont aussi chers qu'à vous. » Mon intention est qu'ils ne manquent de » rien, autant que nos petites facultés pour- » ront le permettre ». En même temps, il tira de sa cassette un sac d'environ cent pistoles, qu'il me mit en mains. « Voilà, me » dit-il, tout ce que j'ai; si j'avois davan- » tage, je vous donnerois davantage : je ne » me réserve seulement pas de quoi faire » acheter aujourd'hui les provisions ». De

mon côté, je fus très-frappé d'un tel exemple de générosité. Je ne voulois pas accepter cette somme, et faisois des représentations. « Non, répliqua Monseigneur, vous » ne pouvez pas refuser; c'est pour vos chers » enfans, qui sont aussi les miens. Ne crai- » gnez pas qu'il me manque rien; soyez » tranquille : un missionnaire pauvre a tou- » jours des fonds assurés sur la Providence, » et elle ne m'a jamais manqué ». Je fus donc obligé de céder, et de tout accepter. Je ne pus même pas obtenir de ce prélat qu'il retînt de quoi s'acheter du linge, quoique les deux chemises qu'il avoit fussent très-usées; elles avoient déjà servi à M. Halbout, qui, ne pouvant plus dans l'endroit où il est, porter d'habits européens, se contente d'un seul habit cochinchinois, le plus pauvre et le plus simple. Il ne quitte un habit que lorsqu'il n'est plus en état de servir.

Je ne pousse pas plus loin, Messieurs, ce détail, qui paroîtroit déjà trop circonstancié à des mondains ou à des esprits trop délicats. Je me suis persuadé qu'il feroit plaisir à plusieurs d'entre vous, et que la charité des autres le supporteroit avec patience. D'ailleurs, je l'ai cru utile pour faire mieux connoître l'esprit de notre institut, afin que ceux qui aiment Jésus et sa pauvreté examinent si ce n'est pas là l'état dans lequel Dieu veut qu'ils pratiquent cette sainte vertu.

ferme porte et fenêtre, j'ai encor[illegible] faire
fois plus de lumière et de vent [illegible] qu'il a
voudrois; si le vent souffle tr[illegible] s de la
en venir aux expédiens p[illegible] ation du
lumière pendant la nuit [illegible] éprouver
Mgr. de Canathe répond[illegible] ceux qui se
gement. En lui expo[illegible] e ne permet
les besoins du coll[illegible] rien, ou elle
écoliers, qui, à S[illegible] manquement plus
grande abonda[illegible] en éprouvent les mon-
que trois ou q[illegible] us grande abondance. Que
ou trois m[illegible] donc bien peu reconnoissans
» ou troi[illegible] eur que le Seigneur nous a faite
» lat; i[illegible] appeler à la ressemblance de son
» est [illegible]carné, si nous nous laissions aller à
» s[illegible]aines-sollicitudes pour nous assurer des
» [illegible]oyens de subsister à l'avenir! Nous serons
toujours assez riches, pourvu que nous soyons
assez pauvres. *Affatim dives est, qui cum Christo pauper est* (1). Le Seigneur ne nous suffit-il pas? Qu'est-ce qui pourra suffire à celui à qui Dieu ne suffit pas? Oserions-nous nous défier de la providence paternelle de notre bon Maître, aux soins de laquelle rien n'échappe, pas même le plus vil des insectes, ou le plus petit des grains? Combien d'ecclésiastiques, qui, par leur méfiance pour l'avenir, se sont rendus indignes

---

(1) Celui qui est pauvre avec Jésus-Christ est abondamment riche.

appelés à la pauvreté apostolique; et,
uant leur vocation, perdent cet en-
t de grâces avec lesquelles ils se
ment sauvés eux-mêmes, et au-
n grand nombre d'ames? Je
e lettre en me recomman-
ferventes et aux commu-
la liront. Que le saint nom
glorifié!

Votre très-humble et très-
obéissant serviteur,

J.-B. Artaud.

P. S. Un de nos missionnaires de Cochinchine écrivoit, il y a quelque temps, à Mgr. de Canathe : « Dans deux mois, j'ai » baptisé cent soixante-neuf adultes, et ai » fait un bien plus grand nombre de caté- » chumènes; j'ai entendu grand nombre de » confessions; quatre cent soixante et une » personnes ont communié, sans compren- » dre celles qui ont réitéré leurs commu- » nions ».

Je viens de recevoir une lettre de M. Halbout. J'ai cru vous faire plaisir en en transcrivant une partie; elle est datée de Nhatrang, le 26 février 1768.

Monsieur et cher Confrère,

Vous avez eu bien des peines; vous avez

échappé à bien des dangers. *Si labor magnus, merces magna nimis* (1). Plaise à la divine Providence, non pas vous en mettre à couvert par la suite, mais vous donner la santé et les forces nécessaires pour supporter avec joie les peines qu'elle vous prépare. Vous savez déjà sans doute comment il a plu au Seigneur de punir mes infidélités. Je n'entrerai pas dans un long détail. Je vous dirai seulement qu'en octobre 1766, me trouvant dans la province de Phu-yên, les chrétiens des montagnes me prièrent d'aller chez eux. Les chrétiens de la plaine firent ce qu'ils purent pour m'en détourner, m'alléguant la mauvaise qualité de l'air et des eaux. Je ne crus pas qu'un tel motif dût retarder mes pas. Je me rendis donc aux vœux des premiers. Je passai chez eux une vingtaine de jours avec toute la consolation possible, voyant sous mes yeux tant de brebis, auparavant errantes, rentrer dans le bercail, et un bien plus grand nombre d'autres demander la grâce du saint baptême. Au bout de ce temps, je me rendis dans la plaine : je n'étois pas encore arrivé que je me trouvois indisposé, attaqué d'une fièvre qu'on ne peut guère définir ; à la fièvre succéda une hydropisie aqueuse et venteuse,

---

(1) Si le travail est grand, la récompense est immense.

et une hydropisie de poitrine. En falloit-il davantage pour me conduire au tombeau? En janvier 1767, n'attendant plus que la mort, j'employois le peu de forces qui me restoit uniquement à administrer le baptême aux infidèles convertis, dont le nombre étoit très-considérable. Le 16 du même mois, lorsqu'il me restoit à peine un souffle de vie, le gouverneur de la province vint pour se saisir de moi. Tout moribond que j'étois, je repris mes forces; et, ne pouvant marcher, je pris la fuite en rampant : mais mes pauvres effets furent tous pris, sans en excepter mes sandales et mon Bréviaire. Poursuivi alors par les infidèles, et abandonné par le plus grand nombre des chrétiens, je passai deux mois errant çà et là, et ce qui mille fois auroit dû me procurer la mort est ce qui servit à me prolonger la vie. A force de traîner et quelquefois de rouler mon chétif cadavre, les humeurs commencèrent à prendre cours. Vers la mi-mars, il se présenta une occasion de fuir : j'en profitai. Je m'embarquai, mais je fus poursuivi de bien près. Ma barque échappa heureusement à la douane; celle qui me suivoit immédiatement fut examinée avec rigueur. Le vent étant favorable, j'arrivai le même jour dans la province de Nha-trang, où je suis encore. Trois chrétiens, qui ont été pris avec mes effets, ont été conduits à la cour,

et condamnés à porter la cangue et à nourrir les éléphans.

Lettre de M. Levavasseur, missionnaire apostolique au Camboge, à MM. les élèves du séminaire de Saint-Louis, à Paris, écrite le 12 juillet 1769.

Au Camboge, le 12 juillet 1769.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Depuis long-temps je désirois avoir l'honneur de vous écrire; mais la longueur du voyage, et plusieurs maladies par lesquelles Dieu m'a visité dans sa miséricorde, m'ont fait attendre des conjonctures plus favorables. Je les trouve aujourd'hui; j'en profite, avec un sensible plaisir, pour m'entretenir avec vous.

Le 26 janvier 1766, je partis du Port-Louis avec deux confrères, à bord d'un vaisseau qui faisoit voile pour Pondichéry. Nous mouillâmes dans la rade de cette ville, le 3 septembre, sept mois et huit jours depuis notre départ. Jusqu'alors nous pensions à aller à Siam; mais le siége de Juthia par les Barmas fit changer notre destination. Nous attendîmes neuf mois entiers un vaisseau qui nous portât à Macao, en Chine.

Le 8 juin 1767, nous nous remîmes en mer et prîmes la route de Malaca; ensuite, après avoir rangé les îles San-ciam, nous arrivâmes à Macao, sans pouvoir y descendre, parce que notre capitaine, qui craignoit une tempête, voulut, sans s'arrêter pour nous mettre à terre, se rendre à Canton, lieu où il étoit envoyé par la compagnie des Indes.

Alors il nous fallut prendre des habits laïques, parce que le gouvernement chinois ne souffre aucuns missionnaires; et il étoit difficile de faire une route de trente lieues dans un bateau chinois, à travers les terres de cet empire, pour revenir à Macao. Nous la fîmes heureusement, toutefois après avoir manqué d'être pris par un soldat chinois, qui, ne voyant parmi nos effets que des livres, s'écria: « Ce ne sont pas là des marchands, mais des pères de Péking ».

Macao étoit le lieu où il devoit être décidé de la mission respective d'un chacun de nous. Je fus destiné pour la Cochinchine et le Camboge. J'eus, comme à Pondichéry, le temps de me retourner. Ce ne fut qu'au bout de huit mois qu'il se présenta une somme chinoise, qui alloit à Bassac, au Camboge. Elle me prit à son bord jusqu'à Bassac, d'où je me rendis à Pam-bry-chom, village habité par les descendans des Portugais, dont ils retiennent la religion et la langue, et où Mgr. Piguel, évêque de Canathe, vi-

caire apostolique de Cochinchine et du Camboge, fait maintenant sa résidence, à cause de la foiblesse de sa santé, et plus encore à cause de la persécution qui empêche les Européens de pénétrer dans les provinces supérieures, où sont nos chrétiens.

Depuis long-temps, Mgr. de Canathe désiroit faire prêcher l'Evangile aux habitans du Camboge. Ce prélat disoit qu'il rougissoit de voir ce royaume encore en friche. Mais, comme depuis bien des années il ne venoit aucun missionnaire, et que la Cochinchine n'avoit pas, à beaucoup près, le nombre d'ouvriers nécessaire, il n'étoit pas possible de faire autrement. Or, à mon arrivée, la porte de Cochinchine se trouvoit fermée. En conséquence, il falloit ou me laisser oisif ou me charger de cette œuvre importante. Le parti n'eût pas été difficile à prendre, si c'eût été un autre sujet. Mais moi, encore jeune pour l'âge, la science et la vertu, commencer une mission!... Cependant il n'y avoit point à choisir; et peut-être s'écoulera-t-il bien des années avant qu'il vienne ici d'autres missionnaires. J'ai donc reçu ordre de m'appliquer à l'étude de la langue et des caractères cambogiens, pour traduire nos prières et notre catéchisme en cette langue, puis annoncer le royaume de Dieu. C'est pourquoi, après avoir demeuré quelque temps avec notre respectable prélat, je par-

tis pour la province la plus septentrionale du royaume, en apparence pour y administrer quatre familles d'anciens Portugais, que j'ai trouvés demi-païens, mais avec le dessein d'y établir une résidence, où je pusse me former à la langue du pays et commencer à prêcher le saint Evangile.

Je ne fus pas plutôt arrivé en ce lieu, que divers bruits coururent, parmi les infidèles, à mon sujet. Les uns disoient : « Jamais aucun prêtre européen n'est venu demeurer avec nous : que vient faire celui-ci? Il sera cause que le diable nous fera souffrir quelque horrible famine ». D'autres publioient que j'étois un chef de voleurs, venu pour surprendre les hommes, les tuer, et en prendre le fiel et le sang. Enfin, un talapoin ou religieux du pays assura, comme article de foi, que j'étois de la race des géans, et que dans trois ou quatre ans, étant devenu vrai géant, je mangerois tous les Cambogiens, sans en épargner un seul. De là alarmes sur alarmes : presque tous, hommes et femmes, grands et petits, fuyoient devant moi. Les chrétiens chez qui je demeurois, épouvantés, prirent le parti d'aller se plaindre au gouverneur de la province. Ils en reçurent une réponse qui ferma la bouche à tous mes ennemis, et changea leur terreur panique en une crainte plus sérieuse. En effet, ce mandarin dit qu'il connoissoit les prêtres euro-

péens, qu'ils étoient pleins de droiture, qu'il étoit charmé qu'un d'eux vînt s'établir dans son gouvernement. Il ajouta que, si on lui amenoit quelqu'un de ceux qui avoient parlé contre moi, il les mettroit à mort. Ainsi le Tout-Puissant fit échouer les desseins du malin esprit; et, qui plus est, celui-ci s'est servi de ses propres armes et de ses propres ministres contre lui-même. Voici comment:

Les Cambogiens, suivant leur religion, adorent non-seulement le soleil et la lune, mais encore la terre. De là, quand quelqu'un veut acheter un champ, il n'en peut venir à bout. Je voulois voir si je serois plus heureux que d'autres. Tous ceux à qui je fis des propositions me répondirent qu'ils vouloient bien échanger un champ pour un autre champ, ou pour un buffle, ou pour autre chose semblable; mais que la terre étant une chose sacrée, on ne peut la vendre sans péché. J'étois ainsi fort embarrassé, ne trouvant point de lieu où bâtir une église et une résidence. Sur ces entrefaites, le prétendu religieux, qui me disoit géant, me tira d'embarras. Il étoit venu voir le chrétien chez qui je demeurois. Je m'y rencontrai avec lui, et l'écoutai long-temps proférer ses oracles. Il annonça, entr'autres choses, que le monde finiroit dans trois ou quatre mois, et ajouta qu'un Dieu étoit descendu du ciel sous la figure d'une couleuvre. A peine eut-il fini

de débiter ses prophéties, que les Cambogiens présens, remplis de frayeur, me demandèrent mon avis. Il n'étoit difficile ni à donner, ni à comprendre. Je n'avois affaire qu'à un insensé, qui, ne sachant que répondre, se rangea de mon avis. Ensuite étonné de ce que, par la miséricorde de Dieu, je sais un peu lire les livres cambogiens, qui ne sont difficiles que pour les Cambogiens, et non pour un Européen qui sait un peu étudier, ce religieux déclara publiquement que j'avois une mémoire de pra-en (ange que les Cambogiens disent créateur de la terre), et que j'étois envoyé par lui. Puis, songeant à sa réputation, il ajouta : « Nous sommes frères » nés d'un même père et d'une même mère ». Je ne fis que rire de toutes ces extravagances. Pour lui, conservant son sérieux, il me dit qu'il me feroit avoir un champ, et il me tint parole, se servant, à mon insu, de ses fourberies ordinaires. En effet, étant allé trouver un homme qui n'osoit me vendre son champ, il lui dit, d'un ton menaçant : « Malheureux, à quoi pensez-vous ? Ne sa- » vez-vous pas que cet Européen deviendra » géant ? Si vous ne tâchez maintenant de » gagner son amitié, c'en est fait de vous : » il vous mangera sans quartier, vous et toute » votre famille ». Il n'en fallut pas davantage pour déterminer cet homme ; et, avant que je susse ce qui s'étoit passé, il vint, avec

ses parens, me faire présent de son champ, n'attendant que ce que je voudrois bien lui donner. L'affaire fut bientôt terminée, au contentement des deux parties. Voilà, mes chers confrères, de quelle manière les propres oracles du démon m'ont procuré un emplacement où j'ai bâti une église et arboré le saint étendard de la croix.

Maintenant, grâces à Dieu, je puis exercer le saint ministère en cambogien. Nos prières et les principaux articles de notre catéchisme sont traduits en cette langue. Il ne me reste plus qu'à me mettre entièrement au fait de la religion des Cambogiens, en lisant leurs livres et conversant avec leurs talapoins, pour savoir à quoi m'en tenir dans les disputes que j'aurai à soutenir. Dans les divers entretiens que j'ai avec les personnes qui demeurent dans ces environs, je découvre en elles une grande simplicité; mais malheureusement la corruption générale des mœurs parmi les Cambogiens n'annonce que trop l'ange de ténèbres qu'ils adorent. Si Dieu me fait la grâce d'en pouvoir faire des hommes, j'aurai grande espérance d'en faire des chrétiens.

Pouvez-vous, mes chers confrères, n'être pas attendri sur le malheureux sort de ces pauvres aveugles, qui toutefois sont nos frères, et rachetés, comme nous, au prix du sang de Jésus-Christ? Eloignés de ces infor-

tunés, vous n'entendez peut-être pas leurs cris. Pour moi, qui demeure au milieu d'eux, je les entends, et je suis incapable de leur prêter une main secourable. Quand bien même j'aurois les qualités d'un vrai missionnaire, je suis seul, et par conséquent hors d'état de subvenir à un royaume aussi vaste que la France.

Adieu, mes chers confrères, n'oubliez pas devant Dieu ma pauvre mission, digne de toutes vos larmes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LEVAVASSEUR, *prêtre missionnaire.*

Abrégé du journal de M. Levavasseur, missionnaire apostolique au Camboge, pendant les années 1768, 1769 et 1770.

LE 3 avril 1768, sur le soir, après avoir fait nos derniers adieux à M. Romain, notre procureur, nous nous embarquâmes, M. Morvan et moi, avec deux écoliers, sur un bateau portugais, qui nous conduisit, pendant la nuit, à une somme chinoise (1), qui devoit nous conduire à Bassac, port de mer du Camboge. Nous ne joignîmes cette somme que le 4, sur les dix heures du matin. Nous

---

(1) Voyez ci-dessus, page 172.

nous revêtîmes d'habits chinois, et l'on mit aussitôt à la voile.

Le 6, un Chinois, faisant les fonctions de bonze, parut sur le pont pour invoquer le ciel et la terre. Il avoit un habit long, de couleur noire, semblable à ceux que portent nos prêtres chinois, une espèce d'étole comme nos diacres, un bonnet bleu et rouge, brodé en or, et une ceinture de même qualité. Il tenoit en main un étendard. Aussitôt on frappa les timbales; et, pendant ce temps, tantôt un Chinois faisoit des prostrations, tandis que le bonze le regardoit; tantôt le bonze faisoit lui-même des révérences, ou jouoit du baton. On finit par brûler du papier. Les Chinois eux-mêmes rioient de toutes ces cérémonies. Pour nous, un tel spectacle étoit d'autant plus capable de nous tirer des larmes, que nous étions alors précisément devant les îles de San-ciam, pour ainsi parler, à la vue du tombeau de saint François-Xavier. Nous restâmes à l'ancre devant ces îles toute la journée du 7, faute de vent. Le 8, au matin, on remit à la voile sans avoir voulu attendre deux personnes du bord qui étoient allées la veille à terre pour chercher des provisions : ce qui montre combien peu les Chinois sont d'humeur de manquer à profiter du vent pour attendre qui que ce soit. Nous étions à bord de cette somme fort gênés pour l'eau: on ne nous don-

noit, pour quatre, qu'environ une chopine et demie d'eau par jour, et tous les deux jours une bouteille de l'eau dans laquelle on avoit cuit les légumes. Notre guide nous suggéra un moyen d'avoir une plus grande quantité d'eau; c'étoit de donner une bouteille de vin rouge à un particulier qui avoit embarqué de l'eau pour lui : ce moyen nous réussit.

Le 10, au coucher du soleil, nous vîmes tout en rumeur sur notre bord, et on alluma une grande quantité de lanternes; c'étoit les préparatifs pour un sacrifice qui fut offert aux Chinois morts en mer. Cette cérémonie consiste à jeter à l'eau un petit bateau fait de bambou, chargé de paniers remplis de bas, de souliers, de culottes, et autres habits fait en papier. On met aussi dans ce bateau du riz et de la viande, qu'on a offerts auparavant à l'idole. On jette à la mer, avec ce bateau, beaucoup de papier enflammé, qui réduit tout en cendres. L'aveuglement des Chinois qui se livroient à ces superstitions nous affligeoit sensiblement; mais nous eûmes, d'un autre côté, la consolation de voir que le guide chinois qui nous conduisoit paroissoit avoir quelques dispositions à embrasser notre sainte religion. Il avoit eu, à Canton, quelques entretiens à ce sujet avec un acolyte chinois, élève de notre collége général. Il en parla aux deux écoliers qui

nous accompagnoient; ceux-ci, pleins de zèle, lui prêtèrent un livre écrit en langue chinoise, qui contient une réfutation de la religion des Chinois. Cet homme non-seulement lut le livre, mais le fit lire à deux de ses compatriotes. Cela nous donna sujet d'admirer les desseins de la divine Providence, surtout lorsque nos jeunes gens nous rapportèrent que ces Chinois étoient charmés de ce livre, et se moquoient des idoles et de Confucius.

Le 16, après une traversée des plus heureuses, nous découvrîmes les terres de Bassac, qui sont très-basses; et, comme l'eau nous manquoit, nous mouillâmes à la vue de l'embouchure du Mécon (1). C'est ici le plus difficile du voyage pour les bâtimens d'une certaine grandeur. Nous n'entrâmes dans le fleuve que le 17 au soir, et le 18 au matin nous le remontâmes, à la faveur de la marée, et mouillâmes, vers midi, dans la rade de Bassac. Ainsi, après deux ans et demi de voyages, j'arrivai dans ma mission; car Bassac est du vicariat apostolique de Cochinchine.

M. Morvan devoit aller de là à Can-cao avec les deux écoliers; et moi, après les y avoir accompagnés, je devois me rendre à Pam-bry-chom, auprès de Mgr. Piguel,

(1) Voyez ci-dessus, pages xxviij.

évêque de Canathe (1). Les premiers jours de notre arrivée, nous crûmes devoir ne pas nous montrer dans Bassac, et chargeâmes quelqu'un de nous chercher un bateau pour nous conduire à Can-cao ; mais ayant considéré que nous y étions déjà annoncés, et que les missionnaires étoient soufferts dans le Camboge, je descendis à terre le 22 avril, avec un de nos écoliers, pour terminer nos affaires, qui traînoient en longueur.

En me promenant dans la ville, j'examinois les maisons, pour tâcher d'y découvrir quelques signes de christianisme ; mais en vain : je ne voyois partout que boutiques chinoises, ornées d'idoles ou de caractères superstitieux ; et les Cambogiens qui, quoiqu'en petit nombre, y commandent, ne paroissent pas plus éclairés. Quoique je fusse habillé tout-à-fait en chinois, néanmoins dans les rues tout le monde me reconnoissoit pour Européen, à la blancheur de mon visage. Cette facilité d'être reconnu m'occasionna l'aventure suivante : Le soir je retournois à bord de notre somme avec un Chinois qui, à Canton et pendant la route, nous avoit rendu des services, et à qui nous avions donné commission de nous trouver un bateau pour Can-cao. Le capitaine d'une autre somme nous retint à souper. Lorsque je me

(1) Voyez ci-dessus, page xcj.

mettois à table, je m'aperçus qu'un jeune homme m'avoit suivi et ne cessoit d'avoir les yeux fixés sur moi. Je le considérai de temps en en temps, et le vis tantôt sourire, tantôt joindre les mains. C'étoit un vendredi; je ne touchois point à la viande : je ne sais s'il s'en aperçut; quoi qu'il en soit, il se prosterna en terre pour me saluer. Les Chinois, mes convives, me dirent de ne pas m'étonner, que c'étoit un Cochinchinois, et que telle étoit la coutume de saluer en Cochinchine. Ne voulant pas quitter la table brusquement, je lui fis signe d'attendre un peu. Dès que je vis le moment favorable, je finis mon repas pour aller parler à cet étranger. Je ne l'eus pas plutôt abordé, que lui et quatre autres se jetèrent à genoux pour me saluer, sans que je pusse les empêcher. C'est alors que je regrettai d'avoir oublié, dans une maladie que j'eus à Macao, le peu de Cochinchinois que j'y avois appris. Je pus à peine leur dire où étoit mon vaisseau. Sachant que je voulois y retourner, ils allèrent chercher un bateau et m'y conduisirent. Là, nous les fîmes interroger par notre homme de confiance. Ils nous répondirent qu'ils avoient un bateau dans lequel ils étoient venus de Cochinchine, au nombre de trente, tous chrétiens; qu'ils devoient retourner dans leur pays dans quatre mois; qu'ils désiroient avoir des lettres de nous pour les missionnaires; qu'ils

ne pouvoient nous conduire à Can-cao, parce qu'il est défendu aux Cochinchinois d'entrer dans l'intérieur du Camboge; qu'enfin, ils ne connoissoient aucun chrétien à Bassac.

Cette ville n'est point située sur le bord de la mer, comme M. de Lille semble l'indiquer sur ses cartes. En remontant la branche occidentale du Mécon, à environ trois lieues au-dessus de l'embouchure, on trouve, à gauche, un petit canal qui traverse la forêt immense au milieu de laquelle coule le Mécon. C'est sur ce canal, à une lieue de distance de son embouchure dans le grand fleuve, qu'est située la ville de Bassac.

Cette ville peut avoir une petite demi-lieue de long, sur cent pas de large. Son sol ressemble à l'endroit d'une forêt où l'on a fait une coupe de bois. Ses maisons, faites de branches d'arbres à peine émondées et entrelacées de branches de cocotier, diffèrent peu de celles de nos charbonniers. L'enceinte et le toit sont de même nature. Une natte, qui couvre une grande table faite de branches d'arbres, sert pour recevoir la compagnie, et fait à peu près tout l'ornement des maisons. La ville est ouverte de tous côtés; ce qui me fait croire qu'il n'y a pas de tigres ni d'éléphans dans la forêt voisine. Les habitans de cette ville sont, pour la plupart, Chinois, tous marchands ou bateliers. Le

gouvernement est cambogien : l'argent y paroît rare ; car, pour une piastre, on a cinq liasses de liards percés par le milieu, chacune de six cents liards. Avec cette monnoie, on peut se procurer du riz, des fruits, des légumes, de la volaille, de la viande de porc, et du poisson. Toutes ces choses s'y trouvent en abondance.

Le port n'est autre que le canal, dans lequel il y a si peu d'eau, que les bateaux un peu grands n'y sont entièrement à flot qu'à la marée haute. Cependant il y entre quantité de sommes chinoises, dont plusieurs paroissent, hors de l'eau, aussi grandes que des vaisseaux européens. Il y en avoit en si grand nombre, et elles étoient si près les unes des autres, que je ne pus les compter. L'eau qu'on boit à Bassac n'est pas bonne ; elle est saumâtre, et j'en fus incommodé, aussi bien que plusieurs des Chinois avec qui nous étions venus.

Ce ne fut que le 28 avril que nous pûmes enfin être assurés d'un bateau pour continuer notre route. Nous vînmes ce jour-là à Bassac, et y restâmes jusqu'au 30, pour laisser au maître du bateau le temps de faire sa cargaison de riz. Plusieurs des chrétiens cochinchinois qui y étoient vinrent nous y voir ; du nombre étoit le jeune homme qui m'avoit si constamment suivi la première fois. Il nous témoigna un grand désir d'aller

avec nous au collége de Hon-dât, pour y étudier. Mais nous lui dîmes de se présenter au prêtre cochinchinois dans la paroisse duquel il habite, lequel, après s'être informé de ses mœurs, verroit ce qu'il auroit à faire. Le jour que quelques-uns de ces chrétiens m'avoient conduit à bord de ma somme, je les avois forcés d'accepter une piastre pour leur peine : ils me la rapportèrent, disant que leurs compagnons ne vouloient rien recevoir ; que nous leur ferions beaucoup plus de plaisir de leur donner des rosaires. Je leur donnai deux rosaires et deux petits cadres. C'est tout ce que nous avions d'objets de dévotion sous la main.

Nous partîmes de Bassac le 30 avril. Nous attendîmes, à l'embouchure du canal, deux soldats de Can-cao, qui devoient faire route avec nous. Après qu'ils furent à bord, on se disposoit à continuer la route, lorsque nous vîmes arriver à notre bateau deux hommes, dont l'un parloit portugais. C'étoit un chrétien de Pam-bry-chom, nommé Paschal. Il étoit chargé d'une lettre de Mgr. l'évêque de Canathe, adressée au premier missionnaire qu'il rencontreroit. Ce chrétien ayant appris que deux missionnaires venoient de partir pour Can-cao, avoit pris à la hâte un bateau pour courir après nous, et nous annoncer que deux missionnaires (MM. Artaud et Pigneaux,), qui dirigeoient le collége de

Hon-dât, et le père Jacques, prêtre chinois, venoient d'être emprisonnés à Can-cao. Il ajouta que MM. Boiret et Corre étoient à Pam-bry-chom, auprès de Mgr. de Canathe; que nous n'avions point d'autre endroit où aller. La lettre de Mgr. de Canathe nous disoit de nous confier au porteur, et de prendre à Bassac un bateau pour nous conduire à Pam-bry-chom, ou de lui dépêcher une lettre pour qu'il nous envoyât chercher. Le chef de notre bateau consentit à nous conduire à Pam-bry-chom, moyennant une augmentation de prix. Nous nous déterminâmes à accepter son offre, contre l'avis de Paschal, qui nous conseilloit de faire débarquer nos effets à Bassac, et d'envoyer un exprès à Pam-bry-chom. Le 2 mai, nous sortîmes de l'immense forêt que le Mécon traverse pour se jeter dans la mer. J'estime qu'elle peut avoir vingt lieues de long.

Le 3, nous arrivâmes à un canal qui conduit du côté de Can-cao. Cet endroit est appelé, par les Cambogiens, Mat-che-ron. C'est là que les deux soldats, et plusieurs autres personnes, devoient quitter notre bateau et en prendre un autre pour se rendre à Can-cao, et nous continuer de remonter le Mécon; mais nos bateliers nous firent entrer, sans que nous nous en aperçussions, dans ce canal, et sans que notre guide nous en avertît. Ils nous amenèrent assez près d'une

l'une ville, que les Chinois appellent So-lin-son. Ils nous retinrent là pendant plusieurs jours, dans les plus grandes inquiétudes et les plus vives alarmes; car toute leur conduite nous donnoit lieu de craindre qu'ils ne nous livrassent à nos ennemis, en nous conduisant à Can-cao. Ils nous firent croire que nous étions sur le territoire de Can-cao; que le mandarin qui commande à So-lin-son avoit défendu à notre guide de nous suivre au Camboge; qu'il avoit dépêché un exprès à Can-cao pour y annoncer notre arrivée; et qu'il devoit venir lui-même nous chercher. Nous jugeant donc trahis, nous prîmes des précautions pour sauver les lettres dont nous étions chargés et une partie de l'argent. Le 7, en nous levant, nous reprîmes nos habits européens, n'ayant plus de motifs de nous déguiser. Nous fîmes ensuite l'oraison de notre divin Maître au jardin des Olives, et nous protestâmes à nos gens que le mandarin pouvoit venir, s'il le jugeoit à propos. Cette conduite leur fit croire que nous n'avions pas peur et les déconcerta. Alors le chef des bateliers vint nous prier de lui donner l'argent de notre passage, ou au moins quelques piastres. Nous lui répondîmes qu'il ne seroit payé qu'au Camboge; car nous craignions qu'après avoir reçu notre argent, il ne nous laissât là. Sur notre refus, ces bateliers, après avoir dé-

chargé leur riz, refusent de partir, et s'en vont tous à la ville, excepté le plus jeune d'entre eux, et nous laissent seuls avec ce jeune homme pendant deux jours et deux nuits, exposés aux voleurs, qui ne pouvoient guère ignorer que nous avions beaucoup d'effets. A leur retour, ils fabriquèrent de nouvelles histoires qui nous firent connoître que le but de toutes leurs démarches ne tendoit qu'à nous faire payer d'avance, et qu'il n'y avoit point pour nous d'autre moyen de sortir d'embarras. Ainsi, le 11 mai, nous donnâmes la plus grande partie de notre passage, et nous commençâmes à sortir du canal.

Le 14, vers midi, nous mouillâmes à Columpé. Cette ville, que quelques géographes placent sur le bord de la branche occidentale du Mécon, est bâtie, à la vérité, fort proche de ce fleuve, mais sur une autre rivière presque aussi grande, qui sort d'un grand lac du Camboge, et, après avoir arrosé Columpé, va se réunir au Mécon. Columpé a une lieue et demie de long, sur très-peu de largeur. Ses maisons sont, comme à Bassac, de bois et de branches de cocotiers. Ses habitans sont presque tous Chinois et Cochinchinois.

Le 15, en remontant la nouvelle rivière dans laquelle nous étions entrés la veille, nous aperçûmes à notre gauche une grande

croix. A la vue de ce signe sacré, nous ne balançâmes pas de descendre à terre. Bientôt nous vîmes venir à nous M. Hyacinthe, prêtre portugais, qui dessert la chrétienté de cet endroit, appelé Tonol. Après y avoir visité deux révérends pères Franciscains espagnols, qui n'avoient point encore pu entrer en Cochinchine, nous continuâmes notre route et arrivâmes le même jour à Pam-bri-chom, qui n'est éloigné de Tonol que d'environ deux lieues. Une croix semblable à celle de Tonol nous guida. Nous eûmes d'abord la consolation d'embrasser MM. Corre et Boiret. Ces deux chers confrères nous conduisirent à Mgr. de Canathe, qui nous attendoit sur la place, avec un grand nombre de chrétiens assemblés. Nous vîmes aussitôt la vérité de ce qu'on nous avoit dit de ce respectable prélat, qu'en lui nous aurions trouvé non-seulement un père, mais encore le plus doux des missionnaires, qui oublie, pour ainsi dire, ce qu'il doit à sa dignité, pour nous rendre, en quelque sorte, ses égaux. Ainsi, après avoir reçu du Seigneur mille faveurs, et surtout celle de nous être trouvés dans l'obligation de nous abandonner uniquement entre les mains de sa toute aimable Providence, lorsque les hommes nous abandonnèrent, nous arrivâmes auprès de notre vicaire apostolique. Pam-bri-chom, où il réside, n'est habité que par des chrétiens, aussi

bien que Tonol. Ces deux endroits sont comme deux faubourgs de la ville où réside la cour, laquelle est appelée par les Cambogiens Pen-teai, par les Chinois Pon-tai, et par les Cochinchinois Lou-vek ou Dinh-lou-vek (1). Pam-bri-chom est situé à l'extrémité septentrionale de cette ville, et Tonol à son extrémité méridionale. La distance de Bassac à Lou-vek est d'environ soixante lieues.

Lorsque nous fûmes entrés dans le palais épiscopal, nous commençâmes par en contempler la magnificence, dont nous n'avions point encore vu d'exemple. En voici une légère description. On trouve d'abord une salle, dans laquelle on monte des deux côtés par deux échelles de cinq ou six barreaux; ensuite on entre dans un corridor, qui a trois chambres de chaque côté, et au bout duquel

---

(1) Dans un autre endroit de son journal, M. Levavasseur remarque que le royaume de Camboge se nomme en cambogien Srok-khmer, et en cochinchinois Cao-mên. 2°. Que la principauté de Can-cao est ainsi nommée par les Chinois; mais que les Cambogiens la nomment Péam, les Cochinchinois Ha-tiên, et les Portugais Coalle ou Palmérinha. 3°. Que la ville nommée par les Chinois Columpé, est appelée par les Cambogiens Phnom-penh, et par les Cochinchinois Nang-vang. 4°. Enfin que la ville connue sous le nom de Bassac, porte partout à peu près le même nom; les Cochinchinois prononcent Ba-thac.

est la cuisine. Tout le logis est élevé sur des colonnes, à cause de l'inondation qui arrive tous les ans. Une charpente, des cloisons faites de lattes de bambous, et un plancher de même matière, composent tout le palais. La couverture est en paille. Les cloisons sont entrelacées de branches de cocotier, et le plancher est couvert de nattes. Les portes et les fenêtres sont de même matière que les cloisons. Quoique je demeure dans la chambre épiscopale (monseigneur s'étant retiré dans un cabinet d'étude pour faire de la place), je n'ai besoin d'ouvrir ni porte ni fenêtre pour recevoir du vent; et, pendant un orage, je me suis aperçu que le lit pontifical n'est point à l'abri de la pluie. Ce lit consiste en quelques planches couvertes d'une natte. Il ne nous manque ici, pour être comme les capucins, que le capuchon et le cordon de saint François; comme eux, nous laissons croître la barbe et portons des sandales. Cette manière d'être en ces pays-ci épargne la dépense et est commode. Il n'en est pas de même de la manière de s'asseoir, qui est la même que celle des tailleurs.

Le 22 mai, jour de la Pentecôte, je reçus de Mgr. de Canathe ma mission pour prêcher la foi aux Cambogiens. Car, quoiqu'il y ait depuis long-temps dans ce royaume des chrétiens portugais et des missionnaires, néanmoins les naturels du pays n'ont point en-

core été éclairés du flambeau de la foi. La raison d'un si long délai est que les Cambogiens sont d'une indifférence étonnante; ils écoutent, ils avouent que notre sainte religion est bonne; mais ils ne vont pas plus loin, et restent comme ensevelis dans l'indolence. Nonobstant cette disposition apathique, Mgr. de Canathe a voulu leur faire prêcher l'Evangile, persuadé que c'est aux ministres du Seigneur à parler, et au Seigneur lui-même à changer les cœurs. En conséquence de cette détermination, je me mis à apprendre la langue et les caractères cambogiens. Pour M. Morvan, il partit pour le collége de Hou-dât, le 5 de juin; car nous avions appris que MM. Pigneaux et Artaud avoient été mis en liberté. Le 27, je me mis en route avec Mgr. de Canathe pour aller à Bassac. Le but de notre voyage étoit d'y conduire deux chrétiens, que nous envoyions à Macao pour recevoir nos viatiques, et de chercher sur la côte quelques Cochinchinois qui voulussent me conduire dans l'île de Pulo-Condor (1), pour voir s'il y auroit moyen d'y placer notre collége.

Après avoir passé Columpé, nous nous

(1) Cette île est située à 8° 40' de latitude nord, à environ quinze lieues de distance de l'embouchure du Mécon.

trouvâmes bientôt à l'endroit où la rivière qui arrose la ville royale, se jette dans le Mécon. Là, Mgr. l'évêque de Canathe me fit remarquer que la rivière qui conduit en Cochinchine (1) est une des branches du grand fleuve, laquelle, après s'être sous-divisée en Cochinchine, va se jeter dans la mer par deux embouchures ; ce qui donne les trois embouchures du Mécon, dont parlent les géographes, en y comprenant celle de Bassac ; et il est bon de remarquer que les anciens géographes ne se trompent point en plaçant les trois embouchures du Mécon dans le Camboge, puisque autrefois ce royaume s'étendoit jusque là.

Nous arrivâmes à Bassac le 3 juillet. Le 6, une femme cochinchinoise chrétienne, qui avoit épousé un païen sous la condition qu'il se feroit chrétien, vint nous trouver à Bassac, pour nous prier de baptiser son mari, et demander si nous n'aurions point quelque remède pour guérir les yeux de cet homme, qui étoit presque aveugle. Monseigneur m'ayant envoyé vers lui, j'eus la consolation

(1) Il s'agit de la basse Cochinchine, appelée Gia-dinh, qui, comme on l'a dit dans l'Introduction, page xviij, étoit jadis une portion du Camboge. Dans le temps où M. Levavasseur écrivoit, la domination du roi de Cochinchine ne s'étendoit point encore sur les pays arrosés par la branche occidentale du Mécon.

de le voir me demander le baptême d'une manière qui ne laissoit aucun doute sur la sincérité de sa conversion. Le trouvant d'ailleurs suffisamment instruit, je lui conférai dès le lendemain le sacrement de baptême. Quant à la médecine corporelle, un de nos gens, qui étoit venu avec moi, et qui s'entend un peu en médecine, s'en chargea. En revenant, je baptisai trois enfans de païens moribonds.

Nos courriers et un écolier tong-kinois s'embarquèrent pour Macao, le 12 juillet. Le lendemain, nous descendîmes à un village situé à l'embouchure du grand fleuve, sur la rivière occidentale, pour y chercher quelques Cochinchinois qui voulussent me conduire à Pulo-Condor. Nous fîmes d'abord marché avec un gentil, qui disparut. Un chrétien s'offrit ensuite de bonne grâce pour me conduire, et nous croyions l'affaire terminée; mais ses compagnons le détournèrent de nous rendre ce service, dans la crainte que le mandarin qui commande à Pulo-Condor, au nom du roi de Cochinchine, ne trouvât mauvais qu'ils eussent amené un missionnaire dans l'île. Nous revînmes à Bassac, où nous n'eûmes pas plus de succès. Enfin, nous allâmes à un autre village situé sur le bord de la mer, qui est tout habité par des Chinois et des Cochinchinois, et où les habitans de Pulo-Condor viennent faire

leurs provisions, lorsqu'ils ont des vaisseaux étrangers en hivernage. Nous n'y réussîmes pas mieux.

Le 23 juillet nous revînmes à Bassac, et le 25 nous reprîmes la route de Pam-brichom. Nous n'y arrivâmes que le 4 août. Le 8, Mgr. décida que j'irois dans la province de Cong-pong-soai, pour m'y appliquer à l'étude de la langue, et administrer trois familles chrétiennes qui y demeurent. Je ne partis, pour m'y rendre, que le 22 septembre. Pour aller à ma destination, il auroit fallu remonter la rivière de la Cour jusqu'à plus de quarante lieues; mais l'inondation ayant permis que notre bateau passât au travers des campagnes, j'arrivai en trois jours. Je descendis d'abord (le 25) à Công-pông-thôm, village considérable, où il y a un chrétien marié à une Cambogienne, aussi chrétienne; mais ni l'un ni l'autre ne pratiquoient plus aucun exercice de la religion. Le mari, qui conservoit encore un certain attachement à notre sainte religion, se réjouit de mon arrivée. Il n'en fut pas de même de sa femme. Je ne fixai pas mon séjour en ce lieu, mais dans un village éloigné d'environ deux lieues, nommé Kuc-nguon, où je me rendis le 26 septembre. Je trouvai en cet endroit deux frères et trois sœurs du chrétien de Công-pông-thôm, tous cinq chrétiens, mais ignorant tous les mystères de la foi, et ne con-

servant du christianisme que le caractère du baptême. Ils ont aussi une sainte horreur pour l'idolâtrie, dont ils savent détourner leurs enfans et leurs neveux, fils d'un frère défunt, quoique ces enfans ne soient point encore baptisés. Les deux frères furent transportés de joie de ce qu'on leur avoit envoyé un missionnaire. L'aîné, nommé Ta-kông, me donna une chambre dans sa maison, en attendant que l'écoulement des eaux permît de me construire une petite maison, et même une petite église, si le nombre des chrétiens augmentoit.

Pendant que j'étois encore à Pam-brichom, j'allai un jour sur une montagne, proche de la cour, où est bâtie une pagode, sur laquelle je fis les remarques suivantes : L'idole est d'une taille gigantesque ; elle est couchée sur le côté droit ; vingt-trois statues d'hommes à genoux, de grandeur naturelle, sont rangées devant elle sur deux lignes ; douze sont sur la première ; leur habillement est semblable à celui des talapoins, c'est-à-dire qu'ils ne sont couverts que d'une ceinture qui descend jusqu'à mi-jambe, et d'un morceau d'étoffe qu'ils portent en écharpe, d'une manière qui ressemble beaucoup à celle dont nos diacres portent l'étole. Ces douze statues, m'a-t-on dit, représentent douze disciples que l'idole avoit envoyés prêcher dans tout le monde. Ils sont repré-

sentés à genoux devant l'idole, parce qu'ayant appris que leur maître étoit près de mourir, ils se réunirent pour assister à sa mort; tous arrivèrent à temps, excepté un qui arriva trop tard, ce qui l'affligea beaucoup. L'idole est couchée, apparemment parce qu'on la suppose morte. La seconde ligne représente onze rois, qui vinrent aussi assister à la mort de celui dont ils venoient d'embrasser la religion. Ces onze rois ont tous au milieu du front, sur leur bonnet royal, une fleur en forme de croix. Ils ont de semblables croix sur eux en d'autres endroits, les uns sur le milieu de la poitrine, les autres entre les épaules ou derrière la tête. On ne voit point de croix sur les disciples; mais ils n'ont point de bonnet, et ils ont la tête et même les sourcils rasés, tels que sont encore aujourd'hui leurs successeurs, connus sous le nom de talapoins.

Le 7 octobre, plusieurs Cambogiens étant venus me voir, je leur montrai de nos livres européens, sans autre dessein que de contenter leur curiosité; mais ils en firent un objet de vénération, les mettant sur leurs têtes, et demandant par ces livres une longue vie. J'avois essayé de cacher une image de Jésus-Christ en croix, qui étoit dans un de ces livres, craignant qu'ils ne blasphémassent ce qu'ils ignorent, et ce que je n'étois pas encore alors en état de leur expliquer; mais ils

voulurent tout voir, firent de grands saluts à cette image, et écoutèrent avec grand respect l'explication que je tâchai de leur donner, et qu'un talapoin développa lui-même.

La sœur aînée du chrétien chez qui je demeurois rendit son ame à son Créateur le 7 novembre. Je ne puis penser à elle sans dire avec le Psalmiste : *Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus* (1). Lorsque j'arrivai en ce lieu, cette femme octogénaire ressembloit plutôt à un squelette ambulant qu'à une personne vivante; avant mon arrivée, elle étoit souvent effrayée par la vue de spectres affreux qui lui apparoissoient, mais qui, selon ce qu'elle m'a répété plusieurs fois, cessèrent de lui apparoître depuis ma présence dans ce lieu. Quoi qu'il en soit de la vérité ou de la fausseté de ces visions, elle s'appliqua avec une ardeur singulière à apprendre les mystères de notre sainte religion, ne rougissant pas de demander à un enfant qui m'accompagnoit l'instruction que je ne pouvois encore lui donner assez clairement en sa langue. A peine sut-elle les vérités les plus essentielles du christianisme qu'elle tomba malade. Alors je lui enseignai comme je

(1) Rendez grâces au Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle. (Ps. CXVII, ℣. 1.)

pus ce qui regarde la confession, et la manière d'examiner sa conscience; je la confessai, et lui conférai quelques jours après l'extrême-onction : enfin elle tomba en agonie, et rendit le dernier soupir au moment où je finissois la sainte messe que je célébrois, après avoir récité pour elle les prières des agonisans.

Mon arrivée à Kuc-nguon donna lieu à divers bruits sur mon compte, à des plaintes, à des menaces que l'on fit à mon hôte (1). Une fois, pendant la nuit, on jeta des pierres sur sa maison, et on lui dit que, s'il continuoit de me laisser faire chez lui les cérémonies chrétiennes, il s'en trouveroit mal. Cette menace intimida cet homme encore foible dans la foi, et le porta à quelques extrémités dont il se repentit. Le 15 octobre, il envoya son frère et son fils vers le gouverneur de la province, pour l'instruire de ce qui se passoit contre moi. Ils rapportèrent que le mandarin, loin de s'opposer à mon séjour dans sa province, en étoit très-satisfait, et avoit dit : « Les Siamois qui » sont ici ont des talapoins, les Chinois des » bonzes. Je suis charmé que les chrétiens » aient aussi avec eux un père européen ». Sur ce que les deux chrétiens lui dirent que je voulois aller moi-même le trouver : « Vous

(1) Voyez ci-dessus, page 225.

» avez très-bien fait de l'en empêcher, ré-
» pondit-il; le chemin n'est pas pratica-
» ble : aussitôt que les eaux seront écoulées,
» j'irai moi-même le voir ». Au sujet des accusations portées contre moi, ce gouverneur déclara qu'elles étoient fausses, et que les Européens étoient des hommes droits. « Ceux, ajouta-t-il, qui se plaignent des cé-
» rémonies chrétiennes n'ont sans doute pas
» été à la cour, où il y a deux églises, où
» l'on dit la messe tous les jours, et sou-
» vent avec de grandes cérémonies ». Enfin, s'adressant au fils de Ta-kong, il lui témoigna sa surprise de ce qu'il n'étoit pas encore baptisé. J'allai, le 6 décembre, rendre visite à ce gouverneur. Il me reçut avec tous les honneurs qu'il a coutume de rendre aux talapoins, ou prêtres du pays.

Après bien des efforts inutiles pour me procurer un champ pour bâtir une église et une maison, j'y réussis enfin dans le courant de janvier 1769, par le crédit d'un religieux du pays, à qui les Cambogiens donnent le nom d'homme à bonnes œuvres. Cet homme usa à mon insu d'un moyen qui ne pouvoit manquer de réussir ; ce fut de me faire passer pour un géant qui auroit dévoré cet homme, s'il ne me cédoit son champ (1).

Je fus non moins efficacement secondé

---

(1) Voyez ci-dessus, page 205.

et appuyé par le gouverneur, qui, non-seulement demandoit que je restasse dans sa province, mais encore que j'y amenasse bon nombre de chrétiens. Le 3 février, je reçus la visite de son frère, qui est mandarin du second ordre; il vint accompagné d'un de ses officiers. J'étois absent; il attendit depuis le matin jusqu'au soir, tant il désiroit faire connoissance avec moi : il me donna un buffle pour m'aider à payer la maison que j'achetois, et m'offrit chevaux, éléphans, or et argent; en un mot, tout ce que je désirerois. Enfin il me pria de l'adopter pour mon frère. Depuis ce temps, il me donne cette qualité dans les lettres qu'il écrit en ma faveur, et dans les complimens qu'il me fait faire fréquemment. A Dieu ne plaise que je m'appuie sur ce bras de chair!

Vers la fin de février, j'allai à Pam-brichom. J'y appris le départ de M. Corre pour retourner à Siam, avec toutes ses circonstances, qui sont bien propres à encourager les missionnaires à se jeter aveuglément entre les mains de la toute aimable Providence. En effet, ce respectable confrère, après avoir en vain tenté la route de Can-cao, revenoit sur ses pas, lorsque le patron des bateliers qui le conduisoient, oubliant des affaires pressées, auxquelles il ne s'étoit dérobé que pour quelques jours, pro-

posa de lui-même d'aller à Bassac. M. Corre accepte la proposition, et fait aussitôt prendre la route de ce port. Il y arrive le matin, n'y rencontre aucun chrétien, soit portugais, soit cochinchinois, et monte, comme par hasard, à bord d'une somme chinoise, dont le patron lui promet le passage. Aussitôt le vent, qui depuis long-temps étoit contraire, devient favorable, et le même jour on met à la voile.

Au commencement du mois de mars, je me rendis à Can-cao; je trouvai dans un village sur la route quatre-vingts chrétiens, tant cochinchinois, que chinois et siamois, qui, la plupart, avoient échappé au saccage de Siam. Le gouverneur de Can-cao, qui a presque entièrement secoué le joug du roi de Camboge, son souverain, favorise les chrétiens par politique, sachant que c'est un moyen d'attirer des sujets dans sa domination, surtout des Cochinchinois, qui y trouvent le libre exercice de leur religion, qu'ils n'ont pas en leur patrie. Les révérends pères Franciscains de Manille ont une église ouverte à Can-cao. Lorsque j'arrivai à Hondât, où est notre collége, MM. Pigneaux et Morvan vinrent au-devant de moi, à la tête de leur chère jeunesse. Mon Dieu, quelle consolation pour eux d'être chargés d'un si précieux dépôt! Quelles belles espérances pour nos missions, et surtout pour la Co-

chinchine! J'avoue que je n'aurois jamais cru ce que je vois aujourd'hui de cette fervente jeunesse, si on me l'eût rapporté. Oui, je puis assurer qu'en France je n'ai vu aucun séminaire qui m'ait plus édifié. Ces pauvres enfans, fidèles à tous les points de leur règle, gardent une modestie d'anges à l'oraison; la plupart ont plus besoin d'être retenus en fait d'études que d'être excités. Pendant la récréation, ils montrent une sainte joie éloignée de toutes immodesties et de toutes amitiés particulières. Mais, ce qui me frappa le plus, ce fut de les voir garder un silence absolu au premier coup de cloche qui termine la récréation, et au son des diverses heures du jour, élevant alors leurs cœurs à Dieu, sans avoir besoin d'attendre qu'on les en avertisse.

Je repartis, le 15 de mars, pour retourner à Pam-bri-chom. A mon arrivée, Monseigneur me communiqua les nouvelles qu'il avoit reçues de Cochinchine. Elles portoient que six chrétiens avoient été arrêtés; savoir, trois pères et trois fils: ceux-là apostasièrent; mais ceux-ci, par l'infinie miséricorde de Dieu, ne suivirent pas un exemple si détestable; deux montrèrent tant de courage, que le juge dit aux bourreaux qu'ils se lassoient inutilement; le troisième, plus heureux, reçut la couronne du martyre.

Le 24 avril, de retour dans ma mission,

je plantai une croix dans le champ que j'avois acheté depuis peu. Vers la même époque, le démon renouvela ses efforts pour me faire chasser de Cong-pong-soai. Il suggéra à un mandarin du premier ordre, membre du conseil du gouverneur, que je serois cause qu'il n'y auroit ni tonnerre, ni pluie, et qu'on souffriroit probablement une grande disette. Ce mandarin concluoit que, si ses craintes se vérifioient, il falloit me chasser; mais, grâces à Dieu, j'ai la protection des deux frères du gouverneur, et du gouverneur lui-même; ce dernier étoit venu me faire une visite pendant que j'étois absent.

Ce fut le 14 mai, jour de la Pentecôte, que je commençai à prêcher publiquement en cambogien. J'avois déjà, avec le secours d'un chrétien qui possédoit la langue cambogienne, traduit dans cette langue le *Pater,* l'*Ave*, le *Credo*, le *Confiteor,* les actes de foi, d'espérance, d'amour et de contrition, les commandemens de Dieu et de l'Eglise, les noms des sept sacremens et des sept péchés capitaux. Dans les différens entretiens que j'ai avec les païens, j'ai beaucoup plus de peine à les persuader qu'à les convaincre. Il n'est pas bien difficile en effet de leur prouver l'unité de Dieu, en combattant la multitude innombrable des leurs, et la vicissitude du souverain pouvoir qui passe des

mains de l'un dans celles d'un autre. Il n'est pas besoin de beaucoup de science pour prouver que le démon est condamné à un malheur éternel, et détruire ainsi le culte que ces pauvres aveugles lui rendent, comme au principe des maladies et des malheurs qu'ils éprouvent. Mais rien ne me donne plus beau champ, pour terrasser ce malin esprit, que la dépravation des mœurs qui règne ici, et qui y est autorisée par l'exemple des prêtres des idoles, et que l'injustice, si commune en ce pays qu'elle y passe pour adresse. Il me suffit de leur faire une simple exposition de ces désordres pour les obliger à confesser leur ignorance, et à me dire qu'ils ne font que suivre leur loi.

Le 19 juin, je bénis une église dans le lieu que j'habite, sous l'invocation de la très-sainte et immaculée vierge Marie, mère de Dieu : j'arborai ensuite devant cette église l'étendard de la croix.

Peu de jours après, un prince cambogien qui, depuis plusieurs années, avoit pris la fuite, entra dans la province où je demeure à la tête d'une armée de Siamois, et y exerça les mêmes cruautés que les Barmas avoient exercées à Siam. Comme, après avoir gagné plusieurs batailles, l'ennemi s'approchoit de l'endroit où j'ai ma résidence, je fus obligé de me retirer dans les bois avec les Cambogiens de cet endroit ; mais, la famine s'é-

tant mise dans l'armée ennemie, le prince révolté fut abandonné des Siamois, et prit la fuite. Ainsi la paix fut rendue à la province.

Au commencement du mois de novembre suivant, il s'éleva une nouvelle guerre, d'autant plus dangereuse qu'elle étoit autorisée par la superstition. Ce furent les prêtres des idoles qui prirent les armes, ou plutôt les firent prendre au peuple : pour eux, ils ne se servoient que d'un fouet de la main droite, et d'un éventail de la gauche. Ces révoltés se disoient envoyés de la part du Dieu futur, que leurs livres annoncent devoir venir pour redresser les voies criminelles des hommes, et aller ensuite se reposer dans le séjour de la félicité suprême. Ce Dieu étant différent de l'ancien, je demande à ces pauvres aveugles ce que deviendra celui-ci, lorsque celui-là sera parvenu à la souveraineté du monde. Je n'ai point encore eu de réponse.

Le 29 janvier de cette année 1770, je reçus une double nouvelle bien sensible et bien affligeante pour moi; savoir, la fuite de notre collége de Hon-dât pour Malaca, et la mort de M. Artaud, que je regardois comme mon père et mon guide. Etant venu à Pam-bri-chom, le 9 février, j'y reçus des lettres de nos confrères, qui m'apprirent l'embrasement général des trois églises qui

étoient à Hon-dât, du collége et de toutes les maisons des chrétiens. MM. Pigneaux et Morvan enverront sans doute une relation de leur fuite et de la mort de M. Artaud : je me contenterai de rapporter un trait dont M. Pigneaux ne voudroit peut-être pas qu'on parle. Ce cher confrère, en cherchant tous les moyens de faire évader le collége, prit un domestique pour l'aider à passer un courant d'eau. Des bois furent liés ensemble pour servir de bateau. M. Pigneaux s'embarqua dessus. Au milieu du ruisseau, tout se détruisit. Par deux fois, M. Pigneaux alla au fond de l'eau, sans que personne pût le secourir, et il auroit péri, si la troisième fois il n'eût pris terre. Sorti de l'eau, ce cher confrère se mit à rire, à la grande surprise des domestiques effrayés, et continua son chemin, comme s'il ne lui fût rien arrivé.

Dans la révolte qui eut lieu, les rebelles n'en vouloient qu'aux Cochinchinois; c'est pour cela que les écoliers du collége ne furent point tous égorgés, parce que l'on ne cherchoit que ceux de cette nation. M. Pigneaux, ayant vu les révoltés égorger trois chrétiens cochinchinois, dit à ces furieux sans s'effrayer : « Eh bien! qu'avez-vous gagné en massa- » crant ces personnes »? Pour toute réponse, ils le menacèrent de le mettre lui-même à mort, s'il ne découvroit les Cochinchinois

qui étoient dans le collége. Il leur répondit avec la même assurance : « Tuez-moi, si » vous le voulez; car je ne vous découvrirai » aucun de ceux que vous cherchez ». Sur cette réponse, les révoltés prirent résolution d'égorger le lendemain tout ce qu'il y avoit de monde dans le collége. Mais Dieu se joua de leur mauvais dessein. Ils avoient parlé chinois en prenant cette détermination, croyant n'être entendus de personne; mais nos écoliers chinois les entendirent : en conséquence, tout le collége s'échappa pendant la nuit, à la faveur des ténèbres. Il y avoit dans le collége dix-sept écoliers cochinchinois. Bon Dieu! quelle perte pour la Cochinchine s'ils eussent été massacrés.

Le principal motif de mon voyage à Pam-bri-chom avoit été de me concerter avec Mgr. de Canathe, sur l'exécution d'un projet dont ce prélat m'avoit chargé, qui étoit de bâtir, dans le lieu de ma mission, un petit collége pour les Cochinchinois et les Cambogiens. En conséquence, après un petit voyage à Can-cao que je fis sur la fin de février, j'allai, au commencement d'avril, visiter le gouverneur de Cong-pong-soai. Il me reçut avec toutes sortes de politesses, me donna à choisir dans un espace de trois lieues de long, un endroit pour y faire ma résidence, et me témoigna de nouveau le désir de voir beaucoup de chrétiens

venir dans son gouvernement. Il m'offrit même de me faire bâtir une église, afin de pouvoir aussi, dit-il, participer aux bonnes œuvres.

Depuis le commencement de cette année jusqu'au 19 juin, jour où je termine mon journal, j'ai baptisé dix adultes cambogiens, ou qui ne pouvoient être instruits qu'en cette langue. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est la manière dont Dieu procure la grâce du baptême à des personnes que tout le monde loue comme des observateurs de la loi naturelle, et qui semblent ne vivre que pour attendre le missionnaire qui les instruise et les baptise, et mourir ensuite avec les plus beaux sentimens.

Mgr. Reydellet, évêque de Gabale, apostolique du Tong-king occidenta mai 1771.

Le révérend père Orta, Jésuite ital le père Dominique Doa, Dominicain kinois, qui furent arrêtés et mis en pour la foi en 1767, sont encore c prisonniers. On a fait, à différentes re plusieurs tentatives pour leur déliv mais tout a été inutile.

Notre sainte religion, sous le règn nouveau chua, est assez tranquille. L sionnaires et les chrétiens jouissent d'u taine liberté, et peuvent vaquer, ceux-ci exercices, ceux-là à leurs fonctions aisément que par le temps passé. Cep les anciens édits portés autrefois contr sainte religion subsistent encore ; il

pas donner d'ombrage aux autres mandarins. D'autres, retenus par la crainte, n'osent suivre ni les penchans de leur cœur ni leur cupidité, parce qu'ils voient sous leurs yeux les châtimens visibles que Dieu a exercés contre ceux qui ont osé toucher aux choses saintes. C'est ainsi que Dieu, tout bon et tout miséricordieux, a pitié de ses enfans trop timides et encore foibles dans la foi.

Les affaires du siècle ne sont pas tout-à-fait si tranquilles. Les voleurs et les brigands font des courses sur terre et sur mer, malgré la diligence des gouverneurs des provinces : ils pillent de côté et d'autre, et répandent partout la terreur ; on est dans des alarmes continuelles.

Quant aux rebelles qui, ces années précédentes, descendoient de temps en temps des montagnes où ils étoient réfugiés, pilloient et ravageoient des cantons entiers et jetoient partout l'épouvante, ils ont été repoussés par les armées du roi en 1769 et au commencement de 1770. Depuis ce temps, ils n'ont fait aucune incursion dans le plat pays. Dieu veuille que cette paix soit de durée.

La mission du Tong-king a eu le malheur de perdre M. François-Didier Viard, missionnaire françois, du diocèse de Verdun. Il mourut le 8 décembre de l'année dernière, après une longue maladie, dans laquelle il reçut les derniers sacremens. Il étoit

bien résigné; il mourut de la mort des saints.

Voici le catalogue des sacremens administrés pendant le cours de l'année 1770 :

Adultes baptisés,	861
Enfans baptisés,	3413
Chrétiens confirmés,	5244
Confessions,	73,859
Communions,	59,764
Malades qui ont reçu l'extrême-onction,	1361
Mariages,	485

Dans ce vicariat occidental, il n'y a que quatre missionnaires françois et trente-quatre prêtres du pays. Onze de ces derniers, par vieillesse ou par infirmités, sont hors d'état d'exercer le saint ministère. M. Savary, provicaire apostolique, est seul avec onze prêtres du pays, dont un est infirme, chargé de toute la province de Xu-nghê, y compris le Bô-chinh, où il y a beaucoup de chrétiens. Il y a dans cette même province douze maisons de religieuses Amantes de la croix. Il y faudroit au moins deux missionnaires françois.

La province de Thanh-hoa est distribuée entre cinq prêtres du pays; mais il faudroit, à leur tête, un missionnaire européen qui leur servît de guide et animât leur zèle. Les progrès de la religion y seroient plus rapides. M. Thiébaut avoit été, ces années dernières, employé à cette bonne œuvre; mais on a été

obligé de l'en retirer pour le charger d'enseigner la théologie morale aux catéchistes qu'on destine aux ordres sacrés. Il y a dans cette province une maison de religieuses.

La province occidentale est desservie par deux prêtres du pays seulement, parce qu'il y a peu de chrétiens. Cette province étoit autrefois fort peuplée et avoit beaucoup de chrétiens; mais, depuis environ trente ans, elle a été pillée, ruinée et dépeuplée par les rebelles. La tranquillité étant rendue au pays, cette province est repeuplée comme auparavant, mais par des infidèles et fort peu de chrétiens. Il faudroit un missionnaire européen pour la remettre sur un bon pied et y faire refleurir la religion.

Le reste des prêtres du pays qui sont en état de travailler, sont occupés dans la province du Midi. Il y a, dans cette province, huit maisons de religieuses Amantes de la croix. L'évêque de Gabale est occupé actuellement à faire sa visite dans toute cette grande province. M. Sérard est chargé du collége latin, et travaille à former des catéchistes et des prêtres du pays pour l'avenir, s'il plaît à Dieu de répandre sa sainte bénédiction sur ses pieuses vues, conserver ces jeunes plantes, en faire un peuple choisi, et se susciter parmi eux de dignes ministres remplis de l'esprit de Dieu et de celui de leur état.

Les catéchistes sont en plus grand nombre

que les prêtres; leurs fonctions sont de prêcher, instruire, lire le livre à l'église, visiter les malades, disposer les chrétiens à la réception des sacremens; d'aller de village en village, même parmi les infidèles, chercher le moyen de s'insinuer dans leurs esprits, de gagner les cœurs, et de les amener à embrasser la religion; mais ce n'est pas chose aisée. Sous prétexte que tout un village est infidèle, aucun des habitans de ce village ne veut se faire chrétien. Ils disent que notre religion est trop nouvelle pour eux, qu'ils n'ont pas la force de l'observer, qu'ils seroient moqués et persécutés, qu'ils s'exposeroient à tout perdre, qu'ils craignent les menaces du roi et des mandarins, qui défendent cette religion étrangère. D'autres, attachés aux préjugés de la naissance et de l'éducation, et entraînés par le torrent de toute une nation, ne peuvent se déterminer à quitter la religion de leurs ancêtres : ils aiment mieux être damnés dans la compagnie de leurs parens, que d'être sauvés et séparés d'eux. D'autres, de meilleure foi que les premiers, avouent que la religion chrétienne est belle et sainte; mais ils disent qu'elle n'est pas pour des gens de ce monde, qu'elle ne peut être pratiquée que par des anges, ou des hommes absolument détachés de tout. Ils apportent beaucoup d'autres raisons semblables pour s'excuser et persévérer dans leur infidélité. Plaise à Dieu

d'ouvrir les yeux à ces pauvres aveugles, et leur faire part de la vraie lumière.

Malgré ces difficultés, on continue d'envoyer les catéchistes de village en village, chercher parmi la multitude le petit nombre de ceux que Dieu a choisis, et les amener dans la voie du salut.

L'année dernière, un catéchiste qui avoit été envoyé prêcher la religion dans un village de la province du Midi, voisin de la ville royale, représenta aux habitans de ce village les misères de ce bas monde et les grands biens qu'ils pourroient espérer, s'ils savoient rendre leurs souffrances méritoires. Ces infidèles, qui sont fort pauvres, furent touchés, et consentirent à embrasser la religion chrétienne. Le catéchiste, sans perdre de temps, alla tous les soirs instruire les jeunes gens. Au bout de quelques jours, ils furent suffisamment instruits pour recevoir le baptême et ensuite la confirmation. Devenus chrétiens, ils conçurent une grande estime pour la religion et pour tous les exercices de piété. Les parens, qui avoient permis à leurs enfans de se faire chrétiens, voyant reluire sur leurs visages un certain air de modestie qui les charmoit, demandèrent aussi à embrasser le christianisme.

Les habitans d'un autre village de la même province, qui étoient tous infidèles, ayant eu connoissance de la religion au mois de

novembre dernier, renoncèrent à leurs superstitions et aux idoles. Les principaux du village, dont quelques-uns sont habiles lettrés, voulurent donner eux-mêmes l'exemple aux autres et être les premiers à devenir chrétiens. On y a baptisé, à différentes reprises, cinquante-une personnes, dont une trentaine ont reçu aussi le sacrement de confirmation. On espère, avec l'aide du Seigneur, que tout le village embrassera la religion chrétienne.

Un autre village de la même province, tout infidèle et ci-devant ennemi de notre sainte religion, paroît maintenant changer de sentimens; et l'année dernière, quelques-uns des principaux habitans ont embrassé la foi en Jésus-Christ, eux et toute leur famille. Un bachelier et quelques autres ont aussi reçu la confirmation. Cette nouvelle chrétienté nous donne de belles espérances pour l'avenir. Mais, par malheur, le catéchiste qui alloit leur prêcher la religion est tombé malade de la phthisie, et aura, à ce qu'il paroît, de la peine à se rétablir.

Il a plu à Dieu de faire éclater les merveilles de sa grâce dans la conversion d'un magicien et de sa famille, qui demeurent dans le village de Ke-don, dans la province de Thanh-hoa. Voici comment le catéchiste qui fut l'instrument de cette conversion éclatante en rapporte les circonstances, dans

une lettre écrite à l'évêque de Gabale : « Moi, Paul Huyên, étant venu à Ke-dou » le 5 du second mois lunaire de l'année » 1770, pour visiter les chrétiens de ce vil- » lage, je fus invité à aller secourir un ma- » gicien qui, depuis près d'nn mois, étoit si » malade de la fièvre et si cruellement tour- » menté par le démon, qu'il paroissoit en » danger d'en mourir. Je ne consentis à y » aller qu'à condition qu'il se feroit chré- » tien avec toute sa famille. Cet homme le » promit, aussi bien que sa femme. Touché » de compassion, je lui envoyai sur-le-champ » quelques pillules médicinales. Cependant » je me mis en prière pour demander à Dieu » qu'il daignât faire éclater, dans cette cir- » constance, la grandeur de son nom aux » yeux des gentils. Je me rendis ensuite en » personne chez ce malade : à peine fus-je » entré chez lui, qu'il se sentit un peu sou- » lagé et recouvra l'usage de sa raison. Il » s'assit sur son lit, demanda de la nourri- » ture, et m'écouta avec attention. Je l'exhor- » tai à renoncer à ses maléfices, à faire pé- » nitence, et à se convertir à Dieu de tout » son cœur. Il promit de suivre mes avis, et » je m'en retournai chez les chrétiens. Aussi- » tôt après que je l'eus quitté, il retomba » dans son premier état et fut de nouveau » privé de sa raison. Pendant les deux pre- » miers jours, je le visitai plusieurs fois,

» tantôt par moi-même, tantôt en y en-
» voyant quelque chrétien. Je lui fis ap-
» prendre les principaux articles de la foi
» chrétienne. Mais ce qu'il y a d'étonnant,
» c'est que, toutes les fois que j'allois le voir,
» il parloit raison; et à peine étois-je sorti,
» il recommençoit à déraisonner. Enfin, le
» matin du troisième jour, je me fis livrer
» tous ses livres de sortilége et ses tablettes
» superstitieuses; je les brûlai, renversai les
» autels et les crédences qui servoient au
» culte du démon, et me retirai ensuite chez
» les chrétiens. Depuis ce moment jusqu'à
» la nuit, il resta comme mort, couvrant son
» visage de ses deux mains. Il ne répondoit
» à aucune des questions qu'on lui faisoit,
» et on n'apercevoit en lui aucun signe de
» vie. Sa femme et ses enfans fondoient en
» larmes. J'envoyai quelques chrétiens le
» visiter. Ils l'interrogèrent cinq ou six fois;
» il ne répondit autre chose que ces paroles:
» *Retirez-vous; retirez-vous*. Sur le soir, le
» jeune homme qui m'accompagnoit alla
» chez ce malade, et lui fit aussi plusieurs
» questions. *Va-t-en*, lui répondit-il, *va-t-en*
» *dire au catéchiste qu'il ne mette plus le pied*
» *ici*. Après le souper, j'y allai avec plu-
» sieurs chrétiens; nous y récitâmes ensemble
» les prières du soir. Pendant ce temps-là,
» cet homme revint dans son bon sens et
» demanda le baptême avec instance, *de*

» *peur*, disoit-il, *que je ne sois brisé de coups*
» *et emporté en enfer par le démon.* Je l'ex-
» citai et l'aidai à faire des actes de foi;
» je lui rappelai les principaux mystères
» dont la croyance est nécessaire au salut;
» enfin je le baptisai, et fis l'aspersion de l'eau
» bénite dans toute la maison. Pendant cette
» aspersion, le possédé essaya de sortir de
» son lit et de s'enfuir, en criant : *Laissez-*
» *moi aller; laissez-moi aller : jusqu'à pré-*
» *sent vous m'aviez adoré, et maintenant*
» *vous me chassez de cette manière!* Après
» avoir ainsi parlé, il retomba sur son lit,
» se mit à pleurer, et fut enfin délivré. De-
» puis ce moment, il resta calme et tran-
» quille. Je restai encore deux jours en cet
» endroit pour l'observer, et passai ensuite
» à la visite des autres chrétientés. Dans le
» sixième mois lunaire, M. Jean Hoa, curé
» du district, a baptisé la femme et les trois
» fils de cet homme, et a fait la bénédiction
» de sa maison. Maintenant toute cette fa-
» mille se comporte chrétiennement ». Dieu veuille conserver et affermir de plus en plus ces nouveaux chrétiens dans la foi!

Dans un village de la province du Midi, une femme, possédée et tourmentée par le démon, avoit fait toutes sortes de superstitions et de sacrifices pour s'en délivrer, et n'avoit pu y réussir. Un jour le démon lui dit clairement, en présence de tout le mon-

de, qu'il ne sortiroit de son corps que quand il en recevroit l'ordre d'un maître de la religion chrétienne. Toute la parenté de cette femme et tout le village invitèrent le catéchiste à venir, et plusieurs promirent que, si cette femme étoit délivrée, ils se feroient chrétiens. Cette femme, après avoir été instruite des vérités de la religion, a été baptisée par un prêtre du pays, et aussitôt elle a été délivrée. La mère et la fille se sont approchées des sacremens ces jours derniers. Pour les autres, qui avoient donné parole qu'ils embrasseroient la religion, ils sont tous restés endurcis.

On rencontre souvent dans ce pays-ci des cas semblables. Ce sont des moyens dont Dieu se sert pour faire ouvrir les yeux aux infidèles et les amener à la foi. Mais, soit que le démon leur tienne les yeux de l'esprit bandés, soit qu'ils ne soient pas capables de réflexions sérieuses, les conversions ne sont ni aussi fréquentes ni aussi nombreuses qu'elles devroient être.

On prie tous ceux qui s'intéressent à la gloire de Dieu, au progrès de notre sainte religion et au salut des ames, de lever souvent les mains au ciel et de prier pour la conversion des infidèles, pour la conservation des nouveaux chrétiens, pour toute cette mission et pour le petit nombre de missionnaires qui y travaillent, afin qu'après avoir

rempli dignement leur carrière en ce monde, ils puissent obtenir en l'autre la récompense qui leur est promise.

BERTRAND REYDELLET,
vicaire apostolique.

Au Tong-king, jour de l'Ascension 1771.

Relation du martyre de deux religieux dominicains, décapités pour la foi au Tong-king, le 7 novembre 1773, et de la persécution générale excitée contre la religion chrétienne en la même année, extraite d'une lettre de Mgr. Reydellet, évêque de Gabale, vicaire apostolique du Tong-king occidental, écrite le 11 juillet 1774; et d'une lettre de Mgr. l'évêque d'Hiérocésarée, vicaire apostolique du Tong-king oriental, à la congrégation de la Propagande, écrite la même année.

LA mission du Tong-king jouissoit, depuis quelques années, d'une paix assez profonde. Les édits qui proscrivoient la religion chrétienne n'avoient pas été révoqués; mais on n'en pressoit pas l'exécution. L'année dernière, un violent orage s'éleva contre cette Eglise naissante, et donna tout lieu de crain-

dre pour elle. Le 5 août 1773, le révérend père Hyacinthe Castaneda, Dominicain espagnol, fut appelé pour un malade qui habitoit dans un bateau. Il y alla à pied en plein jour, parce qu'il n'étoit qu'à quelques pas de l'endroit où étoit le malade. Il fut aperçu par un païen, qui le fit poursuivre par ses gens. Le missionnaire se réfugia chez un chrétien; mais il y fut investi de toutes parts, et saisi avec ses effets de religion. L'infidèle qui l'avoit arrêté en donna avis au sous-gouverneur de la province du Midi, qui se le fit amener et le retint prisonnier. Ce mandarin est un eunuque adonné aux plaisirs et à la débauche: il a continuellement à sa suite jusqu'à soixante comédiens ou comédiennes. Cette vie déréglée l'entraînoit dans de grandes dépenses: il crut avoir l'occasion de satisfaire sa cupidité. Il exigea donc une somme exorbitante pour la rançon du missionnaire. Comme les chrétiens ne se présentèrent point, le mandarin baissa le prix par degrés; mais en vain, personne ne parut. Le mandarin, outré de colère, eut recours à la ruse : il fit enfermer le missionnaire dans une espèce de grande cage ou prison portative, où il pouvoit à peine se remuer, et le fit exposer, pendant plusieurs jours, aux ardeurs du soleil, qui, dans ce climat brûlant, sont excessives. Il vouloit, par ce moyen, exciter la commisération des chrétiens, et les déterminer à se

cotiser pour fournir la somme qu'il demandoit. Mais, toutes réflexions faites, on ne trouva pas ce parti convenable, par la crainte de favoriser la cupidité des persécuteurs, de donner lieu à de nouvelles perquisitions, et de mettre tous les missionnaires en danger d'être arrêtés.

Le mandarin, courroucé de voir ses espérances frustrées, envoya de nouveau des soldats faire des recherches. Le premier dimanche d'octobre (qui étoit cette année-là le 3 du mois), fête du Rosaire, ils prirent un autre missionnaire, nommé Vincent Liêm, Tongkinois de nation, et également religieux de l'ordre de Saint-Dominique. On l'enferma aussi dans une cage.

Le révérend père Hyacinthe Castaneda étoit âgé de trente ans. Il y avoit six ans qu'il travailloit dans les missions. Il avoit d'abord prêché l'Evangile dans la province de Fokien, en Chine. Il y fut emprisonné pour la foi et renvoyé à Macao, d'où il passa au Tong-king, au mois de février 1770. Le révérend père Vincent Liêm, âgé de quarante ans, avoit fait ses études ecclésiastiques, pris l'habit de l'ordre de Saint-Dominique, et fait profession dans le couvent des religieux Dominicains de Manille. Il y avoit dix ans qu'il étoit prêtre, et exerçoit le saint ministère.

Peu s'en fallut que M. Thiébaut, mission-

naire françois, ne fût associé à ces deux confesseurs de Jésus-Christ. Le lundi 4 octobre, il remontoit en bateau la rivière pour revenir à la maison où résidoit Mgr. l'évêque de Gabale, et où ce prélat l'attendoit. Il n'en étoit qu'à une lieue, lorsqu'il rencontra cinq bateaux qui appartenoient au sous-gouverneur de la province du Midi. Aussitôt qu'on les eut aperçus, les catéchistes et les servans de M. Thiébaut se jetèrent à l'eau, le prirent sur leurs épaules et le mirent à terre sur l'autre bord de la rivière, dans une province qui est hors de la juridiction du mandarin persécuteur. Le bateau qui avoit porté notre missionnaire fut arrêté, avec tous les effets de ce cher confrère. On fit beaucoup de questions à la maîtresse de ce bateau. Cette femme répondit avec beaucoup de fermeté et de présence d'esprit, et ne découvrit rien. Les soldats, fâchés d'avoir manqué leur coup, rodèrent plus de quinze jours dans les environs; mais enfin, lassés de chercher, ils laissèrent aller le bateau.

Cependant le mandarin, courroucé de ne point recevoir d'argent des chrétiens pour la délivrance des deux missionnaires, porta ses plaintes immédiatement au roi (1), et les ac-

(1) C'est le chua, ou régent perpétuel du royaume, dont il est fait mention ici. Les missionnaires lui donnoient souvent le nom de roi, parce qu'il

cusa d'être des chefs de rebelles, ajoutant qu'ils avoient des armes, et qu'ils méditoient un projet de révolte générale dans tout le royaume. Le roi, qui est encore jeune et fort soupçonneux, entra dans une grande fureur, et ordonna qu'on lui amenât les deux prétendus chefs de rebelles, et qu'on doublât leurs gardes. En conséquence, le 27 octobre, les deux missionnaires, plus doux que des agneaux, furent portés à la ville royale, toujours enfermés dans leurs cages. On les en fit sortir aussitôt qu'ils furent arrivés, et on les conduisit au palais. Le roi interrogea lui-même le missionnaire espagnol. « Qu'êtes-» vous venu faire dans mes Etats? lui dit-» il. — J'y suis venu, répondit modestement » le père Castaneda, pour y annoncer l'E-» vangile, qui enseigne aux hommes le che-» min d'une vie heureuse et éternelle. — » Que ne l'annonciez-vous, reprit le roi, aux » gens de votre pays? — Mes compatriotes, » répliqua le missionnaire, sont instruits des » vérités de la religion, et ne manquent » d'aucun secours nécessaire pour parvenir » au salut éternel ». Dans l'interrogatoire, il ne fut fait mention ni de révolte ni de complot contre le gouvernement. Mais après plusieurs questions frivoles, faites au mission-

---

en exerçoit toute l'autorité. Voyez ce qui a été dit à ce sujet, ci-dessus, page lj.

naire sur des objets de pure curiosité, les deux confesseurs furent conduits à l'audience de la reine-mère. Cette princesse adressa la parole au père tong-kinois, et lui demanda, entre autres choses, quel seroit dans l'autre vie le sort de ceux qui n'auroient pas cru la doctrine qu'il enseignoit. Le père Vincent lui répondit, avec la sainte liberté de l'Evangile, qu'ils ne pourroient éviter les supplices éternels de l'enfer. La reine, qui est fort attachée à ses idoles, irritée de cette réponse, ordonna sur-le-champ de renfermer les deux missionnaires dans leurs cages, et de leur mettre des entraves aux pieds. On les ramena en cet état dans la prison, où ils continuèrent de prêcher l'Evangile avec encore plus de zèle qu'auparavant. Le roi prononça lui-même aussitôt la sentence de mort contre eux. Il l'écrivit de sa propre main et l'envoya à son conseil, avec ordre de la signer et de la faire exécuter sur-le-champ. Trois grands mandarins, dont deux étoient chrétiens, voyant que la condamnation des missionnaires n'étoit motivée que sur le prétendu crime de rébellion, dont on ne donnoit aucune preuve, refusèrent d'y souscrire. Ce refus courageux occasionna dans le conseil une discussion qui dura trois jours. Si cet examen ne put sauver la vie aux deux co-accusés, il servit à venger leur innocence de la calomnie, parce qu'il resta prouvé qu'ils

n'étoient point des chefs de rebelles, mais des prédicateurs de la religion chrétienne; ce qu'ils avouoient.

En attendant l'exécution de la sentence, les deux confesseurs furent placés dans la prison des criminels condamnés à mort. On les y tenoit éloignés l'un de l'autre, en sorte qu'ils ne pouvoient ni se voir ni se parler. Un prêtre tong-kinois, du vicariat occidental, obtint, moyennant quelque argent, d'entrer dans la prison, et administra le sacrement de pénitence au missionnaire espagnol; et celui-ci ayant obtenu, par le même moyen, qu'on rapprochât les deux cages pour quelques instans, donna l'absolution au père Vincent. C'est ainsi que ces deux athlètes de Jésus-Christ se disposoient au martyre: ils prêchoient la religion à tous ceux qui les approchoient, prioient continuellement, et attendoient avec joie et résignation le moment de leur sacrifice.

Le 7 novembre, premier dimanche du mois, à l'heure où toutes les confréries venoient d'achever la procession du Rosaire, le juge criminel, les officiers et les soldats, tenant leurs armes nues, suivis d'une foule innombrable de monde, tant chrétiens que païens, se rendent à la prison. On en tire les deux cages, et on les transporte à une grande place hors de la ville. Là, le juge étant assis sur son siége, placé sur un élé-

pilum, les soldats se rangent pour contenir la multitude. On fait sortir les missionnaires de leurs cages, on les fait asseoir à terre, on leur attache les genoux à deux piquets, et on les déshabille jusqu'à la ceinture, on leur coupe les cheveux, et on leur fait tenir la tête et les épaules droites. Enfin, on leur lit la sentence; et, au signal donné, les bourreaux leur tranchent la tête.

A l'instant les chrétiens dépouillant toute crainte, rompent la foule, ramassent avec respect les têtes des deux martyrs; ils font tremper des linges dans leur sang, arrosent de leurs larmes les deux corps, et transportent ces précieuses reliques dans un village éloigné, où les obsèques de ces glorieux athlètes de Jésus-Christ furent célébrées par le vicaire général, accompagné de deux prêtres tong-kinois, avec toute la solennité que pouvoit le permettre une aussi triste conjoncture.

Le mandarin, qui avoit présidé à l'exécution, se retiroit déjà; mais, s'étant aperçu que sa suite étoit beaucoup diminuée, il revint au lieu du supplice, et observa avec attention tout ce qui s'y passoit. Il remarqua, parmi les chrétiens empressés de rendre leurs respects aux reliques des martyrs, des riches, hommes en dignité et des soldats, dont s étoient porte-parasols du roi. De retour alais, il rapporta au roi en détail tout ce

qu'il avoit vu. A ce récit, le roi, transporté de fureur, ordonna d'arrêter tous ceux qui avoient témoigné tant d'empressement pour honorer les corps de ceux qu'il regardoit comme les ennemis de son royaume, de les charger de chaînes et de confisquer leurs biens. De plus, ce prince porta un nouvel édit contre la religion chrétienne, par lequel il ordonnoit de rechercher tous les prêtres, soit tong-kinois, soit européens, voulant que dans l'espace de deux mois ils fussent tous pris et mis à mort. Il enjoignoit aussi à tous les chrétiens d'abjurer leur foi, d'abattre les églises, de livrer leurs effets de religion, et promettoit des récompenses et des privilèges à ceux qui dénonceroient ou livreroient des missionnaires et des chrétiens.

Cet édit ayant été porté au conseil pour être signé et affiché, y trouva de l'opposition de la part de quelques grands mandarins, plus âgés et doués de plus d'expérience, qui prévoyoient qu'il alloit armer une populace insolente, qu'il autoriseroit les vengeances, faciliteroit les pillages, et ouvriroit la porte à beaucoup d'autres désordres. Les mandarins les plus jeunes vouloient, au contraire, qu'il fût enregistré tel qu'il avoit été donné. Il reçut pourtant quelque légère modification, et fut affiché partout. La publication de cet édit jeta une épouvante générale parmi tous les chrétiens. Les missionnaires, obligés

de fuir et de se cacher, eurent beaucoup de peine à trouver des asiles. Les églises sont abattues, dit Mgr. de Gabale. Nous n'avons plus de colléges, plus de résidences. Les mandarins se sont emparés de tout ce que nous avions. Les chrétiens ne récitent plus de prières en commun, ne tiennent plus d'assemblées, ne reçoivent plus d'instructions.

Ceux d'entre les fidèles qui avoient été arrêtés et emprisonnés à cause du zèle qu'ils avoient fait paroître pour les deux martyrs, n'ont point été mis à mort : on vient de porter leur sentence; ils sont condamnés à perdre leurs charges et leurs dignités, et à payer une amende. Les trois porte-parasols du roi sont encore en prison : mais les domestiques du révérend père Vincent, qui avoient été condamnés, pour toute leur vie, à couper l'herbe pour les éléphans, ont été relâchés, moyennant une somme d'argent qu'ils ont payée.

Cette année (1774), quelques jours après Pâque, un de nos prêtres tong-kinois, du vicariat occidental, a été arrêté dans la province de Nghê-an, avec deux de ses catéchistes, et toute sa chapelle; c'est-à-dire, tous les effets dont il se sert pour la célébration du saint sacrifice et l'administration des sacremens. Il a fallu payer, pour sa ran-[illegible], huit cents piastres. Un autre prêtre a

été pris, avec un de ses servans (1); mais il a trouvé, depuis quelques jours, le moyen de s'évader à la faveur de l'obscurité de la nuit. Il en a coûté déjà quarante piastres; mais l'affaire n'est point encore finie.

Vous voyez par ce récit, dit Mgr. l'évêque de Gabale, en terminant sa lettre, que notre vie et nos têtes sont exposées à de grands dangers. Pauvres en toutes manières, nous avons besoin du secours des prières des bonnes ames et d'une protection particulière du Seigneur. Dieu veuille bien nous l'accorder.

Extrait d'une lettre de M. Steiner, procureur des missions françoises à Macao, à ses amis, écrite le 21 août 1774.

Le 15 août arrivèrent ici les nouvelles du royaume de Camboge; elles sont d'un triste augure. On vient d'y perdre un excellent missionnaire européen, M. Juguet, âgé seulement de trente ans. Ce missionnaire, peu

(1) C'est le nom que les missionnaires donnent aux jeunes gens qui ne sont point encore catéchistes, mais qui étudient pour le devenir, et qui accompagnent les prêtres pour leur servir la messe, et les assister dans l'administration des sacremens.

de temps avant sa mort, avoit découvert un nouveau royaume, appelé Stiêng, où, selon toute apparence, on n'a point encore entendu parler de notre sainte religion. Voici une petite relation de cette découverte : elle est d'un missionnaire (M. Levavasseur), qui me l'a envoyée :

« M. Juguet, dit-il, avant de tomber dans » le transport, ne put me dire que ces pa- » roles : Étant arrivé au village dit Che-long, » je cherchai en vain du monde pour me » conduire dans Stiêng. C'est pourquoi, pour » ne pas manquer mon voyage, je résolus » de m'abandonner à la divine Providence. » Je ne pris donc avec moi qu'un jeune » Cambogien, qui m'accompagna. Nous » marchâmes pendant quatre jours, au mi- » lieu d'un vaste désert, rempli de tigres, » d'éléphans, de rhinocéros et de buffles » sauvages ; mais, n'ayant rencontré que la » trace de leurs pieds, nous arrivâmes heu- » reusement, le cinquième jour, au premier » village de Stiêng, nommé Saat, où nous » demeurâmes sept jours. Je fis mon pos- » sible pour aller plus loin ; mais personne » ne voulut me conduire, et je ne pouvois » toujours aller seul à l'aventure, sans savoir » ni chemin ni sentier. Je ne pus donc faire » autre chose que de remarquer soigneu- » sement tout ce que je pourrois, et la di- » vine Providence m'en facilita le moyen.

» Je vis arriver à Saat, où j'étois, un sei-
» gneur venant de l'intérieur du pays, bien
» accompagné. J'eus une conversation avec
» ces nouveaux venus. Ils me parlèrent les
» premiers de la religion, et me demandè-
» rent, en langue cambogienne, si je con-
» noissois Ta-jout. Je compris sur-le-champ
» que c'étoit le dieu qu'ils adorent, quoi-
» qu'ils n'aient ni idoles ni prêtres. Je leur
» fis plusieurs questions sur ce Ta-jout,
» objet de leur adoration. Ils me firent en-
» tendre que c'étoit un homme d'une taille
» si gigantesque, qu'un grand arbre lui ser-
» voit de cure-dents; qu'il étoit unique,
» éternel, créateur de toutes choses. Sur ce
» récit, je les vis peu éloignés de l'idée du
» vrai Dieu. Mais ils s'en éloignèrent davan-
» tage, en ajoutant que ce Dieu géant avoit
» des femmes et mangeoit énormément cha-
» que jour. Je ne pus rien découvrir de plus
» sur leur religion; mais, sur le reste, je
» remarquai que les habitans du Stiêng sont
» polis et affables. Il faut bien se garder de
» se jouer d'eux et de leur manquer, si l'on
» ne veut être mis en esclavage. Ils exercent
» volontiers l'hospitalité, et font part de ce
» qu'ils ont aux autres. Quand ils voient
» quelque chose qui leur fait plaisir, ils la
» demandent, et il ne faut pas la leur re-
» fuser. Si on leur donne de son plein gré
» quelque chose, quand ils sont plusieurs,

» il faut donner à tous également. L'habil-
» lement des hommes est un morceau de
» toile, qui ne couvre que ce que la pudeur
» ne permet pas de laisser découvert ; ils
» ont cependant des chemises sans manches
» et une ceinture de toile, dont ils se ser-
» vent de temps en temps par cérémonie,
» ou pour se garantir du froid. Les femmes
» sont couvertes d'un morceau de toile, de-
» puis la ceinture jusqu'aux genoux. Quand
» il leur plaît, elles usent d'une chemise sans
» manches, qui leur descend jusqu'à la cein-
» ture. Leurs enfans, jusqu'à l'âge de dix ou
» douze ans, sont nus. Quant à la lubricité,
» il ne paroît pas qu'ils y soient portés plus
» que les autres Indiens ».

Extrait d'une lettre de M. Savary, missionnaire apostolique au Tong-king, à un directeur du séminaire des Missions-Etrangères, écrite le 20 mars 1775.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Je vais vous dire, en peu de mots, ce qui me regarde. M. Sérard m'est venu secourir, en place de feu M. Viard. Comme la dernière persécution a été beaucoup plus cruelle dans

dans la province du Midi qu'ailleurs, M. Sérard, pour éviter la fureur des mandarins, qui ont pillé et ravagé la résidence de l'évêque et du collége, après avoir resté caché plusieurs mois chez des chrétiens, est venu chercher dans cette province de Nghê-an, où je suis, un asile un peu moins fâcheux que les espèces de cachots où sont obligés d'habiter Mgr. l'évêque et les missionnaires de la province du Midi. Quoiqu'il soit vrai de dire qu'en comparaison de beaucoup d'autres endroits, grâces à la Providence et au gouverneur de cette province, nous avons été traités moins cruellement que beaucoup d'autres, néanmoins, nous avons eu aussi part aux marques de faveur spéciale dont le Seigneur a honoré les siens dans cette espèce de guerre, où la victoire est restée à ceux qui ont perdu et souffert le plus. Car, sans parler de beaucoup de petites persécutions et avanies particulières que nos chrétiens ont endurées, une maison de nos religieuses, dont trois ont été prises avec des effets de religion et conduites au gouvernement, a été pillée et détruite par les païens des environs : mais Dieu, qui n'abandonne jamais les siens, a fait que les religieuses ont gagné leur procès auprès du gouverneur : celles qui étoient détenues en prison ont été élargies, et sont revenues à leur maison toute délabrée, avec ordre à ceux qui l'avoient détruite de la ré-

tablir au plus tôt telle qu'elle étoit auparavant: ce qui a été exécuté à la lettre, au grand déplaisir et à la confusion des persécuteurs de la religion. Un de nos prêtres tong-kinois a aussi été pris, avec sa chapelle et ses catéchistes. Quoique le prêtre ait été délivré sur-le-champ, par la prudence d'une femme chrétienne qui gagna les gardes pour une somme d'argent assez modique, et obtint d'eux qu'ils le laissassent échapper, néanmoins cette affaire a coûté plus de 3000 liv., dont un seul chrétien, celui chez lequel le prêtre fut pris, a payé plus de la moitié avec joie.

On a remarqué que la plupart de ceux qui ont souffert généreusement dans cette persécution, ont déjà été visiblement récompensés des pertes qu'ils avoient faites; au contraire, les persécuteurs ont déjà porté la peine due à leurs vexations; car on en compte déjà plusieurs qui sont morts; d'autres ont perdu tous leurs biens par le feu; d'autres ont été pillés par les voleurs; ceux-ci ont perdu leurs charges; ceux-là ne mènent plus qu'une vie languissante. Je serois infini si j'en venois au détail. Il semble même que la Providence n'a épargné ni le roi ni son royaume; car, au milieu des plus fortes chaleurs de l'été dernier, il fallut cesser de persécuter les chrétiens pour aller à la guerre contre la Cochinchine, apparemment encore

plus coupable que le Tong-king, puisque Dieu l'a livrée à ses ennemis les Tong-kinois. Ceux-ci, avec une armée d'environ cent mille hommes, sont entrés dans la ville royale, au commencement de février de cette année; mais ce n'est qu'après avoir essuyé bien des peines et des misères, qui peut-être même ont surpassé ce qu'on avoit fait souffrir aux chrétiens pendant la persécution: ce qui a fait dire aux infidèles que le Dieu des chrétiens se vengeoit en cette manière. Aussi, depuis ce temps-là, nous sommes un peu plus tranquilles, et il y a espérance que cette guerre sera utile aux chrétiens cochinchinois par la relation qui s'établira entre ces deux royaumes (1). Les mandarins les plus affectionnés à la religion chrétienne sont ceux qui se sont le plus distingués et ont acquis le plus de mérite dans cette guerre; ce qui les encourage à protéger les chrétiens.

---

(1) Il faut observer que, depuis plusieurs années, il n'y avoit point de missionnaires dans la haute Cochinchine.

Relation d'une persécution excitée, en 1775, contre la religion chrétienne, extraite d'une lettre commune des missionnaires françois du Tong-king à M. Steiner, procureur des missions à Macao, écrite en juin 1776.

La persécution qui, en 1773, donna deux martyrs au Tong-king, s'étoit un peu ralentie, et on commençoit à respirer, lorsqu'une nouvelle persécution s'est allumée tout-à-coup. Un jour de grande fête, les chrétiens s'étoient assemblés, comme c'est l'ordinaire dans ces grandes solennités. Un petit mandarin, poussé par la cupidité, crut pouvoir retirer un gain considérable de la prise d'un Européen. Il ramassa donc une grande troupe de païens, avec laquelle il vint au lieu de l'assemblée pour arrêter les missionnaires. Les chrétiens, avertis de son dessein, firent évader les prêtres. Un païen alla aussitôt trouver un grand mandarin, qui lui dressa une requête contre les chrétiens de ce village. Cet infidèle la présenta au roi (chua), qui entra dans une grande colère, et envoya sur-le-champ des soldats pour se saisir des chrétiens accusés. L'officier qui commandoit les soldats arriva de nuit; il ne voulut pas

entrer dans le village avant le jour, afin de ne faire mal à personne. Cependant un soldat y entra de son chef. Les gens du village, éveillés par le bruit, prirent ce soldat pour un voleur et le chassèrent. Il vint se plaindre au capitaine, qui, au point du jour, fit approcher ses soldats, et tirer à poudre pour épouvanter les habitans du village. Ceux-ci, accourus au bruit, et ignorant que ces soldats étoient envoyés par le chua, les repoussèrent comme des brigands. Les soldats entrèrent et prirent quarante personnes, parmi lesquelles étoient plusieurs païens. Le roi ordonna qu'on tranchât la tête à quatre ou cinq; ce qui fut exécuté. Les autres furent condamnés à un exil perpétuel.

Le roi porta ensuite un nouvel édit contre la religion chrétienne, et ordonna de saisir tous les missionnaires européens, dont on sait actuellement les noms; surtout ceux de Mgr. l'évêque de Gabale, et de nous autres missionnaires françois. De grandes récompenses sont promises à celui qui prendra un missionnaire, et le village où il sera pris supportera une augmentation d'impôts, tandis que le village qui l'aura arrêté sera dégrevé d'autant. Les païens s'autorisent de cet édit pour piller impunément les chrétiens, qui n'osent se défendre. Ce n'est partout que vexations. Tout nous présente le tableau de l'indigence et de la misère.

Mgr. l'évêque de Gabale et les missionnaires sont cachés chacun séparément, et ne peuvent se montrer sans s'exposer à être pris. Toutes les maisons de résidence et les églises qui avoient échappé à la dernière persécution ont été renversées, ainsi que le collége qu'on avoit commencé à reconstruire. Il restoit une maison de résidence, qui avoit été rebâtie depuis peu. Un païen, croyant y trouver de quoi piller, assembla une troupe d'infidèles, qui vinrent au moment qu'un prêtre du pays finissoit de célébrer la sainte messe. Ce prêtre, averti de leur arrivée, n'eut pas le temps de s'enfuir. Les païens entrèrent aussitôt dans la maison, prirent ce qui étoit à leur bienséance, pillèrent le village, et emmenèrent un catéchiste. Le mandarin du lieu, qui en eut connoissance, fit arrêter six chrétiens. Ayant connu, par leurs réponses, qu'ils étoient chrétiens, il les fit mettre en prison et les envoya à la cour. Toutes les démarches qu'on a faites pour obtenir leur délivrance ont été inutiles; deux de ces six chrétiens ont eu la tête tranchée; les quatre autres ont été exilés. Voilà de nouveaux martyrs que notre mission a donnés à l'Eglise.

Lettre de Mgr. Reydellet, évêque de Gabale, vicaire apostolique du Tong-king occidental, écrite le 16 juin 1776, à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, à Paris.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Nous sommes ici au milieu de grands troubles; la religion chrétienne est cruellement persécutée. Notre vie est tous les jours exposée.

Les Tong-kinois sont encore en guerre avec les Cochinchinois. Il paroît que ces derniers ont le dessous. Le chua du Tong-king veut absolument revendiquer toute la Cochinchine, qui autrefois ne faisoit avec le Tong-king qu'un seul et même royaume. Dieu sait ce qu'il en sera. Cette guerre est fort à charge aux peuples, qui en portent le poids et les dépenses. Les impôts sont exhorbitans. Le nombre des mécontens est très-grand : le commerce intérieur tombe; les marchands et leurs bateaux sont saisis par les mandarins, et contraints de porter les provisions de bouche et de guerre à l'armée tong-kinoise, en Cochinchine, sans recevoir aucun salaire.

Cette guerre a causé beaucoup de dommages à notre mission, parce que la plupart des grands mandarins du royaume, hommes prudens, réfléchis et expérimentés dans l'art de gouverner, et dont quelques-uns étoient chrétiens, sont morts à la guerre. Maintenant le chua du Tong-king, qui est un jeune homme, à demi-fol, et d'un caractère très-emporté et violent, et tous ses mandarins, qui sont nouvellement élevés aux dignités, encore jeunes, fort ambitieux et passionnés à l'excès pour l'or et l'argent, n'entendent rien à la science du gouvernement : ils ne suivent d'autres règles que leurs passions. Voilà les causes du désordre où tout est dans ce royaume. Ce qui reste des anciens mandarins plus sages ne sont plus écoutés ; on les punit même comme on puniroit des enfans.

Nous n'avons plus ni communauté, ni collége, ni maisons, ni églises ; tout est abattu. Plusieurs des prêtres du pays sont cachés : l'on recherche l'évêque, les prêtres et les catéchistes. Une grande récompense est promise à quiconque pourra les prendre. Il n'en falloit pas davantage pour remuer et armer la cupidité des infidèles. Aussi jettent-ils feu et flammes. On ne sauroit dire jusqu'où vont les persécutions ; la plupart des nôtres ne trouvent point où se réfugier. Nos effets, portés et reportés chez les chrétiens, dépérissent ; quelques-uns les ont brûlés ; d'au-

tres les ont enterrés, et les fourmis blanches les ont rongés. Nous ne voyons que calamités sur calamités.

Les religieuses Amantes de la Croix sont dispersées ; les plus jeunes ont été renvoyées chez leurs parens, les plus âgées demeurent cachées chez des chrétiens.

Les chrétiens sont partout la victime des infidèles et des mandarins. Quarante-deux ont été conduits à la ville royale, et jetés dans les prisons. Ils viennent d'être exilés à perpétuité. Tous leurs biens ont été confisqués. On les a condamnés à des amendes pécuniaires. Enfin, on leur a imprimé au front, avec un fer rouge, les caractères qui expriment *Religion portugaise*. (C'est ainsi que les infidèles appellent la religion chrétienne.) Ils regardent ce caractère comme infamant ; d'autres sont encore détenus en prison. Nous avons fait inutilement de grandes dépenses pour obtenir qu'ils fussent mis en liberté.

L'on n'avoit jamais vu une persécution aussi furieuse. Daigne le Seigneur manifester sa toute-puissance, remédier à tous les désordres qui désolent ce malheureux pays, et rétablir partout le bon ordre, l'équité, la justice, enfin, sa sainte religion.

...

Lettre de M. Faulet, missionnaire apostolique au Camboge, à un directeur du séminaire des Missions-Etrangères, à Paris, écrite le 3 juin 1775.

Camboge, 3 juin 1775.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Aussitôt après notre arrivée de Macao ici, Mgr. l'évêque d'Adran m'a placé avec M. Leclerc dans la chrétienté de Thonol (1), pour apprendre la langue. Nous n'y avons demeuré que six semaines, tout au plus. Ces chrétiens ont paru fort sensibles à notre départ. Il y a quinze jours que nous partîmes de Pam-bri-chom (2), MM. Levavasseur, Leclerc et moi, pour remonter le grand fleuve qui descend du Laos. Notre route a été longue, vu que nous allions contre le courant du fleuve. Nous avons visité la plupart des villages, qui sont en grand nombre sur les bords de ce fleuve. Presque partout on nous a reçus avec beaucoup d'humanité; on nous offroit même des présens. Quand nous trouvions dans ces villages quelques man-

(1) Voyez ci-dessus, page 220.
(2) *Ibid.*

darins de la cour, ils nous élevoient jusqu'au ciel, faisant un grand éloge de la charité des missionnaires et de la droiture des chrétiens. Il y avoit des infidèles qui écoutoient avec plaisir M. Levavasseur parler de la religion chrétienne et de la vanité de leurs idoles. Ils étoient les premiers à se moquer de ces fausses divinités, même les talapoins. Enfin, nous voilà arrivés à Che-long, où l'on a jugé à propos qu'un de nous se fixât. C'est sur moi que le sort est tombé. MM. Levavasseur et Leclerc se disposent à partir au premier jour pour Som-bok ou Som-bor, vers le Laos et le Phe-noug. Le village de Che-long est situé sur le bord du grand fleuve nommé Mécon, à l'embouchure du ruisseau du Stiêng, dont l'eau a, dit-on, empoisonné M. Juguet. La plupart des habitans sont des Chinois, sortis de Canton quand les Tartares s'emparèrent de la Chine. Ils sont habillés comme les anciens Chinois; ils parlent le cambogien et le cochinchinois. On y trouve aussi quelques Cambogiens, qui y ont une ou deux pagodes. Les talapoins sont seigneurs de toutes ces provinces-ci : ce sont eux qui nous ont assigné un terrain pour bâtir notre maison. Il se trouve ici deux familles chrétiennes, fort pauvres. J'ai fait construire ma cabane dans un endroit fort découvert, au milieu du village. Les habitans nous ont déjà témoigné beaucoup de bienveilleance. L'an-

cien gouverneur surtout nous comble de politesses; il en est importun : nous avons été obligés de lui promettre d'aller dîner demain chez lui, contre notre coutume. On n'entend parler que de la charité de MM. Juguet et Levavasseur. Il est certain que, à juger des choses humainement, tout paroît bien disposé pour la prédication de l'Evangile; mais les jugemens de Dieu sont bien différens de ceux des hommes.

Je n'ai plus de confiance qu'en Dieu, au milieu de ce désert affreux et de ces terres de ténèbres. Mes deux confrères vont me quitter. J'avois un catéchiste, qui étoit, après Dieu, mon seul appui. Il m'a abandonné dans la route pour aller se marier, m'a-t-il dit. Il ne me reste qu'un ancien talapoin, qui s'est attaché à moi; il n'est pas encore chrétien; mais j'espère qu'il le deviendra. J'ai, en outre, trois écoliers.

Un des plus grands obstacles à la prédication de l'Evangile, dans ces provinces, est la grande autorité des talapoins, qui sont seigneurs du pays, en partie (ils ne sont pas si puissans dans la partie inférieure du Camboge); en sorte qu'on appelle cette terre la terre de Pra-pul; c'est ainsi qu'ils nomment leur Dieu. D'ailleurs ils ne sont pas estimés, et ils sont les premiers à rire et à se moquer de leur religion, même en notre présence.

Lettre de Mgr. Pigneaux, évêque d'Adran, vicaire apostolique de Cochinchine, à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, à Paris, écrite le 8 juin 1775.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Je sortis de Macao le 28 février dernier, à dix heures du soir. Nous fûmes obligés d'y rentrer vers les trois heures du matin, la mer nous paroissant trop grosse pour aller au large chercher le vaisseau chinois qui devoit me transporter. Nous repartîmes le 1er. mars, qui étoit le jour des cendres, à midi, bien fatigués du jeûne et de la nuit précédente. Nous arrivâmes vers la nuit à une île, où nous prîmes le parti de coucher *sub dio* (au grand air), en attendant que notre vaisseau vînt à paroître. Nous l'aperçûmes le jour suivant dès le matin, et y montâmes heureusement à une heure après midi. Nous étions en tout quinze personnes, et avions avec nous tous les effets des pères Franciscains et les nôtres. Nos effets n'étoient pas encore à bord du vaisseau, lorsqu'il s'éleva un vent très-violent. S'il avoit com-

mencé un quart-d'heure plus tôt, nous aurions non-seulement manqué l'occasion, mais même couru de très-grands risques avec des petits bateaux chargés comme ils l'étoient.

Nous arrivâmes le onzième jour à la vue de Bassac, et y trouvâmes M. Grenier, qui nous attendoit avec un grand bateau de la mission. Ce missionnaire, très-fervent, étoit déjà tout accablé. Je fus obligé de lui faire interrompre le carême, pour le mettre en état de travailler. Le surlendemain, munis d'une chape (c'est-à-dire, d'une permission par écrit) du gouverneur, nous arrivâmes à Can-cao. J'y reçus beaucoup de marques d'attachement et de considération de la part du gouverneur et de ses enfans. Après plusieurs conférences sur la religion, je leur laissai plusieurs livres chinois, qui leur font beaucoup d'impression, et je n'obtins la permission de monter au Camboge, qu'à condition que je reviendrois dans peu. Je crois qu'avec la grâce de Dieu cette moisson sera bientôt mûre, et que nous aurons la consolation de la recueillir. Je retrouvai à Can-cao une partie des chrétiens que j'avois quittés en fuyant avec le collége. Ils ne purent me donner que des larmes, et nous n'eûmes pas d'autre salut mutuel. Je célébrai la messe pontificale dans l'église du P. Julien (Franciscain de Manille), le jour de saint Joseph, patron de la mission.

Nous partîmes le lendemain, et nous arrivâmes à cette ville royale (Camboge) le cinquième jour. Le gouverneur de Can-cao, par considération, m'avoit donné trois bateaux de garde pour me défendre des voleurs, qui sont en grand nombre, à cause de la guerre de Cochinchine. Le roi du Camboge, son associé à la couronne, et deux des plus grands mandarins, m'envoyèrent des présens à mon arrivée. Le premier ministre, sachant que je n'avois pas de bateau léger, m'envoya le sien pour aller faire mes visites, et, lorsqu'il me reçut dans sa maison, il la fit orner de ce qu'il avoit de plus beau, et m'y prépara un siége élevé, où il m'obligea de m'asseoir.

Dans la visite que nous fîmes aux deux rois, M. Levavasseur parla beaucoup de religion ; et on peut dire que, si les Cambogiens ne se font pas chrétiens, c'est plutôt par indifférence que par attachement pour leur religion.

MM. Levavasseur, Faulet et Leclerc, viennent de partir, avec un écrit des deux rois, pour aller prêcher l'Evangile dans le haut Camboge. Le bateau qui les a conduits n'est pas encore de retour. Après demain, veille de la Trinité, je conférerai le sous-diaconat et les quatre ordres mineurs. Parmi les ordinands, il y a un nommé Pierre Langenois, natif de l'Ile de France, dont tout

le monde paroît fort content. Il sait bien le cambogien, et fera, je crois, beaucoup de bien dans cette mission. Les autres sont Cochinchinois; le moins âgé a vingt-huit ans. C'est aussi un sujet de bénédiction; depuis douze ans qu'il est au collége, il y a toujours vécu comme un ange, et il y étoit venu de son pays avec la réputation d'un saint.

Selon les nouvelles qui nous viennent de Cochinchine, le royaume ne sera pas si tôt en paix. La ville royale est prise par les Tong-kinois, avec presque toutes les provinces. Le roi est fugitif et déjà sur les confins du Camboge, tout prêt à se retirer ici.

J'attends ici les momens favorables pour entrer en Cochinchine et parcourir les provinces, où, depuis plus de vingt-six ans, les chrétiens n'ont pas vu d'évêque.

Lettre de M. Halbout, missionnaire apostolique en Cochinchine, à un directeur du séminaire des Missions-Etrangères, écrite en juillet 1775.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER CONFRÈRE,

Il est arrivé de terribles révolutions en Cochinchine, et ce pauvre royaume est aujourd'hui dans le plus triste état. Au mois d'août 1773, quelques brigands pillèrent, en plein jour, le bourg de Can-cao, dans la province de Phu-yên, et en enlevèrent un grand butin, qu'ils emportèrent dans les montagnes. Peu à peu le nombre des brigands s'accrut si fort, qu'après la mi-septembre ils se rendirent maîtres de la province de Qui-nhon, et en chassèrent le gouverneur et les autres officiers de la couronne. Ayant su mettre dans leur parti les Chinois (il y en a beaucoup de réfugiés et établis en Cochinchine, depuis la conquête de la Chine par les Tartares dans le dix-septième siècle), ils s'emparèrent bientôt des provinces situées vers le nord, jusqu'à celle de la cour exclusivement, et des provinces méridionales, excepté celle de Dông-nai. On se battit

long-temps, de part et d'autre, avec des succès variés. L'armée royale étoit commandée par les meilleurs généraux; celle des rebelles n'avoit pour chef qu'un homme de la lie du peuple, un villageois : mais ce chef a su se faire craindre, respecter et obéir; et, dans l'espace de deux ans, il est parvenu au point qu'il fait battre monnoie, et s'est fait proclamer roi.

Le roi du Tong-king (1), informé des guerres civiles de la Cochinchine, y envoya un général d'armée avec de nombreuses troupes, sous prétexte d'y mettre la tranquillité, mais, pour mieux dire, à dessein de s'en emparer. La cour de Cochinchine, frappée de consternation, fut obligée de prendre la fuite le 28 de la dernière lune, qui répond à la fin de janvier 1775 : encore peu s'en fallut que le roi ne fût pris : car, s'étant embarqué pour fuir plus précipitamment, il trouva tous les ports bloqués par les Tong-kinois, et il fut obligé de quitter sa barque pour aller à pied, accompagné seulement de trois ou quatre hommes, rejoindre son armée dans la province de Cham, où elle étoit aux prises avec les rebelles. Il n'y resta pas long-temps en repos. Les rebelles ayant fait une attaque générale, l'armée

(1) C'est le chua ou régent perpétuel dont il s'agit ici.

royale fut mise en déroute, et le roi de nouveau obligé de fuir et de s'embarquer pour Dông-nai. Cette dernière province vient de tomber tout récemment au pouvoir des rebelles, et l'on ne sait au juste où s'est retiré le roi fugitif.

En mai dernier, les Tong-kinois ont pénétré dans la province de Cham. Ils se sont battus avec les rebelles pendant trois jours. Ces derniers ont enfin été obligés de plier et de prendre la fuite. Les Tong-kinois sont entrés jusque dans la province de Quang-ngai. Là une grande maladie leur a enlevé beaucoup de monde; ce qui, joint à quelques troubles élevés dans le Tong-king, les a déterminés à se retirer ici, à Huê, province de la cour, où ils sont encore. Les Tong-kinois y ont traité le peuple, non en ennemis, mais en frères et en pères. Il n'en a pas été de même des rebelles : ils ont tout pillé et tout ravagé; en sorte que, dans la province de Cham, à peine y reste-t-il la vingtième partie des habitans : tout le monde y est mort de faim et de misère. Nos chrétientés de Hàn et de Câu-ne n'y subsistent plus : celle de Bau-nghe, située vers les montagnes, et où j'avois baptisé un si grand nombre d'infidèles, sont presque entièrement détruites. A Bau-nghe, l'année dernière, depuis la quatrième jusqu'à la neuvième lune, il est bien péri six cents chrétiens. Trois femmes

sont convaincues d'avoir mangé leurs propres enfans. Dans un autre endroit, il est mort, dans le même espace de temps, au moins quinze cents chrétiens. J'ai été, pendant deux ans entiers, presque toujours au milieu des morts et des mourans.

M. Labartette étant arrivé l'année dernière, et n'ayant pu se rendre auprès de moi à Cham, où tout étoit pour lors dans une horrible confusion, prit le parti de se rendre à la cour près des Tong-kinois. Lorsque ceux-ci eurent pénétré jusqu'à Cham, ce cher confrère me pressa si fort de me rendre auprès de lui, que je crus devoir y consentir. Je voulus cependant visiter auparavant tant de pauvres chrétientés désolées. Ayant achevé cette visite, au mois de janvier dernier, je suis venu auprès de ce cher confrère, qui m'a fait le meilleur accueil, à cela près qu'il m'a condamné à garder la chambre, moi qui n'en avois aucune envie, sous prétexte que de si longues courses et un si long voyage demandoient quelque repos.

Un autre motif m'avoit déterminé à me transporter dans la province de la cour, c'étoit afin d'y engager les chrétiens à secourir un peu ceux de Cham. Mais j'ai trouvé que la disette y étoit si grande, qu'il m'a fallu renoncer presque tout-à-fait à ce pieux dessein. Cependant les Tong-kinois n'ont fait ici aucun dégât. Ils ne mangent d'autre

riz que celui qui leur vient du Tong-king; ils en fournissent même beaucoup aux naturels du pays; mais le Tong-king n'a pas de quoi nourrir une si grande quantité de monde, outre ses propres habitans. Le comble du malheur, c'est que nous avons perdu, depuis trois ans, toute communication avec la province de Dông-nai, notre bonne nourricière, d'où nous venoient chaque année plusieurs milliers de barques qui apportoient ici l'abondance et la joie. Il y a cette différence entre la province de la cour et celle de Cham, que dans la première il n'y a pas un pouce de terre qui ne soit cultivé; au lieu que la seconde est tellement dévastée, que tout y ressemble à un désert inculte.

Lettre de M. Labartette, missionnaire apostolique en Cochinchine, à M. Boiret, directeur du séminaire des Missions-Etrangères à Paris, écrite le 21 juillet 1775.

Tho-duc, le 21 juillet 1775.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER CONFRÈRE,

Après avoir essuyé mille dangers dans notre petite traversée (de Macao en Co-

chinchine), nous sommes arrivés à Cuahan, que les Portugais appellent Touron. Nous pensions que notre entrée dans ce port étoit le terme et la fin de nos misères. Hélas! il s'en faut de beaucoup. Nous avons trouvé ce royaume dans la dernière désolation, à cause des guerres qui y règnent depuis deux ans. Il y a trois prétendans à la couronne; savoir : le roi qui a déjà été chassé du trône par les Tong-kinois, et qui, suivant ce qu'on dit, a pris la fuite vers Dongnai; le neveu du roi, que l'on dit être le seul vrai et légitime roi; les Tong-kinois, qui réclament leurs anciens droits sur ce royaume, ou du moins sur une partie, et qui ont déjà conquis trois provinces, savoir : Dinh-cat, Huê et Cham. Les trois premiers mandarins tong-kinois qui gouvernent cette partie conquise, de la part et au nom du roi du Tong-king, sont tous trois chrétiens. Le premier de tous, qu'on appelle Quancuôc-lao, est en même temps général des armées du Tong-king. Il demeure à Hôi-an, autrement dit Fai-fo; mais avec l'intention de pénétrer dans peu dans les provinces intérieures. On dit que c'est un homme très-adroit et très-politique; il est eunuque et borgne; c'est tout dire. Il n'est pas, dit-on, des plus fervens chrétiens. Le peuple a entièrement abandonné le parti du roi, et on dit que toutes les provinces intérieures, même

Doug-nai, se sont réunies pour défendre le neveu du roi contre les Tong-kinois. Ils doivent livrer bataille, dans une quinzaine de jours, entre Hôi-an et Quang-ngai. On croit qu'elle sera des plus sanglantes, les forces étant à peu près égales de part et d'autre. Voilà, Monsieur et cher Confrère, quel est l'état de ce royaume pour ce qui regarde la guerre, qui, selon toutes les apparences, sera de longue durée.

J'ai demeuré long-temps dans le vaisseau, sans pouvoir en sortir. Comme je désirois grandement de voir M. Halbout, je lui ai écrit lettre sur lettre; il n'a jamais pu en recevoir aucune, quoique nous ne fussions alors éloignés l'un de l'autre que de cinq ou six lieues. Voyant cela, je me suis réfugié du côté de la cour, où je savois que l'on étoit un peu plus tranquille. J'y ai trouvé grand nombre de nos chrétiens, qui m'ont reçu avec d'autant plus de joie, que depuis long-temps ils ne pouvoient avoir aucun missionnaire françois. J'y ai trouvé beaucoup d'apostats, et presque tous dans la plus crasse ignorance; mais il faut attendre un temps plus favorable pour les faire revenir et les instruire. La famine et la guerre occupent tout le monde. Il semble en vérité que Dieu a réuni tous les fléaux de sa colère pour les verser tous à la fois sur cette terre infortunée. Tout le monde y périt de faim; tous sont

couverts de haillons, infectés de galle et autres maladies semblables. Ce pays, autrefois si riche, si fertile, est presque totalement ruiné. On y manque de tout; les choses nécessaires à la vie n'y ont point de prix: il n'y a que l'or et l'argent qui y soient à vil prix.

Je croyois qu'il n'y avoit de misère que dans la partie où je suis; mais je me trompois; car, dans la dernière lettre que M. Halbout vient de m'écrire, après m'avoir dit qu'il a perdu toute sa chapelle avec tous les autres effets qu'il avoit, voici ce qu'il ajoute: « Les rebelles ont presque entièrement dé» truit notre pauvre district en cette pro» vince; ils ont brûlé à Bau-nghe environ » soixante maisons de chrétiens, et ainsi des » autres lieux; ils ont massacré là et ail» leurs un grand nombre de personnes : il » ne subsiste presque plus rien à Hàn et à » Cau-ne. Dans tout notre district et dans » celui de la sacrée congrégation, à peine » reste-t-il un grain de riz. Tout le monde » y meurt de faim; tous les chemins sont » couverts de cadavres. Ce qu'il y a de plus » triste, c'est que, faute de grains, on ne » peut y ensemencer les terres ».

Ces rebelles, dont parle M. Halbout, sont la plupart Chinois; ils ont commis mille abominations, jusqu'à manger de la chair humaine, disant qu'elle étoit meilleure que les autres viandes. Nous sommes dans l'appréhension

hension de la plus terrible peste qui fut jamais, parce que la famine augmente de jour en jour, et avec elle le nombre des cadavres; ce qui doit infailliblement empoisonner l'air, qui est bien chaud dans ces pays-ci. Vous ne voyez encore en tout ceci qu'un petit échantillon des maux qui désolent ces contrées. Tous les chrétiens, presque réduits à la mendicité, nous oppriment de toutes parts. Toutes ces dames chrétiennes, qui appartiennent aux familles des premiers mandarins, et qui autrefois entretenoient elles seules les missionnaires, viennent maintenant me demander l'aumône. Dimanche dernier, je fus bien surpris de voir un neveu du roi, qui, quoique jeune, occupoit ci-devant une place importante, venir me demander l'aumône avec son fils, tous les deux couverts de haillons. Enfin, Monsieur et très-cher Confrère, il faudroit que vous fussiez vous-même témoin de ce que nous voyons pour le croire. On n'a jamais vu tant de misères réunies. Dans les circonstances où je me trouve, je vous avoue que je n'ai d'autre ressource qu'une vive confiance dans la Providence, qui, ayant soin des oiseaux du ciel, ne nous abandonnera pas, nous qui sommes des créatures bien plus nobles. D'ailleurs il est de la vie apostolique de ne point se mettre en peine du lendemain; voilà pourquoi il faut suivre le temps. Je me conforme en tout à la vo-

lonté de Dieu. Il faut savoir vivre, à l'exemple de saint Paul, dans l'indigence comme dans l'abondance. Pour ce qui me regarde, jamais je n'ai été en peine de moi, ni peut-être jamais si content qu'au milieu de toutes ces misères. Ce qui me touche le plus, c'est de voir tant de malheureux mourir de faim, sans pouvoir les secourir. Mais n'importe; Dieu voit le fond des cœurs, et connoît les intentions; cela suffit : il ne m'obligera pas à rendre compte du bien que je n'ai pu faire.

Je n'ai pu encore recevoir aucune nouvelle de Mgr. l'évêque d'Adran, qui partit pour le Camboge environ deux mois avant que je ne quittasse Macao, ni n'ai pu lui donner des miennes, n'ayant eu ici jusqu'à présent aucun moyen de communiquer avec le Camboge, parce que toutes les avenues sont fermées par les ennemis.

Adieu, Monsieur et cher Confrère; je suis avec respect et vénération, etc.

Lettre de Mgr. Pigneaux, évêque d'Adran, vicaire apostolique de Cochinchine et du Camboge, à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, à Paris, écrite le 5 juin 1776.

Can-cao, 5 juin 1776.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Nous n'avons reçu cette année ni lettre, ni viatique; la chaloupe qui les portoit de Macao au vaisseau, ou a péri, ou s'en est retournée. Nous sommes on ne peut plus à l'étroit de toutes manières : c'est le moindre de nos maux.

Il y a environ un an que je suis descendu de la cour du Camboge à Can-cao. Le gouverneur de cette province m'avoit fait les plus vives instances pour m'y engager. Malgré toutes les raisons que j'avois de craindre la guerre de Cochinchine, je ne crus pas devoir me refuser à sa demande, à cause des suites qu'auroit pu avoir son mécontentement. Son intention, quoique politique, peut devenir avantageuse à la religion. Il a en vue d'établir un siége fixe à l'évêque dans son

territoire, afin d'y attirer un plus grand nombre de chrétiens. Pour m'y engager, il m'a donné à choisir, dans toute l'étendue de son gouvernement, l'endroit qui me plairoit le plus, et il a déclaré publiquement que ceux de ses sujets qui voudroient embrasser la religion chrétienne, il les en loueroit, plutôt que de les blâmer. Je n'ai point abusé de sa libéralité; car j'ai choisi pour demeure une plaine inculte et étendue, mais qui est la meilleure partie de tout son territoire. J'y ai déjà réuni quatre à cinq cents chrétiens. Tout ce projet cependant n'aboutira à rien, si Dieu ne nous protège, à cause de la guerre, qui peut-être s'étendra bientôt jusqu'à nous.

Je vous marquai l'année dernière que lés Tong-kinois s'étoient emparés des provinces septentrionales de la Cochinchine, et que des voleurs attroupés, sous le prétexte de mettre sur le trône le seul prince légitime, neveu du roi actuel, qui n'est lui-même qu'un fils naturel, s'étoient emparés des provinces méridionales, et que le roi avoit été obligé de s'enfuir dans la dernière (Dông-nai) limitrophe du Camboge. Il s'y est maintenu jusqu'au 3 mai de cette année, où les rebelles se sont encore emparés de cette province. Le roi s'est cantonné, avec environ vingt-cinq mille hommes, dans un petit fort, qui est déjà environné, et, selon lès apparences, il ne pourra pas s'y maintenir.

A l'arrivée de ces rebelles, il s'est répandu dans cette province plus de cinquante mille voleurs, qui ont dépouillé tous les habitans, jusqu'à les mettre à nu. La scène n'est pas finie. On assure que ces voleurs ont résolu de venir tomber sur le gouvernement de Can-çao. Mais que fera le gouverneur avec environ deux ou trois mille soldats? Il est cependant résolu de mourir, plutôt que de se soumettre à des voleurs, et de manquer de fidélité à son prince. (Il est comme feudataire du roi de Cochinchine, et en même temps de celui du Camboge.)

Le roi a déclaré tout récemment que, si les rebelles vouloient mettre sur le trône le neveu légitime de son père, il étoit prêt à lui livrer les sceaux et le sceptre; mais qu'il subiroit plutôt mille morts que d'abandonner le royaume à un chef de brigands. Le neveu légitime ne veut pas absolument accepter la couronne du vivant de son oncle, qui est en possession du royaume. En conséquence, le chef des rebelles vient de se faire proclamer roi; mais il n'a ni les sceaux, ni le sceptre; ce qui, chez ces idolâtres, est regardé comme une preuve que le ciel ne l'a pas choisi. Voilà où nous sommes pour le temporel. Venons au spirituel.

J'envie le sort de M. Morvan, qui, après avoir été quelque temps témoin de ces misères, en a été délivré par une mort pré-

cieuse aux yeux du Seigneur, le 13 janvier de cette année. M. Faulet est entré au Stieng, petit royaume au nord entre le Camboge et la Cochinchine, avec espérance d'y réussir. M. Grenier est entré en Cochinchine au mois de février. J'ai ordonné deux nouveaux prêtres, un né à l'île de France, l'autre cochinchinois; tous deux sont élèves du collége, et répondent aux espérances qu'on en avoit conçues; j'en ordonnerai un autre aux Quatre-Temps prochains. Il y en a d'autres déjà bien disposés qui se préparent pour la suite.

Lettre du même aux mêmes, écrite le 26 juillet 1776.

Can-cao, le 26 juillet 1776.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Depuis ma lettre du mois dernier, j'ai reçu des nouvelles des missionnaires qui sont en Cochinchine. Ils ont perdu tout ce qu'ils avoient, ornemens, livres, habits, etc. La mission est dans le plus triste état; les chrétiens sont dépouillés de tous leurs biens; les églises ruinées, les filles enlevées; en un

mot, tout ce qu'on peut imaginer de plus affligeant.

Je suis encore au milieu de ce vaste désert, sans savoir quel parti prendre. Le roi du Camboge m'écrit, et m'invite à monter à la cour; le gouverneur de Can-cao, qui m'a rendu des services essentiels, me prie de rester avec lui, et s'oppose fortement à mon voyage au Camboge. Je suis fort embarrassé, désirant le contenter, sans désobliger le roi. Les chrétiens se rassemblent ici en très-grand nombre pour échapper aux voleurs de Cochinchine. Il y en a déjà plus de trois mille en différens endroits de ce gouvernement. Le gouverneur m'en a abandonné le soin, et aucun mandarin ne peut se mêler de ce qui les regarde. Cet endroit peut devenir le refuge des missionnaires en tout temps; c'est pourquoi il est fort important de le ménager. Sans la protection du gouverneur, nous serions obligés de dépenser plus de deux cents piastres, sans même avoir aucune sûreté; il recommande lui-même notre viatique (1) aux capitaines de vaisseaux chinois, qui le craignent beaucoup; il nous exempte de tous les droits de douanes, qui sont très-considérables; il prend

---

(1) Le viatique des missionnaires étoit l'argent qui leur étoit envoyé de Macao par le procureur des missions résidant en cette ville.

le collége sous sa protection : vous sentez que tout cela demande de notre part quelques marques de reconnoissance. Il est souverain dans ses Etats, et très-puissant en Cochinchine et au Camboge; c'est lui aujourd'hui principalement qui soutient le roi de Cochinchine, et qui peut-être le rétablira. Le roi a repris la province de Dông-nai, dont il avoit été chassé.

Lettre de M. Leclere, missionnaire au Camboge, à un directeur du séminaire des Missions-Etrangères, écrite le 26 juillet 1776.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Je vous avois écrit l'année dernière que Mgr. l'évêque d'Adran nous avoit envoyés dans la partie supérieure du Camboge. Nous avons laissé M. Faulet à Chelọng, et nous avons été, M. Levavasseur et moi, jusqu'à Sambor, pour tâcher de trouver quelque endroit sûr où l'on puisse bâtir un collége, et pour voir en même temps si nous trouverions dans les habitans quelque disposition à l'Evangile. Ne trouvant ici ni l'un ni l'autre, nous sommes descendus à Krahet, où

nous avons fixé notre demeure pour profiter du commerce de certains prétendus savans, qui conservent les antiquités du Camboge avec leurs livres les plus estimés et les plus curieux, sur l'origine et les progrès de ce peuple. M. Levavasseur, qui sait la langue, n'y découvre que les fables les plus absurdes, auprès desquelles les fables des Grecs et des Romains seroient sagesse et sublimité. Il ne nous a pas été donné de vivre long-temps ensemble. M. Faulet étant tombé dangereusement malade à Chelong, a envoyé chercher M. Levavasseur, qui le ramène à la cour pour y avoir les remèdes qu'on ne peut trouver ailleurs. Monseigneur le traite et le guérit passablement. M. Levavasseur tombe aussi malade d'une fièvre lente, et est obligé de rester à la cour. Monseigneur, après l'avoir guéri, lui donne le soin de la chrétienté de Pam-bri-chom, faubourg de la ville royale, et renvoie M. Faulet pour de là passer au Stieng. A peine ce cher confrère est-il de retour à Chelong que la maladie le reprend. J'ai ordre de descendre auprès de lui; j'ai le bonheur de le guérir. Aussitôt qu'il se sent quelque force, il se prépare à monter le ruisseau pour entrer dans le Stieng, mission trop chérie. Il part après la saint Matthieu, seul avec un esclave païen et deux écoliers très-jeunes. Il arrive assez bien portant au premier village,

...

le collége sous sa [illegible] sé ou plusieurs que tout cela [illegible] mmodes. Sa santé ques marques [illegible] rée. Son esclave, verain dans [illegible], lui a enlevé pres-Cochinchin[illegible] en sorte que, n'ayant jourd'hui p[illegible] des provisions, il lui a de Cochin[illegible] ombres, de sel et de riz, blira. Le [illegible] mois. Cela a tellement nai, do[illegible] mac, qu'il ne supporte plus [illegible] rritures les plus délicates; à [illegible] te une fièvre presque conti-[illegible] l'a ramené à Che-long dans un [illegible] ble. Je lui ai procuré une seconde [illegible] eu de santé, et l'ai conduit à Pam-[illegible]; mais son mal augmente, et nous [illegible] ons pour sa vie.

L[illegible] cher missionnaire, ayant été presque [illegible] urs malade, faute de secours, n'a guère [illegible] s'instruire des usages du Stieng. Il rap-[illegible]te cependant que les gens y sont sim-[illegible]les; qu'ils témoignent assez d'envie d'ap-prendre. Ils paient seulement un tribut au roi du Camboge, sans être sujets de per-sonne. La langue paroît facile; c'est un mé-lange du cochinchinois et du cambogien. Ils sont grands chasseurs, bons laboureurs, fort peu ménagers, ne réservant rien de ce qu'ils recueillent. Ils sont obligés, les trois quarts de l'année, de vivre des fruits, feuilles et herbes de la forêt. Ils ont le vol en horreur; cependant les habitans de la partie supé-

rieure volent les femmes et les enfans de la partie inférieure : ceux-ci en font autant à ceux d'en haut. M. Faulet a eu le malheur de l'éprouver en revenant; car un de ses écoliers, qui gardoit les buffles de sa charrette pendant qu'ils mangeoient, a été enlevé par le chef des charretiers qui l'accompagnoient. On n'a pu encore le retirer des mains de cet homme, et M. Levavasseur vient de prendre un ordre du roi pour le faire rendre, bon gré malgré. De plus, ces gens sont de vrais pélerins; ils ne restent dans un endroit que deux ou trois ans : ils se logent au milieu des forêts, et ne laissent qu'un passage fort étroit pour entrer dans le village et en sortir. On a grand soin de fermer ce passage pendant la nuit, tant à cause des éléphans, rhinocéros, tigres, buffles sauvages et autres bêtes féroces, que pour cacher leur retraite aux voleurs, qui, de temps en temps, inquiètent ces pauvres gens. Si Monseigneur avoit assez de missionnaires, il feroit une nouvelle tentative avec plus de précautions.

A Che-long, où j'étois seul avec deux enfans de douze ans, obligé de tout faire par moi-même, et de me préparer à manger, je n'ai pu apprendre le cambogien, au moins assez pour prêcher.

Arrivé à Pam-bri-chom avec M. Faulet, je n'ai point trouvé de maison; j'en ai fait bâ-

tir une quelconque où notre malade peut reposer.

Ce n'est pas tout : la guerre de Cochinchine fait trembler le Camboge. L'ancien roi de Cochinchine, ne pouvant tenir contre les rebelles, vient de se réfugier chez le gouverneur de Can-cao. Les voleurs occupoient jusqu'au chemin de Bassac, et pilloient tout ce qui passoit. Le roi de Camboge vient d'y envoyer une armée, qui heureusement les a chassés. Par ce moyen, le passage étant devenu libre, Mgr. l'évêque d'Adran m'appelle auprès de lui pour remplacer M. Morvan, qui est allé recevoir la récompense de ses travaux dans le ciel. Il a choisi pour le collége un endroit situé sur le fleuve Salé, près de la mer. Cet endroit paroît sûr du côté de Can-cao et du Camboge, dont on tâchera d'entretenir l'amitié et la protection. Du côté de la mer, il y a à craindre les voleurs, qui ne peuvent y venir que dans deux temps de l'année. Mais quel est le lieu où il n'y a rien à craindre?

Les politiques pensent que c'est le roi du Camboge qui, par les rebelles, fait la guerre en Cochinchine, et que le fameux Kikric, qui est maintenant à Bassac, sait lui seul le dessein qu'il a formé de se saisir du gouverneur de Can-cao, protecteur de Mgr. l'évêque d'Adran et du collége. Quoi qu'il en soit, il est certain que le nouveau roi du

Camboge étoit prêt à donner l'ordre de massacrer tous les Cochinchinois qui se trouvent dans ses Etats, si l'ancien roi, qui est auprès de lui, indigné de cette barbarie, n'eût interposé en leur faveur le peu d'autorité qui lui reste. Le gouverneur de Cancao a recouvré la province de Dong-nai pour le roi de Cochinchine. Il a envoyé prier le roi du Camboge de lui donner quelques troupes auxiliaires. Sur-le-champ, on a fait paroître les députés des rebelles qui en demandoient aussi. Du reste, tout est tranquille dans le Camboge; on craint seulement que les deux autres rois ne se liguent contre le roi actuel, et n'excitent une guerre civile. De quelque côté qu'on se tourne, ce pays promet peu de sûreté.

La mission du Camboge donne peu d'espérance ; celle de Cochinchine paroît mûre : il ne manque que des ouvriers. Que n'ai-je l'éloquence d'un saint Xavier pour persuader à un grand nombre de nos jeunes ecclésiastiques françois de renoncer à leurs commodités pour venir ici goûter les consolations que nous procure la croix de Jésus-Christ, consolations certainement au-dessus de tout ce que le monde peut offrir.

Extrait d'une lettre de M. Labartette, missionnaire apostolique en Cochinchine, à un directeur du séminaire des Missions-Etrangères, écrite le 1er. août 1776.

JE me préparois à vous faire un récit exact de toutes les calamités et misères de ce royaume; mais M. Halbout vous en aura écrit les détails. Je vous dirai seulement que l'on est ici dans la dernière désolation. La famille royale, autrefois si florissante, est presque toute éteinte. Les rebelles ont soumis tout le royaume, excepté la partie de la cour, où je suis. Nhac, leur chef, s'est fait déclarer roi depuis long-temps.

La guerre et la famine ont fait ici tant de ravages, qu'on estime qu'il est déjà péri la moitié des habitans du royaume. La mesure de riz, qui coûtoit autrefois quatre à cinq masses, coûte aujourd'hui quatorze à quinze quans ou ligatures de deniers (1). Nous

(1) Un quan ou une ligature de deniers contient dix masses; chaque masse est de soixante deniers : le prix moyen d'un quan, comparé à notre monnoie actuelle, est de deux francs cinquante centimes; quelquefois un quan ne vaut pas un franc de notre monnoie; en d'autres temps il vaut plus de trois francs : ce prix varie aussi selon les lieux.

voyons ici tout ce qu'on lit de plus terrible dans les histoires. Tantôt ce sont des familles entières qui meurent en un instant par l'effet du poison qu'elles prennent pour éviter de mourir lentement de faim; tantôt ce sont des mères qui mangent leurs enfans à la mamelle. On voit souvent de la chair humaine exposée dans les marchés.

Pour ce qui est des affaires de la religion, tout est ici dans la plus grande tranquillité. La guerre et la famine pressent de tous côtés; personne ne pense à persécuter les chrétiens. Je viens d'entrer dans la province de Dinh-cat, où, depuis près de trente ans, il n'y a eu aucun missionnaire.

Lettre du même à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, à Paris, écrite le 1er. août 1777.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Nous sommes bien reconnoissans du renfort que vous nous avez envoyé en la personne de M. Longer. Son entrée dans la mission a été marquée par plus d'une adversité. Des brigands l'ont arrêté et dangereu-

sement blessé : ils lui ont enlevé tout l'argent qu'il nous apportoit, et ne lui ont laissé que quatre piastres pour achever sa route. Il a cependant sauvé sa chapelle portative.

Jamais on n'a vu ici les esprits si bien disposés à embrasser notre sainte religion; presque tous les chrétiens que la longueur et les rigueurs de la persécution, jointes à l'exil de tous les missionnaires (1), avoient fait apostasier, reviennent à l'Eglise, et les gentils se convertissent en grand nombre. Pourvu que l'espèce de paix dont nous jouissons sous nos nouveaux maîtres (2) dure encore quelque temps, et que les ouvriers évangéliques se multiplient, cette chrétienté va devenir de jour en jour plus florissante. Nous n'avons cependant pas toute la tranquillité que nous pourrions souhaiter. Les Tong-kinois, qui se maintiennent dans la capitale de la Cochinchine et dans les deux provinces qu'ils ont conquises, semblent en vouloir aux missionnaires; ils m'ont arrêté déjà deux fois dans le courant de cette année. Au mois de janvier, je tombai entre leurs mains, en venant de visiter une chrétienté abandonnée depuis trente ans. Ils me firent un crime d'enseigner une religion pros-

---

(1) Cette persécution avoit commencé en 1750.

(2) Les Tong-kinois, alors maîtres de la haute Cochinchine.

crite par les lois du pays, et me conduisirent en prison, où je passai une nuit attaché à une colonne. Le lendemain, les chrétiens ayant appris ma détention, vinrent en grand nombre et obtinrent mon élargissement. Au mois d'avril suivant, je fus encore pris dans une maison, avec deux écoliers. On nous conduisit devant le mandarin, les mains liées derrière le dos. Cet officier m'ayant demandé d'abord ce que je faisois dans ce pays, je lui répondis que je prêchois la religion chrétienne. Il me répliqua brusquement que je contrevenois aux édits qui la défendent. Il donna ordre qu'on me menât en prison, et que je fusse lié et chargé d'une cangue. La cangue, en Cochinchine, est une machine composée de deux longues et grosses pièces de bois, jointes par quatre traverses, une à chaque extrémité, et deux au milieu, à quelques doigts de distance l'une de l'autre, pour renfermer dans ce petit espace le cou du patient. Je demeurai dans cette situation trois jours et trois nuits, au bout desquels les mandarins engagèrent les chrétiens à leur faire un petit présent, promettant à ces bonnes gens que désormais j'aurois la liberté de rester avec eux. Les chrétiens acceptèrent la proposition, et je fus élargi. Je puis bien vous assurer que les Tong-kinois n'ont dans le cœur aucune haine contre la religion. S'ils avoient un peu moins de cupidité, tout iroit

bien : néanmoins nous devons toujours nous tenir sur nos gardes.

Lettre de M. Liot, missionnaire apostolique, écrite le 1er. mai 1778.

De Bassac, port de Camboge, le 1er. mai 1778.

Nous partîmes de Macao le 12 janvier dernier. Cinq jours après, nous arrivâmes à Touron, port de Cochinchine, voisin de la cour. Quoique nous y ayons séjourné près d'un mois, je ne sais presque rien du pays. Pendant cette relâche, je reçus la visite de quelques chrétiens, qui, aussitôt qu'ils m'aperçurent, se mirent à pleurer de joie et me pressèrent de rester avec eux, en me représentant très-pathétiquement qu'ils étoient sans pasteurs. Lorsque j'entrois dans les maisons des païens, ces pauvres gens me recevoient avec beaucoup d'affabilité. Il y en avoit même qui désiroient être instruits de la religion. J'eus le bonheur de baptiser en cet endroit un enfant moribond, qui ne vécut pas long-temps après avoir reçu cette grâce.

Le 1er. mars nous nous rembarquâmes, et le 7 nous nous trouvâmes à l'entrée du

port de Qui-nhon. A peine les chrétiens surent-ils mon arrivée, qu'ils en informèrent la tante du tây-son (1), reconnu pour roi par une partie de la Cochinchine. Elle m'écrivit sur-le-champ, et fit partir plusieurs chrétiens pour me visiter de sa part. A leur tête étoit un vieillard vénérable, plein de religion, médecin ordinaire du roi. La lettre de cette dame étoit écrite au nom de tous les fidèles et des plus pressantes. Elle me prioit instamment de me rendre dans les terres pour contenter le désir qu'avoient les chrétiens de voir un missionnaire. Je me rendis volontiers à leur invitation, et partis habillé en prêtre européen pour Diêm-diên, lieu éloigné de la mer d'une demi-journée de chemin. Après avoir été à l'église, je parus en présence d'une centaine de chrétiens, qui s'étoient rassemblés pour me saluer. Plusieurs accompagnèrent ce salut de leurs larmes, et tous me témoignèrent le plus grand respect et la plus tendre affection. Je célébrai deux fois la messe en cet endroit. Avant de le quitter, je reçus une nouvelle invitation de la tante du roi de l'aller voir à Nuoc-man,

---

(1) Nhac, chef des Tây-son. (Voyez ci-dessus, page lv.) Le père de ce chef des rebelles étoit chrétien, mais apostat. On prétend que Nhac, étant né avant que son père eût apostasié, avoit été baptisé; mais que ses deux frères, plus jeunes que lui, ne l'avoient point été.

lieu de sa résidence. Les chrétiens avoient eu l'attention d'apporter un palanquin, espèce de chaise à porteur, presqu'en forme de lit; mais, voyant que je ne voulois pas y monter, ils allèrent chercher un parasol pour me garantir de la chaleur. J'allai d'abord visiter l'église; ensuite je me rendis chez la princesse, tante du roi, qui me reçut avec la plus grande honnêteté et la plus parfaite satisfaction. Les chrétiens de cet endroit ne montrèrent pas une joie moins vive. Cette dame est pleine de piété, ainsi que son mari, qui est le chef des fidèles du canton. Le soir, avant la collation, je visitai les chrétiens, et assistai à la prière qu'ils firent en commun: elle dura sept quarts d'heure. Partout où j'ai été, j'ai toujours vu faire la prière de la même manière en commun. J'étois intérieurement consolé, en voyant ainsi louer Dieu dans une terre étrangère. Le lendemain, je dis la messe et partis pour Got-tai, qui est à quatre ou cinq lieues de Nuoc-man. Malgré toutes les instances qu'on me fit à Nuoc-man, je ne pus me déterminer à rester plus long-temps, dans la crainte que le vaisseau ne remît à la voile avant que je l'eusse rejoint. Ce fut pour moi une vraie affliction de quitter si précipitamment ces pauvres chrétiens, dont les larmes sembloient m'accuser de dureté. Avant mon départ, je baptisai un enfant dans l'église. Je fus reçu avec

le même empressement à Got-tai. J'y dis la messe, et administrai le saint baptême à deux enfans et à une femme âgée de soixante-sept ans.

Le capitaine comptoit mettre à la voile pendant la nuit. Sur ces entrefaites arriva d'un endroit situé sur le bord de la mer une fille, âgée de vingt-sept ans, qui demandoit le baptême, les larmes aux yeux. Sa mère étoit une bonne chrétienne; mais son père, qui n'étoit plus chrétien que de nom, n'avoit jamais voulu consentir que sa fille embrassât la religion chrétienne. Cette jeune personne, depuis qu'elle avoit eu l'usage de la raison, avoit toujours ardemment désiré le baptême. Je l'avertis de se tenir prête pour le lendemain. Dès le grand matin, elle se rendit auprès de moi; et, l'ayant trouvée bien disposée, je la baptisai avec deux enfans. J'administrai aussi les derniers sacremens à un moribond, qui s'étoit fait apporter sur le rivage pour les recevoir.

Pendant que nous attendions le vent favorable, je fus visité par la tante du roi et par un grand nombre de chrétiens. Cette dame me fit mille instances pour m'engager à recevoir une barre d'argent (1) (environ 72

---

(1) Une barre d'argent, en Cochinchine et au Tong-king, est estimée quatorze piastres d'Espagne.

ou 75 liv. de notre monnoie). Mais, voyant que je la refusois constamment, elle voulut que je l'acceptasse du moins pour nos écoliers, et il ne me fut pas possible de m'en défendre. Le lendemain elle vint encore me trouver, pour me dire que ce qu'elle m'avoit donné la veille étoit trop peu de chose, et qu'elle y ajoutoit cent quans (1) (plus de 400 liv.).

Extrait d'une lettre de Mgr. Pigneaux, évêque d'Adran, vicaire apostolique de Cochinchine, écrite le 6 juin 1778.

Le Camboge est présentement agité de troubles. Les frères du gouverneur de Bassac, province de ce royaume, viennent de se révolter contre le roi. On craint que le gouverneur lui-même ne les imite. Dans cette étrange confusion, nous avons tout perdu. Cette perte est estimée à 35 ou 40,000 liv. Encore tout récemment, l'église et le collége viennent d'être brûlés. Quatre de nos écoliers ont été tués par les rebelles lors de ce soulèvement. Sept vierges chré-

(1) Un quan contient six cents deniers. Voyez ci-dessus, page 302.

tiennes ont mieux aimé se laisser égorger par les soldats cambogiens, que de consentir à la brutalité de ces malheureux, qui vouloient attenter à leur honneur. Ils ont aussi massacré quelques vieillards et quelques vieilles femmes chrétiennes, qui s'étoient mis en devoir de défendre ces vierges. On ne sait encore quelle sera l'issue de cette révolte.

Lettre de M. Labartette, missionnaire en Cochinchine, à M. Alary, directeur du séminaire des Missions-Etrangères, à Paris, écrite le 17 juillet 1779.

MONSIEUR,

Vous aviez destiné M. Darcet pour la mission de Chine. L'homme se propose, mais Dieu dispose tout selon sa volonté. Ce cher confrère est des nôtres; je n'ai pas encore eu le bonheur de le rencontrer. Nous nous trouvons assez éloignés l'un de l'autre; j'espère néanmoins le voir dans peu; car je me propose de quitter la partie où je suis pour aller vers les provinces où il est, et qui sont aujourd'hui les plus abandonnées du royaume. C'est là que se trouvent les rebel-

les, qui sont encore dans toute leur force, sans que l'ancienne famille royale ni les braves Tong-kinois puissent les vaincre. Cependant nos misères paroissent diminuer de jour en jour. La famine n'est pas si forte que par le passé. On peut aujourd'hui vivoter.

Pour les affaires de la religion, tout va bien. Pendant ces trois ou quatre dernières années, la religion a fait dans toute cette partie (de la haute Cochinchine) des progrès très-sensibles, tant par le nombre des adultes gentils qui ont embrassé la foi, que par la conversion d'un très-grand nombre d'apostats, que la dernière persécution a dû infailliblement produire, ayant été très-cruelle et ayant duré environ trente ans. D'ailleurs, les chrétiens qui étoient ici auparavant ne l'étoient que de nom ; ils étoient très-ignorans; aujourd'hui on a pris toutes les peines possibles pour les bien enseigner et les fortifier dans la foi.

Au mois de janvier dernier, les mandarins tong-kinois avoient publié un édit portant: 1°. que partout où on auroit trouvé un maître européen, il auroit sur-le-champ la tête tranchée, sans aucune formalité ni acte judiciaire ; 2°. que le village où il seroit trouvé seroit grièvement puni ; 3°. que désormais les chrétiens ne s'assembleroient point sans s'exposer à des peines très-grièves ; 4°. que toutes les églises seroient détruites dans quinze

jours. En conséquence de cet édit, nous avons gardé la retraite pendant un ou deux mois; mais aujourd'hui nous commençons à aller à peu près comme auparavant, et jusqu'à présent on n'a rien exécuté de ce qui a été ordonné. Nos chrétiens vont leur train comme autrefois. Il y a même des endroits où cette défense n'a servi qu'à les enhardir et à les rendre plus forts.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, LABARTETTE, *prêtre.*

Relation en forme de Journal, écrite par Mgr. Reydellet, évêque de Gabale, vicaire apostolique du Tong-king occidental, le 1er. juillet 1779.

LE 20 janvier 1777, Dieu appela à lui un de nos meilleurs prêtres du pays, nommé Pierre Triêm. Il étoit âgé de plus de soixante ans, et prêtre depuis vingt-six ans. Il s'est toujours acquitté de ses fonctions avec zèle et d'une manière digne d'éloges : il a fait beaucoup de bien dans les différens districts dont il a été successivement chargé. Comme il étoit humble, poli, spirituel, qu'il parloit

bien sa langue et savoit la médecine, il pouvoit entrer chez les grands : il en étoit estimé et recherché. Il s'est servi de son crédit dans les affaires épineuses contre la religion, et, Dieu bénissant ses démarches, il a toujours réussi. Dans ses dernières années, il ne respiroit plus que pour le ciel.

Le 29 janvier de la même année, jour de saint François de Sales, un catéchiste des révérends pères Dominicains, appelé Dominique Thuu, âgé d'environ trente-trois ans, a été décollé à la ville royale, en haine de la foi. Il avoit été domestique du père Vincent Liêm, martyrisé trois ans avant lui (1). Ce catéchiste avoit été pris l'année dernière par le gouverneur de la province de l'Est, qui l'avoit fait conduire à la ville royale pour obtenir du roi la récompense promise. Après plusieurs mois de prison et de souffrances, sa patience et sa grande vertu ont été couronnées du bonheur des saints. Il a laissé à ses confrères un bel exemple à imiter.

Le 6 février, Mgr. Hernandez, vicaire apostolique du Tong-king oriental, quitta ce monde, après une longue maladie. A Pâque, M. Le Breton, nouveau missionnaire, arriva dans cette mission, bien portant. Il a appris la langue, et commence à exercer le saint ministère.

---

(1) Voyez ci-dessus, pages 257 et 258.

Le 28 juin, M. Pie Viên, prêtre du pays, fut pris par trahison. Il fut délivré moyennant la somme de trois cents piastres.

Le second dimanche après Pâque de l'année 1778, le gouverneur de la province du Midi fit arrêter six chrétiens des Dominicains, pendant qu'ils récitoient ensemble les prières du matin. Peu de jours après, il prit un père Dominicain tong-kinois, avec neuf personnes et sa chapelle. Ce gouverneur vouloit les faire conduire tous à la ville royale, pour gagner les bonnes grâces du roi et monter en dignité. Comme on craignoit de voir se renouveler tous les malheureux troubles passés, on se détermina à racheter ces prisonniers en cachette. Le gouverneur lui seul eut pour sa part 1200 piastres, sans compter les autres dépenses, et les seize personnes furent relâchées et les effets rendus. Dans le cours de cette même année, le gouverneur a perdu ses charges et ses dignités; mais il n'a eu garde de regarder ce malheur comme une punition du ciel. Dans le mois de septembre suivant, le révérend père Benoît, Dominicain espagnol, fut pris par les soldats infidèles du village où il résidoit. Leur intention étoit d'extorquer de l'argent. Il fallut leur donner cinq cents piastres, après quoi ils le relâchèrent. Ici, tout le monde veut avoir de l'argent.

Dans le même mois de septembre, au plus

fort de la famine, le révérend père Liêm, un de nos prêtres du pays, fut pris et battu pour la seconde fois, dans la province de Thanh-hoa, pendant qu'il distribuoit des aumônes à ses pauvres chrétiens affamés. Des chrétiens accoururent à son secours, le tirèrent des mains des infidèles, et le transportèrent ailleurs. Il ne perdit qu'environ la valeur de quinze piastres, qu'il avoit portée avec lui pour faire des aumônes; mais il resta plusieurs jours malade, sans pouvoir ni dire la messe ni faire aucune fonction. Ce prêtre, qui est déjà vieux, a été pris une troisième fois depuis.

Le 15 du mois d'octobre (1778), le père Jean Hoa, un de nos prêtres tong-kinois, chargé d'un district dans la paroisse de Thanh-hoa, prêtre depuis dix ans et encore dans la fleur de son âge, mourut, après avoir langui depuis Pâque. Il a été bien regretté de son troupeau qu'il aimoit, et dont il étoit aimé. Faute de prêtres, il n'a pu encore être remplacé.

En 1777, les courriers de notre mission partirent pour Macao, sur un vaisseau chinois, avec les courriers des Jésuites et des Dominicains. Peu de jours après leur départ, ils furent surpris par une tempête furieuse, qui les fit tous périr en mer. Cette tempête causa de grands dommages sur toutes nos côtes. Les courriers que nous envoyâmes

l'année dernière (1778), n'ayant pu trouver aucune occasion pour se rendre par mer à Macao, prirent le parti d'y aller par terre; mais ils eurent le malheur de tomber entre les mains des douaniers de Chine. Ils perdirent tout; et, après avoir été conduits de tribunal en tribunal, ils furent renvoyés les mains vides. Ainsi, voilà deux années de suite que nous n'avons pu donner à personne de nos nouvelles.

Cette année (1779) nous avons reçu toutes les lettres envoyées de Macao au Tong-king, par deux envoyés; mais il n'en est pas de même des effets. Tous les effets des pères Dominicains et notre vin pour la messe ont été volés dans le port, d'abord par les pirates, ensuite par les infidèles de l'endroit, et peut-être par les Chinois. Tout a été perdu.

Le révérend père Emmanuel Obélard, Dominicain espagnol, a reçu cette année des bulles de Rome, par lesquelles il est nommé évêque de Ruspe, et vicaire apostolique du Tong-king oriental. Il a été sacré le 2 mai, quatrième dimanche après Pâque. La cérémonie a été faite avec paix et tranquillité. La joie des missionnaires et des chrétiens a été complète. La persécution contre la religion, quoiqu'un peu ralentie, dure toujours. Les édits portés contre elle subsistent dans toute leur rigueur. Nous n'avons point

encore d'églises pour tenir les assemblées, pour réciter les prières et faire les instructions ordinaires. On n'osera probablement en bâtir du vivant de ce roi.

La guerre contre la Cochinchine n'est pas encore terminée. Notre tyran du Tong-king n'est point encore rassasié : il veut étendre les limites de son royaume et porter plus loin ses victoires. Cette guerre fait beaucoup de tort à la religion dans les deux royaumes.

Ces deux dernières années, la famine a désolé toutes les provinces du Tong-king; elle a enlevé bien du monde. Quel terrible fléau ! Les maladies épidémiques qui ont accompagné et suivi la famine, ont achevé de mettre le comble à la misère de ces pauvres peuples. Tant de fléaux à la fois ont fait bien des mécontens. Vers la fin de l'année dernière et au commencement de celle-ci, il s'est élevé dans ce royaume un parti de rebelles qui ont augmenté la frayeur, le trouble et la confusion parmi les grands et les petits, et ont tenu tous les esprits en suspens. Ces rebelles viennent d'être dissipés ; mais sans doute les mauvaises dispositions du cœur restent, et ils sont prêts à recommencer quand ils trouveront l'occasion. Qui pourroit raconter tous les désordres qui ont lieu dans ces temps de trouble? combien de meurtres, d'incendies, de vols, d'injustices, de calomnies, etc. ? Après des

misères si extrêmes, on ne sera pas surpris d'apprendre que nos pauvres chrétiens se trouvent réduits à la moitié, et peut-être plus; car, jusqu'ici, nous ne savons pas au juste jusqu'où va cette diminution.

On trouvera, sans doute, cet écrit bien maigre, n'indiquant que les faits sans donner aucuns détails; mais on prie le lecteur de considérer que nos misères sont si grandes, qu'un gros volume tout entier ne pourroit les contenir toutes. Priez pour cette pauvre mission.

Lettre de M. Sérard, provicaire général du Tong-king occidental, à Mgr. Davoust, évêque de Céram, vicaire apostolique du Tong-king occidental, résidant à Paris (1), écrite le 13 mai 1781.

MONSEIGNEUR,

Cette année il y a peu de nouvelles à vous mander de cette mission, sinon l'heureuse arrivée de M. Blandin, et la perte que nous avons faite de Mgr. l'évêque de Gabale, dé-

---

(1) Voyez ci-dessus, page lxxxij.

cédé le 18 juillet de l'année dernière (1780).

Ce prélat, après une dyssenterie de près de deux mois, a quitté cette malheureuse vie pour aller jouir d'une vie meilleure. Il a joui d'une pleine connoissance jusqu'au dernier soupir, excepté dans quelques momens des accès de fièvre. Dans une maladie aussi douloureuse et aussi humiliante, on n'a jamais aperçu en lui aucune marque d'impatience.

Le 27 juillet 1780, il est tombé une pluie de sang ou d'eau rouge dans le jardin d'un chrétien du village de Dong-chuôi-thuong. Beaucoup de personnes ont vu ce phénomène, entr'autres un catéchiste du curé de l'endroit. Quelques mois avant cet événement, lorsque j'étois encore dans la province de Xu-nghê, les chrétiens d'un village où j'administrois m'assurèrent que, peu de jours auparavant, étant sortis dans la campagne, après qu'il avoit plu, ils aperçurent du sang partout.

Le jour de la fête de l'Assomption, deux servans des révérends pères Jésuites furent pris, avec plusieurs effets de religion, dans la province de Yêu-quang, attenante à la Chine. Comme ils ne purent fournir au mandarin qui les prit autant d'argent qu'il en exigeoit, il les fit conduire à la ville royale, et les livra au grand conseil. Après un interrogatoire, ils furent mis en prison. Ils y sont

encore, et on ne sait quand cette affaire sera terminée.

Vers la fin du mois d'août, une des digues qui contient le grand fleuve s'étant rompue par la force des eaux, il en est résulté une inondation considérable dans douze ou quinze bailliages (1) de différentes provinces. Cet accident a causé la perte entière de la moisson dans cette contrée (2).

Au mois de novembre, plusieurs grands mandarins accusés de conspirer contre la personne du roi (chua), en faveur du prince aîné, qu'ils voyoient exclus du droit à la couronne, ont été décapités. D'autres ont prévenu le coup par le fer ou le poison. Grand nombre d'eunuques ont été enfermés dans des paniers et jetés à la rivière. Le prince lui-même n'auroit pas échappé, si la douairière, son aïeule, ne se fût mise elle-même dans le danger pour calmer l'orage. Maintenant il a perdu toute espérance de rentrer dans ses droits. Le grand mandarin qui avoit détruit notre maison commune, les maisons de plusieurs prêtres et beaucoup d'églises,

---

(1) Voyez ci-dessus, pages xvj.

(2) Cet accident est très-commun dans cette partie du Tong-king; il arrive souvent plusieurs années de suite, et cause des dommages plus ou moins considérables, selon la quantité des eaux et l'étendue de pays submergée.

et qui étoit le plus intime favori du roi défunt, a été impliqué dans cette affaire. En un instant, il est tombé du faîte de l'élévation dans le fond d'une prison, où il a échangé les marques de ses dignités pour des chaînes qu'il porte encore.

La mère du gouverneur de la province de Xu-nghê étant malade, a été instruite des principales vérités de notre sainte religion, de l'agrément de son fils, qui avoit confié ce soin à son cuisinier, lequel est chrétien. Cette dame a été baptisée à la fête de la Toussaint, par un prêtre tong-kinois, et elle est morte dans le sein de l'Eglise. Son fils, le gouverneur, avoit le projet d'inviter plusieurs missionnaires européens et tong-kinois pour célébrer un service solennel pour le repos de l'ame de sa mère. Mais des raisons de politique de la part de ce jeune seigneur, et quelques appréhensions de la part des missionnaires, auront sans doute empêché l'exécution de ce pieux dessein.

Ce même gouverneur nous a donné tout récemment une marque bien authentique de sa protection. Un mauvais sujet lui avoit porté une accusation contre un missionnaire européen, avoit désigné le village et la maison où il étoit, et s'étoit engagé lui-même à le livrer. Le gouverneur n'a pas cru pouvoir rejeter une accusation si formelle, dans la crainte que, si elle étoit portée aux autres

mandarins, il n'en résultât des suites fâcheuses. Il l'a reçue, et a envoyé un détachement de soldats à l'endroit indiqué; mais, auparavant, il a fait donner avis secrètement au missionnaire de se sauver avec ses effets. En sorte que, les soldats étant arrivés, et ayant bloqué la maison du missionnaire, l'ont trouvée vide. A la place du missionnaire accusé, ils se sont saisis du perfide accusateur, comme perturbateur du repos public, et l'ont mis en prison.

Au commencement de décembre, nous avons eu la satisfaction de voir revenir les messagers des trois corps (savoir, ceux des Jésuites, ceux des Dominicains et les nôtres). Il y avoit un an et demi qu'ils étoient partis du Tong-king. Il y avoit avec eux deux écoliers qui avoient été envoyés au collége général (à Pondichéry). Mais les troubles et les guerres de la côte ont engagé M. le procureur de Macao à nous les renvoyer. La nouvelle de leur prise par les Chinois nous avoit mis dans de grandes inquiétudes. Nous appréhendions le moment où le mandarin chinois devoit les livrer à la garde tongkinoise; moment bien critique dans ce pays, où il y a défense de passer d'un royaume dans l'autre. La circonstance étoit d'autant plus périlleuse, qu'il paroissoit très-difficile de cacher le motif qui leur avoit fait entreprendre ce voyage. Mais la divine Providence

les a délivrés du danger qui les menaçoit. Ils sont revenus tous heureusement et en bonne santé.

Sur la fin de janvier dernier, nos six prisonniers détenus pour la foi depuis six ans, et condamnés à couper l'herbe pour les éléphans, ont obtenu leur élargissement, moyennant une somme d'environ quatre-vingts piastres. Quarante autres chrétiens, d'un village peu éloigné de la ville royale, arrêtés dans la même persécution et condamnés à l'exil, ont aussi trouvé moyen de revenir en leur patrie, par la protection d'un grand mandarin, qui les a demandés pour être ses esclaves et pour travailler à ses terres.

Cette année, la Pâque a été célébrée partout avec une grande solennité, et avec un concours aussi nombreux qu'avant la persécution; en sorte que les païens, voyant les chrétiens aller en foule à la fête, se sont imaginé qu'il y avoit quelque édit en faveur de la religion chrétienne. Nous sommes redevables de cette tranquillité présente, d'abord à Dieu, ensuite à la bonté des mandarins en place, et spécialement à la protection du beau-frère du roi, qui a le maniement des principales affaires du royaume, et qui, en son absence, a confié le soin de cette province du midi à un mandarin chrétien.

Les églises se reconstruisent partout.

Comme plusieurs ont été vendues ou enlevées par les persécuteurs, on y a suppléé par des bâtimens d'une moindre structure. On vient de nous renvoyer une partie des effets de la chapelle de M. Thiébaud, enlevés par les soldats, il y a près de neuf ans. Il y manque les vases d'argent. Ce qu'on nous renvoie des ornemens et des devans d'autels est considérablement endommagé. Ces effets étoient chez un petit mandarin dans le district des RR. PP. Dominicains. Cet homme, dit-on, ne jouissant pas dans sa maison de toute la tranquillité qu'il auroit désirée, a consulté les devins, qui lui ont conseillé de se défaire de ces ornemens comme d'un meuble propre à irriter le ciel contre lui. Ce n'est pas la première fois qu'on a vu des personnes punies visiblement pour vol, ou pour détention d'effets sacrés.

Voilà, Monseigneur, ce que je puis vous marquer de cette mission. Je vous supplie, ainsi que toutes les personnes à qui vous communiquerez cette lettre, de la recommander à Dieu dans vos prières et saints sacrifices, afin que la divine miséricorde daigne nous accorder la tranquillité, au moins pendant quelques années, pour qu'on puisse former des sujets qui en deviennent comme le soutien et l'appui. La persécution nous a grandement appauvris; ce n'est que dans un temps de paix qu'on peut réparer tant de pertes. Daignez

continuellement la demander au ciel, et ne pas oublier celui qui est avec les sentimens du plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, Ph. SÉRARD.

Tong-king, 13 mai 1782.

Extrait d'une relation écrite par M. Sérard, provicaire apostolique du Tong-king occidental, le 4 juillet 1782.

CETTE année, il ne s'est passé aucun événement extraordinaire dans cette mission; grâces au Seigneur, les choses ont été des plus calmes.

Les premiers mandarins qui sont actuellement en place protégeant la religion, elle répare les pertes qu'elle a souffertes les années précédentes. Les églises sont rétablies presque partout; plusieurs villages qui avoient renoncé au culte du vrai Dieu dans le feu de la persécution, et qui avoient élevé des temples au démon, les ont renversés de fond en comble, et sont revenus de tout leur cœur dans le droit chemin de la vérité. Une foule de chrétiens négligens, qui avoient

abandonné la fréquentation des sacremens et presque tous les exercices de religion, sont sortis de leur indolence, et se sont acquittés de leurs devoirs. La publication du jubilé universel a été la cause principale de ces heureux changemens. Les fléaux qui avoient affligé ce royaume plusieurs années consécutives n'avoient pas permis d'en faire l'ouverture jusqu'au jour de Noël dernier. Toute la mission en a retiré des fruits très-abondans par la bénédiction que le Seigneur a répandue sur le travail des missionnaires....

Pendant le carême, M. Savary allant à l'administration, et passant dans un village nommé Lang-caù, y a fait rencontre de deux personnes (un homme et une femme), qui sembloient comme possédées du démon. L'homme ne pouvant ni boire ni manger que très-peu depuis trois ou quatre mois, étoit sec comme un squelette. Aussitôt qu'il apprit l'arrivée du missionnaire dans l'endroit, il lui rapporta, en présence de tout le monde, une planche de bois qu'il avoit volée au temps de la persécution, lorsqu'on détruisoit une maison de résidence qui étoit dans ce village. Après cette restitution, on le fit confesser; on l'excita à la contrition, et on lui fit boire de l'eau bénite, qu'il avala avec quelque peine, et à l'heure même il jeta le sang par la bouche et par les narines, et ensuite se trouva fort bien.

L'autre possédée couroit les campagnes jour et nuit, et couchoit dans les haies et les buissons. Quand on la présenta au missionnaire, elle faisoit des grimaces affreuses, et crioit qu'elle étoit dans des craintes et des appréhensions terribles. On lui fit baiser le crucifix et boire un peu d'eau bénite; elle changea de contenance tout de suite, et jouit d'une grande tranquillité.

Le 3 du mois de mars, la divine Providence a daigné nous consoler dans nos peines par l'arrivée de M. Le Roy, nouveau secours pour la mission. (Il étoit parti de Macao le 16 février.) C'est une protection du ciel bien sensible, qu'il soit descendu à terre sans accidens; s'il étoit resté un instant de plus dans le vaisseau chinois, il seroit tombé entre les mains des soldats qui veillent à la garde du port. Un perfide chinois ayant dénoncé au corps-de-garde le vaisseau chargé des messagers de la mission, les soldats, depuis plusieurs mois, faisoient des excursions sur mer, avec leurs bateaux, à dessein de prévenir l'arrivée de ce vaisseau, d'arrêter les étrangers qu'il porteroit, et de voler leurs effets. Mais heureusement le vaisseau arriva un jour où le mauvais temps avoit retenu les soldats à terre. Des pêcheurs affidés, l'ayant vu entrer dans le port, coururent promptement au vaisseau, prirent dans leur barque le missionnaire et un des messagers, avec

les paquets de lettres et les viatiques. A peine se furent-ils un peu éloignés, que la garde aborde ce vaisseau, et saisit deux autres messagers qui restoient pour veiller à la sûreté des effets (comme vin pour la messe, cierges, provisions, etc.). Comme ils n'étoient pas en place à pouvoir piller le vaisseau, ils se contentèrent de prendre ces deux catéchistes, et les conduisirent à leur corps-de-garde, où ils en mirent un à la question, sans pouvoir obtenir de lui les aveux et les connoissances qu'ils désiroient. Leur dessein étoit d'en retirer quelques centaines d'écus secrètement, et de les mettre en liberté; mais, personne ne leur donnant d'argent, et la chose devenant publique, ils mirent de rechef nos gens à la torture pour en tirer quelque chose; ils les dépouillèrent de leurs habits, et les exposèrent nus à l'ardeur du soleil. Comme on ne tarda pas d'en être informé, il fallut donner quinze piastres aux soldats pour obtenir d'eux d'être moins cruels. Bientôt après, cette affaire vint à la connoissance des mandarins supérieurs. Quoiqu'ils parussent vouloir nous être favorables, et ne rien exiger ouvertement, ils ont imaginé mille détours pour tirer en longueur, et ils ont détenu nos gens jusqu'au 22 juin. Il en a coûté des présens assez considérables.

Malgré ces accidens, nous avons recou-

vré tous nos effets; et, malgré la vigilance des soldats qui épioient le moment où les chrétiens iroient les enlever, des pêcheurs chrétiens, s'entendant avec les Chinois du vaisseau (quoique tous païens), ont trouvé le secret de les enlever à l'insu des soldats, et ils nous ont tous été fidèlement remis.

M. Savary avec nos messieurs de Cochinchine ont projeté l'établissement d'un collége commun pour les deux missions; ils ont pour cet effet jeté les yeux sur la petite province du Bo-chinh, dont une moitié appartient au Tong-king, et l'autre à la Cochinchine : il y a dans cette province un très-grand nombre de chrétiens. On ne sait pas encore si le projet aura lieu; il a ses difficultés comme il a ses avantages : on espère cependant que les difficultés s'applaniront avec le temps.

La paix et la tranquillité qu'il plaît au Seigneur de nous accorder nous a enhardis à rebâtir peu à peu quelques maisons sur les débris de l'ancienne communauté. On a rétabli le collége à côté, et le tout ensemble forme un nombre de plus de soixante personnes.

M. Le Breton, dans le cours de son administration, a rencontré, il y a quelques mois, un homme qui avoit reçu le baptême pour prendre une femme chrétienne; ces sortes de néophytes pour l'ordinaire ne sont

pas fervens. Celui-ci, dans une maladie qu'essuya sa femme, se laissa séduire par un magicien, et dressa un autel à une déesse, qu'ils appellent par antonomase la Princesse. Ses sectateurs sont tenus à nombre d'observances et à beaucoup de cérémonies; ils doivent s'abstenir de certaines nourritures, telles que des anguilles et des poissons sans écailles. Comme cet homme n'étoit pas fort exact à observer ces sortes de cérémonies et d'abstinences, le démon l'a tourmenté violemment, lui et ses enfans, pendant plusieurs années. Tantôt il les jetoit dans un étang tout près de là, quelquefois il le menaçoit, d'autres fois il lui faisoit des reproches, et l'obligeoit à lui faire des sacrifices d'expiation, etc. Il jouoit à cette famille mille autres tours semblables.

Après avoir gémi long-temps sous l'esclavage de cette fameuse reine, cet homme alla enfin trouver le missionnaire, qui étoit alors dans un village voisin, et il lui fit le récit de son triste état. Le missionnaire l'exhorta à se convertir, et à mettre toute sa confiance au Seigneur; il lui envoya un catéchiste avec un servant, pour renverser l'autel de la princesse. Arrivés à l'endroit, ils se mirent en prières et le néophyte avec eux; mais, quand il s'agit de mettre la main à l'autel, il n'osa le faire; il sortit de la maison, lui et son fils aîné, dans la crainte de

recevoir quelque avanie de la part de sa déesse, et laissa le catéchiste renverser et brûler l'autel et tout ce qui servoit au culte de la prétendue divinité. Depuis ce moment, cet homme est tranquille, et sa maison, que les chrétiens de l'endroit fuyoient comme celle d'un apostat, est devenue comme un oratoire, où ils se rassemblent pour faire leurs prières les fêtes et les dimanches.

Lettre de M. Blandin, missionnaire apostolique, écrite du Tong-king, le 30 juillet 1782, à M. Bequet, supérieur du séminaire du Saint-Esprit.

MON CHER ONCLE,

Pour vous marquer en abrégé l'état où nous nous trouvons, je vous dirai qu'après la cruelle persécution qui a désolé cette mission pendant plusieurs années, nous commençons à respirer. Dieu a tiré une vengeance éclatante de tous les ennemis de notre religion. Tous les persécuteurs sont morts misérablement. Celui qui avoit écrit l'édit de persécution a perdu la main. Après plusieurs malheurs, il est mort, et son corps a été jeté à la rivière; ce qui est le plus grand

déshonneur dans ce pays, où l'on adore les morts. Celui qui a pillé nos églises, et a fait le plus de mal, est tombé du plus haut degré d'honneur dans l'ignominie d'une affreuse prison, où il a été chargé de fers, et où il est renfermé depuis plusieurs années (1). On dit qu'il vient de mettre fin à ses jours par le poison. Grand nombre d'autres, qui ont eu part à cette persécution, ont été jetés tout vivans dans la rivière, ou ont éprouvé la vengeance divine d'une manière non moins éclatante; tellement que plusieurs qui voudroient encore nous tourmenter sont retenus par la crainte d'un sort semblable.

Nous avons profité, cette année, de la paix qui nous est accordée, pour réparer les maux que la persécution a causés parmi nos chrétiens. Pour mieux réussir, nous avons publié le jubilé qu'on avoit été obligé de différer jusqu'ici, à cause de la persécution. On ne sauroit exprimer les grands fruits qui en ont résulté, et les bénédictions extraordinaires que le Seigneur a répandues sur cette mission en cette circonstance. Une infinité de personnes, et même des villages entiers, engagés dans les superstitions, qui avoient entièrement abandonné le chemin de la verité, depuis les persécutions, sont enfin revenus au Seigneur. Des pécheurs qui avoient été

(1) Voyez ci-dessus, pages 321 et 322.

long-temps sans s'approcher des sacremens s'en sont heureusement approchés. Que de confessions mal faites réparées! L'ignorance, fruit de la persécution, est dissipée, au moins en grande partie; et, si le Seigneur a fait éclater sa miséricorde envers nos pauvres chrétiens, la plupart ont aussi tâché d'y répondre. Tout le monde a témoigné une ardeur extraordinaire pour gagner le jubilé. Grand concours aux exercices. Le missionnaire arrivoit-il dans une chrétienté, aussitôt tous les environs accouroient en foule, pour se confesser et assister aux instructions; et il est incroyable avec quelle ardeur et quel empressement chacun y assistoit. Il falloit qu'il y eût jour et nuit quelqu'un pour apprendre les prières aux uns, le catéchisme aux autres, la manière de s'approcher des sacremens à ceux-ci, etc.; enfin, faire des instructions à tous. A peine prenoient-ils quelques momens pour manger et se reposer. Pour le missionnaire, il falloit qu'il fût jour et nuit au confessionnal; encore quantité de personnes étoient-elles obligées d'attendre huit et dix jours, pour trouver leur tour.

Le missionnaire quittoit-il une chrétienté pour passer à une autre; les cris, les gémissemens éclatoient de toute part, et les larmes couloient en si grande abondance, que je vous avoue n'avoir jamais rien vu de semblable.

[redacted] t les parens, en
s plus chers, n'ap-
ces néophites. Oh!
ont consolantes, et
ommage bien un mis-
sacrifices qu'il a faits en
ous les plaisirs d'Europe
le la joie que causent de
ncères témoignages d'affec-
as que le seul amour de Dieu
pe et le fondement. Cela seul
e centuple promis dans l'Evan-

[redacted] *de M. Sérard, provicaire aposto-* [redacted] *du Tong-king occidental, écrite au* [redacted] *s de juin 1783.*

---

religion jouit présentement au Tong-g d'un peu de tranquillité. L'ancien roi, persécuteur des chrétiens, est mort au mois d'octobre 1782, dans la trente-quatrième année de son âge. Les différens fléaux dont le ciel avoit frappé son royaume, depuis le martyre des deux missionnaires de l'ordre de saint Dominique, arrivé en 1774, lui avoient fait faire des réflexions, et l'avoient porté à avoir quelques égards pour les chrétiens. Il montroit une confiance singulière à un mandarin

chrétien, son beau-frère, qui étoit plein de bontés pour nous; et, comme la plupart des mandarins avoient des obligations à celui-ci, tout étoit assez tranquille depuis quelques années, tant pour le civil que pour la religion. Mais le roi ayant désigné, en mourant, pour son successeur, un fils âgé de quatre ans, au préjudice de son fils aîné, âgé de dix-neuf ans, ce choix révolta tout le monde, au point que le peuple et les soldats, excités par des personnes en place, entrèrent tumultuairement dans la cour du palais, et mirent à mort le mandarin, protecteur des chrétiens, oncle et premier ministre du jeune roi, qui vouloit appaiser la sédition. Le jeune prince ne survécut à son oncle que de quelques jours, et on a placé sur le trône le fils aîné du roi défunt. Cette révolution a causé bien des meurtres et des pillages.

Au commencement de janvier 1783, on porta le corps du roi au lieu de sa sépulture, qui est éloigné de la capitale de quelques journées. On auroit peine à se figurer quelles dépenses on a faites pour ce convoi; outre une quantité de tables chargées avec profusion de toutes sortes de mets, qu'on sacrifioit plusieurs fois par jour au défunt, et qu'on lui doit sacrifier, selon l'usage, pendant trois ans, on ne voyoit de toutes parts qu'étoffes et soieries précieuses, employées à l'ornement des mausolées et des édifices supersti-

tieux

tieux qu'on construit en l'honneur des morts. L'or brilloit sur les chaises, sur les brancards, et sur tous les instrumens qui servoient à la pompe funèbre. Plusieurs grandes barques en étoient couvertes; tout ce brillant et somptueux appareil, ainsi que tout ce qui a été à l'usage du roi pendant sa vie, a été consumé par les flammes, à l'effet de lui servir dans l'autre monde; car telle est l'opinion et l'aveuglement de ces peuples plongés dans les ténèbres du paganisme.

Aussitôt après l'avénement du fils du roi défunt au trône, on a changé presque tous les gouverneurs des provinces; et, au lieu d'un homme de probité, on nous a donné, dans la province où je suis, et où les chrétiens sont en plus grand nombre, un chef de voleurs, qui entretient à sa solde un corps de cinq cents brigands, tirés de la lie du peuple, uniquement occupés à piller et à voler. Ils se sont servis de deux chrétiens de leurs connoissances, pour aller jeter l'épouvante dans les chrétientés. Ils demandoient deux mille piastres, ou onze mille livres de notre argent pour le gouverneur, promettant à cette condition de nous laisser vivre en paix. Les chrétiens les ayant refusées, le mandarin est entré en fureur, et a ordonné à ses satellites de se saisir des ministres de la religion. Ces brigands ont couru de tous côtés pendant le carême dernier, prétextant de chercher des voleurs,

afin de ne point violer ouvertement les derniers édits qui défendent de persécuter les chrétiens quand ils ne sont point accusés. La divine Providence nous a protégés : aucun missionnaire n'a été pris. On n'a pu se saisir que d'un médecin, qui avoit été catéchiste des pères Dominicains, et de qui on vouloit exiger cent piastres, parce qu'on lui a trouvé un chapelet. Je ne sais comment il se sera tiré de leurs mains.

Sur la fin du carême, onze de ces brigands étant venus fondre sur la maison d'un ancien catéchiste, l'ont pillée, et ont arrêté un chrétien, quatre domestiques et un païen. Ils ont aussi enlevé quelques livres, quelques images et un crucifix, et ont fait demander des soldats au mandarin pour conduire, disoient-ils, un maître de la religion qu'ils avoient trouvé avec beaucoup d'ornemens. Le gouverneur a envoyé aussitôt trente soldats; mais, à leur retour, voyant que ces prétendus ornemens se réduisoient à si peu de chose, dans les premiers mouvemens de la colère, il vouloit punir les satellites qui l'avoient trompé, en leur faisant donner des coups de bâton ; mais il s'est contenté de les condamner aux frais du voyage.

Cependant un de ses officiers retenoit les prisonniers, dans l'espérance d'en tirer de l'argent. Comme leur détention pouvoit traîner en longueur et avoir des suites fâcheuses, on

a eu recours à un grand mandarin qui protège les chrétiens, et qui est également craint et respecté. Cet officier a envoyé un exprès, avec ordre, par écrit, de remettre les chrétiens en liberté et de leur rendre leurs effets. L'ordre en a été exécuté; il en a coûté environ cent écus pour tous les frais, tant pour nourrir et assister les prisonniers, que pour les voyages et petits présens nécessaires en pareille occasion.

Le chef du détachement que le gouverneur avoit envoyé pour conduire les chrétiens prisonniers au gouvernement, s'étoit vanté de prendre, pendant les fêtes de Pâque, un maître de la religion. Mais une mort tragique, qui l'a enlevé, l'a empêché d'exécuter son mauvais dessein. Les habitans d'un village, dont il vouloit aussi prendre le chef, qui est un païen fort riche, que l'on avoit faussement accusé de vouloir exciter une révolte, l'ont massacré dans la semaine-sainte.

Cependant notre collége étoit dans les alarmes. Des brigands avoient déjà tenté d'y pénétrer, et le bruit s'étoit répandu que le gouverneur alloit envoyer deux cents soldats, pour s'emparer de tout ce qu'on y trouveroit. Il y avoit alors quatre-vingts personnes avec M. Blandin, missionnaire françois, qui en étoit le supérieur, quelques prêtres du pays, et une quantité d'effets de religion. Il fallut donc disperser au plus tôt les écoliers, faire

passer le missionnaire européen dans une autre province, et cacher, le mieux qu'il fut possible, tous les meubles, et surtout les ornemens d'église; mais nos craintes se sont dissipées : le maître et les écoliers se sont rassemblés après Pâque, et aujourd'hui il y a, dans notre collége, soixante écoliers qui étudient le latin, sans compter quelques prêtres, quelques catéchistes, et des enfans qui apprennent les lettres tong-kinoises. De plus, on a rassemblé dans un autre village, près de la ville royale, quinze catéchistes pour leur enseigner la théologie.

Lettre de M. Longer, missionnaire en Cochinchine, à M. Descourvières, procureur des Missions-Etrangères à Macao, écrite le 14 juin 1783.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Je vous apprends la mort de M. Moutoux, notre cher confrère, et celle du père Amorreti, ancien Jésuite. L'un et l'autre sont morts entre mes bras; le premier, le 9 avril, vers les sept heures du soir; le second, le 12 mai de la présente année.

La maladie de M. Moutoux a commencé

par une dyssenterie, qui lui avoit donné quelques inquiétudes, et l'avoit engagé à m'envoyer chercher. J'ai pris soin de lui pendant quinze jours; ensuite, voyant qu'il y avoit du danger à demeurer deux ensemble dans un village dont la moitié des habitans sont encore païens, je le déterminai à passer dans un autre tout chrétien, où je demeurois auparavant. Il se trouva d'abord mieux dans ce nouveau séjour; de sorte que, vers la fête de saint Joseph, nous le croyions hors de danger; ce qui nous donnoit une grande consolation. M. Labartette, qui étoit alors auprès de lui, le quitta pour aller secourir le père Amorreti, qui étoit beaucoup plus mal. Je revins ensuite auprès du cher confrère M. Moutoux, que je trouvai sur la fin de sa carrière : après l'avoir confessé, je voulus l'engager à prendre quelque nourriture; il me répondit : « Je vous prie, mon » cher Confrère, de me faire grâce; per» mettez-moi de ne plus penser qu'à rendre » mon ame à mon Créateur ». Je l'exhortai ensuite à se préparer à recevoir la sainte onction des mourans. (Il avoit déjà reçu le saint viatique.) « Il en est bien temps », me dit-il. Je l'excitai enfin à souffrir de bon cœur pour l'amour de notre divin Maître. « Ah! me » répliqua-t-il, je ne souffre pas assez ». Je lui appliquai l'indulgence plenière, et je fis pour lui les prières des agonisans, après



rassemblés après Pâque, et aujour
a, dans notre collége, soixante éc
étudient le latin, sans compter quel
tres, quelques catéchistes, et des e
apprennent les lettres tong-kinoises
on a rassemblé dans un autre vill
de la ville royale, quinze catéchi
leur enseigner la théologie.

Lettre de M. Longer, missionnaire e chine, à M. Descourvières, pro Missions-Etrangères à Macao, 14 juin 1783.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈ

Je vous apprends la mort de M.
notre cher confrère, et celle du pè

lesquelles il rendit doucement son esprit. *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus* (1).

Quatre jours après la mort de ce vénérable confrère, le gouverneur de la province, où étoient le P. Amorreti et M. Labartette, ayant suscité une violente persécution, M. Labartette fit mettre le père Amorreti sur un bateau, et le conduisit lui-même dans la province où M. Moutoux venoit de mourir. La fatigue du voyage et l'insalubrité de l'air du pays mirent M. Labartette hors d'état de soigner le pauvre malade. Une toux sèche, dangereuse dans ce climat, le força de s'occuper de sa propre santé. Je m'offris, dans ce besoin présent, pour le remplacer auprès du père Amorreti; mais je n'y eus pas beaucoup de mérites, car ce bon père mourut au bout de cinq ou six jours. Il conserva sa connoissance, mais pas aussi parfaitement que M. Moutoux.

Nous ne restons plus que trois missionnaires dans cette partie de la Cochinchine; savoir, M. Halbout, qui est celui des trois qui jouit de la meilleure santé, quoiqu'il soit le plus âgé, M. Labartette et moi. Si l'on ne nous envoie un prompt secours, nos pauvres chrétientés seront bientôt désolées, car

---

(1) La mort des saints est précieuse aux yeux du Seigneur. (Ps. cxv, ℣. 15.)

nous comptons, dans cette partie, plus de quinze mille personnes en état de se confesser. Dans la partie soumise aux rebelles, il n'y a que M. Darcet, notre confrère, et M. Marin, prêtre cochinchinois, pour administrer près de dix mille chrétiens. On m'a rapporté que la santé de M. Darcet étoit fort chancelante : M. Marin est avancé en âge.

Depuis la mort de M. Moutoux, je sens mes forces diminuer de jour en jour : il est très-probable que je ne vivrai pas long-temps. Je suis bien éloigné de la vertu de saint François-Xavier; mais j'éprouve ce qu'il dit dans une de ses lettres : *Que ceux qui ont tout quitté pour Dieu, ont une grande confiance en sa miséricorde, aux approches de la mort.* Si j'étois resté en Europe, j'aurois peut-être obtenu un bénéfice, j'aurois mené une vie plus douce, et peut-être plus longue; mais j'aime mieux mourir en Cochinchine. J'espère que notre bon Maître se souviendra que j'ai eu au moins le désir de le suivre, etc.

Signé, LONGER,
missionnaire apostolique.

Extrait d'une lettre de M. Labartette, actuellement évêque de Veren, coadjuteur, etc.

Cochinchine, le 14 juillet 1784.

On vous écrivoit, l'année dernière, que la santé de M. Longer et la mienne menaçoient ruine; je vous apprends aujourd'hui, grâces à Dieu, que nous nous portons mieux. Il y a quelque chose de singulier dans la manière dont la mienne s'est rétablie. J'avois cherché, ne consultant que les règles de la prudence humaine, à me préserver des maladies courantes, et à prendre des forces, par le repos, en modérant mes occupations pendant quelques mois. Mais, voyant que je ne recevois aucun soulagement, pressé d'ailleurs par les besoins de la chrétienté de feu le père Amorreti, Jésuite, je fis un effort: j'entrepris d'en administrer les chrétiens, qui étoient abandonnés depuis trois ou quatre ans, à cause des maladies continuelles de ce père. Il y a environ six mille communians. J'ai passé six ou sept mois au milieu d'eux, travaillant nuit et jour: loin d'éprouver quelqu'accroissement dans mes maux, j'ai éprouvé, au contraire, que le travail augmentoit

mes forces. Les choses étant de la sorte, il paroît que le Seigneur ne veut pas que je cherche du repos. Je dirai donc volontiers, avec saint Martin : *Non recuso laborem* (1).

Quant aux affaires de la religion dans ce pays-ci, tout y va bien maintenant ; mais nous essuyâmes, pendant quinze jours, l'année dernière, un orage violent ; plusieurs églises furent détruites, quantité de chrétiens furent assommés de coups, d'autres molestés de plusieurs manières, surtout par des exactions d'argent : des envoyés du gouverneur de la province étoient les auteurs de cette persécution. Les chrétiens ne pouvant plus soutenir une si grande oppression, portèrent leurs plaintes au vice-roi qui gouverne toute cette province de Cochinchine, soumise aux Tong-kinois. Ce mandarin, après avoir pris connoissance des excès déférés à son tribunal, punit sévèrement ceux qui en étoient les auteurs ; les uns furent mis en prison, les autres aux fers pendant sept ou huit mois : ils furent obligés de rendre aux chrétiens tout l'argent qu'ils en avoient extorqué. Le gouverneur de la province, qui avoit fait ces exactions, non par haine pour la religion, mais par cupidité, perdit aussi sa dignité et fut rappelé au Tong-king. Depuis ce temps-

(1) Je ne refuse point le travail.

là, nous construisons des églises plus belles que celles qui ont été détruites. Nos chrétiens se trouvent aujourd'hui en une pleine liberté; personne n'ose les inquiéter.

Je vous ai déjà parlé d'une nouvelle institution pour des jeunes filles, formée depuis quatre ans dans notre mission. Elles sont astreintes à un grand silence et à une exacte solitude : elles n'ont aucun commerce avec le monde, surtout avec les hommes, sous quelque prétexte que ce soit; c'est ce qui fait qu'elles répandent aujourd'hui une si bonne odeur dans le public. On voit régner parmi elles la plus grande ferveur : elles ne cèdent en rien aux maisons religieuses de l'Europe les plus édifiantes : je n'aurois jamais cru trouver tant de force et de courage dans des personnes aussi jeunes et aussi foibles, si je n'en avois été moi-même témoin. Nos messieurs du Toug-king, ayant entendu parler de ces filles avec grand éloge, nous écrivirent pour nous en féliciter. Dans leur lettre, ils disoient que leur grande ferveur provenoit, sans doute, de l'exacte observation du silence et de la retraite; c'est pourquoi ils les appeloient *nouvelles Chartreuses*. L'inconvénient de cette nouvelle solitude, c'est que, n'ayant aucun commerce avec le monde et n'ayant aucuns fonds, elles ne peuvent être que fort pauvres; nous le savons, n'importe : nous aimons beaucoup mieux les voir un

peu plus pauvres et édifier le public, que de les voir riches et moins édifiantes. Au reste, je suis persuadé que, lorsque le royaume sera pacifié, et que l'abondance reviendra comme auparavant, leur travail dans la maison leur procurera plus que le suffisant pour vivre; ce n'est que dans ce temps de calamité et de misère que nous serons obligés de les aider. Il n'y a encore qu'une maison de cette nouvelle institution; mais les sujets qui se présentent sont en si grand nombre, qu'il y en auroit déjà plus qu'il n'en faut pour en remplir quatre. Ne pouvant donc satisfaire leurs désirs, à cause des temps malheureux où nous nous trouvons, nous sommes obligés de les faire attendre jusqu'à ce que Dieu nous fournisse les moyens; ce ne sont ni les occasions, ni la volonté de faire de bonnes œuvres qui nous manquent. Je ne me rappelle qu'imparfaitement les règles données par saint François de Sales aux dames de la Visitation; mais celles de ces filles doivent être à peu près les mêmes. Nous ne leur imposons point de grandes mortifications extérieures, les laissant à la volonté de chacune et à celle du directeur : nous nous attachons davantage aux mortifications intérieures. Je ne vous parlerai plus de leur ferveur; mais je vous dirai tout en un mot, que nous avons la consolation de les voir marcher dans le chemin et la pratique des plus hautes vertus,

avec la même ardeur, et un courage aussi héroïque que celui que nous admirons dans les histoires de nos saints et saintes d'Europe.

Je me recommande, avec la plus vive confiance, à vos saints sacrifices et à toutes vos bonnes œuvres ; j'y recommande aussi toute notre chère mission.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monsieur et très-cher Confrère, votre, etc.

Signé, LABARTETTE, *missionnaire apostolique.*

Lettre de M. Longer, missionnaire apostolique, à M. Boiret, directeur du séminaire des Missions-Etrangères, écrite le 14 avril 1784.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Je rends grâces au Seigneur de ce que l'érection d'un collége dans la partie septentrionale de Cochinchine est de votre goût; ce que vous avez ajouté, que mon projet a été agréable à la sacrée congrégation de la Propagande, m'a beaucoup encouragé à l'exécution. Cet établissement étoit d'autant plus

nécessaire, que le collége de Mgr. d'Adran, dans la partie méridionale, vient d'être détruit l'année dernière pour la quatrième fois. En conséquence, j'ai acheté un assez beau jardin, situé au milieu d'un village tout chrétien, dans la province de Dinh-cat, qui passe pour un des endroits les plus sains de la Cochinchine. C'est le même village qui a nourri M. Labartette et moi, en 1777, lorsque ce cher confrère étoit très-malade et moi estropié. Il y a plus de quatre cents communians, et près de deux cents dans un autre qui lui est contigu. Les autres chrétiens de la même province sont éloignés d'une ou deux lieues, et tout au plus de trois à quatre. Les habitans de ce village ont agrandi de beaucoup le jardin que j'ai acheté, en y joignant deux larges chemins. Le contrat d'acquisition sera signé par les chefs du village. J'ai acheté en outre une maison en bois; les charpentiers mettent actuellement la main à l'œuvre pour l'élever et la placer où elle doit être, et sous quinze jours, Dieu aidant, le collége sera bâti.

J'espère y entretenir d'abord douze écoliers seulement. Si je voulois recevoir tous ceux qui se présentent, j'en pourrois bien trouver une centaine; mais comment avoir des fonds pour les nourrir? M. Halbout m'a écrit de prendre sur son viatique autant qu'il faudroit pour l'exécution de cette bonne

quoient un contentement aussi parfait qu'on l'éprouve quand on est parvenu à un terme long-temps désiré. Tout son logement, dans la barque chinoise, consistoit dans une petite chambre qui lui étoit commune avec les deux autres missionnaires, et qui étoit si basse qu'on ne pouvoit y rester debout. Le capitaine et les matelots étoient des Chinois païens, en qui on ne pouvoit prendre aucune confiance. Pendant le cours du voyage, le vaisseau étant petit, ne devoit pas s'écarter des côtes, crainte de naufrage; il y avoit aussi de grands dangers à s'approcher trop près des terres, par la crainte d'être visité par les douaniers, qui n'auroient pas manqué d'emprisonner les Chinois, les Tong-kinois et les Européens, s'ils eussent découvert quelqu'un de ceux-ci sur une barque chinoise. Rien de tout cela n'a pu diminuer la paix et le contentement de Mgr. de Ceram et des missionnaires, par la confiance qu'ils avoient en celui qui les envoyoit, et qui commande aux flots et à la tempête.

Lettre de Mgr. l'évêque de Ceram, vicaire apostolique du Tong-king occidental, à un directeur du séminaire des Missions-Etrangères, écrite le 29 mai 1784.

Monsieur et très-cher Confrère,

Depuis notre arrivée au Tong-king, nous avons vu naître de grands troubles, occasionnés par l'insolence et l'insubordination des soldats préposés à la garde du palais du roi et de la capitale, et qui forment un corps de vingt-cinq à trente mille hommes, distingué des autres troupes du royaume. C'est à cette soldatesque que le jeune prince, qui gouverne le Tong-king depuis environ un an et demi, est redevable de sa liberté et de son élévation. Ces troupes, après avoir été comblées des bienfaits du nouveau roi, se sont, en quelque sorte, soulevées contre lui; et voici à quelle occasion : Vers le commencement de mars, quelques compagnies de ces mêmes troupes s'avisèrent d'entrer dans le palais du vieux monarque titulaire, appelé vua (1), pour rançonner ce pauvre prince. Le régent perpétuel du royaume,

(1) Voyez ci-dessus, pag. 1.

nommé chua, qui est le vrai roi, puisque, sans avoir les marques extérieures de la royauté, il en a toute la puissance et l'autorité, informé de cette violence, se mit aussitôt en devoir de la réprimer et de la punir. La plupart des brigands ayant pris la fuite, sept d'entre eux furent arrêtés, jugés et décapités presque sur-le-champ. Un châtiment si bien mérité, loin de rétablir le calme et la tranquillité, augmenta, au contraire, le désordre et la consternation dans la ville royale, et répandit ensuite l'alarme, le trouble et la confusion dans tout le royaume. Ces mutins, irrités de la juste sévérité exercée sur leurs camarades, et cherchant à se prévaloir de l'ascendant qu'ils avoient acquis sur l'esprit du jeune prince, entrent dans son palais, et demandent avec audace qu'on leur livre les quatre mandarins qui ont jugé et condamné leurs camarades à mort, pour les mettre en pièces; le roi, voulant les appaiser, leur offrit mille barres d'argent (environ quatorze mille piastres) par forme de gratification, et de plus, sept cents barres par forme d'indemnité ou d'amende pour la mort des sept soldats décapités. Mais ils refusèrent honnêtement ces deux sommes, en disant qu'ils étoient déjà comblés des faveurs de sa majesté; qu'ils ne venoient point pour la mettre à contribution; que la seule chose qu'ils demandoient, c'étoient les têtes des

quatre juges en question. A la fin, voyant que le roi gardoit le silence, ils sortent brusquement de sa présence; et, s'excitant à la vengeance par un battement de mains, ils courent, comme des furieux, piller, saccager et renverser les maisons des principaux mandarins et de leurs officiers; en sorte que, dans un jour, on en compta une vingtaine de la première espèce, et une trentaine de la seconde, qui furent entièrement démolies. Ils tuèrent aussi un des quatre mandarins qu'ils cherchoient. Tous les autres, dont plusieurs abdiquèrent leurs offices et leurs emplois, ne durent leur salut qu'à la précaution qu'ils prirent de s'enfuir et de se cacher promptement; de manière que le roi demeura seul, comme abandonné dans son palais, avec son aïeule et sa mère, et livré aux plus mortelles inquiétudes.

Le bruit couroit déjà que les révoltés délibéroient entre eux et songeoient à le déposer, et peut-être même à lui ôter la vie, comme ils étoient soupçonnés d'avoir fait en dernier lieu au roi enfant, son frère cadet; cependant le jeune prince ne s'oublia pas dans cette circonstance critique. Il trouva le moyen de faire parvenir aux gouverneurs des quatre provinces orientale, occidentale, méridionale et septentrionale, des ordres secrets de lever promptement une armée de volontaires, pour les opposer aux troupes rebel-

les, et leur confier la garde de sa personne, de sa cour et de sa capitale. Dès que les coupables eurent vent de ce qui se passoit, et eurent pénétré l'intention du prince, ils s'empressèrent de conjurer la tempête en protestant de leur fidélité, et paroissant rentrer dans le devoir. Quoique le prince ne pût guère compter sur la sincérité de leur parole et de leur soumission, il fut cependant forcé de dissimuler et de renoncer à son projet, de peur que, s'ils étoient poussés à bout, ils ne se portassent encore à de plus grandes extrémités. Ainsi le moyen imaginé pour établir la paix et la tranquillité publique, non-seulement n'a pas produit jusqu'ici l'effet qu'on en attendoit, mais a été, au contraire, très-funeste à l'Etat. Car ces volontaires, se voyant sans solde et sans objet, se sont mis à piller et à marauder de tous côtés; en sorte que le nombre des brigands et des voleurs, qui étoit déjà considérable dans ce royaume, s'est, pour ainsi dire, multiplié à l'infini, et qu'il a fallu faire marcher contre eux des troupes réglées et des flotilles, qui les ont combattus par mer et par terre avec des succès variés. J'ai été, le lundi de la semaine-sainte, 5 avril, presque témoin oculaire de ces expéditions militaires. Comme ces malheureux s'étoient répandus en grand nombre dans tous les environs de Ké-trinh, où je suis depuis quelques mois, et y commettoient mille dé-

sordres, le gouverneur de la province, homme entreprenant, avide et peu favorable à la religion, envoya un parti de trois cents hommes avec armes, bagages, chevaux et quelques officiers, pour les dissiper, et enlever un petit mandarin, qui avoit été porte-éventail du feu roi persécuteur, et dont ce prince s'étoit servi pour mettre tous les villages circonvoisins à contribution. Le lieu de la scène étoit si proche, que, non-seulement nous entendions les coups de fusil, mais encore les voix et les cris des assiégeans et des assiégés. Je vous laisse à penser si un pareil spectacle étoit bien amusant pour deux Européens (M. Sérard étoit dès-lors auprès de moi, avec ses dix-huit étudians en théologie morale), et pour toute notre maison, remplie de monde. D'ailleurs, j'avois une raison particulière de craindre, fondée sur ce que plusieurs passagers chinois et païens, venus avec nous, avoient débité partout que quelques maîtres de la religion européenne étoient nouvellement débarqués au Tong-king avec beaucoup d'effets et de richesses. Néanmoins la divine Providence nous a protégés d'une manière sensible, et nous en avons été quittes pour quelques alarmes assez vives; et j'ai fait tous les offices de la semaine-sainte, tonsuré ou minoré le samedi-saint neuf sujets, et célébré la Pâque avec toute la solennité requise. Il n'y a manqué que le concours des fidèles,

qui a été moindre qu'à l'ordinaire, parce que je leur avois fait défendre, par les prêtres des différens districts, de venir ici à la fête.

Nous travaillons actuellement de toutes nos forces à relever, en différens endroits, le courage, et à ranimer la piété et la ferveur parmi ces pauvres néophytes, dont la foi et la confiance avoient été fort ébranlées par la dernière persécution.

Le nombre des confessions a été l'année dernière, dans ce vicariat, de 115,709; celui des communions, de 94,709; des adultes baptisés, de 749.

P. S. [6 juin 1784.] Avant-hier, vendredi des Quatre-Temps, dans l'octave de la Pentecôte, je donnai le sous-diaconat à trois minorés; et hier, 1°. la tonsure à sept catéchistes; 2°. la tonsure et les moindres à quatre autres catéchistes étudians la théologie morale; 3°. le sous-diaconat à trois minorés; 4°. le diaconat aux trois sous-diacres ordonnés le jour précédent.

Je m'occupe aussi très-sérieusement à multiplier les catéchistes, et à les mettre en état de perpétuer et augmenter, dans la suite, notre clergé tong-kinois. J'ai déjà donné des patentes à plusieurs, et j'en donne tous les jours à ceux qui ont récité le livre des prédications devant moi, ou devant les missionnaires européens désignés pour cela, et à

ceux que j'apprends l'avoir récité comme il faut avant mon arrivée.

Je suis avec un inviolable et tendre attachement, en union à vos saints sacrifices, prières et bonnes œuvres,

Monsieur et cher Confrère,

Votre très-humble et affectionné serviteur,

Signé, † J., Evêque de Ceram, etc.

Lettre de M. La Mothe, missionnaire apostolique au Tong-king, écrite le 18 juin 1784, à un directeur du séminaire des Missions-Etrangères.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER CONFRÈRE,

LAUDETUR JESUS-CHRISTUS (1). Comme Mgr. l'évêque de Ceram m'a communiqué la lettre qu'il vous a écrite, et que l'enflure de mes jambes ne me permet pas de m'appliquer long-temps, vous ne me ferez pas un crime de vous écrire moins au long que je n'avois d'abord projeté. J'éviterai aussi par là des répétitions qui ne pourroient que vous être fastidieuses.

---

(1) Que notre Seigneur Jésus-Christ soit loué.

Le 27 décembre de l'année dernière 1783, M. Descourvières, notre procureur de Macao, nous fit embarquer, Mgr. de Ceram, M. Doussain et moi, dans la barque d'un vieux Chinois, accoutumé à introduire les missionnaires au Tong-king. Notre cher procureur auroit bien voulu faire le voyage tout entier avec nous, et je connois peu d'hommes plus propres à faire un bon missionnaire; mais il fallut retourner au gîte, rejoindre M. Willemin, que nous y avions laissé. Ce cher confrère n'attendoit que le moment de se rendre à Siam, auprès de MM. Coudé et Garnault, mission et missionnaires qui lui agréent beaucoup.

Pour nous, nous cinglâmes vers l'île de Hai-nan, où nous arrivâmes en peu de jours sans aucun accident, et nous nous tînmes à une certaine distance, de peur d'inconvéniens. Cependant nos Chinois, qui craignoient beaucoup les pirates de cette contrée, ayant cru en apercevoir quelques-uns, se mirent en défense, et nous donnèrent le plaisir nouveau de voir les belles dispositions de ces messieurs quand ils se préparent à un combat naval. En moins d'un quart-d'heure, nous vîmes aux sabords sept ou huit monceaux de cailloux en guise de canons, et sur le gaillard d'arrière douze braves armés de couteaux de cuisine (au moins en France on s'en serviroit à cet usage); sur le gaillard d'avant six

piques

piques ou lances de quinze pieds de longueur, portées par autant de fiers-à-bras; tout cela flanqué ou soutenu par un canon de fusil monté à vis, et qui, après un demi-quart-d'heure, fit feu, et donna enfin le signal du combat. Mais l'ennemi n'eut garde de se mesurer avec des gens si bien préparés; il prit la fuite et nous laissa le champ de bataille. Les Chinois attribuèrent tout le succès à leur idole, et lui firent de grands remercîmens à la mode du pays, c'est-à-dire qu'ils recueillirent tout ce qu'ils avoient de meilleur dans le navire pour se régaler. J'admirai d'abord leur bon cœur pour leurs camarades morts en pareille circonstance, ou submergés dans ces parages par les tempêtes. Ils voulurent partager leur festin avec eux pour les consoler un peu de leur vieille infortune; mais ils ne furent pas de bonne foi, ils se contentèrent de jeter à la mer, pour toute offrande, un plat de légumes fort mesquin, avec quelque peu de riz et d'eau-de-vie, et mangèrent eux-mêmes dévotement le cochon qu'ils avoient offert à leur idole.

Passez-moi, s'il vous plaît, mon cher Monsieur, cette plaisanterie sur un sacrifice en effet très-plaisant, mais qui, dans le fond, m'a fait horreur : plût à Dieu que les Chinois mangeassent tout en pareille circonstance, et n'offrissent rien! mais ces pauvres gens sont si superstitieux, qu'ils ne sauroient

faire un pas, ni manger une bouchée sans offenser le Créateur.

Nous étions logés dans une chambre de six pieds en carré sur deux et demi d'élévation, ayant, Monseigneur aux pieds et moi à la tête, une idole qui nous empoisonnoit, par la fumée du sacrifice qu'on lui jetoit sans cesse au visage, sans qu'il nous fût permis ni de paroître mécontens, ni de sortir que très-rarement d'une si puante et si horrible compagnie, dans la crainte d'être aperçus par d'autres barques chinoises que nous rencontrions à chaque instant; c'étoit la déesse de la mer, à qui les marins chinois ont grande dévotion.

Nous arrivâmes enfin au Tong-king, et nous prîmes possession de notre nouvelle patrie, Mgr de Ceram et moi; car M. Doussain ne devoit point s'y arrêter. Le jour de notre débarquement fut heureux et remarquable pour des missionnaires: ce fut précisément le jour de la fête des Rois. Daigne le Seigneur, que nous venons prêcher et faire adorer dans ce pays, nous animer d'un grand zèle pour sa gloire, et nous accorder ses lumières pour faire briller le flambeau de la foi! Je vous conjure, mon cher Confrère, de ne cesser jamais de demander cette grâce pour moi en particulier. Dans le moment de notre arrivée au Tong-king, nous avions, sans nous en douter, un grand besoin de l'étoile protectrice pour nous empêcher de tomber dans

un piége qui nous attendoit. Aussi ne nous manqua-t-elle pas. Comme nous étions partis de Macao plus tôt que de coutume, nous arrivâmes au Tong-king avant le temps où l'on nous attendoit; nos pêcheurs chrétiens, qui ordinairement viennent nous recevoir en mer à trois ou quatre lieues, n'ayant pas encore été prévenus, ne pouvoient nous reconnoître, et n'osoient approcher du vaisseau chinois. Cependant nous étions à la vue du port; un mandarin païen, qui avoit été prévenu, ou qui peut-être se doutoit que cette barque chinoise portoit de la contrebande, faisoit le guet sur le rivage, et n'auroit pas manqué de nous saisir au passage. Le danger étoit d'autant plus grand que nous l'ignorions; nous ne l'eussions pas évité certainement, si celui qui veille à la sûreté de ses serviteurs ne nous eût tirés de ce péril, par un moyen qui n'est pas toujours du goût des marins. Dans un endroit très-connu des Chinois, en plein jour et sans malice de leur part, notre vaisseau alla échouer sur le sable; nos matelots firent les plus grands efforts pour nous relever : efforts inutiles; il fallut attendre la marée, qui ne nous vint qu'au milieu de la nuit. Nous étions, dans cet intervalle, un peu inquiets de savoir si on ne nous feroit pas quelque fâcheuse visite, comme il est de règle; mais heureusement des pêcheurs chrétiens, qui n'étoient qu'à une demi-lieue de nous, furent

les premiers qui vinrent nous reconnoître. Comme leurs camarades s'étoient aussi rapprochés à la faveur des ténèbres, ce qu'ils n'avoient osé faire en plein jour; du premier coup de sifflet, nous nous trouvâmes environnés de plus de vingt barques qui nous enlevèrent, nous et nos effets, en moins de temps qu'il ne m'en faut pour vous raconter cette petite aventure. Vous ne manquerez pas d'admirer, en cette occasion, une protection particulière de la divine Providence sur l'évêque du Tong-king, et par suite sur le pauvre père Hau (c'est ainsi qu'on m'appelle). Quand j'ai su la situation critique où nous nous étions trouvés, et comment nous avions échappé, j'ai reconnu la fidélité de notre divin Maître, qui nous ordonne de nous reposer dans les bras de la Providence.

Aussi tôt que nous eûmes pris terre, j'eus le bonheur de célébrer le saint sacrifice. Ma chapelle ressembloit assez à l'étable où les mages adorèrent le Sauveur à pareil jour. On y voyoit le maître et la maîtresse du logis, pieux et pauvres comme Marie et Joseph, avec peu de personnes autres que les trois pélerins qui venoient bien d'aussi loin que les trois rois. Le mandarin, pendant ce temps, faisoit la visite du vaisseau, et peut-être des questions insidieuses, comme un autre Hérode, etc. Il seroit difficile de trouver une circonstance plus ressemblante au

mystère que nous célébrions. J'espère que cette petite réflexion ne scandalisera personne, et qu'on ne trouvera pas que je l'aie poussée trop loin.

La nuit suivante, nous nous mîmes en route pour nous rendre à la maison commune, qui n'est distante du port que de trois ou quatre lieues. Monseigneur étoit porté dans une espèce de palanquin; M. Doussain et moi marchions pieds nus et la tête couverte d'un grand chapeau de neuf à dix pieds de tour; environ trente personnes de la maison de Dieu étoient venues pour nous escorter. En cet équipage, après avoir bien fait aboyer les chiens de deux ou trois villages païens par lesquels il nous fallut passer, et où l'on ne nous dit pas le mot, nous arrivâmes enfin à l'église de Ké-Vinh. Là nous fûmes reçus par le cher M. Blandin : demandez-lui avec quelle joie de part et d'autre. Nous chantâmes en action de grâces un *Te Deum*, qui m'attendrit aux larmes, moi qui suis ordinairement froid et dur comme le marbre. C'est à présent que *ostium mihi apertum est magnum* (1), comme disoit saint Paul à ses chers Corinthiens, *et adversarii multi*. Je suis la foiblesse même, et j'ai besoin de grâces très-fortes pour n'être

---

(1) Une grande porte pour prêcher l'Evangile m'est ouverte, et beaucoup d'ennemis vont se lever contre moi. (I. Ep. aux Corinth. ch. XVI, ℣. 9.)

pas très-mauvais; vos prières m'aideront, j'espère, à les obtenir.

M. le provicaire du Tong-king étant venu se joindre à son chef, nous nous trouvâmes cinq Européens réunis dans la même maison; ce qu'on n'avoit pas vu depuis long-temps. En notre qualité de nouveaux-venus, M. Doussain et moi nous admirâmes les manières et la générosité de nos Tong-kinois, qui, pendant un mois entier, ne se lassèrent pas de nous faire des visites, et de nous apporter des cochons tout cuits et tout entiers, avec le fin riz dans des assiettes et des bâtonnets pour les manger. Mais, dans la suite, le concours devint si nombreux, que, ne pouvant plus garder l'*incognito*, et craignant d'ailleurs les bruits qu'avoient répandus quelques Chinois qui avoient fait route avec nous, nous prîmes le parti de nous séparer, *bini et bini* (1), excepté notre cher M. Doussain, qui s'en alla tout seul sur les bords de la Cochinchine, épier le moment d'y faire, avec succès, une incursion apostolique.

Ce seroit ici le moment de vous parler des affaires de la religion au Tong-king; mais je m'en garderai bien, parce que vous me taxeriez de porter un jugement peut-être peu réfléchi. Je ne vous parlerai pas non plus des affaires et des troubles du royaume du Tong-

(1) Deux à deux.

king. Voici seulement un petit trait qui m'est personnel.

Un jour, en fuyant les brigands, je tombai avec mon escorte, composée de douze ou quinze personnes, entre les mains d'une nombreuse garde toute païenne. Il fallut faire halte; et, comme je les prenois pour des chrétiens qui me paroissoient tout joyeux de me rencontrer, je leur donnai le temps de m'examiner de la tête aux pieds, jusqu'à ce qu'enfin ces gardes ayant fait quelques questions à mes conducteurs, et ceux-ci ayant répondu en tremblant je ne sais quel mot que je ne compris pas, je connus alors la méprise et le danger. Heureusement je me possédai; et, sans changer ni de visage, ni de posture, je fis signe à mes gens de passer outre : on tardoit tant soit peu, je passai le premier d'un ton bien décidé; je ne manquai pas d'être suivi des miens, et les gardes se contentèrent de nous suivre des yeux, sans nous rien dire davantage. Il est fort heureux que j'aie échappé dans cette circonstance, où ces gens n'avoient sûrement pas intention de laisser passer un Européen qui mettoit déjà le pied dans leur village; et, d'un autre côté, il est difficile de croire qu'ils s'y soient mépris, car ils me virent de près, et je n'avois pas mon grand chapeau dans ce moment. Je remerciai Notre-Seigneur de ce qu'il n'avoit pas permis que cette chrétienté, où je me réfugiois, fût persécutée à cause de

moi; ce qui n'auroit pas manqué d'arriver, m'a-t-on dit, si j'avois été arrêté.

Encore deux petits traits, à l'occasion d'une mortalité de bestiaux, qui est générale cette année. Les païens s'adressent à leurs sorciers (Thay Phu-Thuy), pour les prier de guérir leurs bufles et leurs bœufs; et ceux-ci, après avoir volé l'argent de ces pauvres gens, et appliqué des remèdes qui ne produisent aucun effet, répondent, pour se justifier, que c'est leur roi mort ces années dernières, qui prend tout celà pour fournir sa maison la-bas, et vivre d'une manière digne d'un prince tongkinois.

Un autre de ces maîtres sorciers appliqua un emplâtre à un bufle malade, et ordonna qu'on le conduisît au-delà d'un fleuve voisin. Mais ne voyez-vous pas, dit le paysan, que mon bufle, foible comme il est, mourra en passant l'eau? « Quoi! répliqua le Phu-Thuy; eh! mon em- » plâtre donc? c'est un préservatif contre la » mort ». Le bufle passa donc le fleuve, et mourut après l'avoir passé. Le paysan étant venu le dire au sorcier, celui-ci lui demanda des nouvelles de l'emplâtre préservatif. Le fourbe savoit bien qu'il étoit dans l'eau. C'est par des erreurs aussi grossières que le diable et ses suppôts trompent le peuple crédule et superstitieux.

Je me recommande à vos prières, bonnes œuvres et saints sacrifices, et vous prie de

me croire pour la vie, avec respect et attachement,

Monsieur et très-cher Confrère,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, La Mothe, *miss. au Tong-king.*

Lettre de M. le Breton, missionnaire apostolique au Tong-king, écrite le 5 juin 1784.

Monsieur, très-cher et respectable Ami,

Je suis, depuis près de deux ans, en Xunghê, province la plus éloignée, et qui touche à la Cochinchine, et j'ai la douleur d'être témoin de la disette de prêtres dans cette partie, qui est la haute Cochinchine, soumise au Tong-king. M. Labartette, qui y travaille depuis dix ans, m'écrivoit, il n'y a pas long-temps, qu'il étoit accablé tout le long du jour du grand nombre de chrétiens qui demandoient à se confesser; qu'il y en avoit encore environ mille qui ne s'étoient pas confessés depuis trois ou quatre ans, et que ce ne seroit qu'après avoir entendu

leurs confessions qu'il pourroit écrire quelques lettres en Europe. Il y a environ trente-cinq ans que tous les missionnaires furent chassés de Cochinchine, à l'exception d'un seul père Jésuite, qui eut permission de rester à la ville royale, en qualité de médecin. Les chrétiens recevoient chaque année de lui le calendrier, et quelques-uns, sous prétexte d'aller demander des médecines, pouvoient se confesser; mais il ne survécut que dix ans à la proscription, et ils ont resté environ vingt-cinq ans sans missionnaires. Pendant tout ce temps-là, ils se sont gouvernés eux-mêmes, et ont conservé la religion au milieu des païens, et malgré la persécution. Après vingt-cinq ans, la haute Cochinchine a été conquise par les Tong-kinois: les missionnaires y sont rentrés. J'ai été extrêmement édifié au récit de la bonne conduite des chrétiens pendant la persécution, et de la manière dont la divine Providence les avoit conservés.

J'ai été, cette année, en Bô-chinh : c'est un petit pays tout environné de grandes montagnes, excepté du côté de la mer. Il est divisé par une grande rivière, qui sépare le Tong-king de la Cochinchine. Avant que le Tong-king se fût emparé de la haute Cochinchine, ce pays étoit si bien gardé, qu'il n'étoit pas possible aux missionnaires d'y pénétrer; on y a cependant formé de nom-

breuses chrétientés, par le moyen des prêtres et des catéchistes du pays. Les missionnaires européens y avoient pénétré dans les premiers temps ; mais, depuis environ cent cinquante ans, cela n'étoit plus possible. Dans un espace de terrain, d'environ six lieues de long sur deux de large, on peut trouver environ quinze mille chrétiens. Tous les pêcheurs le sont ; il y en a au moins six cents familles. En remontant la rivière, on trouve beaucoup de villages chrétiens, ou en totalité ou en partie. Il y a environ mille huit cents chrétiens dans la partie du Bô-chinh qui relève de la Cochinchine ; un prêtre tongkinois va les administrer de temps en temps ; les missionnaires de Cochinchine ne pouvant y venir que rarement, ils m'ont prié plusieurs fois d'aller les visiter. Voyant qu'il y a beaucoup de bien à faire, j'aurois désiré y rester pendant quelques années ; et, de leur côté, les chrétiens désiroient bien me retenir : il y auroit de quoi occuper un missionnaire, soit pour administrer les anciens chrétiens, soit pour en former de nouveaux. Je désire ardemment que le bon Dieu me donne les moyens d'y retourner.

J'y ai célébré la fête de Pâque 1784. Les chrétiens y sont venus en grand nombre. Nous avons pu garder le saint Sacrement le jeudi-saint jusqu'au vendredi matin. Je crois avoir été le seul qui l'ait fait cette année dans

tout ce royaume : car la ville royale, et plusieurs provinces, étoient agitées de grands troubles, qui ne se sont point fait sentir à l'extrémité du royaume, où j'étois. On avoit préparé, dans le coin du jardin, un petit reposoir assez décemment orné; chaque chrétienté avoit son heure d'adoration assignée; ils y alloient processionnellement, et revenoient de même. Pendant tout le jour et la nuit, on a chanté des hymnes en l'honneur du saint Sacrement, et récité bien des chapelets. Je vous assure que j'ai ressenti beaucoup de joie de voir rendre, au milieu d'un pays infidèle, plus d'honneur au saint Sacrement, qu'on ne fait en bien des églises de France, où il y a souvent si peu de personnes à l'adoration, pendant que notre petite chapelle étoit, nuit et jour, pleine de monde. La méditation, les prières, les hymnes qu'on chantoit, tout étoit réglé par les anciens missionnaires.

Par un trait de la divine Providence, le gouverneur envoya un petit mandarin chrétien en cet endroit, pour arrêter les persécuteurs de nos chrétiens, qui étoient accusés de vol; ils furent obligés de fuir, et nous pûmes célébrer, en paix et sans crainte, la fête de Pâque. Le village est très-considérable; il y a environ cent cinquante familles chrétiennes, et soixante païennes. On peut espérer que tout le village sera un jour chré-

tien. J'y ai baptisé, après Pâque, cinq ou six adultes : quelques autres demandent à l'être ; et, si j'avois eu le temps de les instruire, je pense que le nombre auroit été plus grand.

Un jour un vieillard païen vint dans la maison où j'étois, demander des médecines pour sa fille ; un chrétien vint aussi, et demanda à me parler. Je sortis ; et, croyant que ce vieillard étoit chrétien, je lui demandai d'où il étoit, si sa fille, qui étoit malade, s'étoit confessée depuis peu : il ne savoit que me répondre. Ayant enfin su qu'il étoit païen, je l'exhortai à se faire chrétien ; j'envoyai le lendemain un catéchiste le visiter dans les forêts où il habite. Il a embrassé la foi avec empressement, et témoigne beaucoup de joie d'être chrétien. J'espère qu'il ne sera pas le dernier de sa famille.

Vers le même temps, une femme chrétienne dès l'enfance a eu un sort bien différent. Ayant épousé un païen, elle eut la lâcheté d'abandonner la religion : ses parens, fidèles à leur foi, l'exhortoient fréquemment à se convertir : elle le promettoit toujours ; mais elle renvoyoit à un autre temps sa conversion, comme si l'avenir eût été en son pouvoir. Elle a éprouvé, pour son malheur, la témérité de ses délais. Une nuit, comme elle sortoit de sa maison, un tigre se jette sur elle, l'emporte et la dévore. Les tigres

ont fait des ravages terribles dans cette contrée : mais je n'ai pas entendu dire, qu'excepté cette femme, aucun chrétien en ait été dévoré.

Je suis, avec bien du respect et de l'attachement,

Monsieur et cher Ami,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

Signé, Le Breton.

Extrait de la relation de M. Blandin, écrite en 1784.

Depuis le mois d'août 1783, jusqu'au mois de mars 1784, tout a été assez tranquille, soit pour le civil, soit pour la religion. Les missionnaires européens ont profité de ce calme pour visiter les différentes chrétientés, et surtout pour donner des retraites spirituelles. Quoique des précautions nécessaires n'aient pas toujours permis d'y laisser venir les chrétiens en aussi grand nombre qu'on l'auroit désiré, néanmoins les fruits qu'elles ont produits ont été très-considérables et bien consolans pour ceux qui les donnoient. Entre autres un missionnaire en a donné une

qui a produit des biens inconcevables. Les chrétiens y sont venus en très-grand nombre, les uns d'une demi-journée de chemin, les autres d'une journée, d'autres enfin d'une journée et demie; de sorte que cinq prêtres tong-kinois, que le missionnaire y avoit appelés, ont à peine suffi durant cinq à six jours pour entendre les confessions des personnes les plus éloignées, quoiqu'ils fussent au confessionnal toutes les heures du jour où il n'y avoit point d'exercice commun, et presque toute la nuit. C'étoit un spectacle bien édifiant, que de voir chaque fidèle fondant en larmes demander à faire une confession générale, qu'on avoit souvent bien de la peine à terminer, à cause des sanglots que lui faisoit pousser la vive douleur dont il étoit pénétré. On ne sauroit comprendre les grands biens que ces exercices ont produits dans cette mission depuis quatre à cinq ans. On peut dire, avec raison, que c'est un des principaux moyens que Dieu a inspirés aux missionnaires pour réparer les terribles ravages qu'avoit causés la cruelle persécution dont cette mission venoit d'être affligée depuis dix ans.

M. Le Breton a été exposé, depuis peu, à un grand danger d'être pris; mais la Providence l'en a heureusement délivré. Vers la fin de juin 1784, ce cher confrère venant par eau de la province de Nghé-an, limi-

trophe de la haute Cochinchine, pour voir Mgr. l'évêque de Ceram, qui l'avoit demandé, fut obligé de passer devant un corps-de-garde. Un peu avant d'y arriver, il quitta sa barque et en prit une de l'endroit même. Le maître de cette barque étoit très-connu des satellites; il croyoit qu'il se tireroit plus aisément d'un pas si critique; mais point du tout : quelqu'un ayant aperçu de loin la première barque du missionnaire, où il y avoit plus de monde que de coutume, et craignant que ce ne fût des voleurs, alla sur-le-champ avertir le corps-de-garde. Aussitôt il y eut ordre de veiller exactement. La nuit, comme M. Le Breton passoit, la sentinelle commanda d'arrêter, pour qu'on fît la visite; le maître de la barque avoit beau s'excuser et protester qu'il étoit fort pressé, le soldat continuoit à vouloir qu'il arrêtât. Voyant qu'il n'en faisoit rien, il prit un bateau et le poursuivit. Cependant nos pêcheurs ramoient de toutes leurs forces pour gagner l'autre bord de la rivière. Y étant arrivé, M. Le Breton sauta à terre, et alla se réfugier dans un petit bosquet à cinquante pas de là, tandis que ses gens enlevoient au plus vîte ses effets, et les cachoient de côté et d'autre. Les soldats ne joignirent la barque que lorsque tout fut fini, et ne trouvèrent par conséquent rien qui fût de contrebande. Quoiqu'ils dussent soupçonner qu'il y avoit du mystère, néan-

moins ils ne passèrent pas outre, craignant peut-être les tigres, qui font ordinairement leur retraite dans l'endroit où M. Le Breton s'étoit retiré ; ils se contentèrent de menacer le maître de la barque, de lui donner des coups de maillet sur les genoux ; mais celui-ci les appaisa à force de prières. Les soldats s'étant retirés, on alla chercher M. Le Breton, et on le conduisit à une résidence des missionnaires qui n'étoit pas éloignée.

Voici un autre trait qui montre la grande confiance qu'ont les chrétiens en Dieu, et la protection que la Providence daigne accorder pour la conservation des missionnaires. Dans le temps des troubles dont parle la lettre de Mgr. de Ceram, un missionnaire françois étoit, avec le collége, dans un village fort exposé aux incursions des brigands, et la présence d'un Européen devoit naturellement augmenter le danger, en servant de prétexte à leurs vexations. Comme le missionnaire vouloit se retirer dans un village plus sûr, les chrétiens s'assemblèrent, et vinrent le prier de ne point les quitter, disant : « Tant que le missionnaire sera avec » nous, Dieu nous gardera; mais, s'il nous » abandonne, nous avons tout à craindre des » voleurs ». Le missionnaire voyant la grande confiance qu'ils avoient en Dieu, se détermina à rester avec eux, et il ne leur arriva aucun accident, quoique les voleurs eussent

déjà assigné un jour pour venir piller ce village.

Les vertus chrétiennes présentent quelquefois, dans les contrées éloignées, le spectacle le plus frappant. Nous sommes témoins, depuis vingt ans, de celui d'un second Job, qui, attaché à son grabat, souffre avec une patience héroïque les plaies dont il est couvert. Elles n'étoient d'abord qu'à son dos, mais très-douloureuses; loin de demander sa guérison et d'employer les remèdes propres à la procurer, il n'a jamais voulu rien faire, même pour se procurer quelque soulagement, disant qu'il avoit des péchés à expier. Il a borné ses désirs à demander, comme une grâce à Dieu, de pouvoir apercevoir ses plaies, et il a obtenu cette grâce par de nouvelles plaies qui se sont formées dans des parties de son corps, susceptibles d'être vues de ses yeux. Il est content sur ses nouvelles épreuves : comme c'est un homme riche et très-généreux envers les pauvres, on attribue à ses bonnes œuvres les sentimens héroïques dont il est animé.

Extrait du journal rédigé par Mgr. l'évêque de Ceram, vicaire apostolique du Tong-king occidental, depuis le mois de juin 1784 jusqu'au mois de mai 1785.

Le premier événement qui mérite de trouver place dans ce journal, est la prise d'un catéchiste, gardien d'une de nos maisons, dans la province de Xu-nghê, arrivée au mois de juin 1784. Les païens du voisinage, ennemis des chrétiens, crurent qu'il leur seroit facile de les mettre à contribution, en les accusant auprès du second mandarin ou juge de la province. Cet homme, non moins avide qu'eux, saisit avec ardeur une si belle occasion de satisfaire sa cupidité; il rédigea lui-même leur accusation, et, après l'avoir reçue, il envoya aussitôt une escorte de soldats qui se saisirent de trois chrétiens et du catéchiste, les chargèrent de fers, et les conduisirent en prison. Le catéchiste fut enfermé dans un cachot séparé, et gardé beaucoup plus étroitement. Ce mandarin n'exigeoit pas moins de deux mille ligatures de deniers, c'est-à-dire, environ 9000 livres de notre monnoie, pour les relâcher. L'on

s'adressa d'abord au gouverneur de la province, beau-frère du roi. Car on savoit qu'il n'aimoit pas ce juge, et qu'il étoit très-porté pour les chrétiens; mais la crainte de se compromettre l'empêcha de se montrer ouvertement. Il vouloit que l'on présentât requête au conseil du roi; il en avoit même fait dresser un modèle par son homme d'affaires et son confident, et cela dans la persuasion que l'affaire lui seroit renvoyée: mais, après y avoir bien réfléchi, ce parti parut trop dangereux pour oser le tenter. Sur ces entrefaites, les soldats chrétiens de la province, faisant partie de la garde du roi et de la capitale, informés de ce qui se passoit, détachèrent plusieurs d'entre eux pour se rendre en Xu-nghé. Un autre militaire infidèle, proche parent du mandarin persécuteur, et qui avoit beaucoup d'ascendant sur son esprit, lui écrivit en même temps une lettre très-forte, pour ne pas dire menaçante. Les soldats chrétiens n'eurent pas plutôt décliné leurs noms, et déclaré qu'ils venoient de la ville royale, que toute la fierté et le ton d'assurance de ce mandarin disparurent. Il les reçut avec beaucoup d'honnêteté, et leur répondit que, dès qu'ils prenoient intérêt à ces prisonniers, il leur en faisoit le sacrifice. Ils se transportèrent aussitôt à la prison, brisèrent leurs liens, et emportèrent trois anneaux de la chaîne du catéchiste, qu'ils re-

nirent à M. Le Breton, mon provicaire en cette partie. Voilà comme ce mandarin, à qui l'on avoit d'abord offert jusqu'à trois cents ligatures, ou plus de 1200 liv., sans qu'il daignât seulement répondre, s'est vu forcé de relâcher sa proie, sans en pouvoir tirer même une obole. Un de leurs libérateurs vint m'apporter cette heureuse nouvelle à la Toussaints; je la célébrai avec toute la solennité possible, et avec un très-grand concours de chrétiens, et même d'infidèles, du nombre desquels une femme et son enfant reçurent alors le baptême.

Vers le mois de septembre de l'année dernière 1784, la religion chrétienne a été délivrée d'une grande ennemie, en la personne de l'aïeule du prince régnant. Cette femme, très-attachée au culte des idoles, protectrice particulière des bonzes, et entièrement dévouée à leur chef, fut une des principales causes de la mort des deux martyrs Dominicains, décapités le 7 novembre 1773; car, ayant fait au père Hyacinthe Castaneda, Espagnol, la question suivante: « Si, » comme vous l'enseignez, les fidèles ob- » servateurs de la religion chrétienne mon- » tent au ciel après leur mort, que devien- » nent ceux qui refusent de l'embrasser »? et l'homme apostolique lui ayant répondu sans détour qu'ils ne pouvoient éviter de tomber en enfer, elle entra dans une colère

d'autant plus grande, que cette réponse choquoit directement l'opinion reçue parmi les grands de ce pays : « Que les peines et les » châtimens de l'autre vie ne sont le par- » tage que des personnes viles et abjectes, » et que les rois, les princes et les personnes » riches et puissantes, retrouvent, après leur » mort, les mêmes avantages dont ils jouis- » soient pendant leur vie sur la terre ». Aussitôt elle fit retirer le missionnaire de sa présence, et ne se donna plus de repos que l'arrêt de mort ne fût porté contre lui et contre le père Vincent Liem, Dominicain tong-kinois, son compagnon de martyre (1).

Au commencement de novembre, le corps de cette princesse fut transporté avec beaucoup de pompe et un nombreux cortége, en sa patrie, où on lui a fait des obsèques magnifiques, suivant le rit gentil; mais peu s'en est fallu que ces funérailles n'aient été accompagnées d'un attentat horrible. Environ le tiers des soldats infidèles, préposés à la garde du palais et de la capitale, avoit formé le détestable projet de profiter de cette occasion pour assassiner le roi. La conjuration a été heureusement découverte assez à temps par celui-là même qui sembloit avoir le plus grand intérêt à la tenir secrète et à la faire réussir, je veux dire, par le prince du sang

---

(1) Voyez ci-dessus, page 256.

royal, le plus voisin de la couronne, que les conjurés vouloient placer sur le trône. Ce prince, sage et réfléchi, a mieux aimé sacrifier ses espérances à son propre repos et à la tranquillité publique, que d'être redevable de son élévation à une faction turbulente, dont il n'eût été, dans la réalité, que l'esclave et le jouet de ses caprices. Une démarche si généreuse, en lui acquérant l'estime de tous les gens sensés, l'a mis absolument hors de soupçon. Le jeune roi, également effrayé du danger qu'il avoit couru, et du nombre des coupables dont on lui a remis la liste, s'est contenté d'exiler trois ou quatre des principaux chefs du complot. Foible punition, qui n'a fait qu'augmenter l'audace et l'insolence de ces militaires séditieux répartis soit dans la capitale, soit dans les environs; de manière que, le 14 février dernier, et au milieu des réjouissances de la nouvelle année tong-kinoise, un parti de ces mutins, dans une querelle survenue entre deux autres partis, ayant été appelé au secours du plus foible, pilla et renversa de fond en comble plus de cinquante maisons, bâties sur le terrain de l'autre parti, dans l'enceinte de la capitale, sans qu'une pareille violence ait été recherchée ni punie. Ils se disposoient même à en détruire bien davantage, lorsqu'ils furent arrêtés tout-à-coup par le discours d'un homme prudent, qui leur

représenta pathétiquement tout l'odieux de ces voies de fait, et les engagea à se retirer paisiblement : ce qu'ils firent, trompés par son air grave et imposant, et le prenant pour quelque grand mandarin que l'autorité publique leur envoyoit.

Dans le cours de mes visites, commencées le jour de saint Laurent de l'an passé 1784, j'ai été à portée de voir les terribles ravages qu'a faits parmi mon troupeau la longue et rude persécution qui s'éleva, en 1773, à l'occasion de la prise des deux derniers martyrs Dominicains. Quoique, depuis l'époque du nouveau règne, nous jouissions d'une espèce de paix et de tranquillité, il s'en faut cependant de beaucoup que toutes les plaies faites par la persécution soient refermées, et que notre liberté soit entière. Au reste, c'est moins contre les ennemis de la religion, que contre les amis de l'argent que nous avons à nous précautionner; car ici il règne une cupidité effrénée qui engendre et entretient sans cesse une multitude infinie de brigands, enhardis par l'assurance de l'impunité, et souvent par l'exemple de ce qui s'appelle ici mandarins, ou gens en place. Voilà le grand danger que courent presque continuellement les chrétiens, et surtout les ministres de la religion, celui de tomber sous la griffe de ces vautours insatiables; moi-même j'en ai été me-

nacé

nacé nombre de fois, depuis le commencement de cette année 1784, et je le suis encore aujourd'hui. Comme je venois de faire l'ordination, et de célébrer les fêtes de Noël et de l'Epiphanie, dans un grand village situé tout proche de la résidence du gouverneur de la province du midi, et que le concours des fidèles avoit été très-considérable, sans compter ceux qui venoient chaque jour de toutes parts pour recevoir le sacrement de confirmation, ce mandarin, homme fort avide d'argent, fut bientôt informé de mon séjour dans son voisinage. En conséquence, un chef de bandits lui demanda un ordre pour venir me prendre. Il n'en fallut pas davantage pour répandre au loin l'alarme et l'épouvante. L'on débitoit déjà que j'avois été arrêté; mais la Providence ne permit pas que le gouverneur écoutât la demande qui lui étoit faite; j'en fus quitte alors pour deux ou trois alertes assez vives.

Dans la suite, le 21 avril, nos gens et les chrétiens du village où je suis ont eu encore une autre alerte fort vive à mon sujet. Le chef d'une patrouille, qui, depuis plus de deux mois, rode continuellement dans ces trois bailliages voisins de la capitale, est entré tout-à-coup, accompagné seulement de quelques soldats de sa troupe, qui étoit tout près de là. Pendant qu'un des principaux habitans l'entretenoit dans la maison

où se tiennent les assemblées de village, mon monde disposoit tout pour une prompte évasion, mais sans trop savoir comment l'exécuter, tant à cause de la petitesse du lieu, qu'il est très-aisé de bloquer en entier, que parce qu'il est assez éloigné de toute chrétienté un peu nombreuse. Quoiqu'on s'étudiât à me dissimuler l'embarras où on étoit, il ne me fut cependant pas difficile de le deviner; mais la divine Providence pourvut encore à notre sûreté. Le conducteur de la troupe, homme plus humain et moins avide que ne le sont communément les gens de sa profession, après avoir fait connoître au chrétien qui lui tenoit compagnie, qu'il n'ignoroit pas que j'étois dans ce hameau, lui dit que, par égard pour sa personne, il se contenteroit de deux ligatures de deniers, qui ne font pas une pistole de notre argent. En effet, il n'eut pas plutôt reçu cette modique somme, qu'il lui remit un écrit muni de sa signature et de son sceau, afin que, si quelqu'un venoit, comme de sa part, pour exiger quelque chose de plus, il pût le montrer. Il se retira ensuite avec son monde.

Cependant ces beaux dehors de modération étoient peu propres à nous tranquilliser, surtout ayant appris, peu de jours après, que cette troupe avoit dessein de revenir en plus grand nombre, et que le chef qui la conduit se disoit muni d'une permission du

gouverneur pour rechercher les chrétiens, et surtout les ministres de la religion. Néanmoins, depuis que cette patrouille a éprouvé, de la part des païens, une mauvaise aventure, dans un autre village, on est beaucoup plus tranquille dans les environs, et il paroît qu'on s'inquiète assez peu de leurs menaces.

Dans le courant de mars, il est mort dans ce dernier village un chrétien considérable, qui commandoit, de son vivant, sept cents hommes de la garde prétorienne. Le gouverneur, à qui il avoit rendu les services les plus importans, lui étoit fort attaché; il vouloit le faire enterrer avec la pompe et la solennité païennes; mais la femme du défunt lui ayant représenté que son mari avoit toujours été religieux observateur de la religion chrétienne, ce mandarin lui répondit que, puisque la chose étoit ainsi, elle n'avoit qu'à appeler le prêtre pour présider à ses obsèques, et que c'étoit lui qui l'ordonnoit, par affection pour cet officier, qu'il regrettoit beaucoup. En conséquence, il lui fit présent de plusieurs cierges et de quelques ligatures de deniers, et envoya les soldats de sa garde, commandés par un officier, avec un éléphant, tant pour honorer les funérailles, que pour maintenir le bon ordre et la décence pendant la cérémonie. Les enfans de ce gouverneur, quoique païens, allèrent aussi rendre au défunt

les derniers devoirs, pour eux et pour leur père représenté par l'aîné, mais en s'abstenant de tout acte superstitieux.

Malgré tous ces beaux dehors, nous avons appris, le 2 mai, que ce même gouverneur avoit chargé la veuve du susdit officier d'avertir les chrétiens qu'ils eussent à lui fournir sans délai plusieurs milliers de ligatures de deniers, sinon qu'il ne tarderoit pas à leur faire ressentir les effets de son indignation; et, comme l'orage menaçoit d'abord la partie orientale, Mgr. l'évêque de Ruspe, qui en est le vicaire apostolique, et les Pères dominicains espagnols, en conséquence de cet avis, se sont hâtés de pourvoir à la sûreté de leurs personnes et de leurs effets. Le prélat dominicain m'a fait part de son appréhension, par une lettre du 27 avril dernier. Voilà l'état critique où nous nous trouvons dans les circonstances présentes (1).

J'ai fait cette année tous les offices de la semaine sainte, ordonné deux prêtres et deux sous-diacres, et célébré la Pâque dans une petite chrétienté, qui n'est éloignée de la capitale que de trois ou quatre heures de

(1) Mgr. de Céram avoit écrit ceci au mois de mai 1785; M. Le Roy, dans des lettres postérieures, dit que ce mandarin tomba malade lorsqu'il se disposoit à visiter les quartiers où sont les Dominicains espagnols, et que depuis ce temps-là on n'entendit plus parler de rien.

chemin, et qui est placée au milieu des infidèles. Il faut avouer que, à ne consulter que les foibles lumières de la raison et les règles de la prudence humaine, ce lieu paroissoit bien peu propre à une pareille solennité, qui est très-connue des gentils même, surtout dans un temps où une patrouille, envoyée par le gouvernement, faisoit sa ronde dans ces quartiers, et venoit de mettre à contribution un village chrétien tout près de là : mais, par la protection divine et par les sages précautions que les principaux habitans avoient prises, tout s'est passé dans le meilleur ordre et avec la satisfaction de tout le monde. Le lundi de Pâque, je quittai ce lieu-là, au grand regret de la plupart des chrétiens, et même de quelques infidèles, pour m'approcher encore d'avantage de la capitale, afin d'être plus à portée de donner la confirmation à ceux des fidèles de cette grande ville qui n'avoient pu encore la recevoir. Le 1er. avril, je conférai, en particulier, ce sacrement à une jeune princesse que le roi actuel appelle sa tante, et qui est la dernière des enfans d'un des grands oncles paternels de sa majesté tong-kinoise.

Le 7 avril, je reçus une lettre qui me donnoit avis qu'un de nos prêtres tong-kinois, chargé du soin d'une chrétienté assez nombreuse, avoit été pris le 5 du même mois. Un petit mandarin eunuque, homme

fort rusé, et dévoré par la soif de l'argent, épioit depuis long-temps l'occasion de mettre la main sur ce prêtre; mais, ne sachant comment s'y prendre, il s'avisa du stratagême suivant : Comme la douane, ou le corps-de-garde qu'il commandoit, n'étoit pas éloigné de la résidence du prêtre, il suborna deux hommes qui vinrent le trouver, feignant adroitement qu'ils étoient envoyés pour le conduire chez un malade qui désiroit recevoir les derniers sacremens. Le prêtre, ne soupçonnant nullement leur mauvaise intention, se mit aussitôt en route avec eux; mais à peine furent-ils arrivés au passage de la rivière, et le prêtre eut-il mis le pied dans le bateau, qu'il fut environné de quantité de barques qui l'attendoient. On le conduisit aussitôt en prison; on l'enferma dans un cachot en forme de cage, les fers aux pieds et aux mains, et un rude carcan fourchu au cou. Il a langui en cet état pendant plus d'un mois, avant qu'on ait pu le délivrer, malgré tous les moyens qu'on a employés à cet effet. D'un côté, l'eunuque détenteur exigeoit une rançon trop forte, et nullement proportionnée aux facultés des chrétiens; et, de l'autre, il étoit à craindre qu'à la longue la chose ne parvînt à la connoissance du gouvernement; ce qui l'auroit rendue très-sérieuse, et auroit pu exciter une nouvelle persécution. Enfin, le soir du 9 mai

1785, j'ai reçu une lettre du prêtre prisonnier, par laquelle il m'apprenoit qu'il avoit été mis en liberté le jour précédent, moyennant une somme de 270 ligatures, et cela sans y comprendre les faux frais qui la font monter à plus de 300 ligatures, c'est-à-dire, à 12 ou 1400 livres. Il nous faudroit une caisse semblable à celle des Pères de la Trinité ou de la Merci.

Deux jours après que j'eus appris la fâcheuse nouvelle de l'emprisonnement de ce prêtre, c'est-à-dire, le 9 avril, j'en reçus une autre qui en adoucit un peu l'amertume. On me rapporta que les habitans d'un village païen, au nombre d'environ deux cents personnes, vouloient se faire chrétiens. Ayant demandé quelle avoit pu être la cause d'un pareil changement, j'appris en substance que ces pauvres gens, voyant que la mortalité des bestiaux, qui, depuis plus d'un an, a fait les plus affreux ravages dans ce royaume, commençoit à attaquer les leurs, avoient suivi l'avis d'un chrétien, en invitant un de nos prêtres à aller faire la bénédiction de leurs bestiaux; et que, depuis ce temps-là, ils avoient été délivrés de ce fléau; que l'admiration et la reconnoissance agissant à la fois sur leurs esprits et sur leurs cœurs, et leur ayant inspiré un grand respect pour une religion si bienfaisante, ce chrétien et ce prêtre avoient profité d'une disposition si fa-

vorable pour les porter à renoncer au culte de leurs idoles impuissantes, et à recevoir la foi chrétienne. J'ai écrit en conséquence à ce pieux et zélé prêtre, qui a déjà été deux ou trois fois, pendant ce carême, les visiter et les exhorter à tenir ferme dans leurs bons propos, de m'informer exactement du succès de ses travaux auprès d'eux.

Mais, le même jour, cette satisfaction fut encore troublée par une lettre d'un prêtre auxiliaire, ou desservant des Jésuites, qui me faisoit part du danger imminent qu'il avoit couru, le 24 janvier 1785, de tomber au pouvoir d'une troupe de brigands, et de la prise de quatre de ses gens, avec ses effets qu'il avoit été obligé de racheter à prix d'argent. Il ajoutoit que, le 8 mars, deux de ses domestiques avoient été arrêtés avec quatre chrétiens dans un autre endroit de son district, par un parti de bandits qui avoient brûlé l'église, sa résidence et huit autres maisons, et que, les habitans du lieu s'étant saisis de deux de ces malfaiteurs, leurs compagnons de brigandages étoient revenus deux jours après, au nombre d'environ quatre cents hommes, à dessein d'enlever ces deux prisonniers; qu'ils avoient pillé et saccagé le village, et emporté ou emmené avec eux
[illegible]iz, les meubles, les habits, les bestiaux,
[illegible]olaille, et généralement tout ce que pos-
[illegible]ient ces pauvres malheureux, lesquels,

se voyant réduits à une si cruelle extrémité, avoient pris le parti de recourir au gouverneur, et de lui livrer les deux scélérats qui étoient la principale cause de leur infortune. Il terminoit sa lettre en disant que ce mandarin avoit effectivement envoyé contre ces brigands des troupes qui les avoient poursuivis, battus et faits prisonniers; mais qu'on ignoroit encore quelle seroit la dernière issue de cette affaire.

Le gouverneur de la province du midi, où je suis, a également été forcé, dans le courant de février 1785, de faire marcher, et de marcher lui-même à la poursuite d'une semblable engeance qu'il est venu à bout, sinon d'exterminer entièrement, au moins d'intimider, en faisant couper, en différens endroits, la tête à plusieurs des plus coupables qu'il avoit arrêtés.

Le 17 avril 1785, l'on me confirma la nouvelle importante de la mort tragique d'un fameux brigand, ennemi des chrétiens, dont le bruit avoit déjà couru quelques jours auparavant, sans que j'osasse y ajouter foi. Cet insigne scélérat a fait lui seul plus de maux à la religion, que cinquante édits rendus contre elle n'auroient peut-être pu faire. Lors de la dernière persécution, il avoit remis au gouvernement un état circonstancié de nos résidences et de différentes maisons, ainsi que de celles des religieuses Amantes

de la croix, avec les noms et signalemens, tant de Mgr. de Gabale, que de plusieurs prêtres et gens de la maison de l'évêque, et ce fut d'après ces instructions et renseignemens que la soldatesque du gouverneur porta le fer, le feu et le ravage partout. Ce malheureux, atteint et convaincu de plusieurs crimes d'Etat, comme d'avoir fait de la fausse monnoie, d'avoir contrefait les lettres ou édits du roi, et excité des troubles parmi le peuple, avoit été condamné à mort il y a quelques années; mais il n'avoit pu être arrêté, vu qu'il changeoit continuellement de demeure pour se dérober au supplice qui l'attendoit. Mais le moyen de se soustraire à la justice divine? Elle l'a donc ramené dans le lieu même qui a été autrefois le théâtre de sa méchanceté et de ses brigandages, afin d'y recevoir un châtiment proportionné à ses forfaits. Comme il y avoit ordre du gouvernement de le tuer partout où on pourroit le rencontrer, et que l'officier, nommé par le roi, pour veiller à la garde des habitans, étoit alors dans l'endroit, et délibéroit, avec les principaux du village, sur les moyens de s'en emparer, quelqu'un l'avertit de s'enfuir promptement; mais la Providence permit qu'il s'aveuglât sur son propre danger, et qu'il refusât d'acquiescer à cet avis. Bientôt sa maison fut investie par une multitude de gens détermi-

nés, et lui obligé de sortir. Alors, n'ayant plus d'espérance de pouvoir s'échapper, et voyant un grand panier, ou espèce de nasse, qu'on avoit apporté tout exprès pour l'y enfermer, il se mit à genoux, joignit les mains, et, après avoir levé les yeux, et invoqué par trois fois le ciel et la terre à haute voix, et en poussant des hurlemens, il entra dans cette horrible bière, dont on ferma exactement l'ouverture, et qu'on jeta dans le fleuve, après y avoir attaché deux grosses pierres. Il faudroit être aveugle pour ne pas reconnoître ici la main de Dieu.

Le 20 avril, j'appris en même temps et la capture et la délivrance d'un autre prêtre tong-kinois, aussi attaché au service des Jésuites. Ce sont les chrétiens qui l'ont arraché des mains des infidèles, sans qu'il paroisse que ceux-ci en aient retiré aucun profit.

Depuis mon retour dans ce royaume, j'ai perdu six de nos anciens prêtres du pays, quatre l'an passé, et deux cette année, et j'en ai ordonné six nouveaux, sans compter quinze ou seize autres sujets, dont trois diacres, deux sous-diacres, les autres minorés ou simples tonsurés. J'ai aussi augmenté le nombre des catéchistes, et j'ai fait réciter les prédications à une vingtaine de nos élèves.

Notre collége est à présent composé de soixante-huit écoliers, distribués en quatre

classes, ou confiés à quatre maîtres, sans compter les catéchistes qui étudient la théologie morale sous M. Serard. La première classe, ou bande, est de quatorze jeunes gens, qui ont bientôt fini leurs humanités; la deuxième est de vingt élèves, dont M. Leroy, supérieur dudit collége, est personnellement chargé; la troisième, de dix-huit moins avancés; et la quatrième, de seize, qui ne sont pas encore au latin.

Le nombre des adultes baptisés, dans le courant de la dernière année, n'a été que d'environ cinq cent trente, celui des confessions a été de cent et quelques mille, et celui des communions de quatre-vingts et tant de mille.

Je termine cette relation par le récit de la conversion d'une bonzesse, âgée d'environ vingt-neuf ans, ci-devant maîtresse ou institutrice des jeunes bonzesses attachées au culte des idoles dans un des temples royaux de la capitale. J'appris, le 14 avril dernier, qu'elle venoit de recevoir le baptême aux fêtes de Pâque, avec une de ses sœurs et une autre fille du lieu de sa naissance; et cela, malgré toutes les menaces de son frère aîné, qui n'a rien négligé pour l'empêcher d'abandonner le paganisme et sa première profession. Elle est redevable, après Dieu, de sa conversion à une bonne chrétienne de son village, presque tout composé d'infidè-

les, parmi lesquels elle en a déjà gagné plusieurs à Jésus-Christ. Cette femme me l'avoit amenée peu de temps avant son baptême; je l'ai fait mettre dans une maison de nos religieuses tong-kinoises, pour l'affermir dans la foi, et je l'ai recommandée spécialement aux soins de la supérieure, qui est une fille vertueuse, intelligente et très-compatissante. Cette bonzesse convertie paroît avoir du talent et de la solidité dans le caractère, et une forte complexion. Si le Seigneur lui fait la grâce de persévérer dans le bien, il y a lieu d'espérer que non-seulement elle pourra dans la suite engager plusieurs de ses anciennes élèves à suivre son exemple, mais encore être très-utile à nos religieuses tong-kinoises. Le démon n'a pas manqué de la tenter violemment de retourner en arrière, en retraçant dans son esprit le tableau de son premier genre de vie, avec tous ses prétendus agrémens; de sorte que, pendant plusieurs jours, elle ne faisoit que pleurer et se lamenter : mais deux religieuses de la maison où elle est m'ont assuré qu'elle est actuellement tranquille et contente, et qu'elle prend beaucoup de plaisir à lire et à étudier nos livres de religion et de piété.

Extrait d'une lettre de M. Le Breton, missionnaire apostolique au Tong-king, à M. Blandin, directeur du séminaire des Missions-Etrangères, écrite le 6 juin 1785.

QUELQUES familles chrétiennes s'étant réfugiées dans les forêts voisines du Laos, pour se soustraire aux fureurs de la guerre, et aux désastres de la famine qui accompagnent communément ce fléau, j'envoyai, l'année dernière, vers la Toussaint, deux catéchistes et un jeune écolier pour les visiter. Après beaucoup de circuits ils arrivèrent en un lieu appelé Muong (1); ils y trouvèrent douze familles chrétiennes qui s'y étoient retirées dans le temps de la famine pour ne pas périr de faim dans le Tong-king, comme il est arrivé à un grand nombre en 1777 et en 1778. Ces bonnes gens eurent une grande joie en revoyant des catéchistes. Depuis qu'ils étoient en ce lieu, ils s'étoient toujours servis du même ca-

(1) Le mot *muong* n'est point proprement un nom de lieu; mais c'est le nom général qu'on donne aux habitans des montagnes les plus occidentales du Tong-king, lesquels ont beaucoup d'usages particuliers différens du reste des Tongkinois.

lendrier pour distinguer les vendredis et les samedis, les dimanches et les fêtes. Un des plus instruits parmi eux avoit baptisé les enfans nouvellement nés. Ils demandent qu'on envoie des prêtres au Laos, où ils ont le dessein de s'établir à demeure : la crainte de perdre la religion les en a empêchés jusqu'à présent; d'un autre côté, ils n'osent revenir dans leur pays, où ils manqueroient des choses les plus nécessaires à la vie. J'espère qu'en leur envoyant, au commencement de l'hiver prochain, un prêtre tong-kinois, il les engagera à s'en revenir au Tong-king leur patrie. Nos catéchistes demeurèrent sept à huit jours avec eux pour les instruire : ils partirent ensuite pour Tran-ninh, l'un des royaumes du pays de Laos, encore éloigné de sept journées de chemin. Après avoir traversé beaucoup de forêts, et franchi quantité de montagnes, ils en trouvèrent une très-haute; il leur fallut un jour entier pour monter jusqu'à son sommet et descendre de l'autre côté à sa base. Cette montagne est garnie de très-grands arbres, si épais que le soleil n'y pénètre jamais; on n'y voit ni herbe, ni arbrisseau, ni aucune espèce d'animal; le terrain y est toujours humide, et les sentiers pleins de boue. Au-delà de cette montagne on trouve des campagnes habitées et cultivées. A une journée de là est la résidence du roi de Tran-ninh. Nos catéchistes n'allèrent pas plus

loin; ils trouvèrent deux villages nombreux de Tong-kinois qui s'y sont établis pour y commercer : il y avoit eu ci-devant plus de soixante familles chrétiennes qui y avoient été transportées par le prince victorieux. Ils y avoient bâti une église en bois, et s'y assembloient pour réciter les prières en public, le prince leur en donnant toute liberté. Depuis sa mort, les chrétiens sont retournés chacun en leur pays; il n'y en reste plus que sept à huit, dont la religion a souffert de furieux affoiblissemens.

Le roi de Tran-ninh paie tribut au roi du Tong-king. Les peuples qui lui obéissent sont véritablement les peuples du Laos; mais il y a plusieurs royaumes à qui on donne ce nom, qui probablement ne faisoient originairement qu'une même nation. Au nord de celui-ci, il y en a un appelé Lao-luong, qui relève de la Chine. Du côté du Camboge, il y a un autre pays du Laos, appelé Lao-chan. Les bateaux du Camboge viennent commercer jusqu'à Tran-ninh. On peut regarder ce royaume comme le centre de toutes nos missions; on va de Tran-ninh au Camboge, à Siam, en Cochinchine, en Chine et au Tong-king (1). Ce royaume est un pays très-sain et très-fertile; les vivres y sont en abondance,

(1) Le pays du Laos confine en outre avec les Etats du roi d'Ava et du Pégou.

à vil prix et à-peu-près comme à Siam. Quoique la position géographique du pays soit la même que celle du Tong-king où je suis, l'air y est cependant plus tempéré et plus sain. En hiver il y fait froid; on y voit de la glace: les habitans ne sont point stupides; ils ont un caractère doux, sont sincères, suivant l'aveu même des Tong-kinois, qui ne peuvent faire le commerce avec eux qu'en se rendant fidèles à leurs engagemens, et usant de beaucoup de franchise, faute de quoi toute société est bientôt rompue.

Nos catéchistes logèrent chez un chrétien tong-kinois qui les reçut avec joie, et en prit tous les soins possibles pendant un mois qu'ils y restèrent, et dans le cours d'une maladie qu'y essuya l'un d'eux, ainsi que le jeune écolier qui les avoit suivis.

Tous les Tong-kinois du pays, les païens comme les chrétiens, témoignèrent à nos catéchistes le désir qu'ils avoient de les voir revenir avec des missionnaires; ils protestoient qu'ils viendroient au-devant d'eux jusqu'à Muong, distant de sept journées. Il y a parmi ces Tong-kinois deux personnages importans, qu'on peut regarder comme les ministres du jeune roi, âgé seulement de vingt ans. L'un d'eux a été au Tong-king, en qualité d'ambassadeur. Lorsque les catéchistes furent de retour ici, j'en envoyai un saluer cet ambassadeur, qui lui témoigna son chagrin d'a-

loin; ils trouvèrent deux villages
de Tong-kinois qui s'y sont éta
commercer : il y avoit eu ci-de
soixante familles chrétiennes … de
été transportées par le prince … s y
y avoient bâti une église en … chose.
sembloient pour réciter les … rain Pon-
le prince leur en donnan … r annoncer
puis sa mort, les chrét … nous n'avons
chacun en leur pays; il … treprendre. Ce
sept à huit, dont la reli … sent; maintenant
rieux affoiblissemens. … sance suffisante;
Le roi de Tran-nin … es missionnaires:
Tong-king. Les per … uvoyer le plus que
sont véritablement l … g-kinois qui ont été
il y a plusieurs roy … s, au nombre de trois
nom, qui probable … idoles ni génies tuté-
nairement qu'une … erstition; ils paroissent
celui-ci, il y en … d cas des idoles du pays.
relève de la C… … u pays, ils ont grand
y a un autre p… … onzes: point de village
Les bateaux … dans le lieu où ré-
cer jusqu'à … magnifique, et une
royaume … odigieuse, toute do-
sions; on … rince qui monte sur
Siam, en … ne couche d'or : ils
king (1). … ur leurs bonzes. Ils
et très-fert … les corps morts,
… es cendres dans un
… dans les temples
… ne font point abs-
… pays-ci.

---

(1) Le pay
Etats du roi

Si nous étions assez de missionnaires au Tong-king, pour qu'un de nous passât dans le Laos, on pourroit commencer par annoncer l'Evangile aux Tong-kinois qui y sont, ensuite on prêcheroit aux gens du pays. Je crois que leur langue est à peu-près la même que celle du Camboge (1). Si on pouvoit trouver quelques bons prêtres à qui Dieu inspirât le désir de venir au secours de tant d'ames abandonnées, je me charge de les y faire conduire, et de leur procurer les secours nécessaires.

Je suis, etc.

Signé, LE BRETON, *prêtre missionnaire apostolique.*

---

(1) Il paroît que la langue du Laos a aussi beaucoup de rapport avec celle de Siam; car, en 1779, les missionnaires de Siam instruisirent grand nombre de Laossiens, surtout des malades, dont quatre-vingts adultes reçurent le baptême dans leurs derniers momens. Ce sacrement fut aussi conféré la même année à neuf cents enfans de Laossiens prêts à mourir. Voyez tome V, pages 442 et 443.

Extrait d'une lettre de M. Le Roy, missionnaire apostolique, écrite du Tong-king, en juillet 1785, à M. Blandin.

DANS le carême de cette année, le Seigneur a appelé à la foi une jeune bonzesse, âgée d'environ trente ans, qui vivoit, depuis l'âge de douze ans, dans un monastère de bonzesses. Il y a dans ce monastère trente-six filles entretenues aux dépens du roi. Leur vie est des plus rudes et des plus frugales ; elles ne mangent toute leur vie ni chair, ni poisson, ni rien qui ait eu vie ; elles ne vivent que de légumes et de fruits; quand elles sont malades, la supérieure leur permet d'user d'un peu de petits poissons marinés, ou confits dans le sel. Elles font, deux fois le jour, étant assises, des prières à leur idole; elles récitent une espèce de chapelet, dont les grains sont très-gros, et qu'elles portent à leur cou comme un collier. Elles sont habillées comme des hommes, et vivent en solitude, ne permettant pas aux hommes d'entrer chez elles, au moins c'est ce qu'on croit ici ; elles étudient les lettres, pour entendre les livres qui traitent de leurs idoles. J'ai demandé quelle étoit donc l'espérance de ces pauvres

filles en menant une vie si mortifiée? On m'a répondu qu'un des dogmes de leur secte, c'est que ceux qui épargnent le sang des animaux, s'abstiennent de manger de la viande, quittent le monde pour vivre en solitude, et s'appliquent à se mortifier et à se corriger de leurs défauts, deviennent, après leur mort, des divinités. Combien de mortifications perdues !

La bonzesse dont je vous parle étoit venue cette année, 1785, voir ses parens, qui demeurent dans un village où il y a quelques chrétiens. Sa sœur cadette, qui avoit elle-même embrassé tout récemment la religion chrétienne, et qui n'étoit pas encore baptisée, lui parloit souvent de Dieu, mais sans succès; elle ne vouloit pas entendre parler de la religion portugaise (c'est le nom que les païens donnent à notre sainte religion, parce que les Portugais sont les premiers qui l'ont fait connoître dans ce pays-ci). Cependant un catéchiste étant arrivé sur les lieux, on le pria d'exhorter cette bonzesse, et on vint à bout de déterminer celle-ci à l'écouter et à conférer avec lui. La première instruction l'ébranla sans la gagner; mais, le catéchiste lui ayant parlé plusieurs fois, la lumière de l'Évangile perça peu à peu à travers les ténèbres de son esprit. Quand on la vit s'amollir et s'acheminer à la foi, on l'invita à aller voir Mgr. l'évêque de Ceram, qui

…nseigneur lui
…, après laquelle
…brasser la religion

Extrait d'une lettre … avant que de s'y dé-
naire apostoliq … retourner dans son mo-
juillet 1785, … per entièrement ses dou-
… à son ancienne supérieure
… questions. Elle lui demanda
… Qui est-ce qui a créé le ciel et la

DANS le … et tout ce qu'ils renferment »? La
a appel … répondit que c'étoit le dieu Foé.
d'env … bonzesse demanda ensuite : « Qui est-ce
de d … avoit mis au monde le dieu Foé »? Ici,
se … périeure ne sut que répondre; car tous
… livres qui traitent de cette prétendue di-
vinité, parlent fort au long de ses père et
mère. A ce coup, notre bonzesse vit claire-
ment qu'on ne l'avoit nourrie jusqu'alors que de fables; la grâce triompha dans le cœur de cette pauvre fille, et lui fit comprendre qu'il n'y avoit de vrai et solide bonheur à espérer, qu'en pratiquant la religion du Seigneur et Créateur du ciel et de la terre, telle que nous l'a enseignée Jesus-Christ. Elle fut baptisée quelque temps après par un de nos prêtres tong-kinois, et on la mit dans une de nos maisons de religieuses. Son ancienne supérieure ayant appris cette nouvelle, est entrée en fureur contre elle, aussi bien que son frère aîné, qui a menacé de la mettre en pièces s'il pouvoit la rencontrer.

…t ce qui a engagé Mgr. l'évêque de Ceram …faire passer dans une maison de reli… plus éloignée du lieu où sont ses pa… religieuses m'ont raconté que cette … fille, depuis sa conversion, dévore …vres de religion, et paroît pleine de foi. …us voyez, cher Confrère, que le bras du Seigneur n'est point raccourci, et qu'il continue de nous protéger au milieu des tribulations; priez pour nous.

Je suis, etc.

Signé, J.-F. LE ROY.

Lettre de M. La Mothe, missionnaire apostolique, à M. Descourvières, écrite le 12 juin 1785.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER CONFRÈRE,

Il y a bien de l'ouvrage dans la partie où je me trouve : elle est composée de deux districts, où il y a deux prêtres tong-kinois, seize mille chrétiens, une quarantaine d'églises, quatre maisons de Dieu (1), cinq maisons de religieuses, etc., sans parler de

---

(1) Voyez ci-dessus, pages XCIX et suiv.

cent mille, ou peut-être deux cents mille païens, qui forment toute la population du territoire qui m'est confié; c'est beaucoup pour un pauvre ouvrier tel que vous me connoissez : le fardeau me paroît un peu plus pesant que le vicariat que j'avois en France (1); mais, plus on a de besogne, plus on a de consolation. Depuis six à sept mois que je travaille un peu en règle à la vigne du Seigneur, quoique je sois encore novice dans la langue, je puis vous dire que j'ai souvent été à portée d'admirer les œuvres de la grâce. Outre les femmes qui, moralement parlant, vont leur chemin fort droit, et les filles qui font encore mieux, j'ai vu partout où j'ai été un certain nombre d'ames privilégiées, qui présentent visiblement le caractère des prédestinés. Une terre qui présente une pareille moisson peut-elle ne pas être précieuse et agréable à celui qui la cultive? J'ai vu partout de vieux pécheurs de dix, vingt, trente ans se convertir, et quelquefois par douzaines : c'étoit bien la grâce toute pure et toute seule qui opéroit ces conversions, car à peine savois-je ouvrir la bouche. J'ai vu un village tout entier renoncer aux superstitions, et venir à moi pour s'instruire

(1) M. La Mothe avoit été vicaire dans une paroisse du diocèse de Sens, auprès de son frère, qui en étoit le curé.

et

et se confesser. J'ai vu des pauvres gens dépenser jusqu'à la valeur de plus de 100 liv. de notre monnoie, somme considérable au Tong-king, pour renoncer et se soustraire aux superstitions du pays (1). J'ai vu, dans de très-petits villages, jusqu'à vingt-cinq ou trente chrétiens abandonner des arpens de terre entiers, et s'exposer tous les ans à des mépris, à des insultes et à des coups de bâton, en refusant de contribuer à honorer leurs ancêtres par un culte défendu. D'autres chrétiens, éloignés de sept à huit lieues, quittent leurs travaux pour venir se confesser : que vous dirai-je enfin? J'ai vu des exemples héroïques et comme miraculeux de foi, de force et de chasteté; je vous en citerai quelques traits ci-après, si le temps me le permet. Tout cela se fait par les mains d'un pauvre misérable missionnaire, qui n'a aucun mérite, mais que la grâce de Dieu ne dédaigne pas de faire un instrument de ses miséricordes.

C'est surtout dans les missions que l'on

(1) Ces superstitions sont des sacrifices que tout un village, ou plusieurs villages, offrent en commun à des idoles ou génies tutélaires, etc. Ceux qui refusent d'y contribuer sont extrêmement vexés, et c'est pour se rédimer de ces vexations, qu'ils sont souvent obligés de faire des dépenses considérables, encore ne réussissent-ils pas toujours à s'en délivrer par ce moyen.

voit que notre Seigneur fait tout et tout seul pour le salut de ses élus. Peut-il y avoir un spectacle plus consolant et plus ravissant que de voir tant d'ames gagnées à Jésus-Christ se sanctifier au milieu des méchans ?

Signé, Ch. La Mothe.

Post-scriptum du 29 juin 1785.

Pour vous tenir la promesse que je vous ai faite, voici quelques traits édifians, dont je vous ai parlé ci-dessus.

1°. Il y a quelques mois que, faisant l'administration dans un village encore à demi-païen, j'aperçus, parmi les écolières d'une de nos écoles de filles, une jeune personne de dix-sept à dix-huit ans, qui avoit un extérieur de recueillement et de piété qui m'édifia. Je demandai qui elle étoit ? On me répondit qu'elle n'étoit pas encore chrétienne. Je la fis venir, et lui demandai si elle vouloit se faire chrétienne. Cette pauvre fille s'étoit déjà pourvue d'un chapelet, qu'elle récitoit tous les jours en son particulier ; mais malheureusement ses père et mère sont des païens fort riches, et n'ont qu'elle pour tout enfant. Ennemis de la religion chrétienne, ils devenoient furieux lorsqu'ils l'entendoient parler de la religion, ou lorsqu'ils savoient qu'elle en faisoit quelques

actes. Ils vouloient aussi l'obliger à contracter mariage avec un païen; malgré ces obstacles, elle s'échappoit souvent en secret pour prier avec les chrétiens. J'instruisis cette pauvre fille avec soin, je l'encourageai, et lui dis de prendre patience encore un peu. Les grands dangers auxquels on la voyoit exposée avoient fait suspendre jusque-là son baptême. Cependant, la voyant toujours appliquée à s'instruire, et tellement enflammée du désir d'être chrétienne, qu'elle venoit me chercher fort loin, et qu'elle étoit toute en feu et comme hors d'elle-même, quand elle pouvoit entendre parler de notre Seigneur et de ses adorables mystères; sachant de plus que cette belle ame avoit toujours rempli tous ses devoirs, et que Dieu l'avoit préservée de la croyance aux idoles et des superstitions du pays, je crus devoir donner quelque chose à la grâce, et je lui conférai le saint baptême. Elle le reçut avec l'amour de Jésus-Christ le plus ardent. De retour chez ses parens, elle leur déclara sur-le-champ, contre ma défense, qu'elle étoit chrétienne et baptisée, ne craignant point de souffrir pour la foi le jour même de son baptême, mais animée du désir de donner à notre Seigneur un témoignage de sa fidélité. Dieu ne permit cependant pas qu'elle fût maltraitée; son père, homme furieux, ennemi de la religion, resta tout interdit.

Revenu de son étonnement, et, par un raffinement de prudence, il conduisit sa fille dans une autre province, au milieu de païens licentieux, à dessein de lui faire perdre le goût de la religion chrétienne, et peut-être aussi la belle vertu qu'il lui étoit bien difficile de conserver dans cette société. Cette pauvre fille, après trois mois d'absence, est revenue me trouver, ayant eu infiniment à souffrir de la part du démon et des hommes; mais, avec une ame plus belle et plus pure que jamais, je l'ai trouvée si enflammée du désir de s'unir à notre Seigneur dans son adorable Sacrement, que je n'ai pas long-temps différé à lui procurer ce bonheur.

2°. Une jeune femme étant allée couper du bois dans la forêt, fut malheureusement rencontrée par un jeune païen libertin déterminé : cette pauvre femme sentant le danger auquel son honneur étoit exposé, sans aucun secours à espérer des hommes, se mit à invoquer les saints noms de Jésus et de Marie, noms inconnus à cet homme passionné, mais que l'on n'invoque jamais en vain, dit saint Bernard. La femme chrétienne l'éprouva, dans cette occasion, d'une manière extraordinaire : elle n'eut pas plutôt poussé ce cri de foi et de confiance en notre Seigneur et en sa sainte Mère, que le païen fut sur-le-champ saisi d'un tremblement violent de nerfs universel dans tout son

corps, et livré à l'impuissance et à la confusion.

3°. Voici un trait fort singulier, que je n'ai pas vu, mais qui vient de m'être rapporté par un homme digne de foi; et il s'agit d'un fait très-public.

Pour être grand-maître parmi les bonzes tong-kinois, il faut jeûner cent jours de suite, et chaque jour passer je ne sais combien d'heures la bouche collée sur un trou fait dans la terre, qui aboutit, à ce qu'ils disent, à l'enfer. Quoi qu'il en soit, on fait là des invocations et des vœux au démon, qui, dit-t-on, les entend. Le centième jour arrivé, on lui présente un chien pour victime; le diable doit l'emporter en présence des assistans, sans que jamais on n'en entende plus parler. C'est là le signe auquel le postulant sait qu'il est exaucé, et que le diable veut bien l'avoir pour ministre du premier ordre; sans cela, il faut recommencer son jeûne tout de nouveau : tel est l'usage et l'aveuglement des ministres du démon parmi les païens.

Un fameux bonze ayant donc entrepris cette pénible tâche, se trouva si fatigué, après soixante et quelques jours, qu'il prit le parti de l'abandonner. Heureusement pour lui, il rencontra un chrétien, qui lui dit tout bonnement que, pour bien faire, il ne falloit jeûner que quarante jours, comme fai-

soient les chrétiens, et que cela suffisoit pour être grand-maître dans le ciel. Mais plus heureusement encore, la grâce de notre Seigneur agissoit au fond de son cœur. Après quelque temps, le bonze se fit chrétien. Le diable en eut tant de dépit, qu'il se mit à lui faire mille avanies, à prendre mille figures hideuses en sa présence, prétendant l'effrayer et le faire retourner à son ancien trou. Mais le bonze, devenu chrétien, ne faisoit qu'en rire, étant accoutumé, disoit-il, à lui voir faire semblables choses étant encore païen. Qu'on remonte aux premiers fastes de la religion chrétienne, on verra que l'ennemi du salut, lorsqu'il étoit en possession des peuples que le christianisme lui a enlevés, exerçoit son pouvoir tyrannique par de semblables prestiges, qui, le plus souvent, n'existent que dans l'imagination; et l'on conclura qu'il n'est pas étonnant que les régions encore étrangères à la foi présentent les mêmes exemples.

4°. Mon catéchiste revenant, il y a quelques jours, de préparer au baptême une dame riche, de famille toute païenne, s'arrêta dans un village aussi tout païen; il y vit une quinzaine de jeunes gens de quinze ans attroupés dans le temple, qui s'amusoient à baffouer et à rouler leur idole par terre : voilà comme nos Tong-kinois honorent leurs divinités, et tiennent à l'idolâtrie : il est assez commun

de trouver des gens convertis à la foi à l'âge de trente et quarante ans, qui n'avoient jamais cru à aucune superstition. Le même jour, deux maisons entières demandèrent à mon catéchiste à embrasser la religion, n'y étant portées par aucun autre intérêt que celui de leur salut, et n'ayant écouté d'autre apôtre que la grâce de notre Seigneur qui les presse. Avouez que mon homme a fait là une bonne journée, etc.

Signé, Ch. La Mothe.

Lettre de Mgr. Pigneaux, évêque d'Adran, vicaire apostolique de Cochinchine, aux directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, écrite de Pondichéry, le 20 mars 1785.

Messieurs,

Depuis quatre ans, il ne m'a pas été possible de vous donner des nouvelles des missions de Cochinchine et du Camboge. Les troubles de la guerre qui y durent encore, et les misères qui en sont les suites inséparables, m'ont à peine laissé le temps de respirer. Je profite du premier moment de

liberté, pour donner une relation abrégée de mes aventures.

Au mois de mars 1782, obligé, par l'incursion des rebelles, d'abandonner la Cochinchine, je me retirai au Camboge avec le collége et deux Pères Franciscains espagnols. J'y trouvai MM. Liot et Langenois, qui fuyoient eux-mêmes la guerre de Siam, et qui, après avoir abandonné leurs églises, étoient avec leurs chrétiens à une journée de la cour, dans la rivière qui descend en Cochinchine. La famine étoit alors très-grande au Camboge, et, si je n'avois eu la précaution d'y envoyer des bateaux de vivres avant l'arrivée des rebelles, nous n'aurions jamais pu y subsister. Nous restâmes dans nos bateaux environ six semaines, jusqu'à ce que les Siamois ayant évacué le Camboge, nous eûmes la liberté de revenir avec les chrétiens cambogiens à l'endroit où ils étoient auparavant. Nous n'y trouvâmes que des cendres, et il fallut commencer par nous mettre à l'abri du soleil et à couvert des pluies qui alloient tomber. A peine fûmes-nous logés, que nos alarmes devinrent beaucoup plus grandes. Le chef des rebelles de Cochinchine, après avoir obligé le roi légitime de fuir en mer, s'empara de toutes les provinces, et envoya aussitôt des troupes au Camboge, pour obliger le souverain et les mandarins à le reconnoître. Le premier

ordre qu'il donna fut de prendre tous les Cochinchinois qui s'étoient réfugiés au Camboge, et de les reconduire en Cochinchine. Cet ordre fut exécuté avec la dernière rigueur, et je vous laisse à penser dans quelle inquiétude nous devions nous trouver. Nous avions avec nous plus de quatre-vingts Cochinchinois : tous les mandarins du Camboge en savoient le nombre ; cependant la Providence nous délivra, et voici comment la chose arriva. Un homme malintentionné, croyant faire sa cour aux rebelles, vint leur déclarer qu'un évêque et deux Pères nouvellement arrivés de Cochinchine, avoient avec eux plus de cent Cochinchinois déguisés en Portugais ; qu'il savoit le lieu où ils se tenoient cachés, et que, s'ils le vouloient, il les y conduiroit. Heureusement le chef de la troupe à qui il s'adressa étoit chrétien. Il rejeta cette délation avec indignation, et me fit avertir de cacher les Cochinchinois pendant quelque temps. Il ajouta que, quoique le roi des rebelles passât pour chrétien, il ne falloit pas se fier à ce qu'on en disoit, qu'il n'avoit point la foi, et qu'il étoit également ennemi de la religion chrétienne et des idoles. Je distribuai en conséquence une partie de ces Cochinchinois chez tous les chrétiens ; et, pour faire oublier que j'étois au Camboge, j'allai me cacher, avec mes écoliers et le reste de mes gens, dans les plus

affreux déserts. Mes bateaux me suivirent dans les sinuosités inconnues de la rivière; j'y restai près de deux mois, et j'y célébrai la fête de saint Pierre, mon patron. Ayant ensuite eu nouvelle que le peuple se soulevoit partout en Cochinchine, et que les rebelles ne venoient plus au Camboge, je revins me joindre à nos confrères dans une nouvelle habitation. La famine alloit toujours en augmentant, et le riz étoit si rare, qu'on ne pouvoit même en trouver pour de l'argent; les provisions que j'avois faites en Cochinchine étoient sur le point de finir. Une guerre intestine et des plus acharnées, qui commençoit déjà à éclater au Camboge par le massacre des plus grands mandarins, ne nous laissoit d'espoir qu'en la divine Providence, lorsque le bon Maître, qui n'abandonne jamais ceux qui le servent, nous tira encore de ce nouvel embarras. Le roi de Cochinchine rentra dans les provinces qu'il venoit d'abandonner; nous y revînmes aussitôt avec tout notre monde, bien résolus de profiter de ce temps de calme pour affermir les chrétiens, et aussi pour nous préparer à une autre fuite, qui nous paroissoit inévitable. Nous y arrivâmes à la fin d'octobre de la même année 1782, et nous eûmes la consolation de célébrer la fête de tous les Saints au milieu de nos chrétiens. La joie qu'ils avoient de nous revoir, et le bonheur

de participer aux sacremens de l'Eglise, dont ils étoient privés depuis près d'un an, leur faisoit oublier leurs malheurs passés; celle que nous goûtions n'étoit pas sans mélange de crainte, parce que nous pressentions des misères encore plus grandes que celles que nous venions d'essuyer; mais c'étoit particulièrement la dure nécessité de nous séparer de nouveau d'un troupeau qui témoignoit tant de joie de notre retour, qui nous empêchoit de répondre à ces marques d'allégresse, et qui nous firent verser bien des larmes.

En quittant la Cochinchine sept mois auparavant, j'y avois laissé trois prêtres du pays pour avoir soin des chrétiens. Les révoltes continuelles, et surtout le dénombrement exact que les rebelles faisoient du peuple, les avoient obligés de fuir dans des lieux déserts et malsains par l'insalubrité des eaux couvertes de feuillages qui se corrompent. Je les trouvai tous trois malades.

Un Père Franciscain espagnol, âgé et infirme, qui, malgré les instances qu'on lui avoit faites, n'avoit pas voulu nous suivre au Camboge, n'en fut pas quitte à si bon marché; pris et conduit au chef des rebelles, il lui présenta un passe-port que cet usurpateur lui avoit donné cinq ou six ans auparavant, pour parcourir les provinces qui étoient alors sous sa domination. Cet écrit, qui faisoit la confiance de ce religieux, fut

la cause de sa perte. Le tyran, irrité à la vue de ce passe-port, lui reprocha que, sans doute, il ne l'avoit pris que pour sortir plus facilement de ses États, et passer sur les terres de son ennemi : sans vouloir rien écouter, il ordonna de le mettre à la cangue, et de le reconduire à l'endroit où il lui avoit donné le passe-port, disant qu'à son retour il verroit ce qu'il auroit à faire. Le Père fut mis en prison, et le chef des rebelles, après avoir mis ordre aux affaires de la province, s'en retourna par terre. Le Père Ferdinand (c'est le nom de ce missionnaire espagnol), après un mois de misère, fut mis dans un bateau pour être conduit à l'endroit ordonné; mais une tempête qui s'éleva au temps du départ, ayant fait périr plusieurs bateaux, et obligé celui où étoit le Père de rentrer dans le port, les rebelles l'accusèrent d'avoir excité la tempête par la magie. Le gouverneur de la province, sans autre forme de procès, le fit massacrer la nuit suivante avec un de ses catéchistes. Les chrétiens, qui n'en furent avertis que le lendemain, vinrent aussitôt prendre les deux corps, qu'ils enterrèrent avec autant de pompe que les circonstances pouvoient le permettre. Un vieux Cochinchinois, cuisinier du Père, qui l'accompagna jusqu'à son décès, m'édifia beaucoup par la relation qu'il me fit de ce qui se passa depuis le moment de sa captivité jus-

qu'à celui de sa mort. Ce bon Père souffroit avec la plus grande patience les douleurs et les incommodités d'un cours de ventre le plus opiniâtre ; il reçut, sans se troubler et avec une entière résignation, le coup qui termina ses jours, et qui lui ouvrit la carrière d'une véritable vie. Il s'appeloit Ferdinand Odemilla.

Je laissai M. Liot, avec le collége, dans une chrétienté nombreuse, à une demi-journée du port. Après avoir assigné à chaque missionnaire la portion de province qu'il devoit visiter dans l'espace de quatre mois, je leur donnai le rendez-vous, pour le commencement de mars 1783, à ce même endroit où je laissai le collége. Pour moi, je me rendis à l'endroit où étoit le roi pour le visiter, et, en administrant les chrétiens de la cour, préparer des bateaux de mer et toutes les provisions nécessaires pour la fuite future. Le roi du Camboge venoit d'être enlevé par les Siamois : la guerre et la famine qui désoloient ce royaume ne nous laissoient aucune ressource, et nous n'avions d'autre refuge que dans les îles du golfe de Siam; mais pour cela, il falloit des matelots, des pilotes et des provisions de bouche pour un an. Je fis tous les préparatifs nécessaires, et, vers le commencement de mars, nous nous rejoignîmes tous deux dans l'endroit indiqué. Par le compte que les missionnaires me rendirent

alors de leurs travaux, nous eûmes occasion d'admirer les opérations de la grâce; puisque, dans un temps où les chrétiens avoient tout à craindre des rebelles, quatre-vingt-treize adultes avoient été assez généreux pour demander le saint baptême. Nous étions alors réunis au nombre de sept; trois prêtres du pays, deux Pères Franciscains, M. Liot et moi. Il fut décidé que M. Jean, l'un des trois prêtres du pays, se retireroit au-dessus de la cour dans un endroit que les chrétiens lui avoient déjà préparé; que M. André se cacheroit au-dessous, sur les confins du Camboge; et que M. Paul, qui n'étoit pas encore bien rétabli d'une maladie grave, fuiroit avec nous.

Le jour de saint Joseph, patron de la mission, après la messe solennelle célébrée, et la confirmation donnée à plus de quatre cents personnes, nous reçûmes la première nouvelle de l'approche des rebelles. Comme nous nous y attendions, nous avions préparé nos chrétiens: le jour suivant, nous célébrâmes tous la sainte messe pour recommander à Dieu notre fuite; et, après avoir exhorté tous les chrétiens qui s'étoient réunis, nous les engageâmes à retourner dans leurs maisons, leur laissant ignorer l'heure de notre départ. Nous partîmes à leur insu pour nous épargner la douleur d'une telle séparation: il n'y eut que les principaux catéchistes qui

s'en aperçurent, et qui nous accompagnèrent, malgré nous, à une demi-journée de chemin. Nous sortîmes par le port de Bassac, et nous abordâmes, le second jour, à une chrétienté de quatre cents Cochinchinois, qui n'avoient point été administrés depuis sept ans. Nous y restâmes huit jours, occupés à renouveler la ferveur de ces pauvres gens; mais le roi fugitif y étant arrivé, avec une cinquantaine de bateaux, nous prîmes le parti d'en sortir pour aller chercher un endroit plus retiré. Nous nous arrêtâmes dans une grande île du golfe de Siam, pour célébrer la fête de Pâque. Jamais, depuis mon arrivée dans l'Inde, je n'avois joui d'une aussi grande tranquillité que j'en trouvai dans cette île.

Depuis le mercredi-saint jusqu'au mardi de Pâque que nous y restâmes, nous nous occupâmes uniquement de notre salut et de celui de nos gens, qui tous étoient bien résignés à supporter les épreuves que la divine Providence paroissoit nous réserver; elles ne tardèrent pas à se faire sentir. Etant venus dans un endroit habité pour y racommoder nos bateaux, de soixante-neuf personnes qui nous restoient, tant écoliers que catéchistes et domestiques, tous tombèrent dangereusement malades, à l'exception d'un seul. M. Liot y fut atteint d'une maladie dont il ne guérit qu'au bout de six mois : les deux Pères Franciscains n'en furent pas exempts;

je fus le seul des missionnaires qui en fut quitte pour une fièvre de deux jours. Nous perdîmes deux domestiques et un écolier déjà formé, qui donnoit les plus grandes espérances. Ce jeune homme, âgé de vingt-sept ans, mourut aussi saintement qu'il avoit vécu, et nous laissa à tous le regret de lui survivre. *Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia* (1). C'étoit ce que nous ne cessions de nous répéter mutuellement, en nous rappelant la joie et la sérénité avec laquelle il avoit rendu sa sainte ame à Dieu. Deux jours avant sa mort, comme il me voyoit dans un grand abattement et presque découragé, il me dit, en souriant, ces paroles que je n'oublierai jamais : « Pourquoi donc, mon Père, paroissez-vous avoir perdu la constance qui vous » est si ordinaire? Avez-vous oublié les miséricordes du bon Dieu? Je mourrai demain ou après-demain, et j'irai paroître au » jugement de Dieu. Mais ma plus grande » confiance est que vous souffrez ici pour moi, » et que l'état où vous êtes est si agréable à » Dieu, qu'il ne refusera pas le salut de ma » pauvre ame; ne vous découragez pas : ces » peines passeront, et le bon Dieu couronera

(1) Dieu veuille que je meure de la mort des justes, et que mes derniers momens soient semblables aux leurs. (Liv. des Nomb. c. XXIII, ℣. 10.)

» enfin vos travaux ». Je ne pus tenir à un pareil sermon, auquel je ne me serois jamais attendu de sa part; j'en fus si confus, que je m'enfonçai dans la forêt, où je passai le reste du jour à pleurer ma foiblesse. A peine avions-nous essuyé nos larmes, qu'on vint nous apporter pour nouvelle que le roi n'étoit plus qu'à une demi-journée de nous, et que les rebelles étoient à le poursuivre : on ajouta qu'il alloit faire partir une barque chinoise pour Manille, afin d'y demander du secours aux Espagnols, et d'y acheter des vivres, dont il alloit bientôt manquer.

A cette nouvelle, les deux Pères espagnols me firent toutes les instances possibles pour m'engager à les faire conduire à l'endroit où étoit le roi, afin de profiter de cette occasion pour retourner dans leur couvent. J'eus beau leur représenter qu'elle n'étoit pas sans péril, qu'ils s'exposeroient dans une traversée difficile, la mousson étant déjà presque passée. Il fallut acquiescer à leur désir; et, malgré ma répugnance, je leur donnai un bateau et des gens pour les conduire où ils désiroient. Ils arrivèrent en effet à l'endroit où étoit le roi; mais y ayant trouvé tout dans le trouble, à cause de l'approche des ennemis, qu'on annonçoit à tout moment, ils se remirent aussitôt en chemin pour revenir me trouver. A peine eurent-ils fait quelques lieues, qu'ils tombèrent entre les mains

des rebelles, sans que j'aie jamais pu savoir la manière dont ils en avoient été traités: j'ai seulement ouï dire qu'ils avoient été reconduits en Cochinchine, et qu'après avoir été rachetés, par les chrétiens, moyennant une grande somme d'argent, ils avoient été obligés de se retirer au Camboge. Quatre ou cinq jours après la prise des Pères, le roi livra encore une bataille aux rebelles, qu'il perdit, avec presque toute l'armée navale qui lui restoit. N'ayant plus alors aucune espérance de retourner en Cochinchine, je fis voile pour Siam, et j'arrivai à Chantobon (1) le 21 du mois d'août 1783, cinq mois après être sorti de Cochinchine. Je m'imaginois déjà être déchargé de mes inquiétudes, ou du moins trouver à Siam des confrères qui m'aideroient à en supporter le poids; mais la chose arriva bien autrement. M. Coudé n'étoit pas encore arrivé à Bancok (capitale de Siam), et je ne trouvai que le vieux Père Jacques, Chinois, tombé en enfance. Il fallut donc prendre sur moi le soin de sauver le collége et tous mes gens dans un pays où j'étois inconnu, et où tous les Cochinchinois sont suspects au roi et à tous ses mandarins. Je fis partir aussitôt deux exprès pour Bancok, après les avoir chargés d'une

(1) A Chantobon, il y a une chrétienté cochinchinoise qui y est établie depuis long-temps.

lettre pour les chrétiens portugais, et d'une autre pour le ministre du roi, par lesquelles je déclarois le nombre des gens que j'avois avec moi, les raisons pour lesquelles je m'étois retiré à Chantobon, et les priois de m'obtenir du roi la permission d'y rester jusqu'à ce que je pusse retourner en Cochinchine ou au Camboge. Après plus d'un mois, je vis arriver les chrétiens portugais de Siam, avec un ordre exprès du roi de me conduire à Bancok. Il y avoit aussi un ordre par écrit au gouverneur de la province de me faire partir au plus tôt, et de ne laisser aucun de mes gens à Chantobon. Ceci me mit dans un extrême embarras. Je savois que les missionnaires n'occupoient à Bancok qu'un emplacement de trente pas carrés; qu'on y étoit dans la boue jusqu'aux genoux, même dans les temps de sécheresse; et que c'étoit ruiner le collége, que de le placer dans un pareil endroit. Je savois de plus que la cherté des vivres y étoit si grande, qu'il m'auroit été impossible de l'y soutenir, quand j'y aurois uni à mon viatique (1) celui de M. Liot et le supplément. Je pris donc le prétexte de la maladie de M. Liot et de plusieurs écoliers, pour demander au gouverneur la permission de les laisser à Chantobon, m'engageant à

(1) Voyez ci-dessus, page xciij.

les envoyer chercher au plus tôt, si le roi n'écoutoit pas mes représentations. Le gouverneur y consentit, à condition que je lui donnerois la liste de ceux que je laisserois, et de ceux que j'emmenerois avec moi. Tout conclu et arrêté, je partis avec les chrétiens portugais, emmenant la moitié de mon monde, et laissant l'autre à M. Liot, qui commençoit à se trouver un peu mieux. En arrivant à Bancok, je reconnus par moi-même l'impossibilité d'y garder un collége. Il faut observer qu'en me retirant à Siam, je n'avois eu d'autre intention que d'y placer le collége de notre mission, qu'il n'étoit plus possible de laisser à la Cochinchine. Je me proposois, après avoir exécuté ce projet, de me rendre dans la haute Cochinchine, où je suis désiré depuis long-temps, et pour y travailler en attendant les suites de cette malheureuse guerre.

Je fis donc part de mes projets à un capitaine des soldats chrétiens, et le priai de vouloir bien m'aider à obtenir du roi, 1°. la permission de laisser le collége à Chantobon, 2°. celle de retourner en Cochinchine, endroit de ma mission. Ce capitaine, après avoir délibéré avec les autres principaux du camp, me répondit que, dans les circonstances présentes, où le roi de Siam envoyoit une armée contre les Cochinchinois, il ne seroit pas prudent de demander à retourner

en Cochinchine; mais que, si je voulois sortir de Siam, il étoit bien plus naturel de demander à retourner à Macao ou à Pondichéry, et de là repasser à la haute Cochinchine. Leur avis me parut prudent; et, en conséquence, dans la première visite que je fis au ministre, quand il me demanda, de la part du roi, si j'étois venu pour rester à Siam, je lui répondis qu'ayant perdu presque tous mes effets, et surtout mes livres, dans la guerre de Cochinchine, j'espérois d'obtenir de la bonté du roi la permission de retourner à Macao ou à la côte de Coromandel, pour réparer mes pertes; qu'en attendant je le priois de prendre sous sa protection mon collége que je laissois à Chantobon. Cet homme, sans me faire aucunes difficultés, me demanda seulement si je pouvois procurer au roi quelques pièces de soies fines, de toiles peintes et d'or faux dont il me fit voir la montre. Je répondis que je ferois tout mon possible pour satisfaire le roi, et que je le priois seulement de vouloir se souvenir du collége, et de me faire expédier un passe-port quand je serois prêt à partir. Cet homme avide me promit tout; et, un mois après, quand je voulus sortir, il me tint sa parole, sans que j'aie été obligé de le visiter de nouveau. Tout le monde regarda comme une chose extraordinaire que, dans un endroit où tous les Cochinchinois étoient si étroitement gardés,

j'eusse obtenu si facilement ce que je pouvois désirer. Je partis donc le 12 décembre 1783, pour me rendre à Chantobon, et pour me disposer, après avoir mis ordre aux affaires du collége, à repasser une seconde fois à la côte de Coromandel : je me félicitois d'avoir échappé aux Siamois, mais j'étois bien éloigné de voir la fin de mes malheurs. Je commençai par trouver à Chantobon l'armée envoyée contre les Cochinchinois, qui voulut s'emparer de mon bateau : ils en étoient déjà en possession quand on vint m'en donner avis, et ils ne l'abandonnèrent qu'après que j'eus montré au général le passeport dont j'étois muni. Ce mandarin m'ordonna de ne pas sortir du port avant le départ de la flotte, et je fus obligé d'attendre jusqu'au milieu de janvier 1784, à une lieue et demie de Chantobon. Comme nous étions au milieu des îles qui sont à l'ouest de Congpong-thôm, province du Camboge, qui confine avec le royaume de Siam, nous fûmes tout-à-coup investis d'une douzaine de bateaux qui nous donnèrent d'abord de vives inquiétudes : comme ils approchoient toujours, je découvris des mandarins que je connoissois. J'appris d'eux que le roi de Cochinchine n'étoit qu'à une portée de canon de l'endroit où nous étions : je m'y rendis aussitôt, et y trouvai ce pauvre prince dans le plus pitoyable état ; il n'avoit plus avec lui

que six ou sept cents hommes, un vaisseau et une quinzaine de bateaux. Mais c'étoit encore beaucoup trop, puisqu'il n'avoit pas de quoi les nourrir, et que les soldats mangeoient déjà des racines. Je fus obligé de lui offrir une partie de mes provisions; on ne sauroit se figurer quels furent leur reconnoissance et les témoignages de sensibilité qu'ils firent tous éclater en recevant le peu de choses que je pus leur donner : le roi fit si bien qu'en me remettant du jour au lendemain, il me retint avec lui près de quinze jours. Je partis enfin, et nous arrivâmes à l'île de Pulo-punjan le 6 février 1784. Nous essuyâmes là un calme si profond, que, pendant sept jours, il nous fut impossible de quitter la vue de cette île. Enfin, le huitième jour, un petit vent du sud-est s'étant élevé, nous tentâmes de passer le golfe de Siam tenant le plus près du vent; mais cela nous fut encore impossible. Après avoir couru pendant dix jours tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre, nous fûmes obligés d'aborder à l'île de Pulo-ubi, pour y prendre de l'eau : ce fut dans ce seul endroit que je vis de fort près les rebelles de Cochinchine. Pendant que mes gens étoient à terre avec la chaloupe, arriva subitement une armée de soixante-dix à quatre-vingts voiles, qui venoient aussi faire de l'eau au même endroit que nous. La Providence permit qu'ils ne

nous aperçussent pas d'abord; mais à peine eûmes-nous levé l'ancre et mis à la voile, qu'ils se mirent à nous poursuivre, et nous auroient infailliblement pris, si le bon Dieu ne nous eût aidé d'un fort vent qui, en peu de temps, nous poussa en pleine mer : ils nous poursuivirent pendant près de trois quarts-d'heure; mais voyant leurs efforts inutiles, et le soleil allant se coucher, ils revinrent à Pulo-ubi, et nous retournâmes à l'île de Pulo-punjan. Nous tînmes alors conseil sur le parti que nous avions à prendre. La mousson étoit passée; il n'y avoit plus aucune espérance de pouvoir arriver à Malaque. Retourner à Chantobon, c'étoit donner des soupçons au roi de Siam, et nous exposer à perdre notre bateau, que les mandarins avoient tant d'envie d'emprunter pour le service de leur armée : passer à Macao avec tant de monde, quel embarras pour le procureur? et comment nous tirer des mains des Chinois? Aller à la haute Cochinchine, qui est sous la domination des Tong-kinois, ennemis des Cochinchinois, c'étoit une entreprise impraticable avec un bateau de Cochinchine. Après avoir tout bien pesé, nous résolûmes de nous arrêter pendant huit mois jusqu'au retour de la mousson dans les îles les plus éloignées de la terre ferme. L'embarras étoit d'y trouver de quoi subsister. La Providence, que nous ne cessions d'admirer,
ne

ne tarda pas à nous le procurer; nous rencontrâmes, contre toute espérance, un bateau de gens connus; et, par leur entremise, nous tirâmes de l'endroit où nous avions administré quatre cents chrétiens l'année précédente, tout ce dont nous pouvions avoir besoin. Pleins de confiance, nous nous retirâmes à Pulo-way; et, après y avoir fait des cabanes, nous mîmes notre bateau à sec pour le radouber. Ce fut là que, délivrés de tous autres soins, nous pensâmes à procurer à notre mission, par nos écrits, ce que le malheur des temps nous empêchoit de faire par nous-mêmes. Je commençai avec M. Paul, prêtre cochinchinois, compagnon de tous mes travaux, des instructions familières sur tous les évangiles des dimanches et des principales fêtes de l'année; ouvrage qui sera bien utile aux chrétiens, si nous avons le bonheur de l'achever. Nous y revîmes le traité des Quatre Fins de l'homme, nouvellement traduit, et les Méditations de Dupont, à l'usage du collége particulier et des prêtres du pays. Nous restâmes dans cette île déserte, située à plus de soixante lieues de la terre ferme, depuis le commencement de mars 1784 jusqu'au commencement de décembre de la même année. Notre solitude, qui dura près de neuf mois, fut aussi parfaite qu'on puisse la désirer; puisque, pendant tout ce temps, nous n'eûmes

absolument pour compagnie que quelques pigeons ramiers et quelques autres oiseaux inconnus. Cette île a environ une lieue de long sur une demi-lieue de large, et on peut la regarder à tous égards comme un endroit enchanté. Si je ne me croyois destiné à beaucoup d'autres travaux pour l'expiation de mes péchés, je serois trop heureux d'y passer le reste d'une vie qui, après tant de traverses, aura vraisemblablement un triste dénouement. Après avoir radoubé notre petit bâtiment, nous quittâmes notre chère solitude avec les plus grands regrets; nous fîmes voile vers Pulo-punjan, pour, de là, traverser le golfe de Siam. Nous y vîmes une deuxième fois le roi de Cochinchine, qui me raconta la manière dont il avoit été emmené à Siam, et s'étendit particulièrement sur la duplicité des Siamois qui, sous le prétexte de le rétablir dans ses États, n'avoient cherché qu'à se servir de son nom pour piller son peuple. Ce fut alors qu'il me confia son fils, âgé de six ans, que j'ai amené ici.

Je passai aussitôt le golfe de Siam, et j'arrivai à Malaque le 19 décembre.

Ce fut là que j'appris la nomination de M. Coudé (1). Je continuai aussitôt ma route

---

(1) Mgr. Joseph-Louis Coudé, nommé évêque de Rhési, vicaire apostolique de Siam. (Voyez tome V, page 365.)

pour venir le sacrer à Quéda; mais, après l'y avoir attendu inutilement plus d'un mois et demi, j'en partis vers le milieu de février, et j'appris à Nicobar qu'il étoit mort en chemin (1): j'arrivai ici, à Pondichéry, vers la fin de février 1785, et j'y trouvai notre respectable patriarche Mgr. de Tabraca, qui venoit d'essuyer une maladie très-dangereuse; il jouit, pour son âge, d'une bonne santé, et il paroît que le bon Dieu le conservera encore long-temps. J'ai avec moi plus de trente Cochinchinois qui ont tout quitté pour nous tirer des dangers auxquels la guerre de Cochinchine nous exposoit tous, les missionnaires et le collége. Ces pauvres chrétiens ne m'ont pas suivi dans l'espérance d'un gain temporel, mais uniquement pour l'amour de Dieu. Je puis vous assurer qu'ils ont souffert, depuis trois ans, tous les maux qu'on peut imaginer; ils ont toujours montré une si grande résignation à la volonté du bon Dieu, que leur courage a été souvent pour moi une leçon pathétique. Je les recommande, autant qu'il m'est possible, à votre charité : je n'attends que le temps favorable pour me rendre à Macao, et de là passer à la haute Cochinchine.

Une autre chose pour laquelle j'ai encore besoin de votre secours, c'est pour procu-

---

(1) Voyez tome V, page 566 et suiv.

rer l'éducation du jeune prince dont je me suis chargé. Je voudrois, de quelque manière que les choses vinssent à tourner, le faire élever dans la religion chrétienne, et le dédommager de la couronne temporelle qu'il vient de perdre par l'espérance d'une autre beaucoup plus précieuse et plus durable : il n'y a que vous qui puissiez me rendre ce service, et veiller surtout à le préserver de la contagion qui, aujourd'hui, est presque universelle. Si, dans la suite, son père vient à passer chez les Anglois ou chez les Hollandois, qui ne manqueront pas de le rétablir dans ses Etats, vous sentez combien il sera utile d'avoir fait au moins ce qu'on aura pu pour son enfant. Il n'a que six ans, et sait déjà les prières : il est rempli d'esprit et a une grande ardeur pour tout ce qui touche la religion. Une chose qui paroît inconcevable à bien du monde, c'est qu'il se soit attaché à moi, sans regretter son père, sa mère, sa grand'mère, ses nourrices, et plus de cinq cents hommes qui fondoient tous en larmes quand il les quitta. Les chrétiens l'attribuoient à une grâce particulière de Dieu, et en tiroient des conjectures très-favorables à la religion. Les gentils, qui n'en savoient pas tant, disoient que je l'avois ensorcelé. Les deux mandarins gouverneurs de cet enfant, et six autres soldats qui sont pour sa garde, sont déjà bien

instruits, et seront baptisés la veille de la Pentecôte.

Je me recommande toujours d'une manière spéciale à vos prières, et m'unis à toutes vos bonnes œuvres. On ne peut rien ajouter aux sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, messieurs et chers Confrères, votre très-humble serviteur.

Signé, P. J. G., *évêque d'Adran.*

Pondichéry, 20 mars 1785.

Traduction d'une lettre latine, écrite de la basse Cochinchine par M. André Tôn, le 1er. juillet 1784.

C'est par une faveur spéciale du Dieu de toute consolation et du Père des miséricordes que nous n'avons pas tous péri; car le chef des rebelles s'étant emparé de la ville royale, dite Sai-gon, et le roi ayant été vaincu et chassé de son royaume, Mgr. l'évêque d'Adran a été obligé de prendre la fuite, et de se mettre en mer avec quatre missionnaires et son collége particulier, pendant que les ennemis du roi fugitif étoient occupés à le poursuivre. Ils ont pris et amené au Camboge, vers le 13 août 1783, deux Pères

Franciscains espagnols qu'ils ont entièrement dépouillés. Tous les autres missionnaires, par la grâce de Dieu, ont échappé aux dangers qui les menaçoient. Ces deux Pères ont été conduits, au bout de trois jours, à la ville royale de Sai-gon en Cochinchine; on les a laissés quelque temps libres avec les chrétiens. Ensuite, en conséquence d'une fausse accusation portée contre eux, on les a arrêtés de nouveau, et mis à la cangue pendant près d'un mois; après quoi, on leur a donné la question en présence des juges. Mais, tout bien examiné, comme on n'a rien trouvé en eux de répréhensible, ils ont été solennellement déchargés par un écrit qu'on a fait payer 1500 ligatures (qui valent, argent de France, plus de 2000 livres). On a fait une infinité d'autres présens à cette occasion. Ce jugement a été donné vers la fin de décembre 1783, et l'on a renvoyé, dans le même mois, les révérends Pères aux chrétiens du Camboge.

Le 6 janvier de l'année suivante 1784, ces mêmes Pères, ainsi que les Portugais, Chinois et Malais, résidans au Camboge, les Cambogiens eux-mêmes, M. Pierre Langenois et moi, avons été enlevés de la ville royale du Camboge, et conduits en captivité par les rebelles, lesquels ont été battus, en plusieurs occasions, par un grand mandarin de Siam, qui, à la tête d'une forte

armée, leur a livré plusieurs combats, et les a forcés de retourner en Cochinchine. Pour nous, après avoir essuyé bien des calamités et des misères, nous sommes enfin arrivés, le 2 mai 1784, à Sardec, province de la basse Cochinchine, où, par la grâce de Dieu, qui sait tirer le bien du mal, les révérends Pères Franciscains exercent publiquement les fonctions du ministère, assistent de tout leur pouvoir les chrétiens qui viennent de toutes parts les trouver; et moi, à leur ombre, j'assiste aussi, mais la nuit et en secret, tous ceux qui s'adressent à moi. Que deviendrons-nous dans la suite, nous et nos chrétiens? La prudence humaine s'y perd : nous nous jetons dans le sein de la Providence.

Il est venu, cette année 1784, plus de quarante vaisseaux chinois au port de Saigon; on les y a reçus, et laissé partir tranquillement : on avoit massacré, dans le même port, dix à onze mille Chinois, en 1782. La guerre s'allume de plus en plus entre les Siamois et les rebelles de Cochinchine. Les chrétiens qui, l'année dernière, étoient comme morts par la crainte de la persécution, sont un peu consolés, cette année, par la liberté accordée publiquement aux révérends Pères de les assister. Quoique les chefs des rebelles paroissent tolérer notre sainte religion, nous avons tout sujet de nous défier de leur fourberie. C'est pourquoi M. Jean

Nhuc se tient caché, et travaille en secret dans la province de Dong-nai de la même manière que s'il y avoit persécution. J'en fais autant dans un district des Pères Franciscains, jusqu'à ce que je trouve l'occasion et les moyens de passer dans notre mission de Ciampa, où il y a environ mille chrétiens. M. Pierre Langenois se porte bien; il demeure à Sardec avec les chrétiens portugais, qu'il assiste publiquement... Nous ne savons rien ici de la mission des autres parties de Cochinchine, si ce n'est que M. Darcet, missionnaire françois, travaille en secret à la capitale du chef des rebelles. Nous nous recommandons à vos prières, etc.

Signé, André Ton, *prêtre*.

Journal de ce qui s'est passé de plus remarquable dans la mission du Tong-king, depuis le mois de mai 1785 jusqu'au mois de juin 1786, rédigé par Mgr. l'évêque de Céram en 1786.

CET intervalle n'offrant aucun événement politique qui mérite de trouver place ici, et la crise violente excitée par la faction militaire paroissant dissipée, je raconterai seulement quelques traits qui ont avec la religion un rapport plus immédiat.

Le 24 mai 1785, dans la province de Thanh-hoa, cinq à six enfans étoient à se divertir; un enfant païen tomba dans la chaudière où sa mère faisoit cuire des espèces de petits gâteaux qu'elle vendoit au public, et s'y brûla : elle accourut au bruit, prit l'enfant d'un chrétien, et l'emmena chez elle, résolue de le nourrir à la place du sien; mais, les parens l'ayant redemandé, elle le rendit en blasphémant le Dieu des chrétiens, Jésus-Christ, tous les anges et tous les saints. La nuit suivante, elle éprouva dans les entrailles des douleurs si cruelles, qu'elle ne pouvoit rester assise, ni couchée. Son mari alla chercher un sorcier, qui, étant venu,

demanda la cause de cet accident : le mari l'instruisit de tout ce qui s'étoit passé, et des blasphêmes que sa femme avoit proférés contre Dieu, Jésus-Christ, les anges et les saints. « Comment y a-t-il des gens assez » téméraires, répondit le sorcier, pour se » permettre de pareils discours? Quoi! ou- » trager un maître que les hommes ont pris » pour objet de leur culte! L'adoreroient-ils » s'il étoit sans puissance? Il n'y a que le » Dieu du ciel (ou des chrétiens) qui puisse » la guérir; cela passe mon pouvoir ». Puis il s'en alla sans exiger aucun salaire; ce qui est surprenant dans un homme de son métier. La femme mourut pendant la nuit; comme elle restoit encore debout, il fallut la pousser de la main pour la faire tomber.

Ce prodige, examiné avec une attention scrupuleuse, est attesté des chrétiens et des infidèles même parmi lesquels il a répandu la terreur et l'épouvante.

L'événement qui suit est bien différent; il ne porte que l'empreinte de la bonté et de la miséricorde de Dieu. En voici le procès-verbal, dressé à ma réquisition par M. La Mothe (1).

L'an 1785, le 2 de septembre et jours

---

(1) Ce procès-verbal a aussi été rédigé en tongkinois, et signé par M. La Mothe, un ancien clerc et trois catéchistes, présens à la déposition.

suivans, ont comparu par-devant moi, Charles La Mothe, prêtre missionnaire, député par Mgr. l'évêque, Ba-lang-quang, Ba-tui, Me-nai, Me-phon, toutes chrétiennes du village de Ke-dam, Ba-doung et Di-boung, encore païennes, lesquelles ont déposé et certifié ce qui suit :

Ba-bon, du village de Ke-dam, femme païenne, dont le mari, quoique baptisé dans son enfance, étoit engagé depuis long-temps dans les superstitions du pays, avoit vu mourir quatre de ses petits enfans, à qui elle avoit fait donner le baptême : cela n'empêcha point qu'elle ne le demandât pour un autre, âgé de deux ans; il fut bientôt attaqué de maladie, comme ses frères, et sur le point de mourir. Alors (c'étoit le treizième du cinquième mois) cette femme désolée, pleine de confiance dans les prières des chrétiens, en appela plusieurs. A peine étoient-ils entrés qu'une odeur de parfums délicieux se répand dans toute la maison : on se regarde avec étonnement; on cherche dans les meubles, on fouille les habits, pour voir si cette odeur ne provient pas de quelques fleurs ou de quelques grains d'encens : on ne trouve rien; la frayeur s'empare des esprits. Les chrétiens se prosternent le visage contre terre, criant qu'ils ne sont pas dignes de voir un miracle. Les païens, au nombre de quatre, les enfans non compris, restent

saisis d'admiration, ou prennent la fuite, épouvantés. C'étoit vers le coucher du soleil.

Cependant, le petit malade joignoit les mains, les étendoit, les élevoit vers le ciel, comme s'il eût vu quelqu'un qui l'appeloit; il réitéra ces signes nombre de fois, et pendant long-temps. Pendant la nuit, l'odeur de parfums se fit sentir encore plus fort, et la nourrice, qui veilloit l'enfant, réveilla toute la maison, c'est-à-dire, cinq à six personnes, qui éprouvèrent la même sensation: les plus timides s'enfuirent. Peu après, la mère veut se reposer; mais elle n'a pas plutôt fermé les yeux, qu'elle se jette hors du lit, et pousse un grand cri: elle avoit vu, disoit-elle, toute la maison pleine de lumière, et quatre ou cinq personnes d'une beauté ravissante (qu'elle croyoit être ses quatre enfans morts après avoir reçu le baptême), qui étoient assises près du malade; mais, dès qu'elle fut éveillée, elle ne vit plus que le petit enfant qui levoit toujours ses mains au ciel. Cette vision, qui ne fut que pour elle, la combla de joie, et la détermina à se faire baptiser.

Au point du jour, l'odeur de parfums se renouvela avec les mêmes circonstances, et quelques heures après l'enfant mourut. Les chrétiens lui firent un petit convoi; personne n'y pleura: la mère même étoit transportée

de joie, et ne regrettoit plus ses quatre enfans qu'elle avoit pleurés jusque-là.

Sur ces entrefaites, je vins ici faire l'administration; cette femme vint aussitôt me demander le baptême pour sa fille, âgée de dix-huit ans, et pour un petit enfant. La joie et la foi étoient peintes sur son visage. Plusieurs païennes, témoins du prodige, ont embrassé la religion.

Il n'est point fait mention dans ce récit du père de l'enfant; il étoit absent quand cet événement arriva.

En foi de quoi j'ai signé, au village de Ke-dam, le 22 novembre 1785.

Signé, LA MOTHE, *prêtre*,
missionnaire apostolique (1).

Le 27 août, M. Serard étant occupé à l'administration de Trai-bo, dans la province de Thanh-hoa, courut un grand danger. Un soldat, receveur du tribut pour la subsistance de sa compagnie, y vint en plein jour, accompagné de trois ou quatre autres infidèles, pour prendre ce missionnaire: il étoit dans sa retraite, gardé par un seul domestique, qui, voyant entrer les païens, l'avertit de se mettre sur son lit, et d'abattre le ri-

(1) M. La Mothe, dans une lettre de l'année 1787, écrivoit que, depuis cet événement, il avoit baptisé vingt adultes dans le village où il est arrivé.

deau. Ces brigands demandent : « Y a-t-il » ici quelque mandarin étranger? à qui ap- » partiennent tous ces effets »? Le chef du village tire le rideau, et dit d'un ton menaçant à M. Serard : « Qui êtes-vous? pour- » quoi demeurez-vous ainsi assis en présence » du mandarin ». (Il appeloit ainsi le soldat collecteur.) Puis il ajouta d'un ton plus bas: « Si vous avez de l'argent, il faut en donner » au mandarin; un refus vous attireroit quel- » que chose de désagréable ». M. Serard, descendu de son lit, leur parla de religion, et du désintéressement qu'elle inspire à ses ministres, puis il ajouta : « Où prendrai-je » de l'argent pour le donner au mandarin »? Les infidèles avertirent les habitans du village de leur prêter main-forte. Nos gens s'empressent de répandre, non-seulement parmi les chrétiens, mais encore parmi les païens, la nouvelle de la détention de M. Serard. Aussitôt, fidèles et infidèles, grands et petits, tous accourent à Trai-bo, et entrent dans la maison. Saisis de frayeur, le premier du village et ses trois compagnons ne songent qu'au moyen de s'évader; et, traversant la palissade, ils s'enfuient dans le bois voisin, où ils se tinrent si bien cachés, qu'on ne les vit plus. Le soldat collecteur demeura, mais interdit, et ne proféra pas une seule parole : on ne lui fit aucun mal; on respectoit sa qualité d'homme public. On

se contenta d'enlever M. Serard, et de le conduire, comme en triomphe, dans un lieu plus sûr, où, après s'être reposé deux ou trois jours, il continua son administration.

Le mois de septembre a été marqué par un changement agréable aux missionnaires, aux chrétiens, et aux païens même; c'est celui du gouvernement de cette province du midi; car le nouveau gouverneur, quoique païen, est un homme d'une probité reconnue, ennemi juré de tout brigandage, qu'il punit sévèrement, et est très-favorable aux chrétiens. Un prêtre de ce vicariat, connu et aimé de ce mandarin, m'informa qu'il étoit allé le saluer avec les chefs des différentes familles chrétiennes de son district; qu'il en avoit été bien accueilli, et qu'il ne lui avoit demandé pour tout présent qu'une dixaine de noix de mozarabique et un sabre d'Europe, s'il en avoit un; car il est très-désintéressé : ce n'est pas lui faire la cour que de se présenter devant lui avec de gros présens, il ne les reçoit jamais. A son avénement, il a fait remise au peuple d'une somme de 100,000 livres, qu'on est dans l'usage d'offrir aux nouveaux gouverneurs de cette grande et riche province. Cependant il a des ennemis; ce sont surtout ceux d'entre les militaires attachés à sa garde, qui, sous la plupart de ses prédécesseurs, pilloient et rançonnoient le pauvre

peuple. Vers le mois de novembre, ils affichèrent au gouvernement un écrit, où ils disoient qu'il s'en falloit beaucoup qu'il ne fût aussi désintéressé qu'il vouloit le paroître. Il répondit, par une autre affiche, qu'il prenoit tous ceux de la province qui ont des yeux et des oreilles pour témoins de la vérité. Ses ennemis intriguèrent ensuite à la cour pour qu'on lui donnât un successeur. Grand nombre d'habitans de la province, tant chrétiens qu'infidèles, craignant de le perdre, présentèrent plusieurs requêtes au roi, où ils faisoient un éloge complet de ce mandarin, et supplioient sa majesté tongkinoise de le leur conserver : ces requêtes paroissent avoir eu leur effet; car il est encore à la tête de la province.

Vers la fin de 1785 et au commencement de 1786, il y a eu, dans plusieurs provinces de ce royaume, une inondation extraordinaire, une longue sécheresse, et une ébullition prodigieuse de vers qui ont dévoré, en beaucoup d'endroits, jusqu'à la racine des riz nouvellement plantés. Le prix de cette denrée a augmenté de jour en jour. Les riches ont fermé leurs magasins. Des armées de brigands et de mendians se sont répandus partout, pillant, brûlant et assassinant. Le gouvernement n'osoit leur résister. Pour comble de malheurs, il est survenu une cruelle famine, qui a duré trois mois; elle

n'a commencé à diminuer qu'au commencement de la récolte, qui ne sera pas abondante. Les moyens employés par l'autorité publique, pour soulager les pauvres, les ont rendus encore plus malheureux. La plupart des mandarins et de leurs subalternes, chargés de l'exécution des ordres du prince, en ont abusé pour porter le trouble, la confusion et la terreur, et tourner à leur profit les foibles ressources que l'on vouloit procurer aux misérables. C'est par une espèce de miracle que nos maisons, et surtout celle de Ke-vinh, ont été garanties de leurs vexations; ils ont fait plus d'une tentative pour les mettre à contribution : ils sembloient s'être donné le mot avec différentes troupes de voleurs qui assiégoient notre collége. Je l'ai regardé plusieurs fois comme détruit. L'on ne peut dire combien cette cruelle famine a fait périr de monde; le long des chemins, dans les marchés publics, partout on rencontroit des hommes dont la peau, noire et livide, étoit collée sur les os; ils avoient les yeux éteints et enfoncés dans la tête; on les eût pris pour des spectres. On trouvoit partout des cadavres étendus, abandonnés; nos églises même n'ont pas été exemptes de ces tristes spectacles. Le mardi de la semaine-sainte, dans la chrétienté où je fis la Pâque, une pauvre femme expira d'inanition dans l'oratoire, à l'issue de ma

messe, et au moment où les fidèles se retiroient : le prêtre du lieu n'eut que le temps de lui administrer les derniers sacremens. Je vis le cadavre étendu roide au milieu de la nef. La même chose venoit d'arriver dans l'église du village où est notre collége. Plusieurs bourgades et villages païens ont été dépeuplés; ce sont des déserts. Les chrétiens ont moins souffert, et peu sont morts de la famine. Le cœur des gentils étoit fermé à la commisération : les gens riches se barricadoient, et ne laissoient entrer aucun mendiant dans leur enceinte. Dans les maisons des pauvres, pères, mères, enfans, tous périssoient de misère; personne ne leur donnoit aucun soulagement : on ne retiroit pas même leurs corps pour les ensevelir et les inhumer. Quelques-uns de nos gens, parcourant les habitations de ces gentils, ont trouvé dans leurs tristes chaumières des morts et des mourans, entassés les uns sur les autres, et des cadavres à demi rongés de vers. La charité chrétienne, au contraire, excitée par la voix et l'exemple des pasteurs, a sauvé la vie à des milliers de malheureux, chrétiens ou idolâtres. Dans toutes nos résidences, on s'est prescrit un régime sévère, afin de multiplier et de continuer plus long-temps les aumônes; on a sacrifié jusqu'à l'honnête nécessaire. La consommation de ma maison étant très-considérable, par l'affluence des

étrangers qui se succédoient perpétuellement pendant les trois semaines qui ont précédé et suivi la Pâque, et les chrétiens, épuisés, ne pouvant plus me donner aucun secours, je renvoyai plusieurs de nos jeunes gens chez leurs parens en état de les nourrir, avec promesse de les recevoir aussitôt que la disette auroit un peu diminué : ensuite, me voyant sans riz et sans moyen de m'en procurer, parce qu'il coûtoit dix fois plus qu'auparavant, je fus obligé de changer de lieu; j'adressai deux mandemens ou lettres circulaires à tous les prêtres chargés de districts, les exhortant, ainsi que les maisons des religieuses Amantes de la croix, et même les fidèles, à profiter de l'occasion pour baptiser tous les enfans des infidèles qui n'auroient pas encore atteint l'usage de la raison, et qu'ils jugeroient ne pouvoir échapper à la mort; et, comme l'exemple a plus de force que les paroles, après la solennité de Pâque, j'assemblai ceux de nos gens que j'avois actuellement à mon service; je leur représentai le bien immense qu'ils pouvoient faire en allant chercher les enfans moribonds des païens, et leur conférant le saint baptême. Tous s'empressèrent de seconder mes désirs : munis d'une certaine quantité de deniers et de pillules, ils se répandirent dans tous les villages, bourgs et bourgades affligés de la famine, et habités

par les infidèles : bientôt le succès surpassa leurs espérances et les miennes. Etonnés de voir des gens qui, sans aucun motif humain, venoient les visiter, les assister, ne leur porter que des paroles de consolation et de salut, les païens leur ouvroient leurs pauvres cabanes, leur permettoient de baptiser leurs enfans; souvent même ils demandoient à être instruits d'une religion si compatissante, et promettoient de l'embrasser, s'ils échappoient à la mort. On ne négligeoit pas les adultes; on leur annonçoit les vérités nécessaires au salut, et, quand on les trouvoit bien disposés, et à peu près sans espérance, on leur conféroit aussi le baptême : on en a baptisé plus de cent. Quant au nombre des enfans, d'après le relevé que j'ai fait des listes particulières envoyées par nos prêtres, il est déjà de 5713, aujourd'hui 29 juin. Plusieurs de ces petits innocens ont été baptisés même dans des temples d'idoles, où ils étoient exposés. Mais ce ne sont pas les seuls avantages de ces excursions apostoliques; on a détruit les instrumens et les objets du culte superstitieux dans plusieurs familles païennes. La religion chrétienne a été prêchée publiquement en quantité d'endroits, où l'on n'avoit jamais entendu parler du vrai Dieu, et les habitans ont paru disposés à la recevoir.

Enfin (car il est impossible de tout dire),

Dieu a encore glorifié son saint nom d'une manière non moins éclatante. Les trois ans de deuil, pour la mort du dernier roi persécuteur, étant près d'expirer, les idolâtres se disposoient à honorer leurs idoles et leurs génies tutélaires par des fêtes brillantes et des réjouissances criminelles : déjà ils avoient fait des dépenses considérables, et acheté à la ville royale toutes sortes de meubles et ornemens précieux; mais la vengeance du Seigneur, exercée si visiblement sur la nation, les a forcés de renoncer à ces extravagances sacriléges, pour ne s'occuper que de leurs propres malheurs et de ceux de leurs concitoyens.

Tel est le tableau de cette affreuse famine, à laquelle ont succédé des maladies épidémiques, et surtout une dyssenterie, qui chaque jour moissonne encore beaucoup de monde. Ces malheurs, ne peut-on pas les imputer aux péchés du prince? Il avoit eu connoissance du vrai Dieu dans son bas âge, et cependant il a signalé son avénement au trône par des édits favorables à l'idolâtrie; et, peu avant que la famine se fît sentir, il célébra avec magnificence et avec les superstitions usitées le premier anniversaire de son aïeule, cette ennemie jurée de la religion chrétienne, qui mourut vers la fin de 1784.

Je terminerai ce journal par un trait que rapporte M. Le Breton, dans une lettre du

6 mai. Ce carême dernier, dit-il, une jeune fille de quinze ans, étant seule sur un radeau, avec son frère, fut attaquée par six brigands, qui, après l'avoir volée, voulurent lui faire violence : ils tirèrent leurs couteaux pour l'épouvanter; mais elle aima mieux s'exposer à perdre la vie que son honneur : ils la percèrent de plusieurs coups dans les bras et les jambes, et la laissèrent ensuite : elle s'étoit confessée peu de jours auparavant à un prêtre tong-kinois. C'est une fille de ces pêcheurs dont la simplicité et la candeur sont le partage. Que je fus aise, ajoute M. Le Breton, en apprenant cela ! Si le diable a bien des esclaves, Dieu a aussi ses serviteurs, quoique le monde ne les connoisse pas.

Signé, ✠ J., *évéque de Céram*, *etc*.

Lettre de M. Sérard, missionnaire apostolique au Tong-king, à M. Blandin, directeur du séminaire des Missions-Etrangères, écrite le 31 juillet 1768.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Depuis que les génies tutélaires ont été patentés par notre petit roi, qu'on leur a rendu des honneurs et offert des sacrifices

extraordinaires, la main de Dieu n'a cessé de s'appesantir sur ce royaume; mais sa colère s'est manifestée cette année d'une manière plus terrible que les années précédentes.

Un déluge a rompu les digues qui retenoient les fleuves dans leur lit; il a inondé les campagnes, et fait périr le riz dans les provinces où les eaux n'ont pu s'écouler; les petits cancres ont ravagé les plaines voisines de la mer, et coupé le riz nouvellement planté : près des montagnes, les rats ont tout dévasté; les vents ont battu le riz, de sorte que l'épi n'a point de grain : aux approches de la maturité, des chenilles l'ont coupé à moitié du tuyau : dans les lieux trop humides, où la chenille n'a pu pénétrer, un dernier coup de vent a secoué la plus grande partie du grain qui restoit; l'on n'a ramassé que de la paille. Telle a été presque partout la récolte du dixième mois.

Quelques bonnes ames ont préservé leurs champs par la prière et l'eau bénite. Dans un village, nommé Duien-mâu, un père de famille et son fils, tous deux chrétiens, voyant les chenilles s'approcher de leur riz, qui n'étoit séparé du reste que par des piquets, s'adressèrent à Dieu, et lui représentèrent l'extrême misère à laquelle ils alloient être exposés, s'il n'avoit pitié d'eux; ils firent l'aspersion de l'eau bénite sur leur champ : les chenilles, qui rongèrent le riz des voisins,

ne touchèrent point au leur. Les païens, étonnés de cette merveille, leur en demandèrent la raison, et leur firent reproche de n'avoir pas béni leur grain. La même chose arriva à une bonne chrétienne d'un autre village.

Après la récolte du dixième mois, comme il y avoit encore un peu d'eau dans les champs, la plantation du riz s'est faite assez heureusement; mais la sécheresse, qui a commencé à la Toussaint, ayant continué tout l'hiver, qui a été rude, et une partie du printemps, la récolte du cinquième mois a été modique et retardée d'un mois entier. D'ailleurs, les racines, les légumes et les haricots, nourriture du pauvre depuis cette récolte jusqu'à celle du dixième mois, ont été rongés par les chenilles ou brûlés par le soleil.

Je passe maintenant au récit de quelques événemens arrivés depuis un an, que vous ne serez pas, je pense, fâché de savoir.

A la fête de saint Joseph, un prêtre manqua d'être pris par une troupe de soldats qui vinrent dans la maison où il logeoit au moment où, après l'administration d'une chrétienté, il plioit son bagage pour passer dans une autre. Comme il n'étoit point connu, il se revêtit d'un vieil habit, s'entoura la tête d'un mouchoir, et passa à côté d'eux, sans qu'ils s'en doutassent : ils aperçurent un catéchiste,

téchiste, et, croyant que c'étoit le prêtre, ils l'arrêtèrent et le conduisirent à leur commandant. Ils ne prirent, des effets religieux, qu'une chasuble et une aube; le reste a été soustrait par les gens de la maison; mais ils enlevèrent tous les habits et les meubles du maître de la maison : ils l'auroient conduit avec le catéchiste, s'ils l'eussent trouvé. Le mandarin fit plusieurs questions au catéchiste et à la chrétienne chez qui il avoit été arrêté, pour savoir s'il n'étoit pas prêtre : tous deux le nièrent constamment; cependant il le fit mettre en prison, les entraves aux pieds, et on ne le relâcha qu'après avoir reçu environ cent écus.

Il y a six jours que des voleurs prirent, dans une maison chrétienne, deux petits coffres pleins de cadres, de chandeliers et autres effets religieux, qu'un prêtre y avoit mis en dépôt. Comme ces effets ont quelque chose de brillant, le chef des voleurs exigea dix pistoles pour les rendre; il se contenta ensuite de cinq : je lui fis dire qu'on les recevroit s'il vouloit les rendre pour rien, qu'autrement il pouvoit les garder. Dès l'après-midi, son fils, âgé de vingt-cinq ans, étant monté sur un arbre pour voir un petit combat entre un village et une troupe de voleurs, se laissa tomber, et se blessa grièvement : les parens crurent que c'étoit une punition du ciel, et rendirent les effets de religion sans

rien exiger : cependant le chrétien leur donna une ligature, comme il leur avoit promis.

De dix-neuf sujets qui étudioient avec moi, lors de votre départ, douze ont été ordonnés prêtres. Monseigneur a cru devoir différer l'ordination des autres à un temps plus favorable, et où l'administration deviendra plus facile : car, dans ces temps de misères et de désordre, la source des aumônes est tarie, les églises sont désertes, et il est presque impossible d'aller secourir les malades ; on est arrêté à chaque pas, dépouillé de tout, maltraité. Il y a quinze jours, qu'un prêtre du pays allant assister un malade, perdit sa boîte aux saintes huiles, et tout ce qui sert à l'administration des sacremens. Depuis, ce prêtre et ses servans ont été dépouillés. Deux jeunes gens qui s'en retournoient à Ke-vinh, ont subi le même sort ; toute communication d'un endroit à l'autre est interrompue.

Voilà toutes les nouvelles de cette mission. Je suis persuadé que vous ne l'oubliez pas, et que votre cœur est plus souvent ici qu'en France. Souvenez-vous, je vous prie, de celui qui est, avec un attachement aussi tendre que respectueux,

Monsieur et cher Confrère,

Votre, etc.

Signé, SERARD.

Lettre de M. Le Breton, missionnaire apostolique au royaume du Tong-king, à M. Blandin, écrite le 24 juin 1786.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

J'ai reçu votre lettre, écrite de Sainte-Hélène; je vous en remercie. Cette année, la famine a fait périr beaucoup de monde, surtout dans la province du Midi. La misère a été grande dans la province de Xu-nghé, où je suis encore avec M. Thiébault; je n'ai cependant pas entendu dire que personne y soit mort de faim. La moisson du cinquième mois est à peine finie, qu'on nous fait craindre une guerre civile. Les patentes que le jeune chua a données aux génies de ce pays ne peuvent lui attirer la protection de Dieu. Ce n'est pas un moyen de conserver son royaume, que de le livrer au démon.

Je vous marquois, l'an passé, que j'avois envoyé deux catéchistes sur les montagnes voisines du Laos; qu'ils y avoient trouvé des chrétiens, qui, depuis sept à huit ans, n'avoient vu ni prêtre ni catéchiste : j'y envoyai, l'année dernière, le prêtre Bôn avec un catéchiste; mais, arrivés à trois journées

de leur demeure, ils apprirent que ces pauvres chrétiens s'étoient dispersés de côté et d'autre, par la crainte des satellites qui les cherchoient. On les accusoit d'avoir tué un homme qui s'étoit noyé. Le prêtre Bôn revint sur ses pas, et visita d'autres endroits, que je lui avois désignés. Il trouva des personnes qui, depuis long-temps, n'avoient point reçu les Sacremens; il en confessa une centaine, dispersées çà et là dans les forêts, et baptisa dix-neuf enfans et quatre adultes : je lui avois recommandé, et à son catéchiste, de bien instruire ces pauvres gens, qui rarement voient le prêtre.

L'année dernière, la chrétienté de Mi-du fut accusée de ne pas contribuer aux sacrifices qu'on fait aux génies. Les chrétiens payèrent grassement les juges, et firent pencher la balance. Les païens en appelèrent au tribunal supérieur. Le président, qui avoit écrit leur accusation contre les chrétiens, le 17 de la septième lune, étoit mort le lendemain. Dans la crainte de ne pas mieux réussir que la première fois, ils engagèrent un mandarin païen à renouveler un ancien procès qu'il avoit eu avec ce village. L'affaire n'est point encore terminée; je ne sais quand elle le sera : ce qui me console, c'est que les chrétiens sont résolus de quitter le village plutôt que de contribuer aux superstitions, et je pense qu'on n'osera les forcer, de peur

qu'ils ne prennent ce parti. Il y a dans le village une maison de religieuses ; la supérieure, âgée de quatre-vingt-treize ans, est une femme de rare vertu : j'ai beaucoup de confiance en ses prières.

Les chrétiens de Da-dung, exempts jusqu'ici de fournir des soldats au roi, y sont obligés par un nouvel édit. Les païens du village, dont ils dépendent, vinrent, pendant la nuit, se saisir de leurs buffles et de leurs bœufs ; ils espéroient prendre des effets de religion, et leur susciter une mauvaise affaire, pour les forcer de fournir quatre à cinq soldats ; mais accusés de vol, et ne pouvant se justifier, ils en vinrent à un accommodement, par lequel les chrétiens ne doivent fournir que deux soldats pour leur part, et sont exempts de contribuer aux superstitions du village. C'est ainsi que le Seigneur a fait tourner à l'avantage de cette chrétienté les moyens que les infidèles employoient pour lui nuire.

Lorsque vous partîtes d'ici, trois chrétiens de Trang-canh étoient en prison, à cause de l'église, qui avoit été dénoncée au gouverneur. Au commencement de cette année, des voleurs ont mis le feu au village : dix maisons ont été réduites en cendres : l'église et la maison du prêtre ont été préservées au milieu de l'incendie : les païens en sont dans l'admiration et la respectent. Elle est en évi-

dence ; les chrétiens s'y assemblent comme auparavant ; et, quoiqu'il y ait des soldats en garnison dans le village, personne n'ose la dénoncer, ni nuire aux chrétiens.

L'année dernière, des pluies firent gonfler considérablement une grande rivière : son courant étoit si rapide, qu'il emportoit tous les bateaux et les pêcheurs : Dieu eut pitié de ces malheureux. Il s'éleva tout à coup un vent violent, qui poussa les bateaux sur le rivage, où ils échouèrent : deux seulement, qui appartenoient à un apostat, furent entraînés dans la mer.

Je ne puis m'empêcher d'admirer la conduite de Dieu, qui nous fait servir à ses desseins, au moment que nous y pensons le moins. L'année dernière, au mois d'octobre, j'allai dans un lieu où je me proposois de ne rester qu'un jour, pour une affaire qui ne réussit point : les pluies abondantes qui survinrent tout à coup, m'y retinrent plusieurs jours ; ce contre-temps fut un vrai bonheur, puisqu'il me procura l'avantage de débarrasser une chrétienté qu'on forçoit de contribuer aux superstitions, et de sauver la vie à un petit enfant qui seroit mort avant que de naître. La mère, malade depuis longtemps, étant tombée sans connoissance, je fus appelé pour lui administrer les derniers Sacremens. Je la trouvai roide comme un bâton : on croyoit qu'elle alloit expirer : je lui

donnai un peu de thériaque, qui lui rendit la vie; elle accoucha heureusement, et l'enfant reçut le baptême. Je donnai aussi de la thériaque à un jeune homme sans connoissance, et désespéré des médecins : son ame étoit mal disposée pour paroître au tribunal de Dieu. Il est maintenant rétabli et a quitté le village, afin de n'être plus inquiété pour les superstitions. En lisant ceci, ne dites-vous pas : Puisque la thériaque est si efficace, il faut en envoyer à nos confrères, et de la meilleure, afin qu'elle se garde plus long-temps? J'en ai encore un peu, que je conserve précieusement.

Pendant que j'étois occupé à administrer les chrétiens de Kê-gai, je les déterminai à bâtir une église; mais un petit mandarin, chef du village, qui y avoit consenti en ma présence, empêcha qu'on ne pût exécuter ce dessein.

Etant un soir dans un village voisin, j'y trouvai le plus considérable des habitans, qui, après avoir abandonné la religion et épousé une femme païenne, se disposoit à aller s'établir dans un village païen. Je l'exhortai à se convertir et à demeurer dans ce lieu; j'envoyai mon catéchiste instruire sa femme, qui, par son commerce avec les chrétiennes, connoissoit un peu la religion et désiroit de l'embrasser; elle savoit même des prières. Sa mère se répandit en imprécations contre

le catéchiste. Le catéchiste la prêcha elle-même, et elle permit à sa fille d'embrasser la religion. Le mari entreprit de bâtir une église : les chrétiens de Kê-gai l'aidèrent avec beaucoup de joie. J'y dis la messe, pour la première fois, le jour de saint Matthias : il y avoit affluence de chrétiens. Ce village est dans une situation avantageuse ; il n'y a point de superstition à craindre ; j'espère qu'il s'y formera bientôt une chrétienté considérable. Animés par cet exemple, les chrétiens de Kê-gai, malgré les menaces du mandarin apostat, bâtirent eux-mêmes une petite église, mais en bambou seulement, etc.

Votre Confrère,

LE BRETON, *prêtre, missionnaire apostolique.*

Lettre de M. Le Roi, missionnaire apostolique au Tong-king, à M. Blandin, écrite le 6 décembre 1786.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Vous nous avez surpris bien agréablement, en nous donnant de vos nouvelles, de l'île Sainte-Hélène. Béni soit Dieu, qui prend soin de conserver dans votre cœur tant d'af-

fection pour votre mission et les missionnaires. Cher ami, vous formez des vœux ardens pour votre retour; nous désirerions bien qu'ils fussent exaucés. Mais, bien loin que personne s'offre pour vous remplacer, les missionnaires, que je connois, y ont une grande répugnance. Laissons tout cela à la disposition du Seigneur. Ce n'est pas précisément en mission qu'il faut désirer d'être, mais dans l'endroit où nous veut la divine Providence : or, cher ami, elle vous veut à Paris; tâchez d'y bien faire votre devoir, et de nous envoyer d'excellens missionnaires. C'est à la vertu plus qu'au nombre qu'il faut avoir égard : c'étoit la maxime de saint François-Xavier.

Depuis les lettres que je vous écrivis l'année dernière, nous avons vu bien de la misère dans ce pauvre Tong-king. La main du Seigneur est toujours étendue pour frapper. Depuis que le chua s'est avisé de donner des titres magnifiques à toutes les idoles du pays, les fléaux se succèdent sans interruption. L'an passé, après la saint Jean, les pluies continuelles firent pourrir le riz en plusieurs bailliages; en d'autres, les vers le rongèrent, et ce que les vents avoient épargné fut dispersé par un ouragan. Les pauvres Tong-kinois jetoient les hauts cris au milieu de la campagne, ramassant, grain par grain, le riz répandu à terre. C'étoit une consternation

générale : chacun, envisageant l'avenir, pensoit à se prémunir contre les rigueurs d'une famine inévitable. Nous dépensâmes beaucoup pour notre provision ; nous ne pouvions pas même avoir du riz pour notre argent. Les riches le gardoient pour le vendre ensuite plus cher. Il mourut bien du monde : un jour, en une heure de temps, je donnai l'extrême-onction à cinq personnes. Tous les environs de notre église étoient garnis de pauvres chrétiens, étendus par terre, qui attendoient une bouchée de riz, et les deniers que nous leur donnions tous les jours. Pendant trois ou quatre mois, nous eûmes deux cents personnes à notre porte. Vous savez qu'au Tong-king les chrétiens les plus aisés n'ont pas grand'chose : il y en avoit peu, par conséquent, qui fissent l'aumône. Les religieuses de Ke-nguoi ont soulagé beaucoup de misérables : aussi Dieu les a-t-il préservées de tout accident, ainsi que nous.

La misère et la famine ont multiplié les voleurs. Les riches fermant leurs portes et leurs greniers, les voleurs s'attroupoient, et mettoient le feu partout : on n'a jamais vu tant d'incendies. Un village voisin de celui où est notre collége fut pillé en plein jour : le Seigneur eut pitié de nous ; mais nos gens eurent bien des patrouilles à faire. Le chua s'occupa des moyens de soulager son peuple : il commanda aux officiers des trois premiers tribu-

naux de chaque province de faire la visite partout, et de prendre le superflu des riches pour le donner aux pauvres. Au premier bruit, les riches se donnèrent beaucoup de mouvement pour cacher leur riz ou le prêter : mais les mandarins ne s'accordant pas entre eux sur la manière de procéder dans cette visite, l'édit ne fut point exécuté : le prince en donna un autre, par lequel il chargeoit des mandarins lettrés d'aller, de village en village, offrir des charges ou des titres pour de l'argent : ces officiers forcèrent les riches d'en acheter. Ailleurs, les mandarins, loin de soulager le peuple, exercèrent d'horribles vexations, et causèrent plus de dommage que les incendiaires même.

Les écoliers profitent depuis qu'ils ont des livres; mais, les maladies étant fréquentes, les uns sont forts et les autres foibles, suivant le temps qu'ils ont été malades. J'ai prié Monseigneur de séparer les écoliers latins des autres, afin de pouvoir former le collége en règle, sur le modèle de celui de Siam, où tous les exercices se faisoient en latin; mais, faute d'argent, on ne peut rien faire. Cela porte un grand préjudice à la mission; car jamais nous ne viendrons à bout de former des écoliers qui sachent bien le latin, qu'en le leur faisant entrer par les yeux et par les oreilles, et leur apprenant cette langue comme ils nous apprennent le tong-kinois,

plutôt par pratique que par théorie : en attendant quelque révolution favorable, je les pousse le plus que je puis, et les instruis à fond de la religion et de l'histoire sacrée; les *Selectæ è novo*, et les *Selectæ è veteri*, m'ont bien servi ; ils ont déjà tout vu et répété : ils savent aussi par cœur tous les évangiles de l'année, et les quatre passions ; ils apprennent les épîtres : je ne cesse de leur faire traduire le latin en tong-kinois ; quelques-uns y réussissent très-bien. Leur maître Dung se donne beaucoup de peine, et leur fait faire l'oraison tous les jours : je ne crois pas qu'il y en ait qui se dérange secrètement. Je donne mes soins pour les conserver purs devant Dieu, et les former aux exercices de la présence du Seigneur. Les écoliers qui, de votre temps, étoient de la première classe, sont maintenant chez les prêtres : les uns y enseignent les lettres latines, etc., les autres vont avec les prêtres à l'administration : tous se comportent bien, et paroissent affermis dans la vertu. Priez Dieu de continuer à répandre sa rosée céleste sur ces jeunes plantes, et de nous remplir nous autres comme de vastes bassins, afin que nous puissions leur donner de notre abondance. Je continue d'étudier, dans mes momens de loisir, les caractéres de la langue mandarine. Les livres chinois que vous m'avez envoyés me servent beaucoup. J'ai commencé à écrire

un Dictionnaire complet, qui renferme les douze volumes du chinois qui a été imprimé sous l'empereur Khang-hi : je ne sais quand il sera rempli. Si nous pouvions venir à bout de bien entendre les livres chinois, nous pourrions y prendre connoissance des fausses religions du pays, et ôter les mauvais des mains des chrétiens. Un Européen, qui sait les caractères, explique leurs livres avec plus de clarté que leurs savans, qui, la plupart du temps, n'entendent pas eux-mêmes ce qu'ils expliquent aux autres.

Au milieu des révolutions causées par l'excursion des Cochinchinois au Tong-king, M. La Mothe a manqué d'être tué; ses livres, ses ornemens, tout a été pris : du matin au soir, il couroit d'un village dans un autre, ne trouvant nulle part où reposer sa tête : il a passé plusieurs nuits à la belle étoile, sur les montagnes, près de la mer. Dès qu'il entroit chez les chrétiens, ils étoient obligés de le laisser seul dans leur maison, parce que les voleurs avoient publié qu'ils brûleroient celle qui auroit reçu un maître de la religion. L'enfer étoit en fureur contre lui : il a eu peines de corps, peines d'esprit; il a souffert plus qu'on ne peut dire. Tant de fatigues et de crises intérieures lui ont causé une maladie dangereuse; il est bien rétabli maintenant, et pourra, sous peu, aller à l'administration.

Adieu, cher Ami; priez pour nous de tout votre cœur. J'espère que Dieu ne tardera pas à nous réunir ensemble, au moins en son saint paradis.

J'ai l'honneur d'être, avec un sincère et respectueux attachement,

Monsieur et cher Confrère,

Votre très-humble, etc.

Signé, J.-F. LE ROI, *prêtre.*

Lettre de M. La Mothe, missionnaire apostolique au Tong-king, à M. Blandin, écrite le 3 décembre 1786.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Les circonstances me permettent à peine de vous écrire; j'ai ici une longue lettre pour vous, et une relation de traits édifians. Tout cela me reste entre les mains, parce qu'il n'y a point cette année de vaisseaux chinois qui aillent à Macao : seulement trois pauvres marchands se disposent à faire le voyage à pied; ils seront fouillés plus d'une fois sur la route. Messieurs nos confrères ne manqueront pas de vous dire en abrégé d'où

vient ce désordre, et ce que nous avons à souffrir.

Le rebelle de Cochinchine vient de fondre sur nous et de s'emparer de la ville royale, avant que les Tong-kinois aient eu le temps de prendre les armes. Après avoir pillé nos richesses, il s'en est retourné; et, comme un furieux, il a incendié la province de Xu-thanh, et réduit le pauvre peuple à la dernière misère. J'étois dans la baie de Cua-bang; je ne pouvois en sortir sans m'exposer à perdre la vie : la flotte ennemie étoit composée de plus de 150 vaisseaux. Quoique j'eusse enterré mes effets, je n'ai pas laissé de les perdre, excepté mes vases sacrés. Sept fois j'ai été pillé par les brigands et les Cochinchinois. J'ai vu mes ornemens sur le dos des païens : trois ou quatre ont été punis de mort, tandis qu'ils en étoient encore revêtus. Je me suis toujours sauvé à temps dans les bois et sur les montagnes.

Je vis un jour ces barbares près de mettre la main sur moi, en plein champ; je n'échappai que par un vœu à la très-sainte Vierge. L'endroit où j'étois fut pris, pillé, brûlé, etc.; cependant il y eut peu de monde de tué : il y avoit défense du tyran de massacrer. Une autre fois, bloqué par les brigands, je fus obligé de courir pêle-mêle avec eux, me cachant dans les maisons des chrétiens, dans celles des païens mêmes et dans les buissons;

je les entendois faire des menaces, et vomir des malédictions contre moi. Une autre fois, je passai au milieu des troupes, et me jetai dans un bac en leur présence, sans être arrêté, ni même reconnu.

Voyez, cher Confrère, si ceux que le bon Dieu garde ne sont pas bien gardés. Une Providence particulière veille continuellement sur les missionnaires européens.

Ces courses pénibles, l'air froid des montagnes, la pluie pendant des journées entières, sept à huit nuits passées au serein, avec les tigres; tout cela m'a rendu malade, presque à l'extrémité. Je ne fais que de me rétablir. Craignant que je ne guérisse point dans cette province, où l'air est mauvais, et que je ne fusse pris par les brigands, qui ne connoissent point de frein, parce que le nouveau roi n'a pas la force de les réprimer, Monseigneur m'a ordonné de revenir dans la province où j'étois ci-devant : j'ai déjà fait les trois quarts de la route au milieu de mandarins qui vont faire la guerre dans la province de Xu-nghê. La tragédie que nous avons vue va recommencer. Ce pauvre royaume penche vers sa ruine, si Dieu n'en a pitié à cause des chrétiens. Je suis avec M. Serard : j'y attends les ordres de Sa Grandeur, qui, je crois, veut me faire venir auprès d'elle; mais je ne sais si cela sera possible. Il y a des brigands qui ont jusqu'à trois,

quatre, cinq et six cents barques à leur suite : jugez de la frayeur et du ravage qu'ils causent. Les deux tiers des habitans du royaume sont devenus voleurs ; l'autre tiers est dans la détresse ; mais c'est une grâce que Dieu fait à ses élus, quand il leur envoie des croix et des tribulations. Demandez, cher Confrère, que je fasse bon usage des miennes : il m'en faudroit bien d'autres pour expier mes péchés d'Europe et du Tong king. Toutes nos résidences et celles des religieuses ont peu souffert jusqu'ici.

Je vous embrasse, et suis en union de prières, saints sacrifices, et autres bonnes œuvres,

Monsieur et cher Confrère,

Votre très-humble, etc.

Signé, LA MOTHE, *prêtre.*

Traits édifians, écrits du Tong-king, par M. La Mothe, missionnaire apostolique, en 1786.

IL y a quelque temps, on m'amena une jeune aveugle, d'une rare beauté, âgée de vingt-trois ou vingt-quatre ans. Dès l'âge de

onze ans, ayant perdu la vue, et ses père et mère chrétiens, elle fut livrée à des idolâtres, qui la donnèrent pour seconde femme à un petit mandarin. Elle resta, malgré elle, dans cette maison, où des milliers de femmes envioient son sort : s'étant évadée, la Providence la conduisit dans un village où j'étois : elle avoit oublié jusqu'à son nom de baptême; mais elle apprit en quinze jours, chose dont je n'ai jamais vu d'exemple, plus de prières et de catéchisme, qu'un homme de bonne mémoire n'en apprendroit dans trois mois en Europe. Un mois après son évasion, quelques-uns de ses parens païens, ayant appris le lieu de sa retraite, voulurent l'enlever pour la livrer à un autre païen, à qui ils venoient de la promettre : la pauvre fille se sauva auprès de moi. Le Saint-Esprit s'est chargé de son instruction : je n'ai pas encore vu beaucoup de chrétiens qui connoissent aussi bien qu'elle les voies de la piété et de l'amour de Dieu, quoiqu'elle n'ait eu ni le temps ni les moyens d'apprendre. Je lui ai donné la communion pour la rendre encore plus constante, et l'ai mise près d'une maison de religieuses, où j'espère que cette bonne fille donnera et recevra plus d'un exemple de vertu.

Dans un autre endroit, il y avoit une jeune femme chrétienne, nommée Marie ; elle n'avoit que neuf ans quand ses père et mère,

ses frères et sœurs, abandonnèrent la religion, et en devinrent les ennemis et les persécuteurs; mais on ne put jamais lui faire dire qu'elle n'étoit plus chrétienne, ni l'empêcher de réciter les prières qu'elle savoit. A l'âge de douze ans, son père, furieux, la livra à un païen, à qui il l'avoit promise en mariage, et qu'elle détestoit. Ce brutal ajouta encore aux cruautés de ses parens, pour la faire apostasier. Notre-Seigneur et la sainte Vierge ne l'abandonnèrent point : par ses prières, par ses manières affables, elle toucha le cœur de son mari : elle me l'amena, avec ses deux enfans; il fondoit en larmes, et vouloit être chrétien : les deux petits enfans ont reçu le baptême. Marie instruit maintenant son époux, qui se moque, avec elle, de la colère et des menaces de leur famille.

J'ai eu le plaisir de voir et d'admettre aux Sacremens des soldats chrétiens, qui, tous les ans ou tous les deux ans, se placent à la queue de leur compagnie, perdent leur rang et une partie de leur paie, pour ne pas prêter serment de fidélité au prince, parce que ce serment doit se faire au nom des idoles. C'est là vraiment une vertu héroïque.

J'ai rencontré la fille unique d'un bonze, qui est devenue excellente chrétienne, et qui conserve la foi au milieu des superstitions de son père, garde d'un temple d'idoles : j'ai

réduit ce bonze, au point qu'il suivra bientôt l'exemple de sa fille.

J'administrois au mois d'août (1785) une nombreuse chrétienté; on me dit qu'il y avoit près de là un village considérable, où la religion n'avoit pas encore pénétré; que cependant les femmes, en allant au marché, témoignoient le désir d'être instruites, et disoient aux chrétiennes : « Pourquoi, chères » voisines, ne nous faites-vous pas connoître » votre religion? nous voudrions l'embras» ser ». J'y envoyai un de mes catéchistes. Après deux ou trois jours, sept à huit personnes vinrent me trouver, et se mirent à étudier les prières avec les chrétiens. Le jour de l'Assomption, une vingtaine vint entendre la messe. Le nombre augmentoit tous les jours; plusieurs assistoient exactement aux instructions du soir; quelques-uns se préparoient au baptême. J'envoyai deux catéchistes baptiser les enfans de trois maisons, dont les pères et mères se disposoient à se faire chrétiens. La femme d'un des principaux du lieu me demanda à mettre son fils chez nous. Mais le démon suscita des persécuteurs. On défendit d'entrer et de sortir pendant la nuit : ne pouvant plus venir et retourner que de jour, mes pauvres catéchumènes étoient obligés d'essuyer les railleries et les brocards de la populace : on les appeloit *les nobles enfans du Seigneur du ciel*. Cette dénomina-

tion, qui d'abord leur fit de la peine, les combla de joie, quand ils comprirent que ces pauvres aveugles disoient vrai sans le savoir : Cependant, comme je vis que tout étoit en fureur dans le village, les uns disant que la nouvelle religion étoit excellente, mais défendue par les lois ; les autres, qu'elle ne valoit rien, et portoit malheur à ceux qui l'embrassoient ; j'envoyai mon catéchiste visiter le chef du lieu, pour le prier de permettre que mes gens pussent librement entrer dans le village et en sortir. Il convint que la religion étoit vraie, et ajouta : « Si » les princes qui gouvernent notre nation » n'ont aucun pouvoir sur le cœur de leurs » sujets, pour les empêcher de l'embrasser, » qui sommes-nous, nous autres, pour nous » y opposer? Au reste, je ne puis m'op- » poser ni consentir formellement à ce que » vous me demandez ». Cela suffisoit : j'envoyai des gens, pendant la nuit, prêcher la religion. Mais le bonze, à qui l'on n'avoit plus recours dans la maladie, voulut aigrir le chef et ameuter le peuple contre ceux qui se faisoient instruire. Personne ne l'écouta : grâces à Dieu, ses démarches, ses cris, ses malédictions étant inutiles, il vint lui-même me trouver pendant la nuit avec les nouveaux prosélytes, étudia comme eux, et s'en alla crier, par le village, que lui et les autres bonzes n'étoient que des fourbes, des impos-

teurs, qui voloient l'argent du peuple, que leurs sortiléges, leurs cérémonies n'avoient aucune vertu; qu'il renonçoit à son infâme métier (c'est ainsi qu'il l'appeloit), et qu'il alloit se faire chrétien. Il continua à venir aux instructions pendant un mois que je restai là. Monseigneur de Céram vint ensuite, et continua d'envoyer instruire ces nouveaux prosélytes.

Voici ce que ce prélat rapporte:

Il copie d'abord le récit du catéchiste Toa, conçu en ces termes:

« Dans le village de Ké-tai, il n'y avoit » pas ci-devant un seul chrétien. J'y allai » la première fois avec des chrétiens de Ké- » dam, pour l'inhumation d'un enfant bap- » tisé; je fis aux assistans une courte exhor- » tation, dont ils furent frappés : ils se di- » soient les uns aux autres : Nous voulons » embrasser la religion qu'on vient de nous » annoncer. Peu de temps après, y étant re- » tourné, ces bonnes gens me témoignèrent » la plus grande joie. *Nous sommes résolus,* » disoient-ils, *de renoncer à la superstition,* » *et de nous convertir*. Trois maisons m'ayant » prié de baptiser leurs enfans, j'en bapti- » sai quatre encore en bas âge : leurs pères » et mères vinrent me trouver à Ké-dam, » pour apprendre les prières; bientôt ils en- » gagèrent cinq à six autres personnes à les » suivre; et, quoiqu'on les menaçât, qu'on

» les raillât, et qu'on leur dît beaucoup d'in-
» jures, ils ne furent point ébranlés. Nom-
» bre de maisons se proposent de les imi-
» ter. Charmé de ces heureux commence-
» mens, où les impressions de la grâce se
» montroient d'une manière si sensible, je
» les visitai le plus souvent qu'il me fut pos-
» sible. Pendant une nuit que je passai dans
» ce village, quantité de païens, qui vinrent
» m'entendre, se disoient à eux-mêmes :
» *Jusqu'à présent nous avons été des insensés,*
» *nous avons perdu beaucoup de temps et d'ar-*
» *gent à honorer le démon, parce qu'il n'y*
» *avoit personne qui nous enseignât.* Ils ajou-
» toient que, dans peu d'années, grand nom-
» bre de personnes embrasseroient le chris-
» tianisme ». « En effet, reprend Monsei-
» gneur, plusieurs adultes ont reçu le bap-
» tême et la confirmation depuis cinq mois
» et demi que je suis dans leur village; je
» reçois souvent leurs visites, et j'envoie nos
» clercs et nos catéchistes à Ké-tai : l'entrée
» leur en est ouverte à toute heure. Il y a
» apparence d'une abondante récolte spiri-
» tuelle. Le jour des Rois, ils apprirent que
» j'étois arrivé dans leurs quartiers, et que
» je devois célébrer pontificalement; ils vin-
» rent en grand nombre voir la majesté de
» nos cérémonies. Je fus salué ce jour-là,
» à l'issue de l'office, par deux sorciers ou
» magiciens, dont un, qui est des premiers

» du village, nous a remis ses livres de sor-
» tiléges ».

Voici un fait assez singulier. Un riche Chinois, passé au Tong-king, ne voulant pas apparemment adorer les divinités du pays, s'avisa d'un stratagême bizarre pour diviniser une de ses femmes; il la choisit jeune, spirituelle, et la plus belle qu'il pût trouver, puis, la faisant jeûner long-temps, sans avoir aucun commerce avec elle, il lui mit un cierge allumé à la main, et dans la bouche un morceau de nhân-sâm (1), et l'enterra, toute vive et richement habillée, dans un petit caveau, où il prétendoit qu'en neuf jours elle devoit être convertie en déesse. Un mandarin tong-kinois, qui passa dans l'endroit deux jours après les funérailles, eut pitié de la déesse, et la fit retirer du caveau; on la trouva encore vivante, et le cierge à la main.

Comme j'écrivois ceci, un tigre est venu nous donner un spectacle où il est facile de reconnoître le doigt de Dieu. Un homme étant entré dans un temple d'idoles, voisin de la maison d'un malade auquel je venois d'administrer les derniers sacremens, fut surpris d'y rencontrer une bête monstrueuse, qu'il ne reconnut pas pour un tigre (il est

---

(1) Racine médicinale, appelée par les Chinois gen-sing.

inouï qu'il en vienne dans cette province).
Aussitôt tout le village, persuadé que c'étoit l'esprit qu'on adore dans cette pagode, s'assemble, au son du tambour et des instrumens, pour l'adorer et lui offrir des sacrifices. Sans armes ni bâtons, les chefs païens entrent en habit de cérémonie; on étend le tapis, on allume l'encens devant le tigre, qui regarde le tout d'un air fort grave. Un homme de la compagnie voulant se placer sur l'autel, et répondre pour l'esprit, comme il est d'usage, le tigre lui applique deux coups de griffes, l'un sur le front, l'autre sur l'épaule, et le jette à plus de dix pieds de l'autel; il s'élance ensuite sur un mauvais chrétien que la nouveauté du spectacle avoit attiré, puis, poussant un cri terrible, il se retire à petits pas dans une maison peu distante de celle où je suis. Les instrumens, les cris, les efforts du village assemblé, ne purent l'en faire sortir ce jour-là. Le lendemain matin, les païens, si hardis la veille, n'osoient sortir de leurs maisons; les chrétiens entrèrent partout, dans la pagode même, et ne trouvèrent point le tigre.

J'étois, il y a quelques semaines, à administrer les chrétiens d'un village considérable, et dont la plupart des habitans sont encore infidèles. Un gros bailli, apostat et polygamiste, dont je venois de confesser la première femme, fit battre la caisse, et as-

sembler tout le monde pour m'arrêter : dans toute autre affaire, il eût été obéi sur l'heure, étant chef du lieu ; mais cette fois les païens ne voulurent pas l'écouter ; ils se contentèrent de condamner les chefs des chrétiens, qui m'avoient appelé, à vingt écus d'amende : personne ne prêta main-forte pour l'exécution de cette sentence. Le bailli ayant sommé deux de ses beaux-frères, chez qui j'étois, à comparoître, il en reçut des reproches. Le lendemain matin, je me retirai ; huit ou dix jours après, dix ou douze officiers du gouverneur vinrent chez lui pour le mettre à contribution : il s'est sauvé avec sa femme et ses enfans ; et, depuis huit jours, ces messieurs se régalent à ses dépens.

Dans un autre endroit, où je faisois l'administration, le premier de l'an, tous les chefs païens vinrent encore me faire une salutation solennelle en musique ; la cérémonie dura une heure, et je ne pus les empêcher de faire les quatre grandes salutations que l'on fait aux mandarins. Ils étoient quarante, et avoient à leur tête un bachelier, bon orateur.

Dans un village où je célébrai la fête de Noël, l'an passé, les païens vinrent en corps me faire leur plainte de ce qu'on leur avoit laissé ignorer mon arrivée : « Comme si nous » n'étions pas tous frères, disoient-ils, ou » que vous n'osassiez vous fier à nous ». Je fus obligé de leur faire faire réparation par

les chrétiens, et de régler qu'à la suite, quand je reviendrois, ils en seroient informés.

Ailleurs j'en ai vus qui députoient un des principaux pour me présenter les prémices de leurs fruits, ou le premier morceau d'un porc qu'ils venoient de tuer. Cependant en général nous ne nous fions pas trop aux païens.

En voilà plus qu'il n'en faut pour faire connoître que, parmi les idolâtres, il s'en trouve qui ne sont pas nos ennemis; je pourrois même assurer que le prince et sa cour ne sont point mal disposés pour la religion, bien que les édits qui la proscrivent ne soient pas révoqués. Trois ou quatre cent mille chrétiens sont difficiles à cacher dans un aussi petit royaume que le Tong-king; il y en a jusque dans le palais du prince et parmi ses gardes. Les saintes vérités, qui sont tous les jours plus connues, et la main de Dieu qui frappe les persécuteurs, impriment un tel respect, que les ministres n'osent ouvrir la bouche devant le roi, ni le roi parler à ses ministres des édits qu'il a portés contre la religion; il n'y a que la soldatesque, sans frein et sans crainte, qui nous inquiète de temps en temps, et cherche à nous prendre pour avoir de l'argent. Les bonzes, les bonzesses et les diseurs de bonne aventure, dont les marchés fourmillent, n'osent faire le moindre sortilége devant un chrétien; ils

confessent hautement qu'ils n'en ont pas le pouvoir.

Signé, LA MOTHE, *prêtre, missionnaire apostolique.*

Lettre de M. Roux, missionnaire apostolique au Tong-king, à M. Blandin, écrite le 16 juin 1786.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER CONFRÈRE,

Probablement, M. Descourvières vous a appris notre départ de Macao; je vous dirai seulement que tout s'est fait en secret, comme à l'ordinaire, la nuit du 1er. au 2 janvier 1786. Nous avons eu un temps favorable. A la première couchée, les Chinois, nos conducteurs, nous firent perdre à l'ancre un jour et deux nuits. Nous en étions affligés; car des barques chinoises nous environnoient : ce n'étoit que le prélude de nos maux. Le surlendemain, nous arrivâmes de bonne heure au port de Toa-bô; notre capitaine, malgré les instances de nos courriers, mit aussitôt son canot en mer pour aller, disoit-il, chercher des provisions à la ville : il en rapporta quatre ou cinq livres de poisson sec. Vers la nuit tombante, huit soldats, ou soi-disant tels, vinrent faire la vi-

site de notre barque; nous ne doutions pas que la Providence ne nous appelât à marcher sur vos traces (1) dès le commencement de notre carrière; nous faisions des actes de résignation. Cependant les soldats montent à bord, viennent droit à notre chambre, veulent en ouvrir la porte; et, comme si c'eût été un moyen de cacher la contrebande, on les empêche; chacun tire de son côté. La porte est ouverte; un soldat, une lanterne à la main, examine la chambre. A demi-couché contre une malle, je le regarde : M. Girard, couché dans un angle, avoit sa couverture sur lui, le visage tourné vers le fond du navire : j'étois le seul qu'il pût reconnoître pour n'être point Chinois; ma barbe devoit me trahir. Il jette un cri; il a trouvé sa proie, et saute pour la saisir. Je me mets sur mon séant, prêt à le suivre au moindre signe; mais il me laisse, et va

---

(1) M. Blandin avoit été, en 1780, livré aux mandarins chinois par le patron et les matelots d'une barque chinoise, sur laquelle il passoit de Macao au Tong-king, avec six Tong-kinois. Ce missionnaire et ses six compagnons furent chargés de chaînes, et traduits devant plusieurs tribunaux, et en dernier lieu devant celui du vice-roi de Canton. Après plusieurs mois de prison, M. Blandin fut mis en liberté, et renvoyé à Macao, d'où il passa au Tong-king l'année suivante. Les six Tong-kinois furent reconduits par des satellites jusqu'aux frontières du Tong-king.

secouer M. Girard. Un Chinois le tire par derrière; il lâche prise, et remonte : mais il descend bientôt avec plus d'ardeur que la première fois. Il s'adresse encore à M. Girard, qui restoit toujours enveloppé dans sa couverture, et le tiraille. Jugeant que nous étions pris, je dis à notre cher confrère que le meilleur parti étoit de se lever; il s'y disposoit, lorsqu'un Chinois conducteur vient, les larmes aux yeux, se jette entre deux, et fait coucher M. Girard; le soldat ne s'y oppose point, et sort de la chambre. Je jugeai que tout cela n'étoit qu'un jeu où nous perdrions notre argent. En effet, un de nos courriers vint nous dire que le mandarin étoit dans une barque voisine, et demandoit mille piastres. Je trouvai la proposition dure; cependant, après avoir examiné, je dis au courrier d'arranger cette affaire le mieux qu'il pourroit; que, s'il falloit absolument donner mille piastres, il faudroit bien s'y résoudre. Je soupçonnois le capitaine de nous jouer ce tour; mille circonstances me le prouvoient, ce qui rendoit notre condition plus triste. En vain aurions-nous fait semblant de vouloir aller au mandarin; capable de nous jouer ce tour, il l'étoit aussi de nous descendre à terre, et de partir avec notre argent et nos effets. Enfin on convint de sept cents piastres qu'il fallut payer.

A notre arrivée au Tong-king, nous trou-

vâmes un peu de trouble, occasionné par les voleurs. Ceux de mer, instruits que le mandarin alloit leur donner la chasse, s'étoient retirés depuis quatre ou cinq jours; nous descendîmes heureusement. Tout bien examiné, c'est un bonheur que notre conducteur ait retardé son départ de Macao, et se soit arrêté en différens endroits contre les conventions; s'il fût venu directement, nous étions pris par les voleurs qui couvroient la mer : tant il est vrai qu'il faut se soumettre en tout événement, avec tranquillité d'ame, aux ordres de la Providence.

Les voleurs de terre ne furent pas tout-à-fait aussi honnêtes; ils nous donnèrent une alerte, qui nous obligea de rester huit jours avec M. Sérard. La nuit de notre arrivée, ils vinrent, au nombre d'environ trois cents, assiéger le collége : on eut l'avantage de les repousser. Dans la crainte qu'ils ne revinssent avec des forces majeures, on n'osa nous faire monter à Ke-vinh qu'après qu'ils n'eurent plus paru pendant huit jours. N'y étant resté qu'un jour, je ne connois pas la maison; j'eus néanmoins le temps de faire connoissance avec M. Le Roi, dont le cœur est aussi ouvert qu'affectueux. On me conduisit à Ke-trinh, où je restai dix jours; ensuite je montai auprès de sa grandeur, où je passai quinze jours. C'étoit le nouvel an; je fus témoin de la magnificence de nos Tong-

kinois, de leur générosité et de leur affection pour nous. Les habitans de Ké-dam nous traitèrent avec une profusion et une splendeur capables d'étonner tout Européen.

Au commencement de février, Monseigneur m'envoya à Ké-beo pour apprendre la langue; je l'ai étudiée sans fatigue, et à Pâque j'ai pu entendre les confessions des personnes de la maison, et au commencement de mai dire quelques mots d'instruction au peuple; ce que j'ai continué tous les dimanches et fêtes. C'est une grâce que Dieu m'a faite, et une de celles que l'on nomme gratuitement gratuites. Ayez la bonté, cher Confrère, d'en remercier le Seigneur pour moi; car je le remercie bien mal.

J'aurois toujours été dans la jubilation, s'il ne m'avoit fallu prendre part à la calamité publique. La famine, qui commençoit à se faire sentir lorsque j'arrivai au Tong-king, a fait des progrès rapides et un ravage étonnant.

Vous vous imaginez facilement quelle a été notre situation; cependant les fidèles de ce canton ont absolument voulu fournir à ma subsistance contre l'intention de Mgr. l'évêque. C'étoit une vraie peine pour moi; je craignois qu'ils n'en souffrissent. Nous avons fait carême jusqu'à l'Ascension pour ne pas les constituer en dépenses et pour faire l'aumône. On en a usé de même dans toutes les

maisons de Dieu. Aurions-nous pu d'ailleurs nous rassasier voyant nos frères mourir de faim?

Mgr. l'évêque vient de faire passer M. La Mothe dans la province de Xu-thanh; je suis maintenant seul avec lui pour administrer en Xu-nam. Que feront vos pauvres chrétiens entre les mains d'un novice tel que moi? Ils vont sentir plus que jamais le vide que fait votre absence dans cette province.

J'ai l'honneur d'être avec respect, et en union à vos saints sacrifices,

Monsieur et cher Confrère,

Votre, etc.

Signé, Roux, *prêtre*.

Lettre de M. Labartette, évéque de Véren, coadjuteur du vicaire apostolique de Cochinchine, à M. Boiret, directeur du séminaire des Missions-Etrangères, écrite le 15 juillet 1786.

J. M. J.

Monsieur et cher Confrère,

J'ai reçu votre lettre du 27 décembre 1784 avec une joie bien sensible. Je suis

...

charmé qu'au milieu de tant de traverses Dieu vous conserve la santé pour le bien de notre œuvre; je ne cesse de lui en rendre mille actions de grâce. Vous m'avez aussi envoyé des bulles pour lesquelles je n'ai assurément aucun remercîment à vous faire. Vous m'avez mis dans l'obligation indispensable de prier tous les jours pour vous, afin que Dieu vous pardonne la faute que vous avez commise en me procurant des bulles que vous auriez mieux fait d'obtenir pour d'autres; Dieu en auroit tiré plus de gloire. J'avois compté jusqu'ici sur votre amitié; vous me prouvez aujourd'hui que je ne dois point y prétendre. Si je ne faisois déjà que tout gâter dans la mission; si tous les jours je tombois dans des fautes grossières, il me restoit au moins l'espérance de m'en relever; je suis maintenant si haut, que la première chute m'écrasera : je parle comme je suis affecté. Au reste, je ne suis point encore sacré, ni prêt de l'être; depuis environ deux mois, les choses ont tellement changé qu'on ne s'y reconnoît plus.

Lorsque nous reçûmes des lettres d'Europe, tout alloit bien ici; nous y jouissions de la plus grande tranquillité sous la domination des Tong-kinois; mais les rebelles sont venus fondre sur ces provinces au moment qu'on y pensoit le moins. Les Tong-kinois, étant peu nombreux, ne purent leur

résister; tous, mandarins et soldats, furent passés au fil de l'épée. Voilà donc les rebelles maîtres de toute la Cochinchine.

Leur premier soin a été de relever les fameuses fortifications Lui-say, qui font la séparation du Tong-king. Cet ouvrage va faire périr bien du monde. Tout le peuple est en marche, personne ne peut rester à la maison; les femmes même, les jeunes filles et les veuves, sont obligées d'aller aux ouvrages publics, sous peine d'avoir la tête tranchée; les femmes qui nourrissent sont les seules exemptes.

Je ne puis vous exprimer les ravages que les rebelles ont déjà faits : le peuple ne pense plus à vivre. La moisson précédente avoit été perdue; on fondoit des espérances sur la prochaine; mais on n'a pu semer: nous sommes à la veille d'une cruelle famine. Plusieurs de nos belles églises ont été détruites; celles qui restent auront probablement le même sort. Notre sainte religion n'est point encore prohibée; hélas! je crains bien qu'elle ne le soit dès que la guerre du Tong-king sera finie.

Les rebelles n'épargnent point les pagodes; ils les détruisent; ils prennent toutes les idoles et les cloches pour faire des canons: leur religion, c'est de n'en avoir aucune. Si leur règne dure long-temps, nous aurons bien de la peine à échapper de leurs

mains ; nous sommes recherchés, et l'endroit où nous nous trouvons est très-resserré. Dans le sombre réduit où je vous trace ces lignes, je ne reçois du jour que par un petit trou. J'espère qu'ils ne régneront pas long-temps ; on les déteste. Il n'y aura jamais de paix solide et constante dans ce royaume, à moins que Chua-nguien (le roi légitime) n'y revienne. Tout le peuple, l'armée même, ne soupire qu'après lui.

M. Darcet est seul avec M. Marin dans le Kouang (le centre de la Cochinchine). Dans tout le Dong-nai (province de la basse Cochinchine), il n'y a que les deux prêtres tong-kinois, ordonnés les années précédentes par Mgr. l'évêque d'Adran. On dit que toutes les chrétientés de ce côté-là sont ravagées, et presque méconnoissables. Peu de temps avant la guerre, j'avois proposé à quelques-uns de nos messieurs de passer au Kouang, pour tâcher de réparer ce que le malheur des temps y avoit détruit. La proposition fut goûtée ; mais le bouleversement actuel ne permet pas d'y penser : il faut attendre un temps plus favorable.

Notre collége alloit bien ; il augmentoit de jour en jour. Les élèves sont maintenant dispersés, et je ne sais quand Dieu nous fera la grâce de les réunir.

La religion a fait, ces dernières années, de grands progrès dans cette partie septen-

trionale; je crains qu'ils ne soient interrompus pendant long-temps. Priez le Père des miséricordes qu'il conserve et achève l'ouvrage qu'il a commencé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, LABARTETTE,
missionnaire apostolique.

Relation de la persécution excitée dans le milieu de la Cochinchine, en octobre 1785, rédigée par M. Darcet, missionnaire apostolique, le 29 août 1786.

JE n'ai pu jusqu'à présent vous parler de cette mission. Il ne s'y étoit rien passé de considérable depuis la fin des persécutions de 1750, 1753 et 1767, qui avoient presque éteint le christianisme. Une nouvelle persécution vient de s'élever; je vous en présente les fleurs et les fruits.

J'appris le 2 novembre 1785 que le révérend Père Jacques, Franciscain, qui, après avoir été persécuté, avoit été mis en liberté, et retenu à la cour du roi des rebelles, venoit d'être enfermé dans une étroite pri-

son (1). Voici la cause de sa détention. Une femme chrétienne, qui avoit quitté son mari et épousé un officier de la chambre du chef des rebelles, étant tombée malade, fit prier ce Père de l'administrer. Il obligea cette femme de se retirer de la cour, et de se réconcilier avec son premier mari. A peine fut-elle rendue dans la maison paternelle, qu'elle mourut. L'officier s'en plaignit amèrement, et dit qu'on lui avoit enlevé sa femme pour la faire mourir : aussitôt le tyran fit prendre le Père Jacques, le traita durement, et tint un grand conseil, où l'on porta un édit qui proscrivoit notre sainte religion, avec ordre de rechercher les missionnaires, de faire un dénombrement exact de tous les chrétiens, de les contraindre à fouler aux pieds le crucifix, et de les conduire à la cour pour y servir, en qualité d'esclaves, le roi ou ses mandarins.

J'ai été vivement recherché, et, sans le secours de Dieu et le zèle des chrétiens, j'aurois été pris. Je venois de faire un voyage de la province de Nha-trang à celle de Phu-yen; j'étois malade, et j'ignorois ce qui se passoit. Nos néophytes me transportèrent

---

(1) Quelque temps après sa détention, ce religieux trouva le moyen de s'évader et de s'embarquer pour Macao avec un autre missionnaire Franciscain; ils y arrivèrent au mois de mai 1786.

pendant la nuit sur les montagnes, où je me tins caché jusqu'à ce que ma santé fût rétablie.

Le 11 novembre, les soldats entourèrent pendant la nuit une église où ils espéroient me trouver : ils croyoient leur proie assurée; ils poussoient des cris d'allégresse, et avoient attiré tout le village; mais, entrés dans l'église, ils ne trouvèrent que deux vieilles femmes, que l'on nourrissoit pour la garder; ils les maltraitèrent impitoyablement, et leur enlevèrent le peu qu'elles avoient. Le premier catéchiste accourut à l'alarme; les soldats le prirent, l'interrogèrent à mon sujet, et le mirent à la question pour extorquer les biens de l'église. L'affaire n'eut point de suite : il en fut quitte pour un cochon (1) et 50 livres de dépens.

Les missionnaires n'ont point été molestés, malgré les espions apostés pour les découvrir; mais la foi des chrétiens a été éprouvée : l'édit étoit à peine publié, qu'on les cita devant les premiers mandarins de chaque province. On leur demanda s'il étoit vrai qu'ils suivissent la loi du Dieu du ciel; on voulut les forcer d'y renoncer. Grâces à Dieu, dans le Phu-yen, où je me trouvois,

---

(1) C'est ce que l'on donne en réparation des injures, et en signe de réconciliation. Les familles et les chefs du village sont invités au festin.

quatre cents chrétiens répondirent : « Nous
» ne pouvons abandonner la foi de nos pè-
» res; que le roi fasse de nous ce qu'il ju-
» gera à propos ». Cette profession de foi
fut renouvelée plus particulièrement par deux
de ces néophytes.

Le premier mandarin dit à l'un d'eux (qui
étoit mandarin) : « Le roi vous ayant ho-
» noré du titre de mandarin, vous ne sau-
» riez être sans crime à ses yeux, si vous
» ne renoncez à la religion des chrétiens. —
» Mes parens, répondit ce brave soldat de
» Jésus-Christ, mes parens ne m'ont laissé
» aucun héritage plus précieux que la reli-
» gion sainte que je professe; c'est le seul
» bien que je chéris, et je n'y renoncerai
» jamais; les autres biens que je possède,
» je les laisse avec plaisir entre les mains du
» roi; qu'il en dispose comme il voudra ».
On le condamna à une amende de 200 liv.
On lui fit des menaces, qui ne l'intimidèrent
point. Cité, quelque temps après, pour les
affaires de son état, il répondit au grand
mandarin, qui lui demandoit s'il persistoit
encore dans ses sentimens : « Etre chrétien,
» c'est être simple et naïf; j'aurois honte de
» perdre ces bonnes qualités ». Le manda-
rin s'adressant aux soldats : « Votre maître,
» leur dit-il, a-t-il fait au renouvellement
» de l'année les sacrifices accoutumés? —
» J'ai fait, répondit-il lui-même, un repas

» à tous les pauvres du village; mais je ne » sais ce que c'est que de faire des sacrifices » superstitieux. — Qu'on lui enlève ses biens, » reprit le grand mandarin, et qu'il soit ré- » duit à la mendicité. — Mon père, répon- » dit le chrétien, fut obligé autrefois de » mendier; si j'ai le bonheur de suivre ses » traces, j'en serai plus heureux ». Cependant il en fut quitte pour des injures.

Le second qui professa la foi généreusement est un jeune homme engagé dans la milice; son père venoit d'apostasier. Sollicité d'en faire autant, il répondit : « Je suis » parvenu à cet âge où j'ai pu connoître par » moi-même la religion; je l'ai profondé- » ment méditée; elle n'enseigne rien d'hu- » miliant, ni qui puisse me faire rougir; elle » m'a appris au contraire des choses sublimes » et consolantes, qu'on n'apprend point dans » nos écoles. Comment pourrois-je l'aban- » donner? Si mon père ne veut plus être » chrétien, j'en sais la raison; c'est qu'il » vient d'épouser une femme païenne, ce » qui l'empêche de l'être. Il fera ce qu'il » jugera à propos; pour moi, je suis déter- » miné à ne pas l'imiter ». Puis il salua le mandarin, qui ne put s'empêcher de le louer.

Il s'est passé dans les autres provinces plusieurs choses fort glorieuses pour la religion, et méritoires pour les chrétiens. Il m'est impossible de vous en donner un dé-

tail exact, n'ayant pu visiter les chrétiens pendant trois mois que j'ai été malade; je vous dirai simplement le peu que j'en ai appris. Dans plusieurs villages, les chrétiens ont souffert la prison, ont porté la cangue, ont reçu la bastonnade, pour n'avoir pas voulu renoncer au christianisme. Un entr'autres, qu'on avoit cruellement frappé, étoit à demi-mort; dans cet état, les persécuteurs lui disoient d'obéir aux mandarins; il refusa. Un petit mandarin qui le connoissoit, prenant sa défense, dit: « Il a obéi, que lui » faire de plus »? Ce bon chrétien, à cette parole, s'écria de toutes ses forces : « Cela » n'est pas vrai, je n'en ai rien fait ». Le mandarin ordonna de le battre : l'ordre fut exécuté. Les bourreaux, le croyant mort, le traînèrent hors de la ville, et le jetèrent à la voirie. Ses parens accoururent, et, voyant qu'il donnoit signe de vie, ils lui firent couler dans la bouche quelques gouttes d'eau de citron qui le ranimèrent; il vit encore. Plusieurs veuves ont perdu leur bien pour le nom de Jésus-Christ; d'autres ont été emprisonnées et maltraitées. Dans un autre village, un catéchiste, surpris par les païens la nuit de Noël, lorsqu'il faisoit ses prières, s'enfuit sur les montagnes, où il mourut trois jours après.

Le dénombrement des chrétiens achevé, on alloit les conduire à la cour, lorsque tout

à coup il parut un édit qui leur étoit favorable. Le chef des rebelles les fit relâcher, et imposa seulement une amende de dix livres aux pauvres, et une de 200 livres aux riches. Elle fut perçue sur-le-champ avec plus ou moins de rigueur. Dans plusieurs endroits, on l'a exigée des femmes mêmes, et des enfans depuis l'âge de quinze ans.

Comme cet édit ne permettoit pas le libre exercice de la religion, une femme considérée à la cour et bonne chrétienne a imité Esther; elle s'est présentée au roi, qui a accordé pleine liberté de religion, à condition qu'on lui paieroit tous les ans environ 5000 livres.

Un changement si subit de la part du chef des rebelles a été occasionné par les divers fléaux dont la justice divine a affligé les différentes provinces de ce royaume. En voici un qui paroîtra incroyable à nos philosophes françois, parce qu'il ressemble à celui dont le Seigneur se servit autrefois contre Pharaon et les Egyptiens, qui ne permettoient pas au peuple hébreu de suivre Moïse.

A peine l'édit de proscription fut-il publié, que les villes et les campagnes furent inondées de rats; la terre en paroissoit toute couverte. Les grains dans les maisons, les plantes, les arbres dans les campagnes, les racines même, furent dévorés. Dans la maison où je suis, on en prit dans une seule

nuit cent soixante-deux : ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'ils poussoient un cri lamentable. Je ne pouvois me persuader, par l'effroi qu'il me causoit, que ce cri vînt d'eux; j'en fus convaincu en les voyant et en les entendant. Le tyran, effrayé lui-même, fit cesser la persécution. Ce fléau, connu de toute la Cochinchine, a affligé spécialement trois provinces. Aujourd'hui nous sommes assez tranquilles; les chrétiens s'assemblent comme de coutume, avec un peu moins de liberté, mais avec beaucoup plus de ferveur. Je viens de donner des ordres pour rebâtir nos églises dans les provinces de Nha-trang et Binh-thuân.

La cause de la persécution, c'est le zèle des chrétiens, qui vivent, pour la plupart, comme des étrangers dans leur patrie, qui ne vont ni aux comédies, ni aux jeux publics, ni aux autres parties de plaisir, si communes aux païens; c'est aussi une haine secrète conçue contre le Père Jacques; c'est surtout la cupidité et l'avarice du tyran et des mandarins.

Je ne peux entrer cette année dans un plus grand détail. Vous savez combien l'œuvre des missions est sainte, combien nous avons besoin du secours du Seigneur. J'espère que vous voudrez bien nous aider, en nous faisant participer à vos saints sacrifices, et nous recommandant aux prières de toutes les ames

zélées. C'est la meilleure preuve de votre amitié et le comble de nos vœux.

Je suis avec un profond respect,

Monsieur et cher Confrère,

Votre, etc.

Signé, Darcet,
missionnaire apostolique.

Lettre de M. Liot, supérieur du collége de Cochinchine, écrite de Chantobon, dans le royaume de Siam, le 3 juin 1786, à M. Boiret, directeur du séminaire des Missions-Etrangères.

Monsieur et cher Confrère,

Voilà plusieurs années que je ne reçois point de vos lettres; je ne puis vous exprimer combien je suis sensible à cette privation. Peut-être avez vous cru que j'étois mort, ou que les rebelles de Cochinchine m'avoient contraint de me retirer dans un lieu inaccessible.

Il y a deux prêtres Annamites en basse Cochinchine: je leur écrivis, l'an passé, pour les consoler dans l'affliction que leur

causent les troubles de ce royaume. Le roi de Cochinchine est depuis deux ans à Bancok, capitale de Siam. Les Siamois ont tenté en vain de le rétablir. Le roi du Camboge est aussi à Bancok; son royaume est presque tout détruit. La plupart des chrétiens du Camboge ont été conduits à Siam, avec M. Langenois, leur pasteur : les autres et les religieuses se sont retirés à Poursat, dans le haut du Camboge. Les religieuses vivent encore en communauté; mais elles sont dans une misère extrême; elles se recommandent à vos saints sacrifices.

Le collége de Cochinchine, dont Mgr. l'évêque d'Adran m'a chargé depuis mon entrée en mission, est encore avec moi à Chantobon : il y a vingt-deux écoliers; trois sont en théologie; neuf achèvent leurs humanités, et le reste sait passablement le latin.

La religion jouit ici d'une entière liberté; nous chantons l'office solennellement. La fuite du roi de Cochinchine à Bancok, m'a donné occasion d'annoncer l'Evangile à sa cour. Plusieurs mandarins, et même le gouverneur de la province de Dong-nai, premier amiral du royaume, ont été baptisés. Tous les jours grand nombre de Cochinchinois, soldats et autres, embrassent la religion.

Il y a à Bancok une chrétienté de 220 Co-

chinchinois, qui n'ont pas été administrés cette année, faute de missionnaire qui sache leur langue. Il y en a une de 300 à Chantobon; j'en prends soin depuis qu'on y a transporté le collége de Cochinchine. Les guerres qui agitent le royaume de Siam font que tout y est cher : je ne sais comment nourrir les écoliers : ils vous saluent comme leur père, et se recommandent, ainsi que moi, à vos saints sacrifices.

Je suis, etc.

Signé, LIOT, *missionnaire.*

Post-scriptum. De Bancok, le 7 juin 1786.

M. Langenois étant paralytique, et M. Garnault ne quittant point Quéda, j'ai cédé aux instances réitérées des chrétiens Portugais et Cochinchinois, et me suis rendu à Bancok, pour y célébrer la Pâque. Ils m'ont reçu avec transport : je dispose au baptême un grand nombre de Cochinchinois ; je leur conférerai ce sacrement avant de m'en retourner à Chantobon. L'église que M. Coudé a fait bâtir, est belle : hélas! elle n'a point de pasteur.

On m'écrit du Camboge que les religieuses et les chrétiens Portugais, qui y sont restés, sont proches de Componsoai.

Des gentils, qui viennent des environs de la basse Cochinchine, n'ont point entendu dire qu'on y persécutât la religion.

Si les Bramans ne lèvent point une nouvelle armée, les Siamois promettent d'aller rétablir le roi de Cochinchine. Si la paix règne en basse Cochinchine, je ferai mon possible pour y rentrer. La présence d'un prêtre Européen y est bien nécessaire. Je suis accoutumé au pays, grâces à Dieu, ma santé est bonne; mais il ne paroît pas que le roi de Siam puisse, avant deux ou trois ans, rétablir le roi de Cochinchine.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE SIXIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.

ERRATA.

Page xx, ligne 25, *binch*; lisez : *binh*.
Page xlvij, *ligne* 5, Khang-ki; *lisez :* Khang-hi.
Page xlviij, *ligne* 25, Chiêu-thông (fils du précé-cédent; *lisez :* Chiêu-thông (petit-fils du précé-dent.
Page 398, *ligne 4*, 1735; *lisez :* 1785.

